L'Economie/Heures locales

Le Monde

15, rue Falguière, 75501 Paris Cedex 15

CINQUANTIÈME ANNÉE – N° 14982 – 7 F – DIMANCHE 28 – LUNDI 29 MARS 1993 – FONDATEUR : HUBERT BEUVE-MÉRY – DIRECTEUR : JACQUES LESOURNE

Calculs serbes

LES dirigeants serbes auraient-ils été, soudain, touchés par la grâce ? A l'issue de quelques heures de discussions, à Belgrade, avec les responsables des *« casques bleus »*, le commandant en chef des forces serbes de Bosnie, le général *Ratko Mladic*, a accepté, vendredi 26 mars, tout ce qu'il refusait depuis des mois : un cessez-le-feu – à partir de dimanche – sur l'ensemble de la Bosnie-Herzégovine, ainsi que le libre passage de l'aide internationale à une enclave musulmane de Bosnie orientale, Srebrenica.

L'illusion, ici, n'est pas de mise. D'abord parce que l'on compte par dizaines, en plus d'un an et demi, les promesses de trêve. Ensuite parce que le général Mladic, dont toute la « carrière » depuis le début de la guerre dans l'ex-Yougoslavie a prouvé qu'il se situait parmi les chefs serbes les plus durs et les *plus décidés, l'a lui-même dit* sans ambiguïté aucune : « La paix n'est pas pour bientôt, car les raisons qui ont provoqué la guerre n'ont pas disparu ». L'avertissement est on ne peut plus clair ; la menace que sous-entend sa déclaration est d'autant plus sérieuse que l'officier n'est pas de ceux qui renoncent.

OR le seul but qu'il se soit fixé tient en très peu de mots : la « défense de la cause serbe » ; une cause qui l'a déjà mené, à la tête de ses troupes, jusqu'aux rives de l'Adriatique, lors de la guerre en Croatie, puis partout, en Bosnie-Herzégovine, où il y a un Serbe à « protéger », c'est-à-dire partout où une communauté serbe se voit en « danger » de continuer à partager son *territoire avec un autre peuple*. De plus, le général Mladic commande une force qui bénéficie de moyens écrasants et du soutien non démenti, jusqu'à présent, de Belgrade.

La raison d'un tel « revirement » dans la position serbe, au *lendemain d'une énième preuve* d'intransigeance – le refus de signer le plan de paix international – peut s'expliquer par une constante : à chaque fois que la pression s'exerçant sur eux a atteint un stade critique, les Serbes ont fait mine de lâcher du lest. De même que, la menace s'éloignant, ils ont pu impunément reprendre leurs opérations. La menace, aujourd'hui, est celle d'un isolement accru par le biais d'un renforcement des sanctions envisagé par les Occidentaux. Le calcul des dirigeants serbes – qu'ils soient de Serbie ou de Bosnie-Herzégovine – pourrait, dès lors, être très simple : réduire, pour un temps, leurs prétentions *afin de ne pas risquer de tout* perdre.

LA trêve annoncée apparaît d'autant plus fragile que la menace occidentale est limitée, puisque tout le monde, de l'Europe aux Etats-Unis, s'emploie à bien faire savoir qu'une intervention militaire internationale est exclue.

En outre, la position adoptée par les Russes, qui ont spectaculairement « lâché » les Occidentaux au Conseil de sécurité, où ils ont fait capoter un projet de résolution envisageant le recours à la force pour faire respecter la zone d'exclusion aérienne au-dessus de la Bosnie-Herzégovine, ne peut que pousser les Serbes à relativiser toute gesticulation de la communauté internationale.

(Lire page 3 les articles de FLORENCE HARTMANN et YVES-MICHEL RIOLS)

M 0146 - 0328 0 - 7,00 F



497 sièges à pourvoir au second tour des élections législatives

M. François Mitterrand s'apprête à cohabiter avec une écrasante majorité RPR-UDF

Quatre cent quatre-vingt-dix-sept sièges restaient à pourvoir au second tour des élections législatives, dimanche 28 mars, après l'élection, au premier tour, de quatre-vingts députés appartenant tous à l'opposition sortante. Le total des voix de gauche du premier tour n'assurait de sérieuses chances d'élection qu'à sept socialistes et cinq communistes, tandis que dix-sept autres candidats de gauche étaient en mesure de l'emporter avec un fort appoint de voix écologistes. Le sort des autres dépendait de la mobilisation des abstentionnistes. La droite pourrait détenir plus de cinq cents sièges sur cinq cent soixante-dix-sept dans la nouvelle Assemblée.

La cohabitation mettra aux prises M. Mitterrand, qui a affirmé sa volonté de rester en fonction, et une majorité, qui pourrait être tentée d'exiger, à plus ou moins brève échéance, le départ du président de la République.



Le général de l'armée morte

par Jean-Marie Colombani

« Je ne me laisserai pas égorger... » Curieux destin que celui de cet homme qui a constamment diabolisé ses adversaires (souvent avec quelque raison), tout en se plaçant lui-même, faute de savoir gérer ses victoires, en situation d'assiégé. Toute sa vie publique est ainsi faite de rebonds, succédant à quelques retentissantes plongées, précédant de brillants succès.

Mais cette fois, dans une dernière homélie prononcée mercredi devant les siens – il y aura sans doute, un jour, d'autres gouvernements « de gauche », mais il n'y en aura plus avec François Mitterrand –, le président a ému en mêlant son ultime combat politique à celui qu'il mène *« contre lui-même »*, c'est-à-dire contre sa maladie. Comme si, au fond, il attendait ce moment où, pre*nant la pose pour l'Histoire*, il lui serait donné de se dresser, seul, devant l'adversité coalisée, consacrant ses dernières forces, seul, à ce qu'il aurait pu réussir avec les siens, pour peu qu'il ait su en saisir les occasions : casser la droite.

Car il ne fait aucun doute que *le chef de l'Etat* commande désormais à une armée morte, la sienne, largement victime du rejet, par le pays, d'un système de pouvoir, le sien.

La gauche, qui a si largement bénéficié de ses vues stratégiques puis de ses largesses et de son sens de l'amitié, paie de sa propre décapitation la chute du mitterrandisme. Comment nier que le message, si brutal, du pays n'était pas d'abord adressé au président ?

Lire la suite page 7

Les aveugles et les paralytiques

par André Fontaine

Rarement vainqueurs auront eu le triomphe si modeste. Comme l'écrit joliment André Frossard dans le *Figaro*, *« on pavoise dans sa poche, et l'on s'adresse aux socialistes comme l'infirmière au grand malade »*. La raison ne venant pas aux hommes par hasard, une telle prudence ne peut évidemment s'expliquer que parce que les dirigeants de demain ont pleinement conscience des difficultés, pour employer un mot faible, qu'il va leur falloir affronter.

L'une a trait à leurs rapports avec un président de la République qui a d'autant moins l'intention de démissionner que Jacques *Chirac lui en donne le conseil*. A première vue, la débandade socialiste, à laquelle il n'a pas peu contribué, diminue singulièrement sa marge de manœuvre, qui dépend fondamentalement de la manière dont les deux grands partis de la majorité parviendront à cohabiter non pas tant avec lui qu'entre eux.

Une autre difficulté politique apparaît avec la consolidation du Front national, qui ne se fera pas faute d'attiser au maximum les contradictions internes de la nouvelle majorité sur des sujets brûlants comme l'Europe, le franc, la sécurité, l'immigration. Or la majorité en question, bien *que beaucoup plus digne de ce* nom que sa devancière, est encore loin de représenter la majorité du pays, puisqu'elle n'a pas fait sensiblement mieux qu'en 1981 : tout juste 40 % des suffrages exprimés, soit, compte tenu du niveau élevé des abstentions, 26 % des inscrits.

Lire la suite page 6

Lire également

L'odyssée tragique du « MC Ruby »

VI. – *L'exil, à la loterie du grand large*

En novembre 1992, au large du Portugal, huit passagers clandestins africains ont été jetés à la mer par les marins du cargo *MC Ruby* en route pour Le Havre. Retour au point de départ de l'affaire, le Ghana.

Lire page 13 le dernier volet de l'enquête de PHILIPPE BROUSSARD

LOIN DES CAPITALES

Chandernagor, nostalgique souvenir franco-indien.

Page 5

DATES

Il y a vingt ans : le printemps chaud des *lycéens*.

Page 2

HEURES LOCALES

Le nucléaire ne paie plus

Avec l'arrêt de certaines tranches de centrales atomiques, les collectivités locales perdent une importante source de financement.

■ « Cités » : Colmar, loin du spectaculaire. ■ Les voix de Nantes. ■ Un hectare dans le ciel de Paris.

Pages 15 à 18

L'ÉCONOMIE

Elf : le conquistador menacé

En quatre ans, Loïk Le Floch-Prigent a donné un nouvel élan au premier groupe pétrolier et industriel français. Pourtant le changement de majorité politique menace celui qu'on surnomme « le conquistador ». Une enquête de Jean-Pierre Tuquoi.

Lire aussi : « Le Venezuela déçu du libéralisme », « L'A-340 : un Airbus anti-crise ».

pages 25 à 32

CHRONIQUE DES MARCHÉS

■ Devises et or. ■ Marché international des capitaux. ■ *Marché monétaire et obligataire.* ■ Matières premières.

Page 23

Bataille des scrutins en Russie

L'issue du conflit autour du référendum passerait par une promesse d'élections générales anticipées

MOSCOU

de notre correspondant

Ce fut une autre de ces « grandes » journées de l'interminable crise russe, une journée décisive où l'on n'a rien décidé, où la tragédie annoncée s'est dissoute dans les discours et les manifestations de routine. Au moins a-t-on clairement compris quelque chose : Boris Eltsine ne sera pas destitué. Le Congrès n'a ni l'envie ni la force de le faire.

Mais cela, on le savait déjà, tout comme on se doutait que le président, après avoir proclamé son absolue détermination, mettrait lui aussi un peu d'eau dans son vin. Il l'a fait, d'abord en acceptant de répondre à l'invitation de ces députés honnis, puis en évoquant ce qu'il a pudiquement appelé un *« renforcement »* du gouvernement.

M. Eltsine est donc prêt à considérer *« les candidatures proposées par les Républiques, les régions, les partis politiques et les mouvements de masse »*, à choisir des ministres pour leur *« professionnalisme »* – un terme qui avait été évoqué la veille au soir à la télévision par le président du Parlement, M. Rouslan Khasboulatov. D'ailleurs, quelques limogeages avaient été annoncés au moment même où s'ouvrait la session du Congrès, en particulier celui du ministre de l'économie, M. Nietchaev, menacé depuis des mois.

Le message était clair : comme il l'a déjà fait à plusieurs reprises depuis un an, M. Eltsine est disposé à accomplir un geste en direction du « centre », quitte à infléchir au passage sa politique économique. Là aussi, le président a annoncé une série de mesures d'aide sociale, notamment pour les militaires, particulièrement choyés en ces moments délicats. Un député caustique a fait remarquer qu'il n'avait pas vu trace du financement de ces dépenses nouvelles dans le budget voté la veille, mais qu'importe. Quand le sort du président, sinon du pays, est en jeu, qui refusera quelques accrocs supplémentaires à la « rigueur » ?

M. Eltsine a donc tendu une perche. Mais rien ne dit que les « centristes », les partisans d'une réforme ralentie, s'en saisissent, eux qui se plaignent d'avoir été souvent échaudés par ce genre de promesses. A l'inverse, il est clair que cette esquisse de compromis déplaît à l'aile la plus radicale de l'entourage du chef de l'Etat. La télévision, contrôlée par M. Poltoranine, l'un des hommes qui ont toujours poussé M. Eltsine à la bataille frontale avec le Parlement, a passé sous silence ce passage du discours présidentiel.

JAN KRAUZE

Lire la suite page 3

A L'ÉTRANGER : Algérie, 4,50 DA ; Maroc, 8 DH; Tunisie, 850 m ; Allemagne, 2,50 DM ; Autriche, 25 ATS ; Belgique, 45 FB; Canada, 2,25 $ CAN; Antilles/Réunion, 9 F; Côte-d'Ivoire, 465 F CFA; Danemark, 14 KRD; Espagne, 190 PTA; G.-B., 85 p.; Grèce, 250 DR; Irlande, 1,20 £ ; Italie, 2 200 L; Luxembourg, 46 FL; Norvège, 14 KRN; Pays-Bas, 3 FL; Portugal, 190 ESC; Sénégal, 450 F CFA; Suède, 15 KRS; Suisse, 1,90 FS; USA (NY), 2 $; USA (others), 2,50 $.







Le Monde

RÉDACTION ET SIÈGE SOCIAL :
15, RUE FALGUIÈRE,
75501 PARIS CEDEX 15
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 40-65-25-99
Télex : 206.806 F

ADMINISTRATION :
1, PLACE HUBERT-BEUVE-MÉRY
94852 IVRY-SUR-SEINE CEDEX
Tél. : (1) 40-65-25-25
Télécopieur : (1) 49-60-30-10
Télex : 261.311 F

Edité par la SARL *le Monde*
Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.
Capital social : 620 000 F
Principaux associés de la société :
Société civile « Les Rédacteurs du *Monde* ».
« Association Hubert-Beuve-Méry »
Société anonyme des lecteurs du *Monde*.
Le Monde-Entreprises.
M. Jacques Lesourne, gérant.

Le Monde PUBLICITE S.A.
Président directeur général : Jacques Lesourne
Directeur général : Michel Cros
Membres du comité de direction : Jacques Guiu, Philippe Dupuis, Isabelle Tsaïdi
15-17, rue du Colonel-Pierre-Avia
75902 PARIS CEDEX 15
Tél : (1) 46-62-72-72
Télex MONDPUB 634 128 F
Téléfax : 46-62-98-73. - Société filiale de la SARL *le Monde* et de Médias et Régies Europe SA.

Imprimerie du « Monde »
12, r. M.-Gunsbourg
94852 IVRY Cedex
Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037
PRINTED IN FRANCE
Renseignements sur les microfilms et index du Monde au (1) 40-65-29-33

Le Monde
Edité par la SARL Le Monde
Comité de direction :
Jacques Lesourne : gérant directeur de la publication
Bruno Frappat directeur de la rédaction
Jacques Guiu directeur de la gestion
Manuel Lucbert secrétaire général

Rédacteurs en chef :
Jean-Marie Colombani
Robert Solé
(adjoints au directeur de la rédaction)

Yves Agnès
Thomas Ferenczi
Philippe Herreman
Jacques-François Simon

Daniel Vernet
(directeur des relations internationales)

Anciens directeurs
Hubert Beuve-Méry (1944-1969)
Jacques Fauvet (1969-1982)
André Laurens (1982-1985)
André Fontaine (1985-1991)

DATES

Il y a vingt ans

Le printemps chaud des lycéens

par Guy Herzlich

« *CHAUD, chaud, chaud, le printemps sera chaud !* », « *Cinq ans déjà, coucou, nous revoilà !* » Ce lundi 2 avril 1973, sous un ciel chargé, une marée de jeunes, exubérante, a déja envahi les abords de la gare de l'Est et commence à s'engager sur le boulevard Magenta, vers l'Est, derrière une tonitruante camionnette sonorisée, qui scande les slogans du jour (« *Service national, service du capital !* » plus souvent que « *Debré, ça suffit, rétablis les sursis* »). Les manifestants se groupent en paquets, autour des pancartes ou des banderoles de leur lycée, mais d'autres, en dépit de la chaîne continue formée par le service d'ordre de part et d'autre du boulevard, accompagnent sur les trottoirs, ou précèdent, les rangées de militants casqués qui ouvrent le cortège.

Sur la place, en attendant de démarrer, certains se sont assis sur la chaussée. Ici on joue à la « chandelle ». Des chapeaux bretons sont hissés au bout de longues perches. Des drapeaux noirs aussi. Mais ce que l'on voit le plus sur les têtes, ce sont les entonnoirs. En carton, en papier, le plus souvent en plastique, jaunes, bleus ou verts, maintenus par un élastique ; un entonnoir de plusieurs mètres de haut, monté sur une sorte de palanquin que portent plusieurs jeunes, passe en tête du défilé. C'est l'accessoire inévitable de ce printemps-là, ce symbole de folie dont les caricaturistes du *Canard enchaîné* et de *Charlie Hebdo* ont coiffé M. Michel Debré, le ministre de la défense nationale, dont l'apparence revêche et le caractère traditionaliste font une idéale tête de Turc...

Combien sont-ils ce jour-là, de la gare de l'Est à la Nation, pour protester contre la « loi Debré », qui change les conditions de départ au service militaire ? Deux cent mille, disent les organisateurs, d'autant plus portés à l'hyperbole qu'ils sont jeunes, et eux-mêmes surpris de leur succès. Quarante mille, comme dit la police ? Les journalistes du *Monde*, pour leur part, évaluent leur nombre à près de cent mille, encore plus que pour les cortèges du 22 mars : la manifestation la plus importante qu'on ait vu dans Paris depuis celles de mai 1968. Cinq ans déjà...

Et, en province, le ministère de l'intérieur dénombre ce jour-là pas moins de deux cent quinze défilés, totalisant quelque 280 000 personnes, dans quasiment toutes les régions : six mille à Clermont-Ferrand, comme à Nantes, ou à Chambéry, dix mille à Bordeaux, quinze mille à Grenoble et à Toulouse, vingt mille à Lyon, mais aussi une multitude de petits cortèges. Grève des cours quasi totale dans la plupart des établissements secondaires, désertés par les élèves, mais aussi par les plus jeunes des enseignants, et dans beaucoup d'universités : c'est bien à 1968 qu'il faut remonter.

Une sorte de sommet, de symbole, un résumé peut-être des refus, des aspirations, des modes de réaction d'un nouveau groupe, les lycéens, d'une classe d'âge, dont certains se demandent s'ils ne sont pas aussi une nouvelle catégorie sociale...


ALAIN NOGUES/SYGMA

Manifestation contre la loi Debré le 22 mars 1973 à Paris.

Pourtant la réforme des sursis n'est pas récente : elle remonte à une loi du 10 juin 1970. Auparavant, on devait faire son service militaire à 19 ans et 10 mois ; seuls les étudiants pouvaient obtenir un sursis, de durée variable selon la nature des études. La loi instaurait un « départ à la carte » entre 18 et 21 ans, études ou pas (seuls les étudiants en médecine, pharmacie et odontologie pouvaient encore partir plus tard), pour un service ramené à 12 mois au lieu de 16 ou 18. La réforme remontait plus loin encore, à l' « avant 68 ». Elle avait été élaborée par la « commission armée-jeunesse », réunissant, avec des militaires, des représentants de presque tous les mouvements de jeunesse (dont l'UNEF, déjà largement influencée par l'extrême gauche), qui en avait approuvé les principes le... 30 avril 1968. La commission en avait parlé encore au ministre de la défense nationale en novembre 1969 et en juin 1970. Au point qu'on avait pu faire état d'un « *modèle de concertation* » et de *démocratie*.

Comme un feu de brousse

Le désir des mouvements de jeunesse, y compris l'UNEF, de voir les jeunes des différents milieux traités également, leur satisfaction de voir abréger la durée du service, avait fait accepter la suppression des sursis, que souhaitaient la plupart des militaires, désireux d'éviter des recrues trop âgées, acceptant moins bien la discipline traditionnelle. Cet échange avait motivé l'approbation des députés socialistes et la *neutralité* des communistes (1). Malgré les campagnes de l'Union nationale des comités d'action lycéens, généralement animés par des membres des Jeunesses communistes, et des Cercles rouges de la Ligue communiste, trotskiste, qui avait fait de la lutte contre « *l'embrigadement de la jeunesse* » un de ses thèmes d'action, les lycéens ne s'émurent que lorsque arrivèrent les premières convocations.

Premier symptôme, le 6 mars, 2 000 jeunes, venus surtout du lycée Faidherbe, défilaient dans les rues de Lille pour réclamer le rétablissement des sursis, finissant par être brutalement dispersés par la police. Un millier d'autres manifestaient à Thiers (Puy-de-Dôme), quelques centaines à Paris... En huit jours, le mouvement prend comme un feu de brousse. Il gagne Valenciennes, puis Roubaix, Cambrai, Morlaix, Brest, Marseille et même Martigues et Bagnols-sur-Cèze (Gard). A Paris, des mouvements de grève touchent les lycées Chaptal, Condorcet, Turgot, Arago, d'abord, puis la plupart des établissements (le 20 mars, presque tous sont concernés) ; ils gagnent la banlieue à partir du 16 mars, en même temps que plusieurs universités. Des comités de grève se forment. A Toulouse, tous les lycées sont fermés. Dès le 14 mars, une « coordination nationale » des « comités contre la loi Debré » annonce une manifestation nationale à Paris le 22. Les manifestations se succèdent un peu partout, le temps de reprendre haleine et de préparer la suivante.

En fermant les établissements scolaires touchés par l'agitation (dans onze villes entre le 20 et le 25 mars, dans des départements entiers quelques jours plus tard), les autorités scolaires facilitent la propagation du mouvement : elles libèrent les élèves pour préparer de nouvelles grèves et manifestations.

Pour occuper leurs camarades désœuvrés, les grévistes organisent non seulement des débats et des pétitions, pour convaincre ceux restés à l'écart de rejoindre le mouvement, ou l' « expliquer » à la population, mais aussi des projections de films, des cafétérias, des crêperies. Certains apportent des instruments de musique ; on danse, on affiche des dessins... Beaucoup de lycéens d'alors gardent de ce début de printemps 1973 le souvenir d'un moment de gaieté. Mais, pour démontrer leur sérieux, ils organisent souvent des « *contre-cours* », *assurés par des aînés*, des étudiants, voire par quelques professeurs volontaires. Ce caractère festif et ludique du mouvement, qui agace les adultes, se retrouve dans les cortèges de rue, dénués, malgré la phraséologie « anticapitaliste », de l'agressivité qui a marqué beaucoup de manifestations gauchistes les années précédentes.

Comment s'explique cette explosion ? Les militants de l'UNCAL et ceux des Cercles rouges agitent le milieu et se disputent le terrain, les gauchistes sachant mieux se fondre dans la masse que leurs rivaux. L'UNCAL, appuyée par les partis de gauche, organise sa propre manifestation le 21 mars, mais tous se rallieront à partir du 22 : les manifestations du 2 avril ont le soutien de toutes les organisations de gauche et d'extrême gauche, ainsi que des syndicats. Mais, hors des « coordinations », la masse des Comités contre la loi Debré sont animés par des lycéens politiquement non engagés.

« Apprenons à faire l'amour »

Le mouvement se nourrit d'un antimilitarisme latent chez les jeunes, du sentiment que le service militaire est devenu inutile : « *L'armée*, dit une jeune fille interrogée par un journaliste, *on y entre jeune et sans métier, on en sort vieux et sans travail.* » « *L'armée, ça tue, ça pollue et ça rend con* », affirmait un des slogans les plus souvent repris dans les cortèges. En 1971, les tribunaux militaires avaient *condamné 2 120 jeunes gens pour* désertion et 950 pour insoumission... Les gauchistes mettent en avant le caractère « *répressif* » de l'armée autant que son rôle de « dressage » : « *Non au moulage des jeunes par l'armée et l'école.* » Les *manœuvres militaires de 1972* (l'opération Beauce) ne visaient-elles pas à préparer le contingent à une guerre antisubversive ? Au même moment, le plan « Clément Marot » substitue les contrôleurs aériens militaires aux « aiguilleurs *du ciel* » *civils en grève, quelques* mois après que l'on eut demandé aux soldats de remplacer les éboueurs parisiens. Sans parler de l'affaire du camp du Larzac...

Mais grèves et manifestations expriment aussi le « ras-le-bol » de beaucoup de lycéens devant « *l'école-caserne* », cet univers triste de garderie et de bachotage, et un enseignement ressenti comme coupé de la vie. « *Comme si, après un long et morne hiver, l'approche des beaux jours libérait des centaines de millier d'élèves qui, avec la grève, les sit-in et les défilés bruyants, retrouvaient la joie de vivre qui leur fait défaut dans les classes* », écrivait Yves Agnès dans *le Monde* le 21 mars.

Ainsi s'explique la participation importante de beaucoup de lycéennes – *a priori* non concernées. « *Rendez-nous les garçons* », affirmait ainsi une banderole à Douai. La crise suit d'autres débats sur la liberté des jeunes et des femmes : en juin 1972, le docteur Jean Carpentier, à l'époque médecin à Corbeil-Essonnes, a été suspendu pour un an par le conseil de l'ordre pour avoir rédigé un tract intitulé « Apprenons à faire l'amour » qui sera commenté dans plusieurs lycées. C'est en octobre-novembre 1972 qu'a eu lieu le procès de Bobigny, où l'avocate Gisèle Halimi, animatrice du mouvement Choisir, défend une lycéenne qui, enceinte, s'est fait avorter.

Le mouvement contre la « loi Debré » a réussi à fédérer l'ensemble de la jeunesse, qui exprime à travers lui une opposition à d'autres règles sociales. Il dépassait les traditionnels mécanismes de la solidarité lycéenne : « *En 1972*, écrit le sociologue Gérard Vincent, *pendant l'affaire Guiot, il y avait eu des dizaines de milliers de lycéens dans les rues ; des centaines de milliers ont manifesté contre la loi Debré* » (2). Quasi universel, le mouvement, n'épargnant même pas l'enseignement privé, a touché toutes les régions, tous les départements : on a vu des grèves et des défilés dans des bourgs ou des chefs-lieux de canton comme Valognes, Saint-Amand-les-Eaux, Decize, Peyrehorade ou Guer (Morbihan) ; les élèves du collège d'enseignement technique d'Etel, en Bretagne, feront dix-sept kilomètres à pied en distribuant des tracts...

Présence nouvelle, en effet, que celle des élèves des CET : dans ces établissements destinés, à l'origine, à former « *les sous-officiers de l'armée du travail* », le régime scolaire plus strict, les relations parfois rudes ou paternalistes facilitent le rapprochement avec l'armée, qu'illustre le slogan du « *CET-caserne* ». On les reverra bientôt, et les années suivantes, manifester pour leurs propres préoccupations : discipline, certes, mais difficultés d'orientation à l'entrée, crainte de déqualification ou chômage à la sortie, et les trotskistes chercheront à s'implanter chez ces futurs prolétaires, espérant faire le lien entre les scolaires et les travailleurs.

« Rien ne sera plus comme avant »

Ce lien, d'une certaine façon, les lycéens le trouveront par la suite, mais au prix d'une récupération par les représentants traditionnels des salariés : les élections législatives du début mars ayant vu le succès de la droite, syndicats et partis de gauche se rallient à un mouvement qui fait masse. La manifestation « *unitaire* » du lundi 9 avril, juste avant les vacances de Pâques, rassemble encore 40 000 à 50 000 jeunes derrière les leaders syndicaux Georges Séguy (CGT), Edmond Maire (CFDT) et James Marangé (FEN), les comités de grève et les associations d'étudiants, les services d'ordre de la CGT, des Jeunesses communistes et de la Ligue. De la révolte lycéenne, on est passé au rituel des conflits institutionnalisés : syndicats (et partis de gauche) contre gouvernement.

Ultime coup de cymbales. La rentrée, le 26 avril, se passera dans le calme (à quelques agitations universitaires près), bien que le ministre de l'éducation nationale ait, le 19, publié un rappel à l'ordre : « *Le gouvernement ne tolérera ni les piquets de grève ni les occupations de locaux, l'assiduité des élèves sera contrôlée, les grévistes seront remis à leurs familles, les établissements perturbés seront fermés...* » La révolte s'est dissoute. Les lycéens semblent avoir perdu.

Voire... La « loi Debré », certes, est maintenue : elle fixe encore aujourd'hui les départs au service militaire. Mais elle sera largement assouplie, des sursis pouvant être accordés au-delà de 22 ans (sans parler de bien d'autres modulations ultérieures). « *Rien ne sera plus comme avant* », écrit Pierre Viansson-Ponté. Après les étudiants, les lycéens et, plus largement, les jeunes ont fait leur entrée solennelle sur la scène politique et sociale. Bientôt, l'armée elle-même sera touchée par la révolte des appelés... Mais il faudra douze ans pour que l'on retrouve, en 1986, d'aussi amples cortèges de lycéens. Le chômage, que les manifestants dénoncent déjà, frappera encore plus de jeunes. Il obscurcira les perspectives et mettra fin aux révoltes : quand la nécessité d'obtenir le diplôme paraît la seule défense, on peut bien passer quelques années à s'ennuyer. Si inhospitalier soit-il, le lycée l'est tout de même moins que le monde extérieur...

(1) Qui n'ont pas participé au vote.
(2) *Le Peuple lycéen (enquête sur les élèves de l'enseignement secondaire)*, Gallimard, col. « Témoins », 1974.

BIBLIOGRAPHIE

Le sang et l'Église

LE SILENCE ET LA DOULEUR
Lettre à Mgr Lustiger
de Michel Massenet.
Albin Michel, 160 p. 75 F.

C'est un livre beau et étrange, *comme le cri d'un homme blessé*, violent et assourdi. Michel Massenet a vécu l'affaire du sang contaminé comme une double trahison : celle de l'Etat, que ce haut fonctionnaire est chargé de servir, dont il pourfend la légèreté et l'impéritie ; celle de l'Eglise catholique, à qui ce croyant reproche de n'avoir pas été à la hauteur des enjeux – la vie, la mort, la souffrance, le bien, le mal – et dont il dénonce l'assourdissant silence (1). « *Les silences peuvent se comparer* », écrit-il. Pour lui, l'utilisation de sang contaminé équivaut, toutes proportions gardées, *à la déportation des juifs*, et le silence de l'épiscopat sur ce drame n'a d'égal que sa défaillance sous Vichy. Et, remontant plus haut encore le fil de l'histoire, Michel Massenet passe du procès de Michel Garretta à celui de... l'Inquisition et de Galilée. Il dénonce l'aveuglement de l'Eglise face à Luther, aux Lumières, à la modernité... Excessif, outrancier, partial, oui. Mais Michel Massenet n'est ni historien ni théologien de profession. Au risque de corriger une injustice par une autre injustice, il s'identifie au combat des *hémophiles contaminés, sourd à* tout autre argument. Il est allé voir Mgr Lustiger avant de lui décocher son trait, mais, dans une affaire où la justice des hommes ne parvient pas à faire la clarté, comment des évêques *pourraient-ils trancher et dire où* est la vérité ?

Mis en cause, l'archevêque de *Paris a consulté des médecins.* Mais si les hommes de l'art eux-mêmes se terrent et se taisent, au nom de quoi la hiérarchie catholique, sans compétence spécifique, sans moyen d'investigation, irait-elle, devant les caméras, *pointer le doigt, établir les responsabilités*, contribuer à ce « *lynchage médiatique* » dont a parlé Mgr Lustiger devant M. Kouchner qui le pressait aussi de parler ?

A temps et à contretemps

Certes, Michel Massenet n'a pas tort de dire que l'épiscopat intervient « *à temps* » et souvent aussi, comme le demande saint Paul, « *à contretemps* », c'est-à-dire hors de sa compétence. Chez des hommes dont la disponibilité intellectuelle est affaiblie par les difficultés de l'Eglise, les exemples abondent même d'interventions plates et bâclées, et ce sur tous les sujets. Mais ne se trompe-t-il pas de procès lorsqu'il *reproche aux évêques français « des intercessions et des interventions subordonnées à une condition implicite, mais absolue, que les victimes ne soient pas des Français »* ? Voulait-il, au fond, que l'épiscopat sonne l'hallali contre le pouvoir politique ? Il écrit : « *L'affaire du sang a révélé les limites d'une charité légèrement exhibitionniste, qui s'arrête trop souvent aux portes de l'affliction absolue, celle qui se cache dans la honte du chômage ou du sida, et se refuse toujours à nommer les responsables.* » La messe est dite quand il impute des connivences politiques à un épiscopat « *soucieux de ne pas gêner le pouvoir temporel* ». Sans doute l'Eglise catholique n'a-t-elle pas tiré toutes les conséquences de son indépendance dans une société pluraliste. Mais ce livre *d'un homme à la fidélité* foudroyée recèle une blessure plus ancienne, plus profonde, un désaccord avec les options d'un épiscopat à qui l'on peut sans doute reprocher les erreurs et l'improvisation, mais pas le dévouement, ni le courage.

HENRI TINCQ

(1) Chez le même éditeur, Michel Massenet a publié, en 1992, *la Transmission administrative du sida.*

□ **Rectificatif.** – Dans l'article d'André Fontaine consacré au compte rendu du livre de Sylvie Brunel, *le Gaspillage de l'aide publique* (*le Monde* daté 21-22 mars), un lapsus nous a fait dater de 1981 la conférence francophone de La Baule. *Il s'agissait*, bien sûr, de celle de 1990.

des lycéens





La guerre dans l'ex-Yougoslavie

Le cessez-le-feu en Bosnie devait entrer en vigueur dès dimanche 28 mars

Cinq heures de négociations à bâtons rompus entre les responsables de la Force de protection de l'ONU (FORPRONU) et les autorités militaires serbes bosniaques ont donné vendredi 26 mars une nouvelle chance à la paix en Bosnie-Herzégovine. La rencontre, arrachée la veille par le général Philippe Morillon, commandant des forces de l'ONU en Bosnie, au président de la Serbie, M. Slobodan Milosevic, qui lui avait promis d'exercer son influence sur les Serbes de Bosnie, a abouti à un accord de cessez-le-feu

BELGRADE

de notre correspondante

Le chef des forces serbes bosniaques, le général Mladic, et les responsables de la FORPRONU ont conclu à Belgrade un accord de cessez-le-feu dans toute la Bosnie qui devait entrer en vigueur dimanche 28 mars à midi. Favorables à la cessation des hostilités, les parties croate et musulmane ont donné dans la soirée leur aval à cet accord.

Si la partie serbe tient ses promesses, un corridor terrestre et aérien vers Srebrenica devrait être ouvert et des « casques bleus » pourraient être déployés en permanence dans cette enclave musulmane soumise jusqu'ici à l'encerclement et aux assauts des Serbes. Concrètement, le général Mladic a promis de permettre à un convoi humanitaire de pénétrer samedi en zone serbe bosniaque pour ravitailler Srebrenica.

Le convoi, qui était bloqué depuis une semaine à la frontière entre la Serbie et la Bosnie, sera également autorisé à évacuer les blessés, les femmes et les enfants qui souhaitent quitter la ville assiégée pour se réfugier à Tuzla, en zone musulmane. Alors que les responsables de la FORPRONU et du HCR se heurtent depuis plusieurs jours à l'opposition systématique des autorités militaires serbes, qui s'obstinent à bloquer le passage de l'aide humanitaire destinée aux Musulmans de Bosnie orientale, la tentative de samedi devrait permettre en l'occurrence de mesurer l'autorité du général Mladic sur ses commandants locaux, à qui il a donné vendredi soir l'ordre de laisser passer le convoi.

Par ailleurs, si le cessez-le-feu général en Bosnie était respecté, il a été convenu que les commandants militaires des trois parties en conflit se rencontrent le 6 avril prochain à l'aéroport de Sarajevo pour négocier un arrêt des hostilités le long des lignes de front, le déploiement de forces de paix de l'ONU et le libre passage de l'aide humanitaire sur l'ensemble du territoire. Cette rencontre sera présidée par le commandant de la FORPRONU pour l'ex-Yougoslavie, le général Eric Lars Wahlgren, qui participait vendredi aux entretiens de Belgrade.

Le général Morillon « raisonnablement optimiste »

Le général Mladic, qui aurait suggéré cette rencontre, insiste pour que les « casques bleus » soient déployés le long des lignes de front actuelles afin de s'interposer entre les belligérants. Certains officiels de l'ONU estiment cette revendication difficilement acceptable puisqu'elle tendrait à geler la situation de fait sur le terrain et rendrait difficile la réalisation du plan de paix élaboré par lord Owen et M. Cyrus Vance, selon lequel près de 25 % des territoires occupés par les Serbes doivent revenir aux Musulmans (Bosnie orientale) et en partie aux Croates (Bosnie septentrionale).

Satisfait des entretiens de vendredi avec le général Mladic, qui refusait de le rencontrer depuis plusieurs semaines, le général Morillon s'est déclaré *« raisonnablement optimiste »*. Reconnaissant ne pas disposer de garanties *fermes de la part des Serbes, il a* toutefois souligné qu'il restait confiant quant aux chances d'un retour progressif à la paix en Bosnie.

« La paix n'est pas pour bientôt »

Samedi, le général Morillon devait être autorisé à se rendre dans l'enclave de Srebrenica, où il avait établi ses quartiers il y a une quinzaine de jours pour rassurer la population menacée par l'offensive des forces serbes. Pendant le week-end, il devait faire installer un système de communication et déployer des observateurs militaires pour assurer la sûreté de la population musulmane et dissuader, en fait, les Serbes, qui sont arrivés aux portes de la ville, de la prendre. Ensuite, le général Morillon regagnera Sarajevo, où se trouve son quartier général.

Moins optimiste que le général français, le général Mladic a estimé vendredi soir que *« la paix n'est pas pour bientôt, car les raisons qui ont provoqué la guerre n'ont pas disparu »*. Affirmant que les forces serbes n'avaient pas pour objectif de prendre Srebrenica, il a « offert » aux Musulmans assiégés de déposer les armes et de les remettre à la FORPRONU, en échange de quoi ils pourraient rester chez eux.

Pour justifier sa proposition, il a expliqué que les autorités de la « République serbe de Bosnie », autoproclamée sur 70 % du territoire de la Bosnie-Herzégovine, ne pouvaient pas tolérer de *« rébellion armée »* sur « leur » territoire. Contredisant l'accord conclu quelques heures plus tôt sur la présence permanente d'observateurs de l'ONU à Srebrenica, il a expliqué que le général Morillon était tenu de quitter la poche musulmane au plus tard dimanche, avec ses hommes.

L'argument du commandant serbe bosniaque est simple : *« Selon nos informations, les Musulmans sont prêts à tout et pourraient abuser de la bonne volonté du général Morillon en retenant ses hommes ou en tentant de l'assassiner et de liquider son escorte. »*

Dénonçant ensuite la *« partialité »* des opérations humanitaires destinées, selon lui, à ravitailler principalement les Musulmans et les Croates, le général Mladic a estimé que l'action humanitaire en Bosnie orientale avait pour but d'*« aider la fuite des criminels »* musulmans. Quant aux convois dont il vient de promettre en principe le libre passage, il les juge pour ainsi dire inutiles puisque, selon lui, Croates et Musulmans *« se préparent à la guerre depuis plus de dix ans »* et ont *« constitué des stocks de nourriture, d'armes et de munitions »*.

Puis d'ajouter : *« Il n'y a pas de famine à Srebrenica, nous le savons. »* Le général Morillon avait cependant expliqué récemment que Srebrenica, qui comptait avant la guerre 9 000 habitants, était submergée par des dizaines de milliers de réfugiés et ne pouvait plus survivre avec les ressources des villages avoisinants, désormais tombés aux mains des Serbes ou incendiés.

FLORENCE HARTMANN

Dix jours d'odyssée pour 150 tonnes de papier

Pressions serbes sur les médias indépendants

BUDAPEST

de notre correspondant

Du début jusqu'à la fin, l'opération de l'association française Droit de parole pour livrer du matériel aux médias indépendants de Belgrade aura été une course d'obstacles.

Neuf camions transportant 170 tonnes de fournitures, dont 150 tonnes de papier pour les journaux *Vreme* et *Borba* ainsi que des plaques offset, de l'encre et du matériel pour la radio B 92 de Belgrade, ont quitté la France le 15 mars pour ne revenir que... dix jours plus tard.

Les autorités serbes n'ont cessé de mettre des bâtons dans les roues de ce convoi muni d'une autorisation du comité des sanctions de l'ONU. Premier obstacle : l'annonce de l'imposition d'un visa pour les Français se rendant en Yougoslavie (Serbie et Monténégro).

L'arbitraire le plus total a entouré l'octroi des visas. Systématiquement refusés aux journalistes qui souhaitaient couvrir l'opération, il s'est révélé que ces visas n'étaient obligatoires qu'à partir du 1er avril...

Autres obstacles : les douaniers yougoslaves ont plombé les radios des camions, empêchant ainsi toute communication avec l'extérieur.

Accompagné par deux membres du cabinet de M. Bernard Kouchner et escorté depuis la frontière yougoslave par une délégation de la CSCE, le convoi est arrivé à Belgrade le 20 mars. Or, les procédures de dédouanement ont duré jusqu'au 25 mars.

En décembre, deux camions transportant du matériel pour la télévision indépendante de Belgrade, Studio B, avaient été purement et simplement dévalisés dès leur entrée en Serbie.

YVES-MICHEL RIOLS

□ **La peine de mort requise contre deux soldats serbes au procès de Sarajevo.** – Le procureur militaire de Sarajevo a requis, vendredi 26 mars, la peine de mort contre deux jeunes soldats serbes de Bosnie, *« exécutants directs »*, selon le procureur, d'une *« idéologie criminelle »*. L'un d'eux a reconnu le viol de 16 Musulmanes et le meurtre de 11 d'entre elles, *« sur ordre »* de ses officiers, le second s'est rétracté après ses aveux (*le Monde* du 18 mars). Le jugement devait intervenir lundi. – *(AFP, Reuter.)*

□ **Grève à Belgrade.** – Une grève touchant, selon les syndicats serbes, 400 000 personnes sur 620 000 travailleurs, a eu lieu, vendredi 26 mars, à Belgrade pour réclamer un salaire minimum de 1 055 000 dinars (175 francs) en mars, un versement bimensuel des salaires et une seule hausse mensuelle des denrées de base – au lieu des hausses hebdomadaires. Des négociations sont prévues pour lundi. – *(AFP.)*

ESPAGNE : ancien correspondant du « Monde »

José-Antonio Novais est mort

José-Antonio Novais, ancien correspondant du *Monde* en Espagne, est mort jeudi 25 mars à Puerto-de-Santa-Maria, près de Cadix. Il était âgé de soixante-huit ans.

Un homme de foi et de courage

Un corps mince, nerveux et fragile, mais une âme indomptable. Volontiers véhément, obstiné parfois, avec un sens aigu de l'humour noir et le rire désarmant au bord des lèvres. Passionné, surtout.

Avec son visage maigre et son regard d'enfant triste, où brillait pourtant l'ironie, José-Antonio Novais, qui fut l'excellent correspondant du *Monde* en Espagne pendant les quinze dernières années du régime franquiste et au-delà, était un homme de foi et de courage, un homme debout. Et il en fallait du courage, dans les années 60 et 70, pour affronter les autorités franquistes toutes-puissantes, pour se moquer des menaces de mort, des brimades, des procès, des calomnies et des passages à tabac. En décembre 1977, en pleine transition démocratique, il était encore agressé dans la rue à Madrid et sérieusement blessé par des ultras d'extrême droite qui ne lui pardonnaient pas ses audaces.

La bête noire de Manuel Fraga

En 1965, il était devenu la bête noire de Manuel Fraga, alors tout-puissant ministre de l'information et du tourisme de Franco. Fraga s'exaspérait de cette résistance têtue à ses menaces et mises en garde. José-Antonio Novais ne plia pas et intenta même un procès au ministre.

Il est difficile aujourd'hui d'imaginer qu'un correspondant de la presse étrangère ait pu jouer à Madrid un rôle bien plus important que celui de simple informateur. Engagé de toutes ses forces dans le combat difficile pour le rétablissement de la démocratie, contre le franquisme finissant, José-Antonio a joué ce rôle-là : politique, de contact et de relais avec toutes les organisations démocratiques clandestines, sans négliger les relations courtoises avec les libéraux du régime. Son modeste appartement de la Moncloa fut le lieu de rendez-vous des opposants de tous bords : étudiants, dirigeants des Commissions ouvrières, catholiques, progressistes, monarchistes antifranquistes – comme Calvo Serer, – phalangistes dissidents – comme Dionisio Ridruejo. Tous l'informaient, et lui était leur avocat. Quelques lignes de José-Antonio Novais dans *le Monde*, et un prisonnier politique pouvait être sauvé, une organisation protégée. *« Tout ce que nous devons à Novais. »*, écrit justement, dans *El Pais* du 26 mars, Miguel-Angel Aguilar, qui ajoute : *« Être mentionné dans ses chroniques vous protégeait des tortures. »*

D'où tenait-il cette volonté de lutte ? De son père journaliste, ancien chef de presse de Manuel Azana et chroniqueur de radio pendant la guerre civile ? Ou de ses brèves sympathies phalangistes pendant ses années de jeunesse ? Peu importe. Ses pairs espagnols des deux bords lui ont rendu justice : la croix catalane de Saint-Georges et le prix Francisco-Cerecedo.

José-Antonio Novais, journaliste, écrivain, était aussi un poète de qualité. Il y tenait beaucoup. Il est allé mourir à Puerto-de-Santa-Maria, près de Cadix, où il résidait depuis quatre ans.

MARCEL NIEDERGANG

ITALIE : à partir du mois de juin

Les maires seront élus au suffrage direct

Le Parlement italien a adopté définitivement à une large majorité, jeudi 25 mars, une loi instaurant l'élection directe des maires. Ce texte, qui suscitait des polémiques depuis plusieurs années, constitue la première grande réforme du système électoral italien pour tenter de moraliser la vie publique et d'assurer un meilleur fonctionnement des institutions en rompant ainsi avec le système proportionnel qui favorisait le pouvoir des partis, le clientélisme et l'instabilité.

Les maires des communes ne seront plus élus par le conseil municipal, mais directement par les électeurs. Un second tour de scrutin sera organisé si aucun des candidats n'obtient 50 % des voix au premier tour. Pour les listes municipales, le système majoritaire est étendu à l'ensemble des communes de moins de 15 000 habitants : la liste arrivée en tête obtient automatiquement les deux tiers des élus.

Au-delà de 15 000 habitants, le maire est toujours élu au suffrage direct, mais la représentation proportionnelle reste en vigueur pour la composition du conseil. L'adoption de cette loi risque d'empêcher la tenue de l'un des référendums prévus le 18 avril, qui portait sur le même sujet. Néanmoins, pour son initiateur, M. Mario Segni, *« rénovateur »* démocrate-chrétien, l'adoption de la loi est *« une première victoire »*, mais la consultation doit quand même avoir lieu pour instaurer le système majoritaire dans les grandes villes. – *(AFP.)*

□ **POLOGNE : le Congrès juif mondial réclame à nouveau le départ des religieuses d'Auschwitz.** – Le Congrès juif mondial (CJM) pourrait boycotter les cérémonies pour le cinquantième anniversaire de l'insurrection du ghetto de Varsovie, prévues mi-avril, si les religieuses du carmel d'Auschwitz n'ont pas quitté d'ici là le site de l'ancien camp, a déclaré un responsable du CJM, M. Elan Steinberg. A la suite d'un accord signé en 1987 à Genève entre la communauté juive et l'Eglise catholique, les religieuses devaient être transférées dans un nouveau couvent, situé hors des limites du camp. – *(AFP.)*

□ **ROUMANIE : des préfets roumains à la tête des départements à population magyare.** – Le gouvernement a nommé des préfets roumains dans les deux départements du pays dont la population est majoritairement de souche hongroise, cédant aux nationalistes roumains qui dénonçaient la solution de compromis du gouvernement précédent – un Roumain et un Hongrois de souche nommés *« représentants du gouvernement »* dans ces départements. – *(AFP.)*

Bataille des scrutins en Russie

Suite de la première page

Reste que M. Eltsine n'a pas cédé sur l'essentiel. Il a confirmé son intention d'organiser un vote de confiance à sa personne le 25 avril, et de faire adopter en même temps une nouvelle Constitution. Il y a même ajouté une suggestion en forme de défi : demander au peuple de se prononcer aussi sur la confiance qu'il accorde à l'actuel Congrès. Comment faire face à ce défi, comment reprendre l'initiative à ce président qui semble marquer des points dans l'opinion ? La réponse qui s'est esquissée au cours des principales interventions à la tribune consisterait à prendre le président au mot, c'est-à-dire à organiser le référendum de confiance qu'il réclame avec tant d'insistance, mais en lui *« donnant une forme légale »*, comme l'a expliqué le procureur général de Russie, M. Stepankov.

Ce qui signifie, en clair, contrôler les modalités du scrutin et fixer la barre à 50 % des inscrits, un niveau que M. Eltsine aura du mal à franchir. D'autant qu'on prévoit une autre question, celle là empoisonnée : *« Souhaitez-vous la poursuite de l'actuelle politique économique et sociale du président ? »*. Le tout serait couronné par deux questions concernant la tenue, dès cette année, d'élections présidentielle et législatives anticipées. Curieusement pourtant, au lieu d'orienter, comme il sait si bien le faire, les députés dans cette direction, au lieu d'accélérer les débats, le président du Parlement, M. Khasboulatov, a laissé la journée s'écouler dans une succession de discours. Lui fallait-il le temps de négocier en coulisses ? Ou bien éprouvait-il du mal à surmonter l'obstruction de la fraction la plus dure de l'opposition, qui l'accuse de chercher en fait à « protéger » le président, pour se protéger lui-même ?

En attendant, on a donc vu défiler à la tribune des députés de tous bords, chacun avec son programme, ses considérations sur la cause des malheurs de la Russie, ses émotions, et parfois, sa haine. La première a prendre la parole fut une blonde représentante du bloc « Russie », une communiste en acier trempé, qui, avec une remarquable violence, a appelé *« les femmes de ce pays »* à avoir *« le courage »* de se débarrasser de ce président qui ruine la Russie, et a suggéré aux *« démocrates »* de l'entourage présidentiel de poursuivre leur carrière *« en Amérique, en Israël, ou aux Canaries »*...

Un autre « dur », Mikhaïl Astafiev, s'est déclaré prêt à *« défendre la Constitution les armes à la main »*, s'attirant une ferme réprimande de M. Khasboulatov. Plusieurs députés ont enjoint M. Eltsine d'avoir le *« courage »* de démissionner, et de suivre l'exemple du président du Parlement, qui, à l'ouverture de la session, s'était taillé un beau succès en proposant de renoncer à ses fonctions pour le bien de *« l'entente nationale »*.

« Nous sortons tous du même passé »

En sens inverse, un représentant du camp eltsinien a rappelé ce qu'était ce régime si regretté, cette démocratie socialiste qui signifiait *« du sang dans les rues de Budapest, des soldats estropiés en Afghanistan, et ici, dans les couloirs du Congrès, des distributions de caviar à bas prix à des députés qui votaient comme un seul homme »*. Une superbe tirade, seulement gâchée par un élu qui a tenu à rappeler que *« le monsieur »* qui venait de parler était lui-même ancien secrétaire de district du parti...

C'est bien là le problème, expliquait un autre élu, *« nous sortons tous du même passé »*. Dans la même veine, mais avec d'autre intentions, un orateur laissait tomber : *« Je connais bien Boris Nikolaevitch, nous avons travaillé dans l'appareil du comité central. Et c'est pourquoi je peux témoigner de son instabilité »*. Plus insultant encore, un autre député affirmait que le président lui rappelait le Brejnev de la dernière période, qui signait sans les lire les papiers que lui passait son entourage.

L'entourage, ces maudits conseillers qui entraînent Boris Eltsine et le pays sur les chemins du malheur, en a d'ailleurs pris, une fois de plus, pour son grade. Le vice-premier ministre Alexandre Routskoï, le visage empourpré de colère, a écumé contre ces gens qui avaient mis en doute son honneur, sa fidélité à la parole donnée au président, pour la simple raison qu'il avait désapprouvé son intervention télévisée du 20 mars : *« Quand aurons-nous enfin le courage de leur montrer la porte ? »*.

Cela dit, le général Routskoï est favorable à la tenue d'un *« référendum »* sur la confiance au président, mais refuse que Boris Eltsine se taille en même temps une Constitution sur mesure. Et il souhaite des élections anticipées. Samedi matin, ce fut au tour du premier ministre, Viktor Tchernomyrdine, de prendre la parole. Il a proclamé son soutien au président, mais lui aussi a réclamé des élections anticipées. Une épreuve à laquelle, référendum-plébiscite ou pas, M. Eltsine aura sans doute bien du mal à échapper. Pour l'heure, il a franchi l'obstacle le plus facile : en milieu de journée, les députés ont décidé de ne pas inscrire à l'ordre du jour la question de sa destitution.

JAN KRAUZE

Accord entre M. Kohl et M. Clinton sur l'aide économique à Moscou

M. Bill Clinton, qui plaide depuis des jours pour une aide économique à Moscou, a trouvé, vendredi 26 mars, un allié en la personne de M. Helmut Kohl, qu'il recevait à la Maison Blanche. Le chancelier allemand a en effet estimé que *« tout recul »* de la démocratie en Russie reviendrait *« beaucoup plus cher »* que le programme d'assistance dont discutent actuellement les Etats-Unis et leurs alliés.

M. Kohl a même lancé *« un message au peuple russe »*, pour l'assurer que les pays occidentaux, *« sous la direction du peuple américain »*, feront *« tout ce qu'ils peuvent »* pour que la Russie continue dans la voie de la réforme.

C'était la première rencontre entre les deux hommes, qui ont tous deux souligné avec beaucoup de force la qualité de leur *« relation personnelle »*.

Outre la Russie, MM. Clinton et Kohl ont aussi parlé de la Bosnie. M. Clinton a assuré que les Etats-Unis feraient *« ce qu'ils peuvent »* pour convaincre les Serbes d'accepter le plan Vance-Owen. Le troisième thème des entretiens a été la situation des négociations du GATT, bloquées en raison d'un différend entre la CEE et les Etats-Unis. MM. Kohl et Clinton ont exprimé l'espoir que des progrès pourraient être bientôt accomplis. – *(AFP.)*







AFRIQUE

SOMALIE : le feu vert du Conseil de sécurité

Trente mille hommes de l'ONU devraient prendre la relève de l'opération « Rendre l'espoir »

Le Conseil de sécurité de l'ONU a donné, dans la nuit du vendredi 26 au samedi 27 mars, à New-York, son feu vert à la nouvelle opération des Nations unies en Somalie (ONUSOM II), qui doit prendre la relève de la force multinationale, actuellement sous commandement américain. La résolution 814 a été adoptée à l'unanimité. *« Nous commençons une entreprise sans précédent, visant à la restauration d'un pays tout entier »*, a déclaré l'ambassadeur des États-Unis à l'ONU, Mme Madeleine Albright, qui a qualifié cette décision d' *« historique »*.

L'ONUSOM II sera l'une des plus importantes opérations jamais lancées par l'ONU, avec vingt-huit mille militaires et une composante civile d'environ deux mille huit cents fonctionnaires. Le coût de la mission a été estimé à 1,5 milliard et demi de dollars, sur une période de douze mois. Les « casques bleus », autorisés à recourir à la force, poursuivront l'entreprise « cruciale » de désarmement des factions somaliennes, précise le texte.

A Mogadiscio, quatre Somaliens, dont trois enfants, ont été blessés par balles, vendredi, par des soldats américains de l'opération « Rendre l'espoir », que la foule, armée de pierres, avait pris à partie. A Addis-Abeba (Ethiopie), la conférence de réconciliation nationale ne s'est pas réunie, vendredi, et certains observateurs n'excluent pas qu'elle soit sur le point d'être *« définitivement suspendue »*. – *(AFP.)*

LESOTHO

Premières élections législatives depuis vingt-trois ans

Quelque sept cent mille électeurs étaient appelés à participer, samedi 27 mars, aux premières élections législatives organisées depuis vingt-trois ans, dans ce petit royaume montagneux, enclavé en territoire sud-africain. Les principales formations en lice sont le Parti du congrès Basotho (BCP) et le Parti national Basotho (BNP). Les monarchistes du Parti de la liberté du Marematlou (MFP), d'un poids politique moins important, présentent aussi leurs candidats.

Ces élections pourraient marquer le retour au pouvoir des civils. Le Lesotho est sous régime militaire depuis janvier 1986, date du coup d'État du général Justin Lekhanya, lui-même renversé, en avril 1991, par la junte actuelle, dirigée par le général Elias Ramaema. – *(AFP, Reuter.)*

TOGO

Cinquante militaires auraient été tués lors de l'attaque contre la résidence du président Eyadéma

L'éventail des hypothèses concernant l'origine de l'attaque, lancée, à l'aube du jeudi 25 mars, à Lomé, contre la résidence du président Gnassingbé Eyadéma, s'est encore « enrichi », vendredi, par les déclarations d'un ressortissant togolais, affirmant que le commando des assaillants comptait une trentaine d'hommes, dont dix soldats des Forces armées togolaises (FAT).

Se présentant comme un des chefs de ce commando, ce « témoin » anonyme, interrogé en territoire ghanéen, a indiqué que le but de l'opération était d'enlever le président Eyadéma, mais qu'elle avait échoué, en raison d'une *« trahison »*.

Deux officiers supérieurs parmi les victimes

Ni les autorités ghanéennes ni les dirigeants de l'opposition civile togolaise n'étaient informés du projet, a-t-il souligné. Selon lui, une cinquantaine de soldats auraient péri, lors de l'attaque. Mais il a imputé au président Eyadéma la responsabilité de la mort de deux officiers supérieurs, tués, selon lui, *« parce qu'il étaient des sudistes »*.

Contrairement à la majorité des officiers des FAT qui, comme le général Eyadéma, sont originaires du nord du Togo, les deux victimes étaient membres d'ethnies du sud, soupçonnées de sympathies pour l'opposition. – *(AFP.)*

AFRIQUE DU SUD

L'ANC met en doute le démantèlement de l'arsenal nucléaire

Lors d'une conférence de presse, vendredi 26 mars, à Johannesburg, le Congrès national africain (ANC) a émis l'hypothèse qu'un *« marchandage »* entre l'Afrique du Sud et les États-Unis soit à l'origine de l'annonce, mercredi dernier, par le président Frederik De Klerk d'un démantèlement de l'arsenal nucléaire sud-africain (*le Monde* du 26 mars). Des experts de l'ANC ont affirmé ne pas croire aux déclarations présidentielles, selon lesquelles ce matériel, fabriqué entre 1974 et 1990, avait été entièrement détruit.

La quantité d'uranium enrichi, produit par l'Afrique du Sud, pourrait avoir atteint, ont-ils noté, jusqu'à 300 kilos, de quoi fabriquer soixante-dix bombes, et non six, comme indiqué par M. De Klerk. A les en croire, les autorités sud-africaines, après 1990, pourraient avoir, non pas détruit, mais cédé une partie de ce matériel nucléaire à Israël; elles pourraient aussi avoir renoncé à un programme de missiles à longue portée, en échange d'un achat de l'uranium enrichi par les Américains.

Toujours selon l'ANC, les pays occidentaux, accusés d'avoir collaboré au programme nucléaire sud-africain – les Etats-Unis, la France, l'Allemagne, ainsi qu'Israël, – auraient fait pression sur Pretoria, afin que l'équipement nucléaire militaire ne tombe pas aux mains d'un gouvernement formé par l'ANC. – *(AFP.)*

□ **Le jugement en appel de Mme Winnie Mandela en délibéré.** – Après trois jours d'audience, la cour d'appel de Bloomfontein a annoncé, vendredi 26 mars, qu'elle mettait en délibéré son jugement sur l'affaire d'enlèvement, suivis de coups et blessures, dans laquelle est impliquée Mme Winnie Mandela, l'épouse du président du Congrès national africain (*le Monde* du 25 mars). En l'absence de l'accusée, l'avocat de la défense s'est efforcé de montrer que rien ne permettait de condamner sa cliente, condamnée, en première instance, à six ans de prison pour complicité. – *(Corresp.)*

□ **MOZAMBIQUE : réouverture du chemin de fer entre Maputo et le Zimbabwe.** – Le président Joaquim Chissano a rouvert officiellement, jeudi 25 mars, la ligne de chemin de fer du corridor de Limpopo, reliant Maputo à une région enclavée du Zimbabwe. A partir de 1982, et pendant près de dix ans de guerre civile, cette ligne, qui vient d'être entièrement reconstruite, fut l'une des cibles favorites des actions de sabotage des rebelles de la RENAMO (Résistance nationale du Mozambique), qui vient de conclure un accord de paix avec le gouvernement de Maputo. – *(AFP.)*

□ **Une nouvelle compagnie française se retire du Rwanda.** – La France a décidé, jeudi 25 mars, de retirer une nouvelle compagnie française – soit cent cinquante hommes – du Rwanda en application des accords de Dar-es-Salaam (Tanzanie) entre le gouvernement rwandais et le Front patriotique rwandais (FPR). Une première compagnie, également d'environ cent cinquante hommes, avait été rapatriée, la semaine dernière, sur Bangui (Centrafrique) où la France maintient en permanence une présence militaire. Il reste au Rwanda l'équivalent de deux compagnies françaises – trois cents hommes –, dans la capitale et près de l'aéroport de Kigali pour protéger les ressortissants européens. – *(AFP.)*

AMÉRIQUES

ÉTATS-UNIS : un entretien avec le maire de Los Angeles

« Nous sommes sur le chemin de la guérison »

nous déclare M. Tom Bradley

« Une bouffée d'air frais » : c'est ainsi que M. Tom Bradley, maire de Los Angeles depuis vingt ans et premier Noir à accéder à ce poste, décrit l'arrivée de M. Bill Clinton à la Maison Blanche. M. Bradley est venu passer trois jours à Paris pour promouvoir le tourisme français dans sa ville. Il a *« parfaitement compris »* que M. Jacques Chirac était trop occupé ces jours-ci pour le recevoir comme il avait coutume de le faire lors de ses précédentes visites.

Ce n'est pas tant que le contact était difficile avec MM. Reagan et Bush. Le maire de Los Angeles était très poliment écouté... mais n'obtenait pas les fonds qu'il venait chercher. La philosophie ultralibérale qui régnait alors à la Maison Blanche voulait qu'il rentre bredouille de ses séjours à Washington. Tout a changé avec M. Clinton, nous a affirmé M. Bradley lors d'un entretien qu'il nous a accordé mercredi 24 mars.

« On a affaire à des gens qui savent ce qui se passe dans les villes américaines. Lorsque je suis allé à Washington en février, j'ai reçu l'assurance que 110 millions de dollars [environ 616 millions de francs.] *allaient être débloqués au profit de Los Angeles. Et cela en une seule visite... C'est un renversement de tendance complet par rapport à l'ère Reagan, lorsque des coupes étaient sans cesse effectuées dans les programmes fédéraux d'aide aux grandes villes »*, explique le maire de Los Angeles...

Tout n'est pas devenu facile pour autant. La décision du président Clinton de procéder à une réduction considérable des dépenses militaires *(lire ci-dessous)*, et en particulier de fermer une dizaine de bases en Californie, *« frappe dramatiquement »* Los Angeles. Cent mille emplois devraient ainsi être perdus en Californie en cinq ans. Mais M. Bradley a obtenu le maintien d'une base située dans sa ville, et il a l'espoir que certaines installations pourront, avec l'aide du gouvernement fédéral, être reconverties en activités industrielles civiles.

Les émeutes d'avril 1992 ? *« Nous sommes sur le chemin de la guérison. Le programme « Reconstruire Los Angeles » a été lancé alors que la cendre des incendies était encore chaude. »* Le maire a fait appel aux grandes entreprises. La chaîne de distribution Vons a offert 100 millions de dollars et a commencé à édifier douze supermarchés dans les zones dévastées par les émeutes. Une autre société, Hollywood Park, a également donné 100 millions de dollars pour la construction de terrains de sports et d'une nouvelle salle de concerts. Toyota, Honda et Panasonic proposent des stages de formation payée aux jeunes des ghettos et s'engagent à les employer à la fin de ceux-ci. Certains commerçants et entrepreneurs avaient eu la malencontreuse idée de souscrire des assurances auprès de compagnies off shore qui ont fait faillite. La ville les aide à obtenir des prêts fédéraux pour se renflouer.

« Daryl Gates est de l'histoire ancienne »

L'attitude de la police, et en particulier de son chef, M. Daryl Gates, au printemps dernier ? *« Daryl Gates est de l'histoire ancienne. J'évite autant que possible d'y revenir. Mais il est sûr que la police n'a pas bien fait son travail. Ce fut un échec épouvantable. Les policiers se tenaient à l'écart, dans leurs voitures, alors que les émeutiers pillaient les magasins. Ceux qui étaient en patrouille n'ont pas été envoyés en renfort. Ceux qui étaient sur place ont été rappelés au quartier général. C'est venu d'en haut. Il y a eu un effondrement de la chaîne de commandement. »*

M. Bradley a évidemment quelques idées personnelles sur les motivations de M. Gates mais se contente de les suggérer : *« Lorsque les émeutes ont éclaté, il n'était pas présent sur les lieux mais à une réception, dans un quartier cossu, organisée pour empêcher l'adoption d'un nouveau règlement donnant au maire le pouvoir de nommer, et éventuellement de renvoyer, le chef de la police... »* M. Bradley ne tarit pas d'éloges, en revanche, à propos du nouveau chef de la police, M. Willie Williams, le premir noir à occuper ce poste : *« En neuf mois, Willie Williams a repris en main les services de police, apporté des conceptions et une énergie neuves. »*

Le deuxième procès des quatre policiers blancs qui avaient passé à tabac un automobiliste noir, M. Rodney King, et dont l'acquittement avait déclenché les émeutes d'avril dernier, devrait se terminer *« d'ici deux à trois semaines »*. Une nouvelle explosion est-elle possible ? M. Bradley ne le croit pas, sans doute parce qu'il escompte que les quatre hommes seront, cette fois, condamnés. Mais il est sûr aussi que la police, au moment décisif, sera présente : *« On déploiera davantage de policiers en uniforme dans les rues. Ceux-ci sont mieux entraînés à réagir à une situation de ce genre. »* Tout cela est dit d'une voix très douce. Mais la détermination du maire de Los Angeles ne fait aucun doute.

DOMINIQUE DHOMBRES

En retrait sur les prévisions de l'administration Bush

Le président Clinton propose un budget de la défense de 263,4 milliards de dollars

Le président américain, M. Bill Clinton, a proposé un budget de la défense de 263,4 milliards de dollars pour l'année budgétaire 1994, qui débute le 1er octobre prochain, selon des documents du Pentagone obtenus au Congrès. Une note d'accompagnement du secrétaire à la défense, M. Les Aspin, l'a qualifié de *« premier vrai budget de l'après-guerre froide »*.

L'administration Bush avait demandé 274,3 milliards de dollars pour 1993. Ce programme, qui devait être officiellement annoncé samedi au Pentagone, comprend également une baisse d'environ 30 000 soldats américains en Europe. Ces troupes doivent être ramenées à 133 700 hommes à la fin de l'année budgétaire 1994, contre 164 000 en 1993 et 304 000 en 1990. M. Clinton s'est prononcé pour une réduction globale à 100 000 hommes en cinq ans.

Au cours de cette année, l'administration se propose également de ramener la flotte de guerre de 443 à 413 navires, dont 12 porte-avions. Elle souhaite réduire le nombre de divisions actives de 14 à 12 et celui des escadres aériennes de 28 à 24.

L'administration Clinton se propose, d'ici à 1997, de réduire de 88 milliards de dollars les dépenses de défense. L'initiative de défense stratégique (IDS), la « guerre des étoiles », se verrait attribuer, comme prévu, 3,8 milliards de dollars, avec une priorité pour la défense contre les missiles à courte et moyenne portée.

Parmi les armements dont l'avenir semblait incertain, le char M-1, l'hélicoptère Blackhawk, le chasseur F-16 et les destroyers de la classe Aegis, sont confirmés. La construction de six appareils C-17 est également prévue, alors que ce futur avion de transport a été critiqué pour ses dépassements budgétaires. Une somme de 1,7 milliard de dollars est affectée au programme de construction de vingt bombardiers furtifs B-2. – *(AFP.)*

PROCHE-ORIENT

IRAK

Les alliés occidentaux ont lancé un avertissement à Bagdad

Par *« précaution »* et pour éviter les malentendus du passé, les Etats-Unis, la France, la Grande-Bretagne et la Russie ont *« averti »*, vendredi 26 mars, l'ambassadeur d'Irak aux Nations unies que *« toute action provocatrice »* de Bagdad recevrait *« une réponse ferme »* de la part de la *« coalition »*.

Cette mise en garde inattendue a été lancée par l'ambassadeur des Etats-Unis à l'ONU, Mme Madeleine Albright, au nom des « quatre », qui ont convoqué M. Nizar Hamdoun pour lui transmettre ce message, à trois jours d'une réunion du Conseil de sécurité consacrée à l'examen des sanctions contre l'Irak.

Tout en soulignant que Bagdad *« continue de violer l'ensemble des résolutions du Conseil de sécurité »*, les « quatre » affirment s'engager pour *« la préservation de l'intégrité territoriale de l'Irak »* et *« l'allègement des souffrances de la population civile »*. – *(AFP.)*

□ **LIBAN : le Hezbollah a libéré un détenu chrétien.** – A l'occasion de la fin du ramadan, le Hezbollah a relâché, vendredi 26 mars, M. Elias Al Asmar, un chrétien libanais détenu depuis plus de trois ans, et a rendu le corps d'un autre, Nagi Kanaan, qui avait été tué. Les deux hommes étaient soupçonnés par le mouvement pro-iranien d'être membres de l'Armée du Liban sud (ALS), milice pro-israélienne. Celle-ci avait libéré, mercredi, seize Libanais, en majorité chiites, qu'elle détenait. – *(AFP.)*

BANGLADESH

Le naufrage d'un ferry aurait fait 150 morts

Un ferry bondé, naviguant sur un fleuve du sud du Bangladesh, a fait naufrage, vendredi *26 mars* dans la soirée, en raison d'une forte tempête, ont annoncé les autorités locales, *selon lesquelles* le bilan des victimes atteindrait 150 morts. Une centaine de passagers *ont réussi à nager* jusqu'au rivage.

Selon des survivants, le capitaine a été surpris quand la bruine persistante s'est transformée en tempête. Des vents de près de 100 kilomètres/heure ont balayé la région, rasant des maisons. Une vingtaine d'embarcations transportant chacune une dizaine de personnes ont également fait naufrage. – *(Reuter.)*

□ **JAPON : première exécution capitale depuis trois ans.** – Pour la première fois depuis trois ans, une exécution capitale a eu lieu, ven*dredi 26 mars, à la prison* d'Osaka. Le condamné avait été jugé coupable du double meurtre de sa mère et de sa femme pour toucher une assurance-vie. Il avait été condamné en 1975. Cette exécution va relancer le débat sur la peine de mort. Depuis 1989, deux ministres de la justice, abolitionnistes, s'étaient refusés à signer les arrêts d'exécution, et l'on pouvait penser que le Japon s'orientait vers une abolition de fait, qui aurait pu un jour être sanctionnée *par le droit. Le garde des sceaux,* M. Masaharu Gotoda, qui a pris ses fonctions en décembre dernier, a tenu à marquer que la peine capitale restait en application. – *(Corresp.)*

Inde : le crépuscule du terrorisme sikh

Ne reculant devant aucun moyen, les forces de l'ordre paraissent avoir brisé la résistance du mouvement nationaliste et séparatiste au Pendjab

Un Airbus A-300 de la compagnie intérieure Indian Airlines transportant 192 passagers et une dizaine de membres d'équipage a été détourné, samedi 27 mars au matin, après son décollage de New Delhi, par un pirate de l'air, qui a forcé l'appareil à se poser à Amritsar. Il s'est rendu aux forces de l'ordre au bout de quelques heures. La police a indiqué que l'homme avait menacé de faire sauter l'avion si ses exigences n'étaient pas satisfaites : il voulait obtenir l'asile politique au Pakistan et tenir une conférence de presse à Islamabad. Mais les Pakistanais avaient refusé à l'appareil l'autorisation d'atterrir à Lahore.

Il s'agit du troisième détournement d'avion depuis 1982 sur Amritsar, capitale d'un État, le Pendjab, où le séparatisme sikh, qui a fait des dizaines de milliers de victimes, est en perte de vitesse.

AMRITSAR

de notre envoyé spécial

Une mitraillette coincée entre les sièges de la jeep, l'inspecteur de police H. R. Banga conduit d'une main sûre son véhicule blindé sur les nids de poule de la grand-route. Il presse un bouton et des projecteurs latéraux fouillent soudain la campagne du Pendjab, illuminant des champs de blé. Plus loin, à l'entrée d'un village, les pinceaux lumineux révèlent des sentinelles transies, esquissant le salut réglementaire.

Minuit, district d'Ajnala, près de *la* frontière pakistanaise. M. Banga, béret vissé au crâne et mince moustache, patrouille une *fois de plus* un *secteur sensible* dans le cadre de l'opération «Maîtrise de la nuit». Il s'agit de débusquer *ces commandos sikhs* qui, durant des années, ont fait régner ici la terreur. *«Maintenant, la situation est sous contrôle»,* se félicite ce spécialiste de la lutte antiterroriste. Blessé l'an dernier lors d'un affrontement, il sait de quoi il parle. *«Il est rare que nous nous heurtions encore aux militants séparatistes»,* dit-il.

Ce n'est pas encore la paix, mais ce n'est plus tout à fait la guerre. Après dix ans de crise et une vingtaine de milliers de morts, le Pendjab respire enfin. Il y a encore un an, le *«Pays des cinq rivières»* vivait dans la peur. Personne ne sortait le soir. Les routes *étaient peu sûres. Des trains,* des bus étaient mitraillés. La nuit appartenait aux terroristes qui *menaçaient les tièdes, rançonnaient* les paysans, supprimaient les *«traîtres».* Leur victoire était *au bout du kalachnikov.* Leur rêve : un Etat indépendant pour les Sikhs, nommé «Khalistan», le «Pays des purs».

Aujourd'hui, *«la nuit est maîtrisée».* Le calme est revenu dans les districts où les policiers hésitaient encore, récemment, à s'aventurer après le coucher du soleil. Les forces de l'ordre tiennent désormais la dragée haute aux terroristes. Pourchassés par une police lancée depuis l'été dernier *dans* des campagnes de *«nettoyage»* sans merci, les «Khalistanis» ont vu leurs chefs abattus, *leurs réseaux démantelés,* leurs caches d'armes saisies.

«Superflic» contre «général»

La multiplication des opérations «coup de poing» organisées par la police, *les forces paramilitaires et* l'armée, ainsi que la pénétration des groupes séparatistes par des agents du renseignement, ont joué un rôle important dans ce *«retour à la normale».* Le renforcement de la surveillance sur la frontière avec le frère ennemi pakistanais, régulièrement accusé par New-Delhi d'entraîner et d'armer les *«Khalistanis»,* a également eu des conséquences positives : il est maintenant plus difficile pour les terroristes de s'infiltrer au Pendjab. En un an, quatre des principaux chefs séparatistes sikhs ont été tués. En tout, 2 113 militants ont connu le même sort l'année dernière, 537 autres ont déposé les armes et 1 502 ont été capturés.

Mais c'est la mort, «au champ d'honneur», du «général» Gurbachan Singh Manochahal, le 28 février, qui a, pour de bon, marqué le déclin de la guérilla. Il vivait depuis des mois dans un bunker creusé sous une ferme d'un village proche d'Amritsar. Dénoncé, il s'est enfui de cet antre presque confortable, relié par téléphone à d'autres caches de son «armée», quand la police est arrivée. Celui qui s'était promis de ne *«jamais se faire capturer vivant»* est tombé un peu plus tard sous les balles de la police. Ancien lieutenant de sant («saint») Bhindranwale – ce «Khomeiny» sikh tué par l'armée indienne en 1984, lors de l'assaut du Temple d'or d'Amritsar (1), – Manochahal était un symbole. Les autorités avaient mis sa tête à prix 3 millions de roupies. Sa mort est un terrible revers pour les extrémistes.

M. K. P. S. Gill, chef de la police du Pendjab, *«superflic»* nommé par New-Delhi pour écraser l'insurrection, symbolise ces *«succès».* Lui-même sikh, cet officier que l'on dit prêt à tout pour parvenir à ses fins, *exulte : «Nous avons gagné la bataille!»* Aussi impitoyable dans ses fonctions que courtois dans le privé, *il préfère* éluder certaines questions pour parler de Voltaire et de Rousseau autour d'un whisky. Volontiers provocateur, c'est d'une formule lapidaire que, vêtu d'une simple tenue de jogging grise, *il* nous accueille dans son bureau-forteresse de Chandigarh, capitale de l'Etat : *«Alors, vous êtes venu pour l'autopsie»,* lance-t-il, regard moqueur sous un turban fleuri, en guise d'oraison funèbre à la guérilla indépendantiste.

«Les gens n'ont plus peur; ceux qui soutenaient les séparatistes ont fini par être dégoûtés; les militants violaient, tuaient, extorquaient de l'argent à la population», affirme-t-il encore. Pour M. Gill, les raisons de la victoire sont claires : c'est grâce au gouvernement élu en février 1992, après un vide politique de six années, que la police a pu reprendre l'initiative. Mais beaucoup d'opposants sikhs *observent que la paix a son prix : «La police a imposé une terreur jamais vue»,* affirme M. Inderjit Singh Jaijee, *responsable du* Mouvement contre la répression étatique (MASR). *«Les forces de l'ordre ont carte blanche. Le ministre en chef du Pendjab, Beant Singh, a dit à Gill : faites ce que vous voulez.»*

Les bavures de la «guerre sale»

Proche de la mouvance de partis régionalistes «akali» – dont beaucoup se sont rapprochés au fil des ans des thèses extrémistes, – M. Jaijee, ancien député, n'a peut-être pas l'apanage de l'objectivité. Mais ses accusations confirment de multiples témoignages de paysans. Les histoires de disparitions subites après une «visite» des forces de sécurité, d'extorsions par de «vrai-faux» militants qui seraient en fait des policiers déguisés, d'exécutions sommaires de «sympathisants» camouflées en affrontements avec des séparatistes, sont légion.

Certains scandales récents, dénoncés par la presse, relatent ces épisodes de la *«guerre sale».* Ainsi, la mystérieuse disparition d'un jeune avocat, Me Kulwant Singh, vient de provoquer une levée de boucliers au barreau du Pendjab. De nombreux avocats se sont mis en grève et ont manifesté dans les rues de Chandigarh. On est, en effet, sans nouvelles de cet avocat, de son épouse et de son fils, un an et demi après leur visite dans un poste de police où Me Singh tentait de négocier la libération d'une cliente. La police affirme que l'avocat, *«militant de la cause séparatiste»,* a été assassiné lors d'un règlement de comptes. *Le MASR soutient que* Me Singh n'était pas un activiste, *même s'il lui arrivait de défendre* des «Khalistanis» arrêtés, et que sa mort est imputable aux policiers.

D'autres affaires de viols, d'attaques et de vols, qui seraient, selon nombre de témoins, l'œuvre de policiers, sont niées en bloc par M. Gill : *«Quand l'un de nos hommes se conduit mal, nous prenons les mesures qui s'imposent»,* tranche-t-il. *«Les flics se font énormément d'argent en menaçant la population,* accuse, de son côté, le correspondant local d'un quotidien de New-Delhi. *On voit maintenant de simples policiers rouler en voiture. Les officiers se paient parfois des maisons dont ils n'auraient jamais pu rêver avec leurs maigres salaires.»*

Les promesses de New-Delhi

«Avant, on était pris entre deux feux, commente un paysan de Tarn- Taran, district encore récemment considéré comme l'un des «points noirs» sur la carte du terrorisme sikh. *A présent, nous ne sommes plus sous la menace permanente des militants . Le calme est revenu. Mais les policiers ne valent guère mieux.» «Que voulez-vous,* soupire un politicien sikh, *dans nos campagnes, pour un jeune paysan, guérillero ou policier, cela revient un peu au même : dans les deux cas, c'est pour l'argent.»*

La cause d'une nation sikh indépendante ne semble plus faire recette. Guère plus de 2 % de la population indienne – mais 60 % au Pendjab, – les Sikhs n'ont jamais été vraiment tentés par l'aventure séparatiste. Après tout, *ce sont surtout eux qui ont fait les* frais de la violence des extrémistes.

«Après l'assaut contre le Temple d'or, certains d'entre nous ont été séduits par les thèses indépendantistes, se souvient un autre paysan. *Mais nous nous sommes rapidement aperçus que les séparatistes étaient souvent de simples criminels.»* M. Gill est certain que *«les «Khalistanis» ne recrutent plus personne».*

L'époque où des fils de famille ou de paysans pauvres rejoignaient la guérilla est-elle révolue? Peut-être, à condition que le pouvoir central se décide à satisfaire des revendications que les Sikhs modérés avancent depuis des années. Car New-Delhi s'est toujours contentée de promesses. La question du partage des eaux entre le Pendjab et «son voisin» l'Haryana; le transfert de Chandigarh comme capitale *«de plein droit»* de l'Etat (2); et le jugement des responsables du *«pogrom»* anti-sikh, après l'assassinat d'Indira Gandhi en 1984 : rien n'est résolu. Bien des commentateurs estiment ainsi que si une solution politique n'est pas trouvée, une autre vague de terrorisme pourrait se lever. Les policiers ont gagné une bataille. Aux politiques de remporter la paix.

BRUNO PHILIP

(1) En 1984, Indira Gandhi fit donner l'assaut au Temple d'or, la *«Mecque»* des Sikhs, où s'étaient retranchés des militants séparatistes. Elle devait payer de sa vie, quelques mois plus tard, cet *«acte sacrilège»,* assassinée par ses gardes du corps sikhs. Ce meurtre provoqua des représailles, organisées par des militants du parti du Congrès, qui firent des milliers de morts parmi les Sikhs.

(2) Chandigarh est la capitale du Pendjab et de l'Haryana.

LOIN DES CAPITALES

Chandernagor, nostalgique souvenir franco-indien

CHANDERNAGOR

de notre envoyé spécial

AU terme d'un épuisant périple d'une soixantaine de kilomètres à travers les infinies banlieues de Calcutta et un court tronçon de paisible campagne, on finit par arriver à Chandernagor. «Ville du bois de santal» ou «cité de la lune», nul n'est encore parvenu à élucider l'étymologie de son nom, mais qu'importe : d'emblée, le mot résonne comme une promesse.

De loin, cette ville d'une centaine de milliers d'habitants – à l'échelle indienne, ce n'est jamais qu'un gros bourg – s'annonce, hélas !, comme n'importe quelle agglomération provinciale du reste du pays : un pastel de maisons-cubes peintes en jaune, vert ou rose, et dont rien, vraiment, ne semble pouvoir égayer la laideur toujours recommencée.

De plus près, pourtant, surprise : au fronton d'un joli pont de pierre, une inscription *familière attire l'œil du francophone :* «Liberté, égalité, fraternité», proclame, en français dans le texte, une plaque un peu *incongrue. Mais il suffit de passer le pont* pour que semblent s'évanouir tous les espoirs. Le sourire poli et la gestuelle navrée *d'un groupes d'élégantes en sari trahit* aussitôt leur ignorance à l'égard d'une quelconque présence hexagonale dans ce Bengale *profond. «L'institut français ? Non, désolé, aucune idée»,* minaudent-elles. Venu chercher les traces d'un passé colonial révolu, le visiteur *craint soudain de rester sur sa faim.*

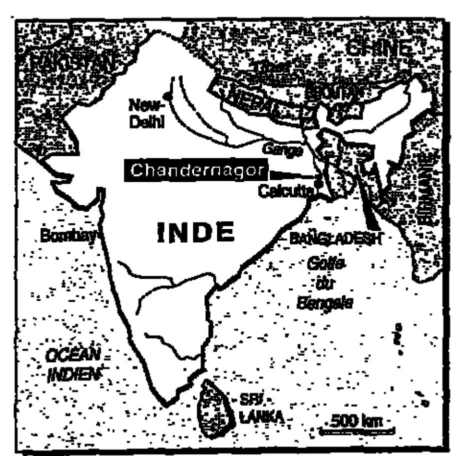
Dupleix en son comptoir

Mais, sous ces latitudes, la France, ça se *mérite. Après avoir longtemps erré,* le voyageur se retrouve enfin sur une sorte de promenade des Anglais construite au bord du Gange, fleuve d'entre les fleuves que les Bengalais appellent Hoogly. Un kiosque charmant, de facture résolument Second Empire, et qui servait de débarcadère, a lui aussi un air de déjà vu. Il suffit alors de se retourner pour découvrir enfin le fameux Institut.

Elégante bâtisse à colonnades, cette agréable relique d'architecture coloniale est en pleine rénovation. Elle abrite les classes de français et un petit musée. Le curateur explique dans un anglais chuintant la destinée prochaine de l'Institut : bientôt, il y aura des salles de lecture, des chambres d'hôtes et une pièce abritant une exposition permanente vouée au culte du souvenir franco-indien. Car Paris s'est fendu d'une enveloppe de 1 million de francs pour rénover cette ancienne résidence du gouverneur de l'Inde française.

C'est ici que résida Dupleix, administrateur de Chandernagor entre 1729 et 1741. C'est d'ici, si l'on en croit les textes, que les Français régnèrent sur un *«centre commercial florissant»,* au temps où Calcutta n'imaginait même pas son destin de futur capitale d'empire.... A quelques kilomètres de là, Anglais et Français se livrèrent d'ailleurs bataille. Un *temps occupée par les troupes de Sa Majesté* britannique, Chandernagor revint cependant au royaume de France en 1763 *«à l'issue du traité de Paris».*

Après avoir été pendant un siècle et demi l'un des cinq comptoirs de l'Inde française, Chandernagor devait être cédée aux Indiens en 1950 à l'issue d'une consultation référendaire organisée sous la pression de la toute jeune République indienne. La question posée était simple : *«Approuvez-vous le maintien de la ville libre de Chandernagor au sein de l'Union française ?»,* demanda-t-on le 18 juin 1949 à ces Français du Bengale. Oui, répondirent avec élan 114 électeurs. Non, dirent les 7 473 autres votants...



«Ah !, ces quelques arpents de terre desséchée sur laquelle ne flottera plus jamais le drapeau tricolore», se lamenta dans ses Mémoires Georges Tailleur, le dernier des gouverneurs. *Qui eut tout de même la satisfaction de voir s'accrocher au pare-chocs de sa voiture quelques nostalgiques, le jour où il* quitta Chandernagor. *«Ne partez pas, Vive la France !»,* sanglotèrent deux anciens combattants des troupes indigènes à l'heure de son *départ.*

Une tournée en ville permet de se faire une idée rapide de ce que fut l'ancienne *«Farashdanga»,* «terre haute des Français» en bengali : l'église, copie conforme mais en réduction et en plâtre blanc de sa grande sœur Saint-Sulpice, à Paris. Une plaque indique qu'elle fut *«dédiée au sacré cœur de Jésus par Monseigneur Goethal en 1889, en présence du révérend Corbet, préfet apostolique des établissements français de l'Inde».* Non loin de là, les effluves d'une boulangerie où l'on fait encore du pain «à la française» peuvent émouvoir les narines de l'exilé.

Le poste de police, petite maison jaune construite par les Français, n'est en rien *remarquable si ce n'est – encore – par une* plaque qui rappelle le martyr d'un ancien *«commissaire de police de Chandernagor, un maréchal des logis né à Figny (Seine-et-Marne)»,* et qui fut *«assassiné par des terroristes étrangers le 10 mars 1933».* Interrogé *sur les mobiles du meurtre, l'actuel commissaire* murmure une réponse embarrassée : *«Je n'étais pas informé de cet incident», reconnaît-il, en offrant le thé au lait de* rigueur.

Quelques palais un peu croulants aux dômes d'argile luisant sous *le soleil du printemps* et un cimetière oublié mais magnifique complètent le tableau architectural de feu la présence française *: les sépultures d'anciens* colons s'écroulent lentement à l'ombre des palmiers dans ce *qui* ressemble un peu à un *Père-Lachaise tropical où de surréalistes temples-tombes* voisinent avec de simples dalles de pierre aux tragiques épitaphes : *«Ici repose Augustina Bonnaud, née à l'île de Bourbon le 12 décembre 1823 et disparue à la fleur de l'âge, le 25 février 1852»...*

«Elle avait un Chandernagor en or», chantait Guy Béart. Mais il ne reste plus grand chose de nos amours. Un seul porteur de passeport français, professeur en retraite, vit encore ici. Et aussi un nostalgique de toujours, de nationalité indienne mais français de cœur : Kanna Gandu Gosh, la soixantaine barbichue, se présente comme le seul licencié ès lettres de la Sorbonne du temps des Indes françaises. *Ex-diplomate de la République* indienne dans divers pays de l'Afrique francophone, il fut l'un des traducteurs de français attitrés de *Jawaharlal Nehru, Indira et Rajiv* Gandhi.

Dans un agréable quartier résidentiel, autour d'une mare poétique, M. Gosh a bâti son propre bungalow, «La villa sans souci». Dès l'entrée, le décor est planté : une plaque *de rue parisienne en carton signale que la* living-room est l'«avenue des Champs-Élysées». En se dirigeant vers l'escalier du premier étage, une *autre annonce que l'on* est arrivé «place Pigalle», alors que sur le mur s'élance fièrement la photo d'un Concorde. *Sur la terrasse, une prise permet de brancher* un transistor à ondes courtes pour capter tous les matins à 5 heures 30 le premier *journal de Radio-France internationale.*

«Ici, c'est ma petite France», s'exclame M. Gosh en désignant sa lampe-tour Eiffel, *son briquet-Arc de triomphe et un bazar de* souvenirs de la même eau. Mais c'est peut-être du bidet de la salle de bains qu'il est le *plus fier. Par excès de prudence,* une étiquette collée sur la faïence recommande *«Ne pissez pas !» : «Vous savez,* dit-il avec humour, *les Indiens ne savent pas à quoi ça sert, un bidet !...»* Et d'ajouter, tristement fier : *«Ici, quand je pense à la France, je sais que je suis le dernier des Mohicans.»*

B. P.







ASIE

CHINE : secrétaire général du PC

M. Jiang Zemin succède au général Yang Shangkun à la tête de l'Etat

Le résultat le plus visible de la session annuelle de l'Assemblée nationale populaire chinoise (ANP) aura été de placer dans les mains de M. Jiang Zemin, secrétaire général du Parti communiste depuis 1989, la responsabilité quasi entière de la succession de M. Deng Xiaoping. En effet, le Parlement lui a conféré, samedi 27 mars, le titre de chef de l'Etat, jusqu'à présent détenu par le général Yang Shangkun.

PÉKIN

de notre correspondant

A soixante-sept ans et malgré son costume occidental, qu'il troque encore parfois pour la vareuse communiste, M. Jiang fait un peu penser à Pu Yi, l'enfant de trois ans que l'impératrice douairière Cixi (Tseu-Hi) avait assis sur le trône mandchou pour lui succéder, deux jours avant de s'éteindre en 1908 : il aura tous les pouvoirs théoriques, mais il lui reste à démontrer qu'il pourra régner.

Pour la première fois depuis la mort de Mao Zedong en 1976, un homme se retrouve seul à la tête des trois structures de pouvoir du système communiste : l'armée, le parti et l'Etat. Pour M. Deng, c'est moins un succès qu'il n'y paraît : dès son retour aux affaires en 1977, il avait critiqué la concentration excessive des pouvoirs que le Grand Timonier avait laissée à son successeur, Hua Guofeng.

Si le patriarche s'est résolu à cette solution pour sa propre succession après avoir dû sacrifier deux dauphins, c'est par réalisme face à une situation mondiale changeante : la disparition de régimes communistes empêchait M. Jiang de voyager à l'étranger, et il se retrouvait, de ce fait, isolé au sommet du régime. Il pourra maintenant être reçu en président à l'Ouest. Mais l'échec pour M. Deng réside dans son incapacité à désigner une équipe incontestée autour d'un rassembleur de talents. M. Jiang n'a pas encore brillé par l'originalité de sa personnalité.

Il a accédé à la tête du PCC en juin 1989, succédant à M. Zhao Ziyang, remercié en raison des troubles de la place Tiananmen. Il a pris la direction de l'armée en novembre de la même année, à la suite de la démission de M. Deng. Il a occupé cette position de chef en titre du régime deux fois plus longtemps que son prédécesseur et presque autant que le prédécesseur de ce dernier, le défunt Hu Yaobang. Or, que sait-on de lui ? Pas grand-chose, hormis les détails de sa biographie officielle : bon père de famille exigeant envers ses deux fils, travailleur infatigable comme il se doit, homme proche du peuple et soucieux d'écouter, amateur de musique qui n'a rien contre le rock'n' roll mais préfère, devant une assemblée d'ouvriers, entonner un hymne communiste...

Dans la ligne toujours

Face à des étrangers, il saupoudre sa conversation de mots anglais, russes ou japonais. La propagande a évoqué, un peu abusivement, un don inné pour les langues. Du monde extérieur, il ne connaît principalement que feu l'Union soviétique, où il fut, dans les années 50, stagiaire à l'usine automobile Staline. Depuis son intronisation à la tête du PCC, il n'a voyagé qu'à trois reprises à l'étranger : à Moscou, pour un hommage appuyé à Lénine trois mois avant le putsch manqué de 1991, en Corée du Nord l'année d'avant, et, seul pays capitaliste, au Japon en 1992.

Mais, pour ce qui est de ses préférences politiques, l'ancien patron de Shanghaï s'est toujours appliqué à épouser le courant dominant au point de ne jamais paraître se forger une religion en quelque matière que ce soit, qu'il s'agisse du domaine de la réforme politique ou de celui, moins explosif, de l'ouverture économique. Dans les réunions qu'on lui voit présider, il adopte l'attitude d'un chat attentif, ses courts bras croisés sur le ventre, avant d'asséner à ses interlocuteurs, avec l'expression de la plus grande conviction, la dernière expression politique en vogue, sans s'en écarter d'un iota.

L'illustration la plus frappante de cette souplesse porte précisément sur la question qui est au cœur de l'héritage que M. Deng veut laisser au pays : cette fameuse *« économie de marché socialiste »*, désormais inscrite dans les textes fondamentaux. Lors de sa première



grande intervention publique en 1989, à l'occasion de la fête nationale, M. Jiang excluait catégoriquement que la Chine puisse se diriger vers une économie de marché ; à l'unisson de la propagande, il fustigeait ceux qui s'imaginaient qu'une *« prétendue classe moyenne »* était apparue en Chine et proclamait la persistance de la *« lutte des classes »*, encore que sur une échelle limitée.

Quatre ans plus tard, M. Jiang est le chef d'un régime qui a fait un dogme de l'enrichissement personnel ; sous ses yeux, son premier ministre, M. Li Peng, oublie la *« lutte des classes »* dans ses comptes-rendus de travail. La *« dictature du prolétariat »* n'est plus que la feuille de vigne d'une oligarchie occupée à faire de l'argent.

Choisi par M. Deng comme un candidat de compromis en 1989 parce qu'il n'avait pas de sang sur les mains, M. Jiang n'en est pas moins un communiste bon teint. Le seul journal libéral qui ait été publié – brièvement – en Chine avant 1989, le *World Economic Herald*, de Shanghaï, ville dont il était alors le maire, lui doit d'avoir fermé ses portes. M. Jiang fut, lors de son séjour à Moscou, durant lequel il avait refusé de rencontrer M. Boris Eltsine, le premier dirigeant chinois à brandir le spectre d'une *« guerre civile »* en Chine si le PCC venait à y perdre le contrôle. A propos de l'émoi occidental après Tiananmen, il déclara, comme Shakespeare : *« Beaucoup de bruit pour rien. »*

Ses connexions militaires, cruciales en Chine, se bornent à sa qualité d'orphelin – son père était mort en héros de la révolution (1) – adopté par un corps d'armée dirigé par un cacique aujourd'hui défunt, Li Xiannian.

Pour autant, la comparaison courante avec l'éphémère Hua Guofeng, éliminé en deux ans par M. Deng, a ses limites. M. Jiang monte en scène sans que se profile d'adversaire aussi puissant que celui qui s'opposa au dauphin du maoïsme. On ne peut donc exclure qu'il se montre progressivement plus assuré. Si l'Histoire lui en laisse le temps.

FRANCIS DERON

(1) C'est également le cas de M. Li Peng.

DIPLOMATIE

Paris-Rabat, de l'irritation à la fascination

Hassan II ne laisse indifférentes ni la droite ni la gauche françaises, notamment en période électorale

Qu'est-ce qui a fait courir auprès de Hassan II, en période de veille électorale, les têtes d'affiche de la droite française, de M. Jacques Chirac à M. François Léotard en passant par MM. Charles Pasqua et Valéry Giscard d'Estaing ? D'un bout à l'autre de l'échiquier politique, le roi du Maroc a ses « fans ». Ses contempteurs aussi.

En recensant, à l'automne 1990, dans un ouvrage-brûlot, *Notre ami le roi*, les turpitudes d'une monarchie qui se présente, à tous égards, comme exemplaire, Gilles Perrault a instruit son « procès » avec des pièces qui n'étaient pas toujours de première qualité. Succès de librairie aidant, d'autres essayistes lui ont, d'un même élan, emboîté le pas, comme pour jeter une lumière encore plus crue sur l'envers du décor chérifien.

Les démons intégristes

La cruauté et la morgue avec lesquelles Hassan II n'a cessé de traiter ceux qui ont attenté à sa vie comme, hélas, ceux qui lui ont simplement tenu tête lui ont valu des haines aussi tenaces que sa propre rancune. Sans même évoquer le sort de centaines de disparus et de prisonniers politiques, celui qui a été réservé aux enfants du général félon Mohamed Oufkir et, bien pire, aux pensionnaires du bagne-mouroir de Tazmamart, dont il nia l'existence jusqu'aux limites de l'impossible, a marqué de taches indélébiles le burnous royal.

Le train de vie de Hassan II tout autant que le décorum qui entoure ses déplacements, la fortune qu'on dit être la sienne, la cour et ses intrigues donnent du régime marocain une image d'un autre âge, qui colle mal aux réalités d'un pays en voie de développement où les très pauvres se heurtent à l'arrogance des très riches.

La prétention de Hassan II de se croire aimé de son peuple *« jusqu'à la limite du sacrifice »*, le devoir de révérence qu'il lui impose à l'endroit de sa personne ne l'en rendent que plus vulnérable aux critiques de ses détracteurs français, qui s'emploient, sans peine, à dénoncer les tares de la monarchie chérifienne et ses faux-semblants démocratiques. Ils lui reprochent de s'abriter, avec désinvolture, derrière son titre de « Commandeur des croyants » pour gouverner ses sujets à sa guise, les brider par un lien d'allégeance quasi religieux qu'il n'est, à l'en croire, dans le pouvoir de quiconque de briser. Ils l'accusent, somme toute, d'accommoder, selon les impératifs du moment, valeurs occidentales et valeurs de l'islam.

Ses adversaires s'activent, avec d'autant plus de virulence, à diaboliser Hassan II que ce monarque, attentif à ne rien céder de ses prérogatives, se pose en partenaire naturel et obligé de l'Europe, à laquelle il se plaît, de temps à autre, à donner des leçons de morale politique ou de morale tout court. N'a-t-il pas, jadis, sollicité l'adhésion de son pays à la CEE et, récemment, montré quelque intérêt, par le biais d'une société que son gendre dirige, à une prise de participation dans le capital de Radio Monte-Carlo ?

L'irritation que provoque, chez certains, ce singulier monarque est à la hauteur de la fascination qu'il exerce sur beaucoup. Après l'« affaire Perrault », la gauche française, qui fut en délicatesse avec Hassan II, a, maintenant, bel et bien passé l'éponge. Sur le Livre d'or de la future mosquée Hassan II, à Casablanca, M. Pierre Bérégovoy avait salué, le 3 novembre 1992, le *« génie de bâtisseur de ce roi qui transcende les difficultés de notre temps »*. En visite à Rabat, M. Jacques Delors avait assuré, le 25 février dernier, que, *« s'agissant du pluralisme* (politique) *et de l'économie libérale, le Maroc a, depuis longtemps, montré la voie »*.

A l'heure où, de l'Egypte à l'Algérie en passant par la Tunisie, les démons intégristes empruntent allègrement les chemins de la violence pour imposer un Etat islamique, cette fascination a quelque chose de calculé. Que le Maroc ait réussi à échapper, pour le moment, à cette vague d'agitation a de quoi rassurer ses voisins français, prêts à en créditer Hassan II et, mieux encore, oublieux de ses travers, à lui faciliter la tâche pour que son pays demeure un havre de tranquillité. *« Le roi est un fédérateur*, écrit M. Michel Jobert, dans *Ni Dieu ni diable*. *C'est lui qui tient ensemble la diversité marocaine. »* Lui ou le chaos...

Les charmes de la Mamounia

Au-delà de ces raisons de circonstance, les admirateurs de Hassan II plaident pour un homme qui a su faire, à temps, les bons choix, politiques, économiques et diplomatiques. Un homme qui, tout en revendiquant son appartenance au camp occidental, n'a rien renié de son monde.

Qui plus est, le souverain marocain se présente en homme de paix dans un monde arabe en pleine ébullition. Un homme, président du « Comité Jérusalem » (Al Qods), qui se donne pour ambition de réconcilier non seulement chrétiens, juifs et musulmans, mais encore chiites et sunnites. Hassan II n'a-t-il pas été à l'origine des contacts entre Egyptiens et Israéliens qui ont abouti, le 17 septembre 1978, aux accords de Camp David ?

Nul n'est vraiment insensible aux égards d'un monarque qui sait honorer ses hôtes, souvent mieux que ne le requièrent les canons de l'hospitalité traditionnelle. Combien d'hommes politiques français, toutes tendances confondues, n'ont-ils pas goûté aux charmes voluptueux de la Mamounia, le fameux palace de Marrakech ? Le fait est que le Maroc a pour lui d'être un vrai pays, dont l'histoire remonte loin dans le temps, un pays d'une rare beauté dans lequel vit un peuple à la personnalité forte et attachante.

Après trente et quelques années de règne, Hassan II a eu le loisir de tisser un réseau serré de relations outre-Méditerranée. Le sérail politique français, il en connaît les arcanes. Il s'était offert le luxe d'intervenir *« en bon père de famille »*, au mois d'octobre 1989, pour apaiser les passions qu'avait soulevées, à Creil, l'affaire du foulard islamique. N'avertissait-il pas récemment, dans son livre-entretien, *la Mémoire d'un roi*, ceux qui seraient tentés de lui chercher noise qu'il avait *« la langue bien pendue »*...

Honni par les uns, encensé par les autres, Hassan II est homme à apprécier l'intérêt contradictoire qu'il suscite en France. Sous sa coupe, le Maroc est-il entre de bonnes mains ? Réponse ouverte de M. Jobert, enfant de Meknès : *« Les chefs d'Etat sont des guetteurs d'ombre. Il ne faut pas qu'ils se trompent dans leur guet. Il faut qu'ils discernent les premières lueurs des aubes, tragiques ou apaisées. »*

JACQUES DE BARRIN

Les aveugles et les paralytiques

Suite de la première page

On dira que Bill Clinton n'en a eu que 23 %, ce qui ne l'a pas empêché de remporter un beau succès avec l'adoption, le 18 mars, par la Chambre des représentants, d'un programme économique comportant entre autres, contrairement à ses promesses électorales répétées, l'une des plus fortes augmentations d'impôts de l'histoire américaine. Mais si nous avons des problèmes comparables à bien des égards à ceux des Etats-Unis, le fait est que nous n'avons personne pour y faire face qui ait non seulement son juvénile allant, ni même, tout simplement, ses titres à se faire entendre. Les pouvoirs qu'il tient de la Constitution ne sauraient en effet compenser pour François Mitterrand la perte de crédit qu'il vient de subir. Quant à la droite, aussi longtemps qu'elle ne se sera pas mise d'accord sur le nom d'un candidat à la présidence, elle aura des chefs peu portés à se faire des cadeaux, il lui manquera un chef. Qui peut dès lors prétendre aujourd'hui mobiliser la nation ou parler en son nom ?

Une île du désespoir ?

En dépit du récent article de *Newsweek* (1) selon lequel il est peu de pays où il fait si bon vivre aujourd'hui qu'en France, on ne va pas s'amuser à vanter sa situation économique, comme certains n'ont pas hésité à le faire, alors qu'elle a au moins trois millions de chômeurs, qu'elle ne compte plus les SDF (pas les Scouts de France, mais les sans domicile fixe...), et que l'accroissement continu de son endettement gonfle son déficit budgétaire. Partie comme elle est, elle a peu de chances d'atteindre en 1996 les fameux critères posés par Maastricht pour l'entrée dans le système de la monnaie unique. Reste que des performances fort inférieures n'ont pas empêché les travaillistes australiens d'être confortablement reconduits au pouvoir il y a peu. Et qu'à lire ce qu'on écrit sur nos partenaires immédiats la situation de certains d'entre eux paraît sensiblement plus grave que la nôtre.

Avait-il été piqué au vif par un article du *Guardian* affirmant, en conclusion d'un bilan de 1992, que *« le rêve américain était devenu un cauchemar ? »* Toujours est-il que le magazine *Time* vient de consacrer au Royaume-Uni une étude apocalyptique. Titre de couverture, au dessus d'une Union Jack en lambeaux : *« la dérive de la Grande-Bretagne »*. Titre du reportage à l'intérieur, au-dessus d'une photo d'un quartier en ruines de Newcastle : *« L'île du désespoir »*. Cette même île dont Shakespeare parlait dans son *Richard II* comme d'une *« pierre précieuse sertie dans la mer d'argent »* et qui, il y a soixante ans encore, était la principale puissance du monde...

Le long règne de la « Dame de fer » aurait-il été le chant du cygne d'Albion ? Tout va mal : le chômage a dépassé le seuil des trois millions, les ménages sont couverts de dettes, la famille royale se déconsidère, et, humiliation suprême, l'équipe nationale de cricket s'est fait battre par celle de l'Inde. Résultat : un sondage dont on a beaucoup parlé montre que 49 % des Britanniques émigreraient si la possibilité leur en était donnée.

Il en faudrait davantage pour abattre le moral de l'*Economist*, qui consacrait récemment un supplément au royaume sous le titre *« Down but not out »*, qu'on ne peut guère traduire que par *« abattu mais non éliminé »*, au-dessus de la photo d'un bulldog mélancolique : l'hebdo favori des têtes pensantes du monde capitaliste ne sous-estime pas en revanche les malheurs des autres. Il a consacré la couverture de son numéro du 6 mars au *« moteur de l'Europe »*, autrement dit à l'Allemagne. Mais il nous montre, au volant de sa Mercedes, en la personne de Helmut Kohl, un conducteur bien soucieux : car une épaisse fumée sort de sous le capot relevé.

L'auteur anonyme de l'éditorial rappelle les craintes suscitées dans bien des capitales, il y a quelques mois encore, par une réunification qui paraissait de nature à établir une mainmise germanique sur le continent. En réalité, constate-t-il, l'Allemagne souffre d'un *« traumatisme économique »*, sa productivité et donc sa compétitivité sont en perte de vitesse, elle a près de 3 millions et demi de chômeurs, elle ne sait pas quoi faire des 500 000 réfugiés qu'elle reçoit chaque année, le racisme se développe. Ni à Bonn ni dans les capitales des Länder, la classe politique *« n'ose parler le langage de la vérité et du courage »*. Du coup, les sondages font apparaître que deux citoyens sur trois jugent le gouvernement incompétent et que 40 % n'ont pas l'intention de voter aux élections de l'an prochain.

Depuis lors, le gouvernement en question a certes conclu avec les Länder, y compris avec ceux qui sont dirigés par l'opposition social-démocrate, un *« pacte de solidarité »* répartissant la charge du financement de la réunification. L'*Economist* ne rend pas pour autant les armes : le déficit budgétaire, et donc l'endettement, vont continuer de s'accroître, et les Allemands de *« découvrir graduellement qu'ils sont plus pauvres qu'ils n'auraient pu l'être »*. Le fait est en tout cas que la Bundesbank, contrairement à ce que certains attendaient, n'a que très chichement réduit ses taux, ce qui n'aidera guère les futurs dirigeants français à relancer la machine économique.

Les modèles essoufflés

Les autres pays du continent, membres ou non de la CEE, ne sont pas mieux lotis. On s'en voudrait d'insister sur le cas de l'Italie, qui coffre en série, pour corruption, ses ministres et ses PDG. Comme le dit si bien Umberto Eco dans *Globe hebdo*, elle *« vit au jour le jour son 14-Juillet »*, mais la révolution y *« démarre sans* Encyclopédie, *sans Feuillants, sans Girondins, ni Capétiens... Elle n'apporte aucun projet d'un nouvel ordre des choses... On entend seulement les grognements de quelques millions de sans-culottes. »*

Suède en tête, tous les « modèles », tous les « miracles » dont on nous a rebattu les oreilles durant des années se sont essoufflés les uns après les autres. Partout les gouvernements, qu'ils soient de droite, de gauche ou du centre, font l'objet d'un phénomène de rejet, d'autant plus accentué qu'ils sont restés plus longtemps en place et qu'ils en ont pris davantage à leur aise avec la morale. Dernière en date, l'Espagne, qui vient de crever le plafond – plutôt théorique, compte tenu de l'ampleur chez elle du travail au noir – des vingt pour cent de sans-emploi et se débat elle aussi dans les scandales politico-financiers : à quelques mois des législatives, l'opposition de droite talonne maintenant dans les sondages le Parti socialiste de Felipe Gonzalez, au pouvoir depuis onze ans et demi. Et l'on ne parle pas, bien sûr, des événements tragiques dont l'ex-URSS et l'ex-Yougoslavie sont jour après jour le théâtre, ni des difficultés de tous ordres que connaissent les autres pays ex-socialistes...

« Bien taillé, il faut recoudre », disaient souvent les éditorialistes, y compris, dans les colonnes du *Monde*, le cher Rémy Roure, lorsque la IVe République s'offrait le luxe trop habituel d'une crise ministérielle. La France vient de tailler, et ceux qui vont maintenant la diriger ne sont pas forcément d'accord entre eux sur les moyens de recoudre. Certains prônent le repli sur soi. Ils ne peuvent cependant ignorer ni que les mesures de protection douanières entraînent presque automatiquement des représailles, ni que les problèmes auxquels ont à faire face nos partenaires de la CEE, ressemblent comme des frères aux nôtres. Qu'ils reflètent une crise plus morale encore qu'économique. Que jamais les décisions des uns n'ont autant pesé sur la vie des autres. Jamais il n'a été aussi nécessaire de s'unir, ne serait-ce que pour donner à la communauté des Douze le coup de fouet psychologique dont la totalité de ses peuples auraient tant besoin pour repartir de l'avant...

Aidons-nous mutuellement,
la charge de nos maux
en sera plus légère...

disait Florian dans une fable – *l'Aveugle et le Paralytique* – que d'innombrables enfants ont apprise à l'époque où l'on aimait réciter des vers. Il y a tant d'aveuglement et de paralysie dans le monde d'aujourd'hui que la question essentielle posée aux citoyens d'Europe est de savoir si, plutôt que de laisser se cumuler les inconvénients de ces deux infirmités, ils ne préfèrent pas laisser les paralytiques aider les aveugles à se diriger et ces derniers prêter main-forte à ceux qui ont peine à se mouvoir.

La nouvelle majorité peut-elle s'entendre sur la réponse à faire à cette question, ou bien celle-ci sera-t-elle l'enjeu principal d'une présidentielle que l'*Economist*, pour le citer une fois encore, voit déjà opposer *« Bruxelles »* et *« Astérix le gaulliste »*, autrement dit les deux Jacques : Delors et Chirac ?

ANDRÉ FONTAINE

(1) Voir l'article de Jean-Marie Colombani, « La vie en gris », dans *le Monde* du 19 mars.



POLITIQUE

Le second tour des élections législatives

La droite absolue

Le score qu'obtiendront les candidats restant en lice, au second tour, dans les 497 *circonscriptions* à pourvoir, confirmeront-ils ou corrigeront-ils les résultats du 21 mars? Le scrutin du 28 mars comporte plusieurs enjeux. Pour l'opposition, promise à être la majorité de demain, il s'agit de savoir si l'une des formations qui la composent, en l'occurrence le RPR, transformera l'avantage sur l'UDF, de quelque trois cent mille voix au premier tour, *en une prééminence* en sièges. A elle seule, cette inconnue-là aura alimenté la rivalité entre RPR et UDF, qui s'est traduite par la multiplication des duels entre les deux formations : aux quatre ou cinq «officiels» s'en ajoutant une quinzaine de «sauvages».

Le Parti socialiste n'a plus, quant à lui, qu'un *objectif : limiter* la déroute. Pour ce faire, il n'aura guère usé que d'un argument : le spectre d'un hémicycle monocolore. En métropole, les candidats socialistes ne disposent d'un potentiel de voix de gauche (avec le PCF et l'extrême gauche) supérieur à 50 % que dans sept ciconscriptions (dans les 10e, 12e et 13e du Pas-de Calais, Serge Janquin, Jean-Pierre Kucheida, Jean-Claude Bois sont seuls en lice *le 28 mars ; dans la première de l'Ariège, la 3e des* Landes, les 9e et 14e du Pas-de-Calais, respectivement, Augustin Bonrepaux, Henri Emmanuelli, Jacques Mellick, et Albert Facon).

Autrement dit, le PS, s'il veut sauver quelques-uns des siens, doit compter non seulement sur un report total des électeurs communistes et d'extrême gauche, mais encore sur un appoint significatif des écologistes et une mobilisation à son profit des abstentionnistes. Cette alchimie quasi miraculeuse pourrait épargner la défaite à Michel Rocard, Lionel Jospin, Louis Mermaz. A l'inverse, si elle ne se produit pas, même Pierre Bérégovoy ou Laurent Fabius pourraient connaître la défaite.

De même, le succès de nombre de candidats communistes dépendra du respect de la discipline *républicaine. Le potentiel des voix de gauche,* au premier tour, n'est supérieur à 50 % que dans cinq circonscriptions : les 9e et 10e du Val-de-Marne avec Paul Mercieca et Jean-Claude Lefort, les 16e et 19e du Nord avec Georges Hage et René Carpentier, la 11e du Pas-de-Calais avec Rémy Auchedé.

Les écologistes ne sont plus présents que dans deux circoncriptions face à l'UDF, et avec des chances minimes : dans la 8e du Haut-Rhin et dans la 3e du Jura. Quant au Front national, il ne part assuré de l'emporter dans aucune des cent circonscriptions où il est présent au second tour.

Pour le second tour des législatives de 1981, qui avaient engendré la «vague rose», on comptait, dans les 320 circonscriptions en ballottage, une triangulaire, dix candidatures uniques et trois cent *neuf duels. En 1988, le nombre des sièges qui* restaient à pourvoir le 12 juin était de 453, et il y avait eu vingt candidatures uniques, huit triangulaires et quatre cent vingt-cinq duels. Cette fois, les électeurs auront à départager trois candidats dans quinze des 497 circonscriptions en ballottage et deux dans 466 autres. Dans seize circonscriptions, il ne reste plus qu'un seul candidat.

Au soir du 21 mars, 1 044 candidats étaient en droit de se maintenir, soit qu'ils aient franchi la barre des 12,5 % des inscrits, soit qu'à défaut ils étaient arrivés en première ou deuxième position. La combinaison de cette règle et de la multiplicité des candidatures au premier tour accentue le caractère brutal du mode de scrutin : il condamne les grands *courants à s'entendre et écarte les plus modestes.*

Les effets en sont considérables : avec 44 % des suffrages au premier tour, la droite, toutes tendances confondues, peut espérer, avec un report des voix de l'extrême-droite, plus de 80 % des sièges de l'Assemblée nationale.

ANNE CHAUSSEBOURG

M. Chirac a mis en cause M. Mitterrand pour entretenir la mobilisation de l'électorat

M. Edouard Balladur a déclaré, vendredi 26 mars dans la soirée, que la nouvelle majorité *«respectera les responsabilités et les pouvoirs de toutes les institutions»*. Le candidat du RPR au poste de premier ministre entendait mettre fin, ainsi, à la polémique sur le maintien en fonction de M. François Mitterrand, que M. Jacques Chirac avait déclenchée, au début de la semaine, dans l'intention d'entretenir la mobilisation de l'électorat de droite.

Il se donne du mal, M. Balladur. Il a été le premier, dès le 24 mars, à tenter de dédramatiser un débat sur la cohabitation qui s'était soudain enflammé. Magnanime et s'employant à jouer les «démineurs», il affirme, ce jour-là, dans l'Aisne, qu'il n'y a *«rien de nouveau»* dans les derniers propos de M. Chirac sur l'épineuse question de la cohabitation avec M. Mitterrand. Il se veut rassurant pour le chef de *l'Etat. La veille, pourtant,* le président du RPR est monté, sabre au clair, à l'assaut de l'Elysée. *«Si le second tour confirme le message du premier tour*, a dit l'ancien premier ministre dans le Pas-de-Calais, *le président de la République devrait en tirer toutes les conséquences. Ce serait de l'intérêt de la France que de ne pas rester, vis-à-vis de ses partenaires étrangers, dans une certaine ambiguïté.»* Et puis, il lâche la phrase, le mot, qui vont faire mouche : *«Son intérêt serait sans aucun doute que M. Mitterrand démissionne et que nous ayons de nouvelles élections présidentielles.»*

Rien de nouveau? Si! Depuis le dimanche 21 mars, plus personne ne parlait du président de la République. M. Mitterrand avait été le grand absent des commentaires des dirigeants politiques de la droite, qui s'étaient pressés, au soir du premier tour, sur les plateaux de télévision. Loin d'être triomphalistes, les chefs du RPR et de l'UDF, comme abasourdis par leur propre victoire – ou, plutôt, par le laminage des socialistes, – avaient fait patte de velours. Les téléspec*tateurs avaient eu droit* à toutes les déclinaisons de «la peau de l'ours qu'il ne faut pas vendre»... Il ne fallait surtout pas effrayer un électorat à qui on voulait faire croire que rien n'était joué et qu'une mobilisation sans précédent était nécessaire le dimanche suivant.

Les conseillers de M. Chirac ont-ils pensé que le soufflé allait retomber et que le «peuple de droite», satisfait du travail accompli, allait rentrer à la maison, Laissant ainsi les urnes du second tour au réveil vengeur du «peuple de gauche»? Toujours est-il que le maire de Paris a voulu maintenir l'électorat sous pression, pour éviter un sursaut de la gauche qui paraissait, cependant, fort improbable. Il y a fait une brève allusion lors de la réunion hebdomadaire, *mardi matin 23 mars*, à l'hôtel de Ville, du comité de pilotage du RPR, auquel participent les «mammouths», tels que MM. Alain Juppé, Bernard Pons, Charles Pasqua, Philippe Séguin ou Edouard Balladur. Si l'on veut éviter un effet de balancier, a dit en substance M. Chirac, il faut absolument mettre en cause M. Mitterrand. Aucun véritable débat ne s'est engagé autour de cette appréciation, mais M. Balladur aurait eu une moue dubitative.

Le mot «démission»

Aussitôt dit, aussitôt fait. Le président du RPR saisit l'occasion de son déplacement nordiste, l'après-midi, pour passer aux travaux pratiques. Et le mot «démission» met le feu aux poudres. Le chef ayant donné le signal, le tir de barrage sur le palais de l'Elysée, qui avait baissé d'intensité dans les jours précédant le premier tour, reprend donc de plus belle dès le lendemain. Dans un entretien publié par *le Parisien*, mercredi, M. Juppé fait comprendre que M. Mitterrand doit partir au plus vite ou accepter d'être pieds et poings liés. *«Je crois*, déclare le secrétaire général, *que le président, qui devrait normalement se retirer à l'issue du scrutin de dimanche prochain, s'il ne le fait pas, n'aura pas de marge de manœuvre importante pour imposer quoi que ce soit au futur gouvernement.»* Invité de France-Inter, jeudi, M. Juppé reprend une phrase qu'il a prononcée, au cours de la campagne électorale, devant des auditoires ravis : *«Le vrai service que François Mitterrand devrait rendre à la France, c'est s'en aller.»*

Entretemps, cette façon d'aborder la prochaine cohabitation a commencé à sérieusement irriter l'Elysée, qui, par l'entremise de M. Pierre Bérégovoy, mercredi soir sur TF 1, a fait savoir que le président de la République *«sera peu enclin à choisir»* comme premier ministre *«une personnalité issue de milieux qui n'ont pas le souci ou la volonté de respecter notre Constitution»*. Le même message sera relayé par M. Roland Dumas, ministre des affaires étrangères, proche de M. Mitterrand. Pour sa part, M. Balladur rame déjà à contre-courant. Il prêche la mesure face aux dirigeants les plus emportés du RPR. M. Séguin, fidèle à son respect des institutions, tire dans le même sens que l'ancien ministre d'Etat, qui veut préserver ses chances d'être appelé à Matignon. Le gaulliste de cœur et le pompidolien de raison ont en commun de s'en tenir à la lettre de la loi fondamentale.

Comme pour Maastricht, M. Séguin cultive sa différence dans l'approche de la cohabitation, même s'il qualifie la dernière polémique de *«tempête dans un verre d'eau»*. A ceux qui laissent entendre que M. Mitterrand pourrait se consacrer aux chrysanthèmes, pendant qu'ils s'occuperaient eux-mêmes de la France, le député des Vosges ne se lasse pas de réaffirmer que le chef de l'Etat a des *«prérogatives»* ou une prééminence en matière de politique étrangère et que le gouvernement a des responsabilités *«nécessairement partagées»* sur la défense nationale. *«Ce n'est pas parce que l'Elysée est occupé par quelqu'un dont on ne partage pas les idées*, a-t-il confié à une agence de presse, *que l'on doit remettre en cause sa place dans les institutions. Il y a des hommes responsables, dont je suis, qui savent où sont les lignes jaunes.»* Il n'y a donc pas d'autre *solution que de coopérer, ce qui ne* veut pas dire qu'il faille faire la politique, M. Mitterrand, d'autant que si un conflit éclate, sans pouvoir être résolu, entre le gouvernement et le président de la République, c'est lui qui, en dernière instance, choisira les modalités de règlement. Même si ce n'est que provisoire.

Etouffer le feu

Soit qu'il ait atteint son but, soit que le mouvement lui ait paru aller trop loin, M. Chirac s'est attaché, lui aussi, dans un entretien au *Figaro* du jeudi 25 mars, à étouffer le feu. *«Ce n'est pas à moi ni à quiconque, de dicter à M. Mitterrand sa conduite»*, a-t-il déclaré dans un élan de radoucissement. La consigne a été reçue «cinq sur cinq» : M. Nicolas Sarkozy déclarait, vendredi, que *«si le président de la République veut rester à l'Elysée»* après le 28 mars, *«rien ni personne ne peut l'en empêcher»*. M. Jacques Chaban-Delmas, qui était resté en dehors de la polémique, a apporté sa contribution et sa pierre dans le jardin de M. Chirac. *«Le président de la République a parfaitement le droit de rester en fonction jusqu'en 1995*, a indiqué le maire de Bordeaux. *C'est son libre choix. Par conséquent, ce libre choix, il faut le respecter, quel que soit le désir que certains peuvent avoir de le voir partir avant.»*

Très rassembleur, le président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Pons, a trouvé le moyen de n'observer *«aucune différence»* entre les commentaires des différents dirigeants du RPR. Bon père et toujours magnanime, M. Balladur, qui a bénéficié, peut-être involontairement, d'une autonomie croissante pendant cette polémique, a déclaré, vendredi soir, qu'il est d'usage que *«le climat se tende»* en fin de campagne. Il a précisé, aussi, que la nouvelle majorité *«respectera les responsabilités et les pouvoirs de toutes les institutions»*.

OLIVIER BIFFAUD

Le général de l'armée morte

Suite de la première page

De ce point de vue, la seule question qui subsistait à la veille du second tour portait sur le point de savoir si la coalition RPR-UDF franchirait, ou non, le seuil des cinq cents députés, transformant presque la nouvelle Assemblée en une sorte de Conseil de Paris élargi, enceinte au sein de laquelle l'opposition (de gauche) ne peut que faire de la figuration. Quant au *«sursaut»* espéré par les socialistes, il ne pouvait être que marginal, non seulement parce que rien, dans l'entre-deux tours, n'est venu le justifier – «Ne nous laissez pas couler!» a été le seul message audible, tandis que les obsèques de la gauche étaient célébrées le mercredi *matin à l'Elysée, lors du* dernier conseil du gouvernement Bérégovoy, – mais surtout parce qu'il est politiquement impossible de remonter, si peu que ce soit, un courant qui a réduit à... 29 le nombre des circonscriptions où le total des voix de gauche et des voix écologistes passe la barre des 50 %!

Dans ces conditions, tous les regards se tournent vers les batailles de pouvoir qui sont déjà, ou vont incessamment s'engager : elles concernent le sort du président, et la marge de manœuvre du nouveau premier *ministre*.

Pour M. Mitterrand, seul subsiste, pour le moment, la défense de la fonction présidentielle. S'il veut retrouver un espace et, si peu que ce soit, un lien avec l'opinion, pour être à même de jouer, le moment venu, des divisions de la droite, il lui faut impérativement éviter d'être passé sous silence, gommé, et au contraire marquer son territoire. Aidé – involontairement – par son vieux complice Jacques Chirac, qui a bruyamment demandé son départ, il a pu à la fois accréditer l'idée qu'il aurait *plus que sa part dans la désignation* du premier ministre, et obliger le président du RPR à reconnaître la validité de son maintien à l'Elysée. M. Mitterrand a marqué ainsi un point, qui devrait lui permettre d'entrer sans tarder, et aussi naturellement que possible, dans la cohabitation. Car, aussitôt celle-ci engagée, le débat cessera de porter sur son maintien à la tête de l'Etat. Or qui d'autre qu'Edouard Balladur pourrait le lui permettre, sans heurt?

Deux autres «cohabitations»

Passé l'agacement que provoque, chez M. Mitterrand, un choix trop annoncé, il sait bien que l'ancien ministre d'Etat présente pour lui la garantie d'une réelle civilité, et surtout de la clarté politique : la réalité du rapport des forces entre le RPR et l'UDF est en effet apparue en pleine lumière dès le premier tour, au bénéfice des chiraquiens qui ont remporté haut la main la bataille des primaires; on voit mal que le président puisse ignorer cette réalité. Le premier ministre devant donc être choisi au sein du *RPR, et Jacques* Chirac ayant on ne peut plus clairement fait comprendre qu'il ne souhaitait pas s'y coller une troisième fois, Edouard Balladur devrait logiquement succéder à Pierre Bérégovoy.

C'est alors que vont s'engager deux autres «cohabitations» : entre le premier ministre et sa Chambre «introuvable» d'une part; entre l'Hôtel Matignon et l'Hôtel de Ville d'autre part. Même de Gaulle avait dû batailler contre la trop forte majorité de juin 1968, pourtant élue sur son nom. Il n'est donc pas interdit de penser qu'une majorité écrasante est, inévitablement, peu encline à composer. L'étroitesse de celle-ci (quatre voix), en 1986, avait contraint la droite à serrer les rangs autour de Jacques Chirac, quitte pour celui-ci à brandir la menace des armes constitutionnelles (49-3); avec une majorité pléthorique, le risque existe de voir le centre de gravité du pouvoir se déplacer de Matignon vers le Palais-Bourbon. Au point *même qu'avec un président vaincu*, et donc diminué, un gouvernement gêné par sa propre majorité, le régime pourrait prendre un tour parlementariste surprenant, notamment de la part de ceux qui continuent de se réclamer du général de Gaulle.

La seconde incertitude concerne une partie encore plus inédite : celle qui va se jouer entre le premier ministre et le candidat à l'élection présidentielle qu'est Jacques Chirac. Celui-ci continuera donc la campagne qu'il a entamée au mois *de janvier dernier, et sera donc* enclin à continuer de promettre, là où le gouvernement devra trancher, mettant ainsi à l'épreuve le caractère du premier ministre. M. Chirac, ayant placé les siens aux commandes, voudra aussi provoquer une élection présidentielle anticipée. Or celle-ci ne pourrait venir que d'une crise entre le gouverenement et le président, ou entre le Parlement et le président. Déjà l'Hôtel de Ville étudie des scénarios susceptibles de provoquer une telle issue, avant la fin de l'automne, c'est-à-dire avant que le gouvernement n'ait entamé son crédit.

M. Mitterrand a cependant prévenu : il ne se laissera pas «égorger» sans réagir, ni surtout sans prendre l'opinion à témoin. Mais plus sûrement que de celle-ci, le secours pourrait bien venir, alors, de tous ceux qui, dans la droite modérée, voudront sans tarder se mettre en travers de la route, apparemment si bien balisée, de Jacques Chirac. Président diminué, mais président quand même, ayant fait une croix sur la gauche, M. Mitterrand cherchera à aider celui qui, à droite, sera le mieux à même de barrer la route de l'Elysée au maire de Paris.

JEAN-MARIE COLOMBANI

Une semaine pour installer la nouvelle Assemblée nationale

La Constitution l'exige : la première session de la dixième législature de la Ve République s'ouvrira vendredi 2 avril à 15 heures. La séance sera présidée par son doyen d'âge, assisté, comme secrétaires, des six plus jeunes *députés. Leurs nouveaux collègues* siégeront dans l'hémicycle par ordre alphabétique. Le premier acte des élus des 21 et 28 mars sera d'élire, au scrutin secret, le président de la nouvelle Assemblée nationale. Aux deux premiers tours la majorité absolue des suffrages exprimés sera indispensable; au troisième la majorité relative suffira.

Ce même vendredi, chacun des nouveaux représentants du peuple devra s'affilier à un des groupes politiques qui vont se constituer au Palais-Bourbon, ou accepter d'être un non-inscrit. C'est avant 18 heures que ces groupes devront fournir leur *«déclaration politique»*, la liste de leurs membres et le nom de leur président, afin que ces renseignements soient publiés au *Journal officiel* de samedi. Les vainqueurs des législatives pourront alors profiter d'un week-end bien mérité.

Le Palais-Bourbon ne commencera à reprendre vie que le mardi 6. D'abord parce que la tradition veut que les groupes se réunissent tous les mardis en début d'après-midi. Ensuite parce que les présidents de ceux-ci se retrouveront ce jour-là à 17 heures pour deux opérations toujours très délicates : la répartition des vingt et un postes du bureau de l'Assemblée, composé, *en plus du président, de six vice*-présidents, de trois questeurs et de douze secrétaires, étant entendu que le règlement prévoit que l'on s'efforce de *«reproduire au sein du bureau la configuration politique de l'Assemblée»*; la répartition des sièges des six commissions permanentes (affaires culturelles, familiales et sociales; affaires étrangères; défense nationale et forces armées; finances, économies générales et plan; lois constitutionnelles, législation et administration générale de la République; production et *échanges*) et de celle chargée de vérifier et d'apurer les comptes de l'Assemblée. Leur composition doit être proportionnelle à l'importance des groupes.

Le lendemain à 15 heures, les députés se retrouveront, une *deuxième fois, dans l'hémicycle* pour élire, par scrutin si les présidents de groupe n'ont pu parvenir à un accord, les membres du bureau. Puis le président, les questeurs et les présidents de groupe se retrouveront pour une autre opération délicate : la division de la salle de séances en autant de secteurs qu'il y a de groupes. Ces groupes devront faire connaître le nom de leurs membres qui siégeront dans chacune des commissions permanentes.

Jeudi 8 avril, à 9 h 30, celles-ci se réuniront pour élire leur bureau, et donc leur président et le rapporteur général du budget, sept postes très recherchés et auxquels postuleront nombre de ceux qui n'auront pu entrer au gouvernement. Puis, en fin de matinée, se tiendra, *comme toutes les semaines*, la «conférence des présidents», qui réunit, en présence du ministre chargé des relations avec le Parlement, le président de l'Assemblée, ses vice-présidents, les présidents de groupe, ceux des commissions permanentes et le rapporteur général. Cette conférence entend une communication du gouvernement sur l'ordre du jour prioritaire, qu'il détermine en vertu de la Constitution et met éventuellement au point un ordre du jour complémentaire qui est, lui, soumis au vote de l'Assemblée.

Les députés se retrouveront, à 15 heures, pour une troisième séance publique. Cette fois, ils siégeront par groupe et à leur place définitive. Ils pourront alors vraiment se mettre au travail... si un projet de loi du gouvernement, ou une proposition de loi d'un de ces nouveaux élus, est déjà prêt à la discussion, ce qui est peu probable.

THIERRY BRÊHIER

La campagne à la télévision

Le Conseil d'Etat donne raison au Parti des travailleurs

Comme tous les partis représentés à l'Assemblée nationale ou ayant présenté plus de soixante-quinze candidats au premier tour des élections législatives, le Parti des travailleurs (PT), une organisation trotskiste, a pu participer à la campagne officielle à la radio et à la télévision. Cependant, le Conseil supérieur de l'audiovisuel, qui est chargé de l'organisation et du contrôle de ces émissions, s'était opposé à la diffusion du message que le PT avait préparé pour l'entre-deux-tours et dans lequel il voulait faire mention d'une réu*nion organisée en juin prochain*. Le CSA a estimé qu'il devait empêcher, comme la loi lui en donne la mission, la diffusion d'un message répondant à des fins *«sans rapport avec le contenu de la campagne officielle»*. De surcroît, de son point de vue, ce message *revêtait un caractère publicitaire*, ce qu'il avait interdit à tous les partis, comme il en a le droit.

Le PT avait saisi, le 24 mars, le Conseil d'Etat, qui est la chambre d'appel des décisions du CSA. Vendredi 26 mars, les hauts magistrats administratifs ont donné raison au PT. Ils ont jugé que l'annonce d'une réunion politique n'a pas de *«caractère publicitaire»* et qu'elle n'est pas *«sans rapport avec l'objet même de la campagne»* électorale.

Th. B.





Les états-majors de la future majorité préparent la cohabitation

Déjeuner des dirigeants centristes, à la présidence du Sénat, autour de Raymond Barre et René Monory, lundi 29 mars ; réunion, dans l'après-midi, des nouveaux députés du CDS et du Parti républicain ; rassemblement de tous les parlementaires de l'UDF provoqué par Valéry Giscard d'Estaing, le lendemain : tels sont les rendez-vous déjà prévus pour la nouvelle majorité, sans compter toutes les consultations informelles qui auront immanquablement lieu pour la préparation du nouveau gouvernement.

Quelques journées qui risquent de rappeler la folle semaine qui s'était déroulée entre la victoire de la droite du 16 mars 1986 et le premier conseil des ministres du premier gouvernement de cohabitation, le samedi suivant.

« Quelle famille ? »

Qui n'a gardé en mémoire cette *image, désormais figée dans l'album* de la Ve République, celle du premier conseil des ministres de la première cohabitation, le 22 mars *1986* ? Un samedi de printemps, aussi frisquet à l'extérieur qu'à l'intérieur du palais de l'Elysée, autour de la table du conseil, les trente-huit nouveaux ministres de droite du nouveau gouvernement Chirac sont posés comme des pots de fleurs autour du vieux chêne Mitterrand. Sous la mitraille des flashes, le président de la République, entouré d'Edouard Balladur, l'unique ministre d'Etat, et du giscardien André Giraud, reste de marbre, impénétrable. Face à lui, Jacques Chirac, flanqué d'Albin Chalandon et de François Léotard, cherche vainement, dans le regard du sphinx en face de lui, une petite lueur d'encouragement. Mais rien.

Cette matinée à l'Elysée sera brève, grave, sérieuse. En quelques phrases, François Mitterrand tient à montrer qu'il reste le chef. *« Il est indispensable,* prévient-il, *que vous soyez prévenus dès maintenant que la responsabilité entière de la politique gouvernementale, comme la Constitution l'a voulu, est la vôtre. La responsabilité est la mienne dans un certain nombre de domaines. C'est la nôtre pour assurer l'avenir du pays. »* Et il clôt la séance sur un rappel au règlement pour des ministres *« jamais en panne d'éloquence ». « Si les débats s'attardent, je suspendrai l'examen des projets et je les renverrai à un autre conseil,* avertit-il. *Le choix de l'ordre du jour dépend de moi. »*

Jacques Chirac, lui, joue déjà les adjudants. Ordre numéro un : *« La campagne électorale est terminée. Les ministres doivent soigneusement éviter toute déclaration polémique qui nuirait à l'apaisement et à la réconciliation nécessaire des Français. »* Ordre numéro deux : *« Ceux qui siègent ici pour la première fois auront sans doute tendance à surestimer la capacité de leur entourage à ne rien dire et à sous-estimer l'ingéniosité des journalistes à les faire parler. C'est une situation qui ne saurait être tolérée.* (1) » Tout est dit. M. Mitterrand refusera la traditionnelle photo de famille dans les jardins du palais. *« Quelle famille ? »*, glisse l'hôte des lieux. Il n'y a pas de famille. Massivement favorables à la cohabitation, les Français vont prendre, ce jour-là, visuellement conscience que l'acte qui va se jouer ne sera pas du boulevard.

Pourtant, au cours de la folle semaine qui venait de se passer, tout avait semblé plus simple que les observateurs politiques ne l'avaient envisagé. Le soir du scrutin du dimanche 16 mars, il avait fallu attendre les résultats de l'outre-mer et de la chasse au divers droite pour garantir au RPR et à l'UDF la majorité absolue. Pour la première fois depuis 1956, l'extrême droite entrait en force au Parlement, mais l'opposition républicaine pouvait se passer d'elle. Trois petites voix de majorité ! C'était juste, mais suffisant. En tout état de cause, ce résultat ne pouvait qu'inciter à la modestie.

« Cadenasser » les centristes

Ce soir-là, François Mitterrand n'avait rien dit. Comme à l'accoutumée, il avait passé ce dimanche électoral dans son Morvan. Sans aucune illusion sur les chances de son camp d'inverser le cours de l'histoire, il avait, tout de même, pris soin de délivrer, en sortant de l'isoloir, un petit message. *« Il faudra que les deux camps fassent preuve de sagesse,* confia-t-il aux journalistes accrochés à ses basques. *Quant à moi, je n'ai pas l'intention de me laisser bousculer. »* La veille, le secrétaire général de la présidence, Jean-Louis Bianco, et Edouard Balladur, le grand chambellan du maire de Paris, s'étaient rencontrés, comme ils en avaient pris l'habitude depuis quelques *jours. Le message avait été clair et* définitif : François Mitterrand choisirait Jacques Chirac. Celui-ci, dès lors, pouvait confirmer officiellement son accord pour la cohabitation. Son commentaire des résultats fut sans ambiguïté : *« Il s'agit maintenant, pour tous les Français, quelles que soient leurs opinions, de se rassembler pour participer au nécessaire effort de renouvellement qu'exige la situation de la France. »*

Et puis, il y avait Raymond Barre, le premier des anticohabitationnistes. Il venait, après des mois d'euphorie, de vivre un dimanche... noir. A Lyon, sa liste avait été sérieusement chahutée par celle de Michel Noir. Il était sonné. Jamais, n'avait-il cessé de répéter, je ne voterai la confiance à un gouvernement de cohabitation ! Mais il devait s'y résoudre. Les deux petites voix d'écart de la majorité, à moins de se suicider politiquement pour la prochaine élection présidentielle, le privaient de toute marge de manœuvre. Le train de la majorité était en marche, impossible d'en descendre. Son serment d'allégeance fut vite rédigé. *« Je ne ferai rien,* s'empressa-t-il de déclarer, *qui puisse, de quelque façon, perturber l'action que mèneraient ceux qui, dans la nouvelle majorité, accepteront la responsabilité de gouverner. »*

Le premier souci de Jacques Chirac sera de cadenasser le wagon centriste, qu'il ne veut voir à aucun prix se mettre sur une voie de garage. Les centristes doivent accepter d'entrer au gouvernement ; sinon, il refusera d'en prendre la tête. C'est la seule condition que Jacques Chirac se pose à lui-même. Contre la cohabitation, le dimanche matin, le CDS, se réfugiant derrière les déclarations de Raymond Barre, son chef de file naturel, plie l'échine dès dimanche soir sans se faire trop prier. *« Dès 20 heures 01, ils ont trouvé leur chemin de Damas »*, plaisantera un peu plus tard Jacques Toubon. Avant minuit, Jacques Chirac promet à Pierre Méhaignerie quelques confortables ministères. Les tractations sont immédiatement engagées.

Le lundi matin, le bureau politique de l'UDF se réunit. Valéry Giscard d'Estaing a tout compris du décor qui se met en place. Il restera en Auvergne. Malgré quelques dernières tentatives désespérées de son lieutenant Michel d'Ornano et de Simone Veil, l'UDF donne officiellement son accord à la cohabitation et se range implicitement derrière la candidature à Matignon de Jacques Chirac. Le temps pour les trois « petits télégraphistes » du PR, François Léotard, Gérard Longuet et Alain Madelin, d'aller porter la bonne nouvelle à l'Hôtel de Ville de Paris, et, pour la première fois, les deux états-majors du RPR et de l'UDF se retrouvent, à 11 heures, dans le coquet appartement de fonction du questeur centriste du *Sénat, Pierre Schiélé.*

Edouard Balladur et Charles Pasqua sont aux côtés de Jacques Chirac devant les représentants de chacune des composantes de l'UDF, conduites par Jean Lecanuet. Valéry Giscard d'Estaing n'est toujours pas là. Le président du RPR renouvelle, à l'intention des centristes, sa mise en demeure : *« Ou vous venez, et c'est bien, ou vous ne venez pas, et, alors, il n'y a pas de gouvernement. »* La mise en demeure n'est que formelle. Les centristes ont déjà pris leur décision. Raymond Barre leur a donné son accord à la condition, *leur a-t-il expressément recommandé,* qu'ils n'acceptent que des ministères techniques. Pierre Méhaignerie accepte donc, en prévenant cependant le RPR que ses amis et lui, quoi qu'il advienne, soutiendront le député du Rhône à l'élection présidentielle.

Qu'importe ! Jacques Chirac a fait l'essentiel. L'UDF, malgré Valéry Giscard d'Estaing, est à ses *pieds. Les centristes, malgré* Raymond Barre, sont dans les fers. L'étau Chirac-Léotard a parfaitement fonctionné. Simone Veil n'a pas eu voix au chapitre, et, dans l'après-midi, Jacques Chaban-Delmas n'a plus qu'à concéder auprès de l'Elysée qu'il n'a pas *« la main ». Les dés sont* lancés. Sans prévenir, François Mitterrand apparaît à 20 heures à la télévision. Il s'offre l'élégance démocratique de *« former des vœux pour la majorité nouvelle »*, en mesurant *« l'importance du changement »*, et se pose en garant de la continuité de l'Etat. *« Mes chers compatriotes,* termine-t-il, *ayons confiance. Au-delà des divergences bien naturelles qui s'expriment à chaque consultation électorale, ce qui nous rassemble est plus puissant encore : c'est l'amour de notre patrie. »*

Le mardi, à l'Hôtel de Ville, Jacques Chirac déjeune avec Jacques Chaban-Delmas. Pour apaiser son dépit et tenter de faire oublier définitivement sa trahison de 1974, le maire de Paris promet à son vieux compagnon la présidence de l'Assemblée nationale, en se demandant secrètement ce qu'il pourra bien donner à Valéry Giscard d'Estaing, qui guignait ce poste. Au sortir de ce tête-à-tête, Jacques Chirac apprend qu'il est convoqué à l'Elysée à 17 h 30. Auparavant il lui faudra encore aller saluer les cent quarante-cinq députés RPR rassemblés pour fêter leur victoire à l'Hôtel Intercontinental et sonner l'hallali contre les barristes de tout poil qui ont failli compromettre l'alternance.

« On ne va pas s'embêter ! »

Cette première confrontation avec le chef de l'Etat durera plus de *deux heures. Ils sont seuls.* Seuls avec leur passé, leur rivalité, leur gracieusetés d'hier et leur espoir pour demain. Ils ne se sont jamais *ménagés. Plus d'une fois,* François Mitterrand a ironisé sur ce Chirac, *« ce professionnel du mot nu, qu'une image écorcherait, ce rhéteur du complément direct qui n'a jamais poussé ses études jusqu'au conditionnel »*. Plus d'une fois, Jacques Chirac a dénoncé ce Mitterrand *« qui s'est constamment trompé depuis trente ans »*. Mais la France les regarde. Les journalistes sont à la porte. L'un et l'autre sont contraints de se respecter. *Saura-t-on jamais* ce qu'ils se sont dit ce jour-là ? L'un et l'autre ont défendu leur version. A propos des ordonnances par exem*ple, selon Jacques Chirac,* François Mitterrand s'était engagé ce jour-là à les signer toutes. Selon l'Elysée, le président aurait expressément indiqué qu'aucune autorité ne pouvait le contraindre à les signer toutes. Huit jours plus tard, ce sera à ce propos le premier accroc.

Dans l'après-midi du jeudi aura lieu officiellement la passation de pouvoirs. En une demi-heure, Laurent Fabius se démet de sa charge. Jacques Chirac entre à l'Elysée vingt minutes plus tard, et en ressort, pour la deuxième fois en dix ans, avec un portefeuille de premier ministre. A 17 h 30, Jean-Louis Bianco annonce la nouvelle sur le perron de l'Elysée. Une heure plus tard, il réapparaît pour livrer la composition du nouveau gouvernement. Le soir, de son bureau de l'Hôtel de Ville, Jacques Chirac fait une déclaration à la télévision, annonçant que *« le gouvernement dispose de tous les moyens pour conduire son action »*.

Le vendredi, on élit en province les vingt-deux assemblées régionales issues des élections régionales du 16 mars. C'est aussi la journée des premiers règlements de compte entre Valéry Giscard d'Estaing et la « bande à Léo ». A l'Assemblée, quelques députés fraîchement élus commencent à s'installer. *Ils sont* tous d'accord : *« On ne va pas s'embêter ! »*

DANIEL CARTON

(1) Certaines des citations sont empruntées au tome 2 du livre de Pierre Favier et de Michel Martin-Roland, *la Décennie Mitterrand – Les épreuves*, Editions du Seuil.

Jura : les colères de Dominique Voynet

DOLE

de notre envoyée spéciale

Sur les routes sinueuses du Jura, un jeudi de printemps, sec et froid, deux jeunes femmes dans une 205 blanche roulaient à vive allure. La première en jeans et pull-over rouge conduisait sportivement, *l'œil rivé sur sa montre, attentive* aux ordres de sa copilote. La seconde, collant clair et jupe courte, tentait de lire une carte dépliée sur ses genoux et guettait les pancartes de signalisation, criant joyeusement : *« A droite ! »*, *« Marche arrière ! »*, *« Stop ! »*

Deux sièges de bébé encombraient la banquette arrière, des journaux avaient glissé par terre et chaque virage brusque manquait de provoquer dans le coffre, entre affiches et pots de colle, une collision irréparable. Mais les deux sœurs riaient, les villages défilaient, les mairies se suivaient. De demi-heure en demi-heure. Quand Dominique descendait, pour tenir réunion, parler, convaincre, séduire, Catherine sortait son balai, sa colle, et cherchait un panneau, quitte parfois à croiser leur mère, elle aussi sur la brèche. A deux jours d'une élection phare, les Voynet, en famille, menaient fougueusement campagne. Avec une sacrée foi.

« La » Dominique, comme on dit par ici, n'était-elle pas déjà devenue un symbole ? Symbole de résistance, face à la déferlante qui a englouti en un jour tous les espoirs des candidats écologistes aux élections législatives. Symbole d'indépendance à l'égard des partis traditionnels auxquels elle multiplie, comme à plaisir, les pieds de nez. Symbole d'un certain renouveau dans l'allure, les valeurs, le discours... Cela, quelle que soit l'issue du second tour. Voyez donc l'empressement avec lequel toutes les chaînes de télévision ont déjà prévu pour dimanche soir reportages et liaisons satellites en direct de Dole ! Et voyez la multitude des médias, télévisions, radios, agences, magazines, qui débarquent presque chaque jour dans le Jura, venus de Paris, de Suisse, d'Angleterre ou d'Espagne pour traquer la tignasse blonde de la porte-parole des Verts et avoir l'honneur d'une interview avec la prétendante au poste de *« première députée écologiste »* de l'histoire de France.

« Une construction médiatique » ?

Cela la fait rire, « la » Dominique. Cela la flatte même un peu. *« On n'a jamais autant parlé de Dole, de ses problèmes, de sa région, que depuis quelques jours »*, glisse-t-elle, coquette, dans ses réunions. C'est vrai, concèdent tous les participants avec une pointe d'amusement. *« Si elle n'y était pas restée au second tour, personne n'aurait songé à braquer le moindre projecteur sur Dole. »* C'est ainsi. Mais Dieu qu'elle se méfie de cette médiatisation soudaine qui lui vaut agacement et jalousie chez les Verts, sarcasmes et ironie dans le clan de son adversaire UPF, Gilbert Barbier ! Ne se plaît-il pas à la décrire, depuis le début de la campagne, comme *« une construction médiatique »* ?

Cela la met hors d'elle. Cela l'atteint même *« chaque fois »*. *« Trop injuste »*, vraiment. Elle qui s'efforce de sélectionner minutieusement interviews et émissions, se payant même le luxe de refuser une intervention dans un journal de 20 heures – une hérésie pour n'importe quel personnage politique – ou bouder une de ces émissions nocturnes *« dont on sort à 1 heure du matin avec le sentiment de n'avoir servi qu'à valoriser l'animateur »* ; refusant que *« certains lourdauds »* viennent avec leur caméra guetter ces moments privilégiés qu'elle a parfois avec son auditoire lors de réunions en village ; s'obstinant à rester chez elle à Dole, le soir des deux tours, plutôt que de passer d'un plateau de télévision à un autre. Elle qui a *« bossé »* ses dossiers, se confronte, réunion après réunion, à la réalité et entend bien prouver sa compétence. C'est sur ce terrain seul qu'elle veut gagner. Car elle estime avoir une bonne chance de l'emporter.

Le calcul arithmétique des pourcentages de voix au premier tour ne lui est pourtant pas favorable : 17,04 % (réunis sur son nom), plus 13,70 % (le score du PS), plus 9,32 % (score du PC), plus 2,75 % (celui de l'Alliance pour l'Ecologie et la démocratie). Soit un total de 42,81 %. Restent quelques points à grappiller ici ou là, du côté de l'extrême gauche, voire du Front national : *« Je n'accepterai jamais aucun soutien d'un élu quelconque de ce mouvement,* dit-elle. *Mais il y a des électeurs en détresse qui ont voulu exprimer leur colère à l'égard de la gauche, sans souhaiter pour autant le triomphe de l'UPF. »* Restent aussi les abstentionnistes, qu'il faut mobiliser, des indécis qu'il importe de convaincre, quitte à rentrer parfois de mauvais gré dans les polémiques qu'elle avait voulu ignorer.

Changer de raisonnement

Ah ! les colères de Dominique Voynet, superbes, contenues mais menaçantes, telles le Vésuve au bord de l'irruption. Pas une réunion, jeudi, qui n'ait débuté par une mise au point rageuse dont elle s'excusait à l'avance mais qui, disait-elle, devait permettre de contrer une *« campagne d'intox »* visant à faire d'elle une ennemie de la chasse, prête à l'interdire (un faux tract voulait en tout cas le faire croire) et une ignorante des questions agricoles. Là, la militante des Verts a vu rouge, elle a failli exploser. Quoi ! Devait-elle donc énumérer les titres qui, depuis plusieurs années, marquent son engagement dans le monde rural (membre de la commission agricole du conseil régional, de la commission régionale d'installation des jeunes agriculteurs, du conseil d'administration de l'Ecole nationale d'industrie laitière de Poligny, etc.), rappeler ses différentes rencontres avec les syndicats et citer les soutiens dont la gratifient nombre de responsables du milieu agricole ?

Ce *silence quand elle parle...* Certains hommes sourient, bluffés, séduits. D'autres rêvent de la contrer – mais pour qui diable se *prend cette demoiselle ! – et entament une joute. Les malheureux !* La réplique est cinglante, qui les gifle et qui, d'un trait d'humour emballé dans un sourire radieux, met d'emblée l'auditoire dans le camp de la dame. Super Voynet, qui charme et galvanise aussi. *« Une dynamique est née. Quel que soit le résultat de dimanche, on va continuer de s'instruire et de travailler ensemble. Téléphonez-moi, prenons le temps de discuter. »*

Super Voynet, qui ébranle et dérange : *« Elle est trop en avance sur son temps,* dit un menuisier de Saint-Loup. *Elle dit ce qu'on sait tous, inconsciemment, mais qu'il est dur d'admettre. Il nous faut changer de raisonnement. »* Super Voynet, qui refuse la « langue de bois » – *« C'est bon quand on ne connaît pas son dossier »* – et ne mâche pas ses mots sur le loupé des écolos.

Attendez donc qu'un prof, un agriculteur ou un jeune banlieusard la branche sur Brice Lalonde... *« C'est fou le mal qu'il nous a fait durant cette campagne ! On a passé notre temps à devoir expliquer ses gesticulations et tergiversations. Le lundi : d'accord pour une cohabitation Mitterrand-Balladur ; le mardi : bravo pour le « big-bang » ; le mercredi : méfions-nous du « big-bang » ; le jeudi : travaillons donc avec Barrot et Méhaignerie... Ce n'est pas une façon de traiter les militants ! »*

Inutile donc de s'étonner que Waechter – qui observe un silence radio – et Lalonde n'aient pas été sollicités pour un petit tour à Dole. *« Non merci, vraiment. Aucun « éléphant » national ne viendra faire ici son tour de piste. »* Les propositions n'ont pourtant pas manqué : Lang, Tapie, Rocard et tant d'autres. Seul l'écrivain Gilles Perrault a été le bienvenu, car *« il est un homme libre hors de toute logique de parti »*. Mais le petit journal qui recense – tout de même ! – les messages d'amitié qui affluent n'a cessé de gonfler : Jacques Delors (malgré le « non » très ferme de la candidate à Maastricht), Ségolène Royal, Jean-Pierre Chevènement, Jack Ralite, René Dumont, Albert Jacquard, Anémone, Gisèle Halimi, Françoise Giroud (*« Je ne suis pas « Verte », mais j'aime votre courage et je souhaite de tout cœur que vous soyez présente à l'Assemblée nationale, où les femmes sont si rares »*.)

Elle le sait tant, « la » Dominique, qu'elle serait isolée dans la prochaine Assemblée ! *« Mais justement,* dit-elle, *une élue écologiste serait bien plus utile à la démocratie qu'un Barbier de plus noyé parmi cinq cents des siens votant comme un seul homme !*

– Vous serez notre Jeanne d'Arc ! lui lançait jeudi soir une beurette, lors d'une rencontre nocturne dans la ZUP de Dole.

– Mais pas votre Marie-France Stirbois ! »

De débats en réunions (plus de deux cents dans toutes les communes de la circonscription), le ton Voynet a pris de la vigueur. On l'interroge sur tout et elle n'esquive rien : formation, logement, armement, santé, retraite, partage du travail, et puis tracé d'autoroute, transports scolaires, mercure dans l'eau, travaux et déviations... Entre deux réunions elle prend une pastille pour reposer sa voix, retouche son rouge à lèvres et se poudre le nez, jure qu'elle ne restera qu'une demi-heure et repart après plus d'une heure, refuse toujours les concessions, en tachant de surveiller son langage. On risque tout de même une question. Que pense-t-elle donc du commandant Cousteau qui vient de critiquer la bataille politique entreprise par les écolos ? La réponse a fusé : *« Je suis pour la retraite des océanologues »*, dit-elle résolument.

ANNICK COJEAN

Tarn : un « jeune loup » du RPR dans la campagne

ALBI

de notre correspondant

Inconnu il y a trois mois, Bernard Carayon est en passe de ravir la quatrième circonscription du Tarn au député socialiste sortant, Jacqueline Alquier. Né et élevé à Paris, où il occupe des fonctions de direction à la Sodexho, après avoir été le directeur du cabinet de Charles Pasqua au conseil général des Hauts-de-Seine, puis chargé de mission de Robert Pandraud sur le terrain dans la lutte contre la *drogue, Bernard Carayon fait,* à trente-cinq ans, un retour aux sources sur les terres de sa famille, à Carbes (cent soixante-trois habitants).

Ce « parachutage » ressemble à un retour de l'enfant prodigue. Le « jeune loup » du RPR a fait l'événement du premier tour. Devançant d'une courte tête la candidate socialiste (26,80 % contre 26,60 %), il distance, surtout, l'ancien député UDF Albert Mamy (20,40 %), qui comptait retrouver son siège, perdu de peu en 1988. Imposée de Paris, la « primaire » a tourné à l'avantage des chiraquiens, *qui placent leurs trois* candidats en position favorable dans l'ensemble du département, alors que l'UDF hérite du redoutable honneur de relever le gant du second tour face à Paul Quilès dans le sanctuaire jaurésien d'Albi-Carmaux.

A l'aise dans sa peau de candidat surprise, Bernard Carayon assure : *« Je comprends la déception d'Albert, mais la « primaire » est la plus efficace, même si elle provoque des déraillements. »* En face, Jacqueline Alquier met en garde les électeurs contre *« l'illusionnisme et ses mystifications »*. Elle en appelle *« aux gens sérieux, syndicalistes, chefs d'entreprise, membres du comité de bassin, militants associatifs, qui travaillent sur le terrain et savent bien que l'action patiente sera toujours plus efficace que les effets médiatiques »*. Bernard Carayon poursuit son chemin. Après l'ex-inspecteur Antoine Gaudino et Charles Pasqua, avant le premier tour, c'est Nicolas Sarkozy qui est venu le soutenir avant le second. En fond sonore, la musique de *Rocky* ouvre les réunions, qui s'achèvent aux accents de *la Marseillaise*. Comme il est président national de la Ligue des contribuables, on a pu voir Bernard Carayon, aussi, à la télévision. Les électeurs en sont tout « espantés », comme on dit ici.

JEAN-PIERRE BARJOU



des élections législatives

Deux-Sèvres : Ségolène Royal au seuil de l'opposition

MELLE (DEUX-SÈVRES)

de notre envoyé spécial

Il est 10 heures. La bise s'engouffre à la suite du petit cortège dans la rue des Halles et dérange, au passage, les jupes de la candidate socialiste de la deuxième circonscription des Deux-Sèvres. *« Le vent est indiscret »*, fait remarquer une dame déjà âgée, qui revient à petits pas du petit marché de La Crèche avec, à son bras, un cabas bien garni. Sourires, encouragements, salutations. Scènes ordinaires de fin de campagne législative, répétées presque à l'identique de commune en commune.

Au marché de Melle, où elle a ses attaches, Mme Ségolène Royal fait une première tournée, précédée par une équipe de télévision. Une heure plus tard, nouvelle équipe, nouveau passage. La candidate s'arrête à la hauteur d'une formation serrée de landaus et de poussettes. Cadrages, gros plan, contre-plongée. Blasées, les mères de famille apprécient en habituées. *« C'est TF 1 ? – Non, cette fois-ci, c'est Poitou-Charentes. – Alors, faudra regarder la Trois, ce soir, à 7 heures. – Ou peut-être attendre samedi. – C'est pas sûr, ils vont peut-être prendre que des extraits où on n'est pas. »* Au nom de l'équilibre des forces et des moyens, les amis de l'adversaire UDF, qui arpente au même instant une allée voisine, viendront, tout à l'heure, demander aux journalistes de s'intéresser aussi à M. Léopold Moreau et à ses faux airs d'Argentin indolent.

Il arrive parfois à Mme Ségolène Royal qu'une caméra de télévision n'a jamais effrayée, de s'insurger, pour rire, des miettes de ce festin médiatique grapillées par le candidat de la droite : *« On l'a vu partout grâce à moi, ce n'est pas juste. »* Dimanche soir, alors que la France de gauche, assommée par le verdict du premier tour, voyait des étoiles, c'est pourtant elle qui était sur tous les écrans, rabrouant ici, vitupérant là, dopée par son propre résultat comme par celui de son compagnon, M. François Hollande, député sortant et candidat en Corrèze.

42 %
au premier tour

Avec 42 % des voix au lieu de 38 % en 1988, le ministre de l'environnement est le seul candidat socialiste en progrès pour ces élections. Ce résultat n'est certes flatteur qu'en apparence puisque, il y a cinq ans, un ancien socialiste, également candidat à l'élection législative, avait rassemblé plus de 11 % des voix sur son nom. L'essentiel, en tout cas, a été préservé, et les reparties acides de la candidate ont mis du baume au cœur des militants. Les voix du premier tour, augmentées de celles du candidat communiste, qui s'est désisté sans sourciller, et de celles des écologistes, dont le représentant s'est prononcé à titre personnel en sa faveur, devraient faire le compte ce dimanche.

Peu épargnée par ses adversaires pendant la campagne, Mme Ségolène Royal n'a accusé le coup qu'à l'occasion du dernier conseil des ministres du gouvernement de M. Pierre Bérégovoy : *« J'ai eu, là, une prise de conscience brutale de la défaite,* explique-t-elle dans la voiture qui l'emmène déjeuner avec des sympathisants à quelques kilomètres de Melle. *Je suis jeune, je n'ai pas connu les déconvenues antérieures. Entre les deux tours, on pense aussi à ceux qui ne pourront pas s'en sortir. C'est dur de porter l'échec sur les épaules. »* A trente-neuf ans, son expérience politique se confond avec les riches heures du mitterrandisme. L'adhésion au PS, en 1979, précède de peu l'entrée de cette énarque à l'Elysée comme chargée de mission pour les affaires sociales. Se bousculent, ensuite, le mandat de député, à partir de 1988, puis celui de conseiller général en 1992, enfin le titre de ministre de l'environnement, au plus fort de la vogue écologiste.

Son ancrage réussi, après un parachutage délicat inspiré par l'Elysée, et son parcours sans faute créent, selon elle, autant de devoirs qu'il donne de droits, dont celui de s'indigner de l'attitude des responsables socialistes durant la campagne législative. Cette attitude a précipité l'initiative de « quadras » socialistes, dont elle est, en faveur d'états généraux de la gauche (*le Monde* du 12 mars). *« Je me suis retrouvée toute seule à porter le drapeau, dimanche soir, alors qu'on m'avait toujours mise de côté sous prétexte que je n'avais pas le look socialiste. Quand on pense qu'on n'a même pas eu de grand meeting de clôture, cela ne pouvait pas donner envie à nos électeurs de se déplacer ! On n'a pas eu de chef pendant ces dernières semaines, c'est nous qui avons fait le plus grand nombre de déplacements. »*

Sus
aux « éléphants » !

Avant d'entamer une ultime visite de commerçants, à la lisière du marais poitevin, Mme Ségolène Royal éprouve, à présent, une furieuse envie de dire leur fait aux « éléphants », responsables du désastre. *« Avec cinquante députés, il n'est pas possible, presque physiquement, de s'opposer. Il fallait changer le mode de scrutin et passer à la proportionnelle. Fabius s'y est refusé parce que les grosses fédérations qui le soutiennent, comme celle du Pas-de-Calais, avaient trop à perdre dans l'affaire, Rocard, on ne sait pas pourquoi, et Bérégovoy a fermé le dossier dès son arrivée à Matignon sans en débattre avec qui que ce soit. »*

Les « éléphants » sont prévenus : elle risque d'être aussi accrocheuse avec eux qu'avec MM. Nicolas Sarkozy ou Charles Pasqua, l'autre soir. Mme Ségolène Royal reste, cependant, lucide : *« Le débat sur les responsabilités de Mitterrand doit être clos pour l'instant, sinon, on offre sur un plateau l'Elysée à Chirac. Si l'on imagine un changement de têtes, un changement de génération pour revenir à un projet et à l'idéal, il va falloir que cela se passe tout de suite. Si l'on prend le temps, ils vont tout verrouiller. On repartira avec les mêmes et comme on est même pas sûr que le prochain congrès se passe d'une manière démocratique... »*

Victoire ou pas, instruite des déboires de ceux de la droite en 1989, Mme Ségolène Royal sait que l'avenir ne sera pas forcément rose pour les « quadras ». Elle a déjà la tête à d'autres campagnes. *« Il faut rester unis, alors qu'on sait bien qu'un changement de génération au PS signifie toujours un parricide. »* La perspective de se retrouver chapitrée, à l'Assemblée nationale, par MM. Laurent Fabius ou Henri Emmanuelli ne l'enchante guère. *« Ils ont tous ricané de nous au cours d'une réunion à Matignon, il y a quinze jours. Ils se sont déjà distribué tous les postes. Le risque, ce serait qu'ils procèdent à un simple ravalement de facade qui nous pousserait, quant à nous, dans la dissidence, et l'on sait bien que dans la dissidence, on est toujours étouffé. »* La sanction électorale eût été moins rude, les quadras n'auraient pas manqué de rêver à un groupe indépendant à l'Assemblée nationale. Cette perspective est bien improbable à présent.

Dimanche soir, Mme Ségolène Royal ne devait pas être avec ses troupes, puisqu'elle se proposait d'occuper de nouveau les écrans, en attendant la suite et la réunion des « quadras » fixée au lendemain.

GILLES PARIS

Haut-Rhin : Jean-Marie Bockel face à son adversaire de 1988

MULHOUSE

de notre correspondant régional

« Voix par voix », Jean-Marie Bockel, député sortant de la cinquième circonscription du Haut-Rhin, s'est escrimé toute la semaine afin d'attirer de nouveaux suffrages pour le second tour. *« Epuisé, mais plutôt optimiste »*, le maire de Mulhouse est le seul candidat du PS à pouvoir encore représenter l'Alsace dans la prochaine Assemblée nationale. Arith- métiquement, il peut l'emporter contre Joseph Klifa (UDF-PSD), l'ancien député et ancien maire, un instant pressenti par l'Elysée, en juin 1988, comme candidat d'« ouverture » et qui entend bien prendre sa revanche des législatives d'il y a cinq ans et des municipales de 1989.

Marcher
sur le rateau

Si les autres candidats de gauche ont appelé leurs électeurs à se tourner vers le représentant socialiste, l'interrogation demeure pour les voix écologistes. Jean-Marie Bockel compte beaucoup sur les 10 % recueillis par Jacques Muller (Verts), qui, à l'instar de son porte-parole national, Antoine Waechter, s'est abstenu de donner des consignes de vote pour dimanche. Il appelle seulement à faire barrage à Gérard Freulet, le candidat du Front national. Avec les votes obtenus par les Nouveaux Ecologistes (NE), c'est, au total, un *capital de plus de quatre mille* voix que le maire de Mulhouse pense pouvoir utiliser aux deux tiers.

De son côté, Joseph Klifa, qui précédait son principal concurrent de mille cinq cents voix au premier tour, peut espérer récupérer, outre certaines voix écologistes, environ deux mille cinq cents suffrages recueillis par deux autres candidats de droite. A Mulhouse comme dans beaucoup d'autres circoncriptions, ce sont les abstentionnistes qui risquent de faire la différence. Le 21 mars, le taux d'abstention – 35 % – a été particulièrement élevé dans la cinquième circonscription. Jean-Marie Bockel estime qu'une meilleure participation – *« Mon équipe a fait du bon travail sur ce plan-là »*, assure-t-il – devrait jouer en sa faveur. Joseph Klifa saisit l'occasion pour lui lancer : *« Vous ratissez large, mais vous risquez de marcher sur le rateau et de prendre le manche dans la figure ! »*

« Force
de recours »

Les propos du maire de Mulhouse ne sont pas plus amènes : *« Il vaut mieux un député qui sache défendre sa cité et qui soit reconnu qu'un quatre cent quatre-vingt-dix-neuvième député marginal et anonyme. »* Gérard Freulet renvoie dos à dos ses deux adversaires du 28 mars : *« Je suis le rempart contre eux, une piste nouvelle, une force de recours pour les prochaines élections municipales. »*

MARCEL SCOTTO







POLITIQUE

Le second tour des élections législatives

Le Front national ne peut espérer qu'une représentation minime à l'Assemblée

Quelques régions restent encore rétives aux assauts électoraux du Front national. Présente dans cent circonscriptions au second tour de scrutin, le 28 mars, la formation de M. Jean-Marie Le Pen ne peut espérer qu'une représentation minime dans la future Assemblée nationale.

Au second tour, il n'y aura aucun candidat d'extrême droite dans huit régions : l'Auvergne, la Bretagne – le «pays natal» de M. Jean-Marie Le Pen, délaissé par lui au profit de la Provence, – la Corse, la Franche-Comté, le Limousin, Midi-Pyrénées, les Pays de la Loire et Poitou-Charentes. *A contrario*, quatorze régions seront le théâtre de duels ou de triangulaires mettant en présence un candidat lepéniste. La plus accueillante, *de très loin, aux thèses du Front national*, est la région Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui voit trente-deux candidats lepénistes rester en lice. Ils sont présents dans les sept circonscriptions du Var et les quatre du Vaucluse. Le Front national, qui comptait un député dans l'Assemblée sortante, Mme Marie-France Stirbois (Eure-et-Loir), reste en course dans huit des neuf circonscriptions des Alpes-Maritimes qui restent à pourvoir, et il se trouve dans la même situation dans douze des seize circonscriptions des Bouches-du-Rhône. Pour ce dernier département, c'est moins qu'en 1988.

La région Rhône-Alpes offre dix-sept participations au second tour au parti lepéniste : deux dans l'Ain, deux dans l'Isère, quatre dans la Loire, sept dans le Rhône et deux en Haute-Savoie. Les autres régions qui sourient au Front national sont l'Ile-de-France (dix-neuf circonscriptions sur un total à l'origine de quatre-vingt-dix-neuf), le Languedoc-Roussillon, le Nord-Pas-de-Calais, *la Picardie* (chacun cinq), l'Alsace (quatre), le Centre et la Haute-Normandie (trois), la Lorraine (deux), l'Aquitaine et la Bourgogne (un).

Le principal adversaire du Front national, au second tour des élections législatives, sera la droite. Présent dans cent circonscriptions – il a retiré son candidat dans la huitième des Alpes-Maritimes (Cannes-Mandelieu), en appelant à voter contre M. Michel Mouillot (UDF-PR), qui s'oppose à Mme Louise Moreau (UDF), – le parti d'extrême droite sera en compétition dans quatre-vingt-un duels avec la droite et cinq avec la gauche. A droite, c'est le RPR qui est le plus *exposé aux assauts du parti lepéniste* : quarante et un duels. Pour ce qui la concerne, les duels de l'UDF et du Front national se répartissent de la façon suivante entre les différentes composantes de la confédération libérale : vingt-quatre pour le Parti républicain, onze pour les centristes, quatre pour les adhérents directs de l'UDF et un pour le Parti radical. A *gauche, le Front national a trois duels* avec le Parti communiste (deux en Seine Saint-Denis et un dans les Bouches-du-Rhône) et deux avec le Parti socialiste (un dans les Pyrénées-Orientales et un dans les Bouches-du-Rhône).

A ces quatre-vingt-six duels s'ajoutent quatorze triangulaires, qui mettent aux prises tous les partis et toutes les composantes de l'UDF. Ainsi, il y a quatre triangulaires entre le RPR, le PS et le FN dans le Nord (deux), dans les Bouches-du-Rhône et le Vaucluse; il y en a deux entre le PR, le PS et le FN dans l'Oise et dans le Vaucluse; il y en a deux entre le Parti social-démocrate (PSD), le PS ou le *PC et le FN dans le Haut-Rhin et le* Nord. Il y en a une entre le RPR, le PC et le FN dans le Rhône, une entre le RPR, le CDS et le FN dans les Alpes-Maritimes, une entre le MRG (M. Bernard Tapie), le RPR et le FN dans les Bouches-du-Rhône, une autre entre le PR, un divers droite et le FN dans le même département, une entre le Parti radical, le PS et le FN dans le Rhône et une autre entre le CDS, le PS et le FN toujours dans le Rhône.

Au premier tour, le Front national a obtenu plus de 20 % des suffrages exprimés dans quatre départements (Alpes-Maritimes, Bouches-du-Rhône, Var et Vaucluse), de 15 % à 20 % dans treize autres, de 10 % à 15 % dans quarante-six départements et moins de 10 % dans trente-trois d'entre eux. Au second tour, sur le papier, le parti d'extrême droite court le risque d'être battu dans 95 % des cas mais il peut espérer, toutefois, augmenter sa représentation à l'Assemblée nationale. Sans que M. Le Pen, lui-même, soit du nombre.

OLIVIER BIFFAUD

Douze hommes à battre

Le Front national veut profiter de ces élections pour précipiter la chute de candidats qu'il considère comme des cibles prioritaires. La presse d'extrême droite a désigné dix personnalités à battre : MM. Pierre Bérégovoy, Jean-Christophe Cambadélis, Michel Delebarre, Henri *Emmanuelli, Laurent Fabius*, Jack Lang et Michel Rocard (PS), ainsi que MM. Alain Carignon (RPR), Michel Mouillot (UDF-PR) et Michel Noir (div. d.). Aucun candidat lepéniste n'étant présent face à eux, il s'agit d'un appel implicite à voter pour leurs adversaires – qui sont presque tous des candidats de droite (RPR ou UDF).

A cette liste s'ajoute M. Yves Galland, président du Parti radical, que le Front national souhaite voir battre par M. Jean Bardet (RPR) dans le Val-d'Oise. Enfin, M. Jean-Marie Le Pen, *contre l'avis de M. Bruno* Mégret, délégué général du parti d'extrême droite, a voulu personnellement provoquer la défaite de M. Hervé Fabre-Aubrespy (RPR), en maintenant M. Damien Bariller (FN) face à *M. Bernard Tapie (MRG) dans la* dixième circonscription des Bouches-du-Rhône. Le président du Front national reproche au *candidat RPR, ancien membre du* cabinet de M. Charles Pasqua au ministère de l'intérieur pendant la cohabitation, d'avoir participé au *«charcutage»* des circonscriptions en 1986.

En outre, M. Le Pen, qui est lui-même en situation difficile dans les Alpes-Maritimes, ne semble pas vraiment désireux de faire une fleur à M. Mégret, candidat dans la douzième circonscription contre M. Henri d'Attilio *(PS), en lui conciliant l'électorat* de droite, le délégué général apparaissant comme son rival potentiel pour la direction du parti.

O. B.

Seine-Saint-Denis : le maire de Montfermeil appelle à voter pour le FN

Suppléant de M. Eric Raoult, député (RPR) et candidat au renouvellement de son mandat législatif dans la douzième circonscription (Le Raincy) de Seine-Saint-Denis, M. Pierre Bernard, maire (div. d.) de Montfermeil, a appelé à voter, vendredi 26 mars, pour le candidat du Front national, M. Franck Timmermans, qui sera opposé dans la deuxième circonscription du même département à M. Patrick Brouezec, maire (PC) refondateur de Saint-Denis.

Dans une lettre de soutien intitulée «N'ayez pas peur» et diffusée par le parti d'extrême droite sous forme de tract, M. Bernard écrit que *«les médias nous abreuvent d'inventions mensongères très orientées politiquement, selon lesquelles Jean-Marie Le Pen ne serait ni plus ni moins qu'un tortionnaire nazi»*, et il affirme : *«Le Front national développe dans son programme de très nombreuses idées dans lesquelles le bon peuple de France se reconnaît.»* En conséquence, il engage les électeurs de droite à voter pour M. Timmermans, qui *«combat le mal communiste»*.

Adjoint du secrétaire général du Front national, membre du bureau politique et «patron» de la fédération de Seine-Saint-Denis, M. Timmermans a milité à Ordre nouveau avant d'adhérer au mouvement lepéniste.

M. Bernard, président de l'association France debout, est de ceux qui partagent les «valeurs» du Front national car *«c'est une histoire de famille»*, et qui considèrent *«assez chevaleresque de tendre la main»* à l'extrême droite. M. Raoult a regretté, vendredi soir, *«le malencontreux et incohérent»* communiqué de son suppléant.

Il considère que M. Bernard, qui, de son propre aveu, a pris cette décision *«tout seul comme un grand garçon»*, a, selon lui, subi des *«pressions»* avant de *«tomber dans un piège tendu par le Front national»*. *«Je savais à quoi je m'engageais en le prenant comme suppléant»*, nous a indiqué M. Raoult, qui regrette pourtant d'être *«mouillé dans une affaire où* [il] *n'est pour rien»*. *«M. Bernard ne m'a pas rendu service»*, a ajouté M. Raoult, lui-même opposé à un candidat du Front national qui, à l'instar de la presse d'extrême droite, ne le ménage pas. Selon certaines sources, M. Bernard, fervent catholique traditionaliste, aurait pris cette *décision en réaction à la profession* de foi de deux candidats communistes de Seine-Saint-Denis qui font état, notamment, du soutien de Mgr Guy Deroubaix. Interrogé par *le Monde*, l'évêque de Saint-Denis a affirmé qu'il n'a apporté son soutien à aucun candidat et, qu'en tout état de cause aucun d'entre eux ne peut se prévaloir de son nom. *«Il s'agit d'une récupération»*, nous a déclaré Mgr Deroubaix.

O. B.

LIVRES POLITIQUES

ANDRÉ LAURENS

SOFRES.
L'ÉTAT DE L'OPINION 1993,
présenté par Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré.
Seuil, 250 pages, 165 F.

Gouvernants et gouvernés

C'EST dans la complexité de leurs résultats et non dans leur réduction simplificatrice que réside l'intérêt des enquêtes par sondage. On le vérifie avec la mésaventure survenue aux écologistes. Les derniers sondages publiés avant le scrutin du 21 mars ont surévalué l'ampleur des suffrages que les candidats du mouvement ont recueillis au premier tour. D'où vient ce décalage ? Sans doute de ce que la photographie de l'opinion à un *moment donné est vouée à évo*luer et que, même à l'instant où elle est prise, elle n'est pas forcément une reproduction fidèle du *modèle visé mais, plutôt*, l'approche d'une réalité sous influence. En période d'intense médiatisation du débat ambiant, la *mesure des courants de pensée*, surtout s'ils procèdent de mouvements sociaux encore en gestation, se ressent des conditions *dans lesquelles s'effectue l'observation* : le modèle n'est pas stable, le milieu n'est pas neutre et les motivations de ceux qui veulent *savoir, de ceux qui posent les* questions, comme de ceux qui y répondent, sont exacerbées par l'imminence de l'échéance. Il y a moins de surprise (encore que) avec les formations politiques plus anciennement installées. On attend avec curiosité une étude des spécialistes sur les raisons communes, si elles existent, des plus célèbres décalages enregistrés entre les évaluations et les résultats électoraux.

Pour en revenir aux écologistes, il est curieux de constater, en se référant à une enquête faite en février 1992 par la SOFRES pour *Libération, combien les résultats* d'alors éclairent les déconvenues relatives d'aujourd'hui. Guillaume Sainteny les analyse dans l'ouvrage que la SOFRES publie annuellement, *l'État de l'opinion 1993*, qui a paru avant le scrutin législatif. Il observe que la crédibilité des écologistes, si elle est réelle, reste très sectorielle, beaucoup plus liée aux propositions en faveur de l'environnement qu'à la volonté de changer la société. *«Paradoxalement*, note-t-il, *ce qui fait la force des écologistes fait aussi leur faiblesse.»* D'où l'idée qu'ils devraient développer leur champ de crédibilité pour dépasser les limites sectorielles au sein desquelles s'exerce leur capacité d'attraction.

Guillaume Sainteny diagnostique un autre facteur de faiblesse du mouvement écologiste, dont on *peut penser qu'il a pesé dans une* élection où les choix globaux l'emportaient sur les préoccupations de proximité : la crainte que les dirigeants de ce mouvement n'aient pas les capacités nécessaires pour gouverner (17 %). Elle était particulièrement vive à droite (36 %) et chez les cadres et professions intellectuelles (45 %). L'auteur de l'étude concluait sur ce point : *«Voilà donc à quoi devraient s'employer les écologistes pour rassurer une partie de leur potentiel électoral : s'entourer des élites politiques et administratives qui leur font défaut.»* Ce sont là les atouts dont disposent les partis installés, mais ils ne garantissent pas pour autant la pérennité au pouvoir si la compétence ne résiste pas à l'épreuve des faits.

Le recueil de la SOFRES fait, dans la conjoncture électorale de *l'année passée, une large part à la* politique, avec des analyses d'Olivier Duhamel et Jérôme Jaffré, de Gérard Grunberg, de Jean Charlot, de *Nonna Mayer* et Pascal Perrineau (sur le lepénisme), de Jean-Louis Missika (sur les médias). Des personnalités politiques se joignent aux politologues : Elisabeth Guigou et Philippe Séguin livrent des visions opposées de l'Europe de Maastricht, et Martine Aubry, *ministre du travail*, commente une enquête sur le chômage. Faute de pouvoir citer ces contributions, ou d'autres qui *le mériteraient, parce qu'elles trai*tent de la consommation de haschisch, de l'aménagement des régions ou de la représentation que les Français *ont du monde* extérieur, on s'attardera sur le facteur déterminant des choix opérés par les électeurs : le chômage. Il est à la fois très ressenti et imparfaitement connu des personnes interrogées à ce sujet. Il fait partie de la vie quotidienne, sans cesser d'être un phénomène complexe que l'on ne saurait aborder à travers quelques clichés. Au reste, les futurs gouvernants l'évoquent avec beaucoup de prudence.

Martine Aubry met notamment ses lecteurs en garde contre la tentation d'accepter, comme une donnée inéluctable, le chômage de *certaines catégories sociales qui* y seraient vouées structurellement, les salariés les plus âgés, par exemple ; elle exprime ses réserves sur la généralisation des revenus de remplacement et en appelle à la mobilisation de tous. C'est une spécialiste reconnue qui s'exprime ici : sa compétence ne fait pas de doute. Voilà qui nous renvoie à l'interrogation, évoquée plus haut, sur la capacité à gouverner des écologistes, qui, dans ce domaine, ont relancé la notion de partage du travail.

L'*expérience* de ces dernières années et le verdict des urnes ont rappelé cette évidence : même dans les sociétés les plus complexes, *l'art de gouverner ne se* réduit pas à l'addition de gestionnaires qualifiés, car s'ils sont nécessaires ou indispensables, les meilleurs experts ne sont pas suffisants. Ils ne donnent toute leur mesure que s'ils servent ensemble, c'est-à-dire pas de manière isolée, un projet collectif ; que si un souffle politique les anime. Ce n'était plus tout à fait cela, en sera-t-il autrement demain ?

COMMUNICATION

Quatre satellites et trois continents

TV 5, chaîne francophone et mondiale

Comme ils l'ont fait au soir du premier tour de scrutin, TV5 et *le Monde* s'associeront, dimanche 28 mars, de 19 h 30 à 23 h 30, pour commenter ensemble les résultats des *élections* législatives et analyser leurs conséquences nationales et internationales au cours d'une soirée qui sera *relayée par les réseaux* belge (RTFB) et suisse (TSR).

TV5 est une chaîne de télévision francophone internationale. Née en 1984, elle est aujourd'hui diffusée dans plus de cent pays, sur quatre satellites, et relayée par les réseaux câblés.

Il existe, en fait, plusieurs versions de TV5, adaptées aux différentes zones géographiques. TV5 Europe, la plus ancienne, est une émanation de chaînes françaises, belge (RTBF), suisse (SSR), canadiennes (à travers le consortium CTQC) ainsi que de l'Institut *national de l'audiovisuel et de la* Sofirad. Son programme reprend les meilleures émissions de ces chaînes, publiques pour l'essentiel (*France Télévision, mais aussi* TF 1 en France). Depuis février, ce programme est émis vingt-quatre heures sur vingt-quatre (*le Monde* daté 21-22 février), sur le satellite Eutelsat II F1. Il est reçu, jusqu'au Maghreb, par plus de vingt-cinq millions de foyers européens, dans plus de deux mille réseaux câblés ou en réception collective. Ce programme, entièrement en français (avec parfois des sous-titrages pour aider à la compréhension), met particulièrement l'accent *sur* l'information, avec plus de quinze journaux ou bulletins quotidiens, certains repris des chaînes membres, certains réalisés spécialement pour TV5.

TV5 Europe poursuit son développement, notamment vers l'Est, où elle vient, par exemple, de conclure des contrats avec des réseaux câblés de Prague et de Roumanie.

TV 5 Québec-Canada, basée à Montréal, réunit, outre les partenaires de TV5 Europe, des producteurs et diffuseurs canadiens. Elle confectionne sa propre grille, en tenant compte de ses publics *et des droits disponibles*. TV5 Québec-Canada diffuse depuis 1988 ses programmes sur le satellite canadien Anik E1, vers les réseaux câblés d'Amérique du Nord (environ cinq millions de foyers). Depuis le début de 1993, le satellite Panamsat permet à TV5 d'être aussi présente en Amérique *du Sud, douze heures par jour* (la chaîne est même une des premières au monde à utiliser pour cela la compression numérique de son signal).

Enfin, après de multiples discussions et une décision au sommet francophone de Chaillot, TV5 Afri*que a vu le jour* en octobre 1992. Elle est reçue (mais seulement avec de grandes antennes) grâce au satellite soviétique Statsionar 12. Pour l'instant, il s'agit du programme de TV5 Europe (qui essaie d'intégrer au maximum des programmes du Sud), mais des décrochages sont en préparation.

TV5 fait partie du «groupe de Bruges» qui réunit les chaînes publiques diffusées par satellite, comme Eins-Plus et Drei-Sat en *RFA, RAI-Sat en Italie, TVE Inter*nacional en Espagne.

Chroniqueur à «l'Humanité»

Michel Boué est mort

Journaliste à *l'Humanité Dimanche*, puis à *l'Humanité*, Michel Boué est mort, mercredi 24 mars, du sida, à l'hôpital Rothschild. Il était âgé de quarante-cinq ans.

Dans les années 70, Michel Boué entre à *l'Humanité Dimanche*, rubrique théâtre, fait ses grands débuts au Festival de Nancy, et immédiatement s'intègre à ce monde cosmopolite, sur lequel il jette un regard amusé, pas dupe, terriblement tendre.

C'est sa tendresse, sa passion pour tout ce qui touche aux arts vivants, à l'art de vivre, qui lui donne le courage de secouer sa nonchalance. Il se dit paresseux et travaille comme un forçat, sans se laisser aller à la facilité d'une écriture brillante, percutante. Il est assoiffé de connaître, de comprendre, d'aimer. Au théâtre, l'affectivité, c'est très important.

De Nancy à Avignon, de Berlin à Milan, de Chaillot à Nanterre, soir après soir, Michel Boué trimballe sa longue silhouette dégingandée, son sourire irrésistible d'enfant futé. Dans son métier, dans son journal, il reste lui-même, incorruptible. Complètement à part : un ovni. Traiter des concerts rock ou des défilés de mode, comme d'un spectacle de Bob Wilson ou de Patrice Chéreau, tout lui *est naturel, et, du coup, le paraît.* L'essentiel de son talent est là, dans son authenticité de seigneur qui ne s'abaissera jamais à mentir.

Il a vécu la maladie comme le reste, avec un panache, un humour qui interdisaient la pitié. Jusqu'à ses dernières forces, Michel Boué a travaillé sans rien perdre de son talent. Et puis il en a eu assez, et a laissé venir la mort. C'était un garçon qu'on avait besoin d'aimer.

COLETTE GODARD

Un arrêt de la cour d'appel de Paris

La Société du journal téléphoné obtient gain de cause dans son procès contre la Météorologie nationale

La première chambre de la cour d'appel de Paris vient de trancher le *litige qui opposait* depuis cinq ans la direction de la Météorologie nationale (DMN) et la Société du journal téléphoné (SJT), chef de file européen des services de télématique vocale, depuis que celle-ci s'était heurtée, de la part de celle-là, à un refus de vente de données météorologiques aéronautiques.

En 1990, la SJT avait porté plainte contre la DMN pour abus de position dominante devant le Conseil de la concurrence. Cette instance n'avait *pas contesté* le bien-fondé de ce grief, mais elle avait estimé qu'en refusant de vendre à la SJT *«pour un usage commercial les messages d'observation et de prévision élaborés dans le cadre de sa mission d'assistance météorologique aux pilotes d'aéronefs»* la Météorologie nationale n'avait pas abusé de son *«monopole de fait»*.

Dans un arrêt rendu le 18 mars, la cour d'appel de Paris, saisie par la SJT, en a jugé autrement. La cour a considéré que l'argumentation développée par la DMN pour justifier son refus de vente aboutissait *«à restreindre la concurrence sur le marché de l'information météorologique grand public sur lequel celle-ci se trouve en position dominante»* et qu'il s'agissait bel et bien là d'un *«abus prohibé»*. La cour d'appel a ainsi *«fait injonction à la direction de la Météorologie nationale de communiquer à la Société du journal téléphoné, dans un délai de trois mois, les conditions financières, techniques, de sécurité et d'usage auxquelles elle peut lui céder aux fins de rediffusion les messages codés de météorologie aéronautique disponibles»*.

Le Syndicat de la presse parisienne a commenté cette décision en y voyant *«un pas en avant significatif dans le développement des actions visant à obtenir la garantie pour les entreprises de presse d'un libre accès aux sources d'informations publiques»*.





SOCIÉTÉ

Une intervention musclée du GIGN dans l'Oise

La « rébellion » de l'homme tranquille

CREIL (Oise)

de notre correspondant

Tout est bouleversé dans l'appartement de Francis Gouffroy après l'intervention du groupe d'intervention de la gendarmerie nationale (GIGN) dans le quartier de Creil (Oise) où réside ce peisible quadragénaire. Le papier peint de l'entrée a brûlé, la vaisselle de la cuisine est brisée, les fenêtres ont volé en éclats et sont provisoirement fermées par des panneaux de contreplaqué.

« Les gendarmes ont eu un blessé en essayant d'arrêter un voleur de voitures à Montmorency, commente cet homme à l'issue d'une mésaventure qui lui vaut un gros coquard à l'œil gauche et sept jours d'arrêt de travail. *Je trouve normal qu'ils cherchent les coupables. Ceux qui font des conneries ils doivent payer, mais ils n'avaient pas à entrer comme ça chez moi.* »

Chef d'équipe dans une usine de fabrication de treillis métalliques, Francis Gouffroy fait les 3x8. Mardi matin 23 mars, à 5 h 45, il rentre chez lui, au dixième étage de la rue de la Garenne, un quartier de tours et de barres. Comme tous les soirs, il feuillette le journal et il va se coucher. *« Les gendarmes ont fait sauter la porte à l'explosif,* raconte-t-il. *J'ai pensé au gaz. Mais quand j'ai vu se précipiter sur moi des hommes cagoulés – c'est les élections –, j'ai pensé à un commando politique. J'ai voulu me défendre, ils m'ont tabassé en me menaçant :* « Si tu continues, on te casse le bras. » *C'est seulement trois heures plus tard, à la gendarmerie de Montmorency, quand on m'a dit que j'étais arrêté parce que j'avais tiré sur un gendarme, que j'ai compris dans quelle merde j'étais.* »

Devant sa compagne, Martine, trente-six ans, chômeuse, et leur enfant âgé de trois ans, Romanic, l'homme est promptement ligoté, avec cinq autres occupants de l'immeuble. Les gendarmes fouillent les appartements, le grenier et les voitures. Les interpellés sont conduits au poste. *« Ils m'ont questionné toute la journée. Tout ça parce qu'on vient de s'installer dans un logement qui a été occupé par d'autres et qu'on est un peu de la famille des personnes recherchées,* explique Francis Gouffroy. *A 20 heures, ils m'ont dit que je pouvais m'en aller. Je n'avais que 20 francs. Ils m'ont répondu :* « On n'est pas taxi, tu n'as qu'à prendre le train. »

Alors Francis Gouffroy a marché jusqu'à la gare de Groslay. Il n'avait pas de chaussettes, et des boutons manquaient à sa chemise. Il ne voyait pas très bien, parce que les gendarmes ne lui avaient pas permis le matin de prendre ses lunettes. Le train l'a amené à Paris. De là, il a pris celui de Creil. Le contrôleur est passé : *« Votre billet. » « Je n'ai pas de billet ». « 270 francs d'amende ! »*

Les explications données en *substance par le colonel Jullien,* commandant du groupement de gendarmerie de l'Oise, sont d'une inquiétante sérénité : deux des personnes arrêtées par le GIGN ont été mises en examen pour tentative d'homicide volontaire, vol de véhicules et association de malfaiteurs et écrouées à la maison d'arrêt d'Osny ; au cours de l'opération, une personne, qui n'a *a priori* rien à voir avec l'affaire, s'est rebellée et a été légèrement blessée. Cette personne – Francis Gouffroy – a reçu des soins immédiats de la part du médecin du GIGN, est-il encore précisé.

JEAN-MARIE DEROY

A Juvisy, dans l'Essonne

Deux morts à la suite d'interpellations dans le même commissariat

Vendredi matin 26 mars, un toxicomane de vingt-sept ans est décédé alors qu'il se trouvait en garde à vue dans les locaux du commissariat de Juvisy (Essonne). Le jeune homme avait été interpellé la veille au soir. Un praticien de SOS-Médecins, *appelé par le commissariat de Juvisy,* avait autorisé son placement en garde à vue et demandé qu'il lui soit donné un calmant prescrit dans le cadre de son traitement. Bien que le médicament ait été apporté par un gardien de la paix, selon la police, le jeune homme avait été découvert *« bavant et râlant »* vendredi peu avant 6 heures du matin. Apparemment victime d'un œdème pulmonaire, il n'a pas pu être ranimé malgré l'intervention du SAMU.

Le 19 mars, l'interpellation d'un *malade mental par des policiers du* même commissariat de Juvisy s'était soldée par la mort de celui-ci. Sur réquisition de SOS-Médecins, deux gardiens de la paix étaient intervenus au domicile de Roland Rakotomanana afin de maîtriser ce quadragénaire, de nationalité malgache, qui avait déjà été interné dans des établissements spécialisés. Ils avaient plaqué au sol cet homme en proie à une crise délirante, tandis que le médecin pratiquait une injection de calmants. Transporté à l'hôpital d'Evry, Roland Rakotomanana était décédé quelques instants après son admission. Sa mort est due à la fracture de l'un des cartilages du larynx, a révélé l'autopsie. Une enquête a été confiée à l'inspection générale de la police nationale.

Dans le cabinet du juge Courroye

Patrick Poivre d'Arvor a été confronté durant cinq heures à M. Botton

La confrontation entre M. Pierre Botton et Patrick Poivre d'Arvor, respectivement inculpés d'abus de biens sociaux et de recel d'abus de biens sociaux, organisée, vendredi 26 mars, par le juge Philippe Courroye, s'est prolongée durant cinq heures mais ne paraît pas avoir fondamentalement rapproché deux interprétations des « largesses » dispensées par le premier au second.

LYON

de notre bureau régional

Le personnage pivot de l'« affaire » et le présentateur vedette du « 20 heures » de TF 1 ont eu une longue explication vendredi entre 14 h 30 et 19 h 30, dans le cabinet du juge Courroye. Deux monologues entrecroisés plutôt qu'un vrai dialogue. Il s'agissait de répondre parallèlement aux questions du magistrat. Selon les avocats présents, la rencontre n'a jamais tourné à l'affrontement, à peine à la joute. Les deux hommes se sont tutoyés et serré la *main. Mais* certaines formules d'apaisement ou de (ré) conciliation de Patrick Poivre d'Arvor n'auraient guère trouvé de prise sur un Pierre Botton déterminé.

L'un connaît depuis quatre mois les affres de la détention carcérale, l'autre siège chaque soir à l'épicentre de l'actualité télévisuelle. On ne saurait imaginer plus grande « distance ». Pourtant les *« deux hommes blessés et amers »* que décrit Mᵉ Francis Szpiner, conseil de Patrick Poivre d'Arvor, ont dû refaire un bout de chemin côte à côte pour évoquer les quatre ou cinq années où ils se fréquentèrent assidûment.

Si les chiffres furent au cœur du débat, ce n'est pas sur *la pure* arithmétique que la contestation *fut la plus vive. Depuis la* révélation de ses « largesses » (*le Monde* du 18 novembre 1992), Pierre Botton évaluait à 2 millions puis à 1,8 million de francs le total des sommes *dépensées à l'intention de* Patrick Poivre d'Arvor. Il semble s'en tenir désormais à ce chiffre et annonce pouvoir fournir de nouvelles pièces justificatives.

Poivre d'Arvor, qui, lors de son audition comme témoin, se souvenait tout juste de *« quelques week-ends partagés »* et d'avoir profité quelquefois d'un *« avion privé mis à* [sa] *disposition »*, avait reconnu, à l'occasion de sa comparution du 25 février, que les billets d'avion, long et moyen-courriers – Pointe-à-Pitre, Saint-Barthélemy, les Seychelles, Rio (remboursé, celui-ci, par un chèque à la demande insistante d'Anne-Valérie Botton), Le Caire, Venise, Rome, Naples, Catane, Capri – comme les très nombreux vols intérieurs, en avion ou en hélicoptère, et les séjours dans des hôtels de luxe, dont Pierre Botton avait ventilé les doubles des factures à son nom, ne correspondaient pas à des élucubrations.

« Qui a mangé quoi ? »

Ce jour-là, le journaliste avait admis que, peut-être, un ou deux pharmaciens pouvaient avoir fait partie des convives lors de deux dîners tropéziens. La confrontation de vendredi aurait permis, selon les défenseurs de Patrick Poivre d'Arvor, *« de tordre le cou à la légende selon laquelle* [leur] *client aurait pu être utilisé comme faire-valoir auprès des pharmaciens »*. Pour ce qui concerne les éventuelles *contreparties* journalistiques, que Pierre Botton se flatte toujours d'avoir obtenues, elles se sont heurtées à une ferme dénégation. *« Avoir Michel Noir annonçant sa candidature aux municipales, en direct et en duplex, dans le « 20 heures », constitue un scoop que toutes les chaînes auraient aimé avoir »*, argumente, par exemple, le journaliste à propos de ce qui est présenté par M. Botton comme le plus marquant des « renvois d'ascenseur ».

Mᵉ Bernard Prévost, autre défenseur de Patrick Poivre d'Arvor, *affirme* que le chiffrage des dépenses imputées à son client avoisine 350 000 francs, puisque les impressionnantes notes des restaurants ne sauraient, par exemple, être prises en compte de façon fiable, *« car il faudrait se demander : qui a mangé quoi ? ». « L'établissement juridique du délit étant indifférent au montant »*, Mᵉ Szpiner veut bien monter jusqu'à 450 000 francs (bien en deçà, semble-t-il du chiffrage des enquêteurs). Les deux avocats s'accordent, en revanche, pour remarquer que Pierre Botton ne cesse de répéter *« Patrick Poivre d'Arvor ne pouvait pas ignorer que c'était les sociétés qui payaient »* mais n'apporte pas, sur ce point, de preuve positive : *« A la question : lui avez-vous dit ?, il répond par un silence... »*

Ce silence pourrait ne pas rester vide. Pierre Botton, qui insiste sur le nombre et la fréquence des voyages très coûteux que Patrick Poivre d'Arvor a accomplis *« hors de* [sa] *présence »*, dit en effet pouvoir bientôt présenter des titres de transports utilisés par Patrick Poivre d'Arvor sur lesquels figurerait le nom de ses sociétés. Par ailleurs, on sait aujourd'hui que le contrôle judiciaire sous lequel le présentateur de TF 1 reste placé a, notamment, été motivé par les contacts qu'une de ses amies aurait établis, à deux reprises, avec Anne-Valérie Botton pour demander à cette dernière d'*« intervenir auprès de Pierre afin qu'il préserve PPDA »*.

ROBERT BELLERET





JUSTICE

Ouverture d'une information contre X

Un tract diffamant M. Michel Vauzelle est diffusé dans sa circonscription d'Arles

Peu après son arrivée place Vendôme, le garde des sceaux, M. Michel Vauzelle, avait jugé la situation de l'informatique judiciaire suffisamment inquiétante pour demander un audit à la Cegos et un rapport au président de la commission de l'informatique du ministère, M. Pierre Leclercq.

Ces deux rapports faisant état d'une situation catastrophique, le garde des sceaux avait décidé au mois de décembre d'abandonner purement et simplement le schéma directeur de l'informatique judiciaire lancée en 1990, qui avait été évalué lors de son adoption à 1,678 milliard de francs *(le Monde du 24 mars)*.

Dans la nuit du jeudi 25 au vendredi 26 mars, des milliers de tracts, titrés *« Où sont passés les 2 milliards du garde des sceaux? »*, ont été déposés sur les pare-brise et répandus dans les rues d'Arles, la ville des Bouches-du-Rhône où M. Vauzelle affrontera dimanche une candidate UPF, Mme Thérèse Aillaud.

« Le Syndicat de la magistrature signale que l'argent a été dépensé en pure perte puisque rien ne fonctionne dans les tribunaux, note ce document anonyme. *A moins que cet argent n'ait été dépensé ailleurs? Tout renseignement à ce sujet en provenance du pays d'Arles, de la Crau, de la Camargue, des Alpilles, de Port-Saint-Louis ou de Miramas doit être communiqué à Pierre Joxe, président de la Cour des comptes, ancien ministre socialiste et ami de Michel Vauzelle. »* En guise de signature, le tract conclut en lettres capitales : *« Combien de temps encore devrons-nous payer pour supporter ce nouveau scandale? »*

« Manœuvre diffamatoire »

M. Vauzelle, qui a dénoncé, vendredi 26 mars, cette *« manœuvre scandaleuse et gravement diffamatoire »*, a décidé de porter plainte, et une information judiciaire contre X... a été ouverte vendredi au tribunal de Tarascon.

« J'ai décidé d'abandonner le schéma directeur de l'informatique afin d'assainir la situation et je crois avoir montré à cette occasion mon souci de l'utilisation rigoureuse des deniers publics, a-t-il déclaré. *Une telle manœuvre à la veille d'élections législatives pourrait donner lieu à un contentieux électoral. »*

SPORTS

TENNIS : les huitièmes de finale de Coupe Davis à Vienne

Arnaud Boetsch, espoir retrouvé

L'équipe de France de tennis menait 2-0 celle d'Autriche, vendredi 26 mars, à l'issue de la première journée des huitièmes de finale de Coupe Davis. Arnaud Boetsch s'est imposé devant Horst Skoff (6-2, 7-6, 6-1) et Guy Forget a battu Alex Antonitsch (6-4, 6-2, 6-3).

VIENNE

de notre envoyée spéciale

Arnaud Boetsch est rentré sur le court la tête dans les épaules. Il était nerveux. La veille, de funestes images s'étaient bousculées dans sa tête. Il se revoyait à Nîmes, en avril 1992. Sélectionné avec Thierry Champion pour disputer les simples – le capitaine, Yannick Noah, avait jugé Henri Leconte et Guy Forget trop mal fichus pour défendre leur titre en simple, – il s'inclinait en quarts de finale devant la Suisse. *« L'événement était trop important pour moi. Il y avait tant d'enjeux. Thierry et moi défendions le titre acquis, en 1991, à Lyon, par Forget et Leconte face aux Américains. Et nous avons rompu le charme »*, explique-t-il.

Vendredi, à Vienne, le Français a eu peur de faillir à nouveau, en disputant le match d'ouverture du premier tour de la Coupe Davis 1993 devant Horst Skoff : *« Je me suis battu contre ces souvenirs et je me suis enflé de confiance. »* Plus que les Suisses, les Autrichiens – affaiblis par le forfait de Thomas Muster, en conflit avec sa fédération – sont des adversaires à sa portée. Arnaud Boetsch sait surtout qu'il a été sélectionné par Georges Goven, nouveau capitaine de l'équipe de France, non par défaut, mais grâce à ses récents bons résultats.

Il était temps. A vingt-trois ans, ce garçon à la frimousse d'adolescent commençait à désespérer de son talent. Vainqueur, en 1985, de l'Orange Bowl, le plus grand tournoi du monde des juniors, il est alors considéré comme le chef de file de la relève du tennis français. Devenir un bon joueur professionnel après avoir été un enfant prodige est une gageure.

Un métier exigeant

Sollicité par les sponsors, il enchaîne les tournois. Son corps refuse le traitement de choc. Arnaud se blesse. Lorsqu'il est guéri, il rechigne à s'entraîner, craignant la rechute. Il passe pour un tire-au-flanc et disparaît dans les profondeurs du classement.

La Coupe Davis le tire des oubliettes. Sélectionné, en 1991, pour les demi-finales, contre la Yougoslavie, il découvre une autre façon de jouer au tennis : *« pour mon pays »*, dit-il. Sa surprenante sélection dans la Coupe Davis 1992 et la défaite sont un coup de fouet. Arnaud Boetsch retourne à la salle de musculation ou joue au squash afin d'être plus endurant. Etoffé, il multiplie ses apparitions. A Monte-Carlo, il se hisse en demi-finales et effectue de jolis parcours à Wimbledon ou à Toulouse : il est aujourd'hui classé 23e joueur mondial. Vendredi, face à Skoff, le match fut plutôt décevant, émaillé de fautes.

Toutefois, le Français a montré qu'il était capable de soutenir un feu croisé, sur sa ligne de fond de court, d'abréger les échanges en montant au filet et de garder la tête froide dans le tie-break du deuxième set, sans se laisser accabler par les responsabilités qui pesaient sur ses épaules. *« Lorsque j'étais junior, je m'amusais*, se souvient-il. *Il a fallu accepter le fait que le tennis était un métier exigeant, une vie d'errance. »* Il y a un an, Arnaud Boetsch s'est marié avec une Suissesse. Entre chaque voyage, il fait escale à Carouges, non loin de Genève. Ayant muri grâce à l'aventure de la Coupe Davis, il aimerait gagner un tournoi. Il garde un faible pour la conquête du saladier d'argent. *« A Lyon, j'étais spectateur, c'était confortable. A Nîmes, j'ai compris que je faisais partie de la relève. Je suis fier d'être à Vienne, car je rêve aussi d'être un grand joueur de Coupe Davis. »*

BÉNÉDICTE MATHIEU

□ **FOOTBALL : remise en service du stade de Furiani.** – Onze mois après le drame de Furiani qui avait fait 15 morts et 2 177 blessés *(le Monde du 7 mai 1992)*, le Sporting Club Bastia retrouve son stade le 4 avril pour y rencontrer Nancy. La commission départementale de sécurité, réunie vendredi 26 mars à huis clos à la préfecture de Haute-Corse, a en effet donné son feu vert. Le stade pourra accueillir 3 500 spectateurs, mais faute d'éclairage, on ne pourra y jouer que des matches en diurne. Depuis le drame, la tribune nord, qui s'était effondrée, a été entièrement déblayée et remplacée par un socle en ciment. Les spectateurs y seront debout. Les tribunes ouest et sud ont été consolidées; les accès et les parkings, aménagés; les grilles, refaites.

REPÈRES

IMMIGRATION

Soixante-dix Africains en situation irrégulière interpellés dans un foyer

Soixante-dix étrangers en situation irrégulière ont été interpellés, mercredi 24 mars à l'aube, lors d'une opération de gendarmerie au foyer de travailleurs immigrés Soundiata d'Etampes (Essonne). Informés par le personnel d'agences de travail intérimaire à qui avaient été présentées de fausses cartes de résident, quelque deux cents gendarmes mobiles ont fait irruption, sur réquisition du parquet d'Evry, dans ce foyer soupçonné d'abriter une imprimerie clandestine de faux papiers. Soupçon non fondé puisque aucune installation de ce genre n'a été trouvée.

En revanche, soixante-dix résidents de nationalité mauritanienne ou sénégalaise ont été interpellés. Quarante d'entre eux, dépourvus de papiers, ont fait l'objet d'un arrêté préfectoral de reconduite à la frontière et placés en détention dans l'attente de leur départ. Les trente autres personnes, arrêtées en possession de fausses cartes de résident, font l'objet d'une information pour usage de faux documents administratifs, et ont été laissées en liberté.

Le Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP) dénonce l'*« extrême brutalité »* de cette opération effectuée le jour de la fête musulmane de l'Aïd-el-Fitr (fin du ramadan) et *« qui ressemble étrangement à une rafle »*.

LOGEMENT

La demande d'expulsion des « mal-logés » de la Fondation Louise-Koppe est jugée irrecevable

Le juge des référés du tribunal de Paris a déclaré irrecevable, vendredi 26 mars, la demande de la Ville de Paris visant à ordonner l'expulsion des vingt-trois familles installées depuis mercredi 24 mars dans les locaux de la Fondation Louise-Koppe, dans le quatorzième arrondissement de Paris *(le Monde du 27 mars)*. Mme Francine Levon-Guérin, vice-président du tribunal de grande instance de Paris, a estimé que *« nulle partie ne peut être jugée sans avoir été entendue ou appelée »* et que, de ce fait, l'expulsion des familles qui occupent la « Maison maternelle » ne pouvait être ordonnée sans que celles-ci aient été assignées – ce qui n'était pas le cas – et aient pu se défendre.

SANTÉ

Une journée étudiante contre le sida

Le 8 avril aura lieu la deuxième Journée nationale des étudiants contre le sida. Son objectif est de développer une grande campagne d'information sur la maladie et sur les moyens de prévention. C'est la Fondation nationale des étudiants contre le sida (FNES) qui est à l'origine de cette initiative lancée depuis l'université de Toulon le 17 avril 1992. Pour le promoteur de l'opération, Emmanuel Kherad, un étudiant en marketing industriel âgé de vingt-deux ans, *« il est primordial que l'information soit faite par les jeunes en direction des jeunes eux-mêmes. Face à l'information institutionnelle mal ciblée et dans un contexte de tapage médiatique lié à une récupération politique du problème, bon nombre d'étudiants ou de lycéens décrochent, font des amalgames »*.

Avec un modeste budget de 100 000 francs, cette journée nationale *« doit servir de pivot, de révélateur... mais il y a encore beaucoup à faire*, estime Emmanuel Kherad, *il faut que l'information s'accompagne d'une généralisation des distributeurs de préservatifs dans les collèges, les lycées et les universités. De plus, nous luttons pour que le prix de ces préservatifs n'excède pas 1 franc, faute de quoi le coût peut devenir prétexte à sa non-utilisation, ce qui est catastrophique quand on sait que le nombre de cas de sida double tous les ans et que ce sont les personnes de vingt à quarante ans qui sont les plus touchées »*. – (Corresp.)

□ **La prise en charge des séropositifs.** – L'association de défense des malades du sida, Act Up *« s'indigne »* qu'un mois après l'annonce, par M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, de la prise en charge à 100 % des séropositifs par la Sécurité sociale le décret d'application ne soit toujours pas signé par le premier ministre. Act up estime qu'avant *« une élection qui verra la nomination d'un nouveau gouvernement il est inadmissible qu'une mesure annoncée à grand renfort de publicité risque de se transformer en vaine promesse électoraliste »*.

□ **Le troisième sous-marin stratégique français s'appellera *le Vigilant*.** – L'hebdomadaire *Cols bleus*, édité par l'état-major de la marine nationale a annoncé, vendredi 26 mars, que le troisième sous-marin nucléaire lance-missiles stratégiques a reçu comme nom *le Vigilant*. Il s'agit d'une nouvelle série de sous-marins de 14 000 tonnes, dont le premier a été baptisé *le Triomphant* et le deuxième *le Téméraire*. Au total, la France a prévu de mettre en service quatre sous-marins de la même classe entre 1995 et l'an 2005. Le nom du quatrième sous-marin n'a pas encore été choisi par l'état-major de la marine.





espoir retrouvé

ENQUÊTE

L'odyssée tragique du « MC Ruby »

VI. – *L'exil, à la loterie du grand large*

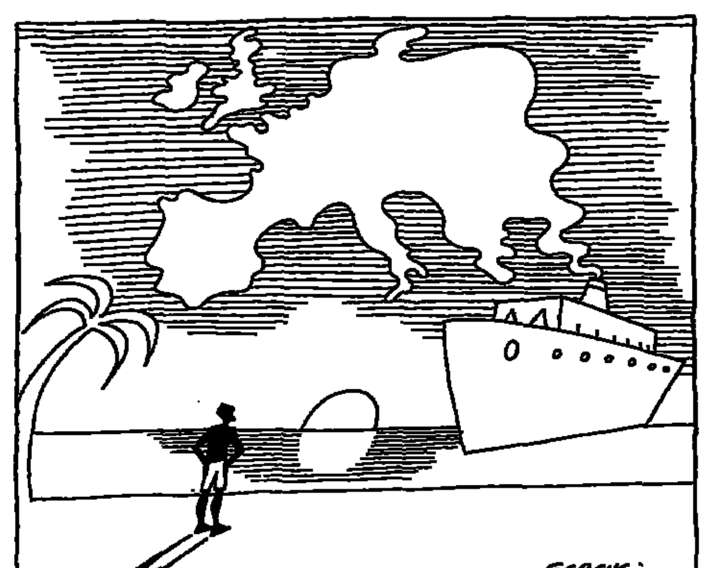
En novembre 1992, au large du Portugal, huit passagers clandestins étaient jetés à la mer par les marins ukrainiens du *MC Ruby*, un cargo en route pour Le Havre. Un seul homme a survécu. Après avoir évoqué l'escale du bateau dans le port ghanéen de Takoradi (*le Monde* du 23 mars), la découverte et l'exécution des clandestins (*le Monde* du 24 et du 25 mars), la personnalité des marins originaires d'Odessa (*le Monde* du 26 et du 27 mars), nous achevons aujourd'hui le récit de ce drame en revenant à son point de départ, le Ghana.

TAKORADI (GHANA)

de notre envoyé spécial

Retour à Takoradi, ville de misère avec vue sur la mer. D'un quai à l'autre, dans ce port ghanéen situé à 100 kilomètres de la frontière ivoirienne, le bal des cargos semble sans fin. Ils vont et viennent au ralenti, en un chassé-croisé plus ou moins régulier. De jour comme de nuit, pour peu qu'un bateau pointe sa coque sur ce bout d'Afrique, une armée de dockers au torse nu s'empresseront de le gaver de sacs de cacao, de gros sacs de toile, 64 kilos de graines brunes. Entre deux bateaux, ces costauds aux regards d'enfants se reposent devant les entrepôts, à l'ombre d'un camion ou d'un rideau de fer. Ils contemplent l'Atlantique et songent à l'exil. Partir! L'envie est devenue obsession, l'Europe une idée fixe.

Une nuit d'automne, sur le *MC Ruby*, sept d'entre eux en sont morts. Six marins les ont tués et balancés par-dessus bord avec un huitième clandestin, un Camerounais également déniché dans la *pénombre de la cale numéro 3*. Mais le souvenir de ce drame n'empêchera pas qu'à l'approche de l'an 2000 la « grande bleue » envoûte encore les hommes au point de les inciter à l'exode.



Chez Kingsley le rescapé

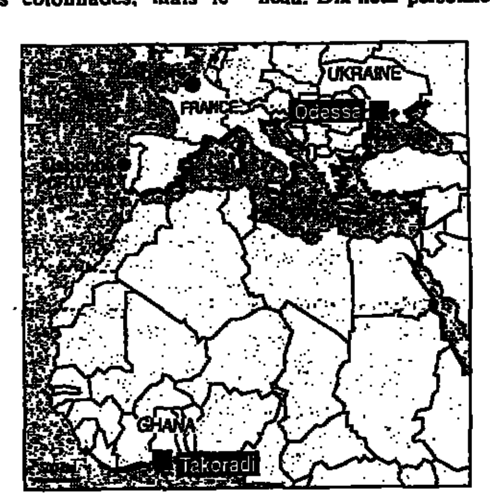
Au cours de l'année 1992, les policiers havrais ont refoulé 205 clandestins, en majorité africains. A Rotterdam, leurs collègues néerlandais ont dénombré 204 personnes, dont 161 Africains. A Anvers (Belgique), des centaines de Roumains sans le sou guettent les cargos en partance pour le Canada ou les Etats-Unis.

Ce petit peuple des fonds de cale joue son existence à la loterie du grand large. Rares sont ceux qui touchent le gros lot, une terre d'accueil. Plus nombreux sont les malchanceux, priés de retourner au pays ou d'aller défier le destin ailleurs, quitte à rester des mois à bord (1). Et puis, il y a les grands perdants de ce pari insensé : un Roumain que l'on retrouve congelé dans la chambre froide d'un cargo en route pour l'Amérique du Nord; onze Kenyans qu'un capitaine grec offre aux requins des côtes somaliennes; des Ghanéens que des matelots asiatiques attachent par les pieds avant de les plonger dans les eaux glacées de la mer du Nord *« pour qu'ils boivent la tasse »*. Les clandestins du *MC Ruby* sont venus s'ajouter à cette liste dont il se dit qu'elle serait *« bien plus longue »* s'il *y avait davantage de survivants.*

La plupart des victimes venaient d'Amanful, le quartier populaire du centre de Takoradi, un vaste fouillis de cabanes et de barraques, un dédale de ruelles défoncées et d'égouts à ciel ouvert. Cette cour des miracles africaine, joyeuse et triste à la fois, grouille d'une population hétéroclite : des gamins aux pieds nus, des vieillards assoupis, des écolières endimanchées, des vendeurs ambulants, des chèvres, des chiens, des poules... Amanful est un film permanent, un long métrage en couleurs, à contempler sans retenue, pour ne pas oublier les sourires et les larmes de la pauvreté au quotidien.

D'une rue à l'autre, en enjambant les caniveaux, des personnages étonnants occupent le devant de la scène. Appiah Kubi, le docker qui connaît chaque recoin du ghetto. Le vieil Ekow Keny, l'ancien boxeur, si gros qu'il reste assis des heures devant chez lui avec trois gosses sur chaque cuisse. Antoine, le Libanais vêtu d'un short en toile et d'un tricot de corps sans manches. A quarante-trois ans, il a toujours vécu ici, avec sa mère, sa femme et ses sœurs, dans une demeure défraîchie qui surplombe les baraquements. Les Ghanéens l'aiment bien. Il dirige une petite entreprise de transport et parle le dialecte local.

Kingsley, le seul rescapé du *MC Ruby*, est né là, lui aussi, dans une maison, une vraie, en dur. Elle a dû être bien belle, jadis, avec son escalier et ses colonnades, mais le temps a eu raison de ses prétentions et nul ne sait trop combien de familles vivent entre ses murs jaunis. Celle de Kingsley habite au rez-de-chaussée, première porte à droite. Une pièce minuscule avec fenêtre *sur cour. On y mange de* temps en temps. On y dort comme on peut, à deux, trois ou six. Adultes et enfants, garçons et filles. Le petit dernier a trois mois et roule de gros yeux marron. Il s'appelle Kingsley Ofusu Junior, *né le* 25 décembre 1992, *« comme le Christ »*. C'est le fils de Kingsley. Si le ciel lui avait donné une fille, il l'aurait prénommée « Madame Le Port », du nom du juge havrais en charge de l'enquête. Dieu en a voulu autrement. Junior fera l'affaire.



« En Europe, on sera plus riches et plus heureux »

Le 24 octobre 1992, lorsqu'il s'est faufilé dans les cales du cargo en compagnie de son frère Albert et de six autres dockers, le jeune homme (vingt-deux ans) n'avait prévenu que son épouse, un petit bout de femme qui porte un chemisier bleu et sourit quand on lui parle de son mari. Elle est couturière sur le grand marché voisin, près de l'échoppe où sa belle-mère vend des tomates. Depuis que Kingsley est en France – il attend un permis de séjour et dort à l'Armée du salut, – elle passe des heures à regarder les photos qu'il lui envoie comme autant de preuves de sa réussite. Elle se dit qu'avec sa casquette américaine il *« a l'air en forme »*. Surtout quand il pose près d'une grosse voiture, chez un garagiste.

Sur le port de Takoradi, un docker intérimaire gagne 20 francs par jour de travail, à peine de quoi survivre dans un pays de 16,5 millions d'habitants qui passe pourtant pour être le plus rigoureux d'Afrique en matière de développement économique. *« En Europe, même si l'on doit bosser en clandestin et partager une chambre avec cinq types, on sera plus riches et plus heureux qu'ici »*, explique un habitant d'Amanful. *« Plus riches et plus heureux »*, les clandestins du *MC Ruby* voulaient tous l'être. Une simple visite dans leur famille suffit à le comprendre.

Chez Ben, vingt-trois ans, un homme d'une soixantaine d'années regarde passer la vie, assis sur un banc de bois. Des gamins en hail*lons se traînent* dans la poussière. Des canards se nourrissent de détritus. Deux adultes et sept enfants survivent dans un taudis. Ben rêvait d'être ingénieur. Il n'avait prévenu personne de son départ. Chez Emmanuel, vingt-cinq ans, une « mama » tout en rondeurs est aux fourneaux. Anti Tawiah tient un petit restaurant, un cabanon bleu. Son fils n'était pas marié, mais il avait une fille de trois ans et *un garçon de* deux ans, de deux mères différentes. Anti prie pour lui. Elle veille sur ses enfants. Il n'avait prévenu personne de son départ.

Misère blanche d'Odessa misère noire du Ghana

Chez Bob, dix-neuf ans, les murs verdissent sous les moisissures. La moindre averse transforme la cour en marécage. Une vieille femme est allongée sur l'unique lit de l'unique pièce. Elle s'éponge le front en maudissant la mystérieuse fièvre qui l'immobilise depuis plusieurs jours. Son fils était costaud. Il voulait être boxeur. Un jour d'octobre *1992, il est allé travailler* sur le port. Elle ne l'a pas revu. Il n'avait prévenu personne de son départ. Chez Ebow, dix-sept ans, le toit de la cabane est en tôle. Le père est un bûcheron à la retraite. L'eau est stockée dans de vieux seaux. Un bidon rouillé fait office de fourneau. Dix-neuf personnes dorment dans une pièce de 4 mètres carrés. Lui non plus n'avait prévenu personne de son départ.

Ben, Bob, Albert... Comme à Odessa, la ville d'origine des marins ukrainiens, les proches des victimes *ne savent rien, ou presque*, des circonstances exactes du drame qu'ils ont appris par la presse. Comme à Odessa, les autorités locales ne se préoccupent guère de leur sort. La population de Takoradi, elle, n'a pas oublié ses dockers. *Simplement*, la vie a repris son cours, avec des gosses à nourrir, des mères à consoler et des frères à convaincre que tous les Blancs ne sont pas racistes.

Dimanche 28 mars, Amanful doit fêter Albert, le frère de Kingsley, et Emmanuel, le fils de la mama du cabanon. Dans la rue, face au « Zéro spot », le bar où les hommes regardent les matches de foot, on installera des bancs et des enceintes acoustiques. Les femmes s'habilleront de bleu et de blanc, les couleurs de la fête. Et Amanful écoutera du reggae. Pour se souvenir en musique et prier en rythme.

Le soir venu, certains jeunes s'en iront peut-être sur les hauteurs, non loin de l'hôtel Harbor View (« Vue sur le port »). A quelques dizaines de mètres de la terrasse – une piste de danse où les filles s'accrochent au bras des matelots qu'elles espèrent suivre en Europe, – un jardin d'enfants domine la baie. Alors, il suffit de s'asseoir et de contempler le bal des cargos, avec leurs pleines cargaisons de rêve qui suscitent les vocations de clandestins.

L'appel du large aura-t-il toujours raison des candidats à l'exil ? Les émules de Kingsley savent pourtant qu'au-delà de l'horizon, en remontant vers le nord, l'odyssée s'achève parfois par 2 000 mètres de fond dans l'affrontement des misères du monde, la blanche d'Odessa et la noire du Ghana.

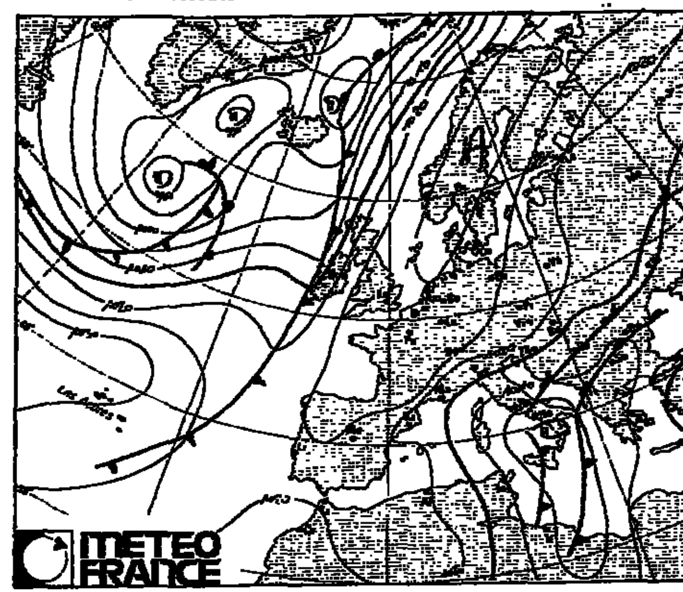
PHILIPPE BROUSSARD

FIN

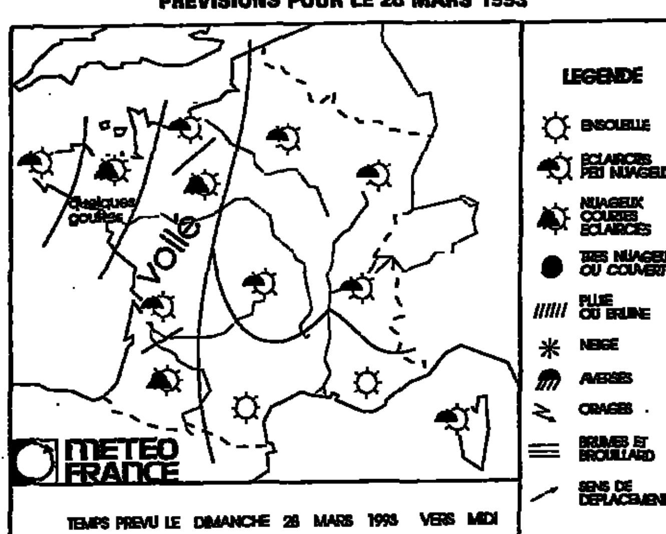
(1) Mardi 23 mars, les policiers nantais ont refoulé vingt-cinq passagers clandestins ghanéens qui s'étaient cachés, le 12 mars, dans les cales du cargo sénégalais *Ville-de-Matam* lors d'une escale à Abidjan (Côte-d'Ivoire). Les jeunes gens resteront à bord jusqu'au retour du bateau dans le port ivoirien, dans plusieurs semaines. Les règlements maritimes internationaux stipulent que l'équipage doit héberger les clandestins et les nourrir.

MÉTÉOROLOGIE

SITUATION LE 27 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



PRÉVISIONS POUR LE 28 MARS 1993



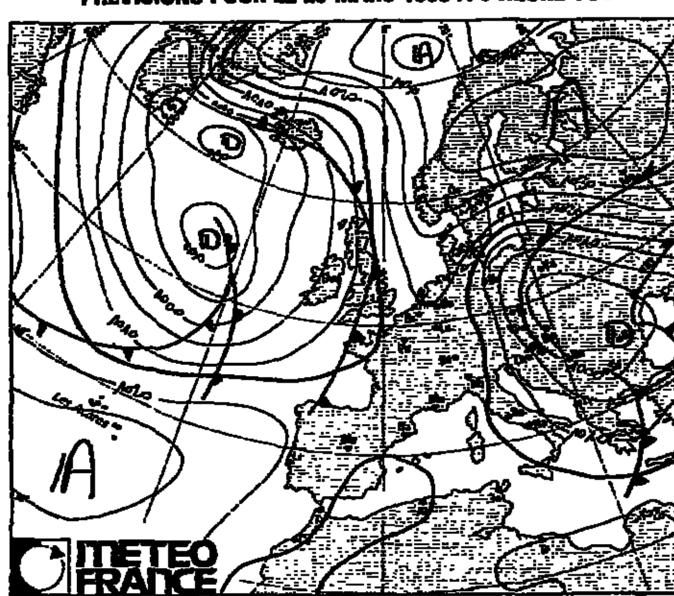
Dimanche : encore frais, assez ensoleillé. – Sur la moitié est du pays, le temps sera ensoleillé malgré des nuages sur le Nord-Est, le Centre-Est. Sur la Corse, le ciel sera nuageux.

Sur la moitié ouest, le ciel se voilera. Des passages nuageux plus nombreux, donnant quelques gouttes intéresseront la Bretagne le matin, la Normandie et les Pays de Loire l'après-midi.

Les températures matinales seront fraîches sur une grande moitié est avec des gelées pouvant aller jusqu'à –6 degrés. Sur la Bretagne, les Pays de Loire, Poitou-Charentes et l'Aquitaine, il fera plus doux, entre 0 et 5 degrés.

L'après-midi, il fera toujours frais pour la saison : de 7 à 10 degrés sur le Nord, le Nord-Est et le Centre de 0 à 13 sur le Centre-Est et l'Ouest et de 12 à 16 sur les régions méridionales.

PRÉVISIONS POUR LE 29 MARS 1993 A 0 HEURE TUC



TEMPÉRATURES maxima - minima et temps observé le 27-3-93

Valeurs extrêmes relevées entre le 26-3-1993 à 18 heures TUC et le 27-3-1993 à 6 heures TUC

FRANCE

AJACCIO	12	1	N
BIARRITZ	11	6	D
BORDEAUX	12	–2	D
BOURGES	8	–3	D
BREST	11	2	N
CAEN	7	–3	D
CHERBOURG	8	–4	D
CLERMONT-FER.	5	–7	D
DIJON	8	–3	D
GRENOBLE	10	1	D
LILLE	9	–2	D
LIMOGES	6	–2	D
LYON	7	–1	D
MARSEILLE	12	3	D
NANCY	7	–5	D
NANTES	11	6	D
NICE	15	2	D
PARIS-MONTS.	9	1	D
PAU	11	–1	D
PERPIGNAN	12	6	D
POINTE-A-PITRE	31	24	D
RENNES	10	–1	D
ST-ETIENNE	5	–6	D
STRASBOURG	8	–4	N
TOULOUSE	11	–2	D
TOURS	9	–1	D

ÉTRANGER

ALGER	13	3	N
AMSTERDAM	10	–4	B
ATHÈNES	20	16	C
BANGKOK	37	24	D
BARCELONE	18	2	D
BELGRADE	5	0	*
BERLIN	7	–3	N
BRUXELLES	9	–2	D
COPENHAGUE	5	–2	D
DAKAR	26	20	D
GENÈVE	6	–1	D
ISTANBUL	20	13	D
JÉRUSALEM	19	8	D
LE CAIRE	25	12	D
LISBONNE	19	8	D
LONDRES	9	–1	N
LOS ANGELES	14	11	N
LUXEMBOURG	7	–2	D
MADRID	17	0	D
MARRAKECH	25	13	D
MEXICO	26	11	–
MILAN	16	2	D
MONTRÉAL	6	–1	D
MOSCOU	4	–4	D
NAIROBI	–	13	N
NEW-DELHI	26	13	D
NEW-YORK	14	7	D
PALMA	15	3	D
PÉKIN	19	9	N
RIO-DE-JANEIRO	–	–	–
ROME	10	5	C
HONGKONG	26	23	N
SÉVILLE	22	6	D
SINGAPOUR	32	25	C
STOCKHOLM	3	–4	D
SYDNEY	–	–	–
TOKYO	16	10	D
TUNIS	–	–	–
VARSOVIE	5	–3	C
VENISE	11	1	D
VIENNE	7	–1	D

A	B	C	D	N	O	P	T	*
averse	brume	ciel couvert	ciel dégagé	ciel nuageux	orage	pluie	tempête	neige

TUC = temps universel coordonné, c'est-à-dire pour la France : heure légale moins 2 heures en été ; heure légale moins 1 heure en hiver.

(Document établi avec le support technique spécial de la Météorologie nationale.)

TÉLÉVISION

Les programmes complets de radio et de télévision sont publiés chaque semaine dans notre supplément daté dimanche-lundi.
Signification des symboles : ▶ signalé dans « le Monde radio-télévision » ; □ Film à éviter ; ■ On peut voir ; ■■ Ne pas manquer ; ■■■ Chef-d'œuvre ou classique.

Samedi 27 mars

TF 1

- 20.15 Sport : Football. Autriche-France.
- 22.15 *Sport : Formule 1.*
- 22.20 Tiercé.
- 22.25 Téléfilm : Strip-tease infernal. De Joe Sargent.
- 0.05 *Magazine : Formule sport.*

FRANCE 2

- 20.50 *Théâtre : La Soupière.* Pièce de Robert Lamoureux
- 22.20 Sport : Boxe. Championnat d'Europe des poids plume.
- 23.40 Journal et Météo.

FRANCE 3

- 20.45 Téléfilm : La Vérité en face. D'Etienne Périer.
- 22.20 Journal et Météo.
- 22.45 Magazine : Vis-à-vis. Ex-Yougoslavie : ennemis potentiels.
- 23.40 Magazine : Salut Manu.
- 0.30 Continentales Club.

CANAL PLUS

- 20.30 Téléfilm : L'Amour coté en Bourse. *De Charlotte Brandström.*
- 22.00 Magazine : Dans la nature.
- 22.50 Flash d'informations.
- 23.00 Cinéma : *Retour de flamme.* □ Film américain (1987).

ARTE

- 20.40 Documentaire : Le Regard du docteur Pannwitz.
- 22.10 ▶ Téléfilm : Parpaillon ou A la recherche de l'homme à la pompe d'Ursus. De Luc Moullet.
- 23.35 Musique : *Montreux Jazz Festival.*

M 6

- 20.35 Divertissement : Tranche de rire.
- 20.40 Téléfilm : La Vengeance d'un père. De Billy Hale.

Dimanche 28 mars

TF 1

- 19.45 Soirée électorale.
- 22.35 Divertissement : Le Bébête Show.
- 22.38 Tiercé et Météo.
- 22.45 Cinéma : Le Téléphone rose □ Film français (1975).
- 0.25 Soirée électorale(suite).

FRANCE 2

- 19.30 Soirée électorale. A 20.00, Estimations ; résultats ; réactions des personnalités politiques ; analyses et prospective ; A 22.00, Débat entre les représentants des formations politiques.
- 23.35 Cinéma : Moi y'en a vouloir des sous. ■ Film français (1972).

FRANCE 3

- 19.30 Soirée électorale. A 20.15, les résultats de votre région.
- 20.30 Divertissement : Le Bêtisier.
- 21.30 Soirée électorale (suite). A 23.00, résultats nationaux, analyses et débats.

CANAL PLUS

En clair jusqu'à 20.40

- 19.35 Flash d'informations.
- 19.40 Ça cartoon (et à 20.02).
- 20.00 Flash d'informations.
- 20.20 Magazine : Dis Jérôme ?
- 20.25 Flash d'informations.
- 20.30 Le Journal du cinéma.
- 20.40 Cinéma : Méchant garçon. ■ Film français (1991).
- 22.10 Flash d'informations.
- 22.20 Magazine : *L'Equipe du dimanche.*
- 0.55 Cinéma : Plaisirs mortels. ■ Film canadien (1984).

ARTE

- 20.20 Court métrage : Bol de jour.
- 20.30 8 1/2 Journal.
- 20.45 Feuilleton : *Die Zweite Heimat.* D'Edgar Reitz. 8. Le Mariage.
- 22.45 Journal : 8 1/2. Spécial élections législatives.
- 23.15 Cinéma : Le Grand Couteau. ■■ Film américain (1955).

M 6

- 19.54 Six minutes d'informations, Météo. Elections législatives : les premières estimations.
- 20.05 Série : Cosby Show.
- 20.35 Elections législatives : les premiers résultats.
- *20.50 Cinéma : L'Homme aux deux cerveaux.* □ Film américain (1983).
- 22.25 Législatives express. Résultats, réactions et commentaires.
- 22.50 Téléfilm : Jeux sensuels à Rio. De Massimo Tarantini.
- 0.20 Six minutes première heure. Elections législatives.

CARNET DU Monde

Naissances

Lionnel et Anne
sont heureux d'annoncer la naissance de leur fille

Cloé, Stéphanie, Jeanne SERVIERES,

le 26 mars 1993.

Stéphanie et Pierre AMZALLAG
ont la joie de faire part de la naissance de leur fils,

Léo,

le 22 mars 1993.

219, rue Saint-Maur,
75010 Paris.

Décès

– Mme Raymonde Castéran,
sa mère,
M. Fernand Boué,
son père,
MM. Georges et Christian Boué,
ses frères,
Mme Jackie Delon,
sa sœur,
Ses nièces et ses neveux,
Le journal *l'Humanité*,
Et ses amis,
ont la douleur de faire part du décès de

Michel BOUÉ,
journaliste à *l'Humanité*,

survenu le jeudi 25 mars 1993, à l'âge de quarante-cinq ans.

Un hommage lui sera rendu le lundi 29 mars, à 15 heures, au journal *l'Humanité*, 32, rue Jean-Jaurès, Saint-Denis (Seine-Saint-Denis).

L'inhumation aura lieu le mardi 30 mars, à 15 heures, au cimetière de Fleurance (Gers).

Cet avis tient lieu de faire-part.

(Lire page 10.)

– M. et Mme Michel Crabieres,
M. et Mme Charles-Henri George,
M. et Mme Emmanuel Rony,
M. et Mme Guy Faivre d'Arcier,
M. et Mme Cyrille George,
M. et Mme Etienne George,
ses enfants,
Ses trente et un petits-enfants,
Ses quarante et un arrière-petits-enfants,
Mme Charles Bastid,
sa sœur,
ont la douleur de faire part du rappel à Dieu de

Mme Louis GEORGE,
née Marie Lescuyer,

munie des sacrements de l'Eglise, dans *sa quatre-vingt-quatorzième année,* le 25 mars 1993, à Saint-Didier (Vaucluse).

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Vincent-Saint-Fiacre, à Nancy (Meurthe-et-Moselle), le 31 mars, à 14 h 15.

– Sa famille en Afrique du Sud,
Et ses amis de tous pays,
ont la douleur de faire part du décès de

Gérard SEKOTO,
artiste peintre,
chevalier de l'ordre
des Arts et des Lettres,

survenu le 20 mars 1993.

Les obsèques auront lieu au cimetière de Nogent-sur-Marne, à 16 heures, le mardi 30 mars.

– Toronto. Valence.

Mme Philippe Lafaury,
née Geneviève Arnaudon,
Marie-Armelle, Philippe et Joëlle,
ses enfants,
M. et Mme Jacques Lafaury,
Mme Jules Arnaudon,
Les familles Lafaury, Arnaudon, Baby, Freiesleben, Hingerton et Marcadet,
Parents et alliés,
ont la profonde tristesse de faire part du décès de

M. Philippe, Georges LAFAURY,
professeur à l'université de Toronto,

survenu le 10 janvier 1993, dans sa cinquante-cinquième année.

Les obsèques ont eu lieu à Toronto (Canada).

502, Riverside Drive, Toronto (Ontario), M6S4B5 (Canada).
67, avenue Victor-Hugo,
26000 Valence.

Remerciements

– Mme Paul Aubignat,
bouleversée par la présence des nombreux collègues et amis venus témoigner leur affection et leur amitié à

Paul AUBIGNAT,

exprime sa profonde reconnaissance à tous ceux qui se sont associés si chaleureusement à son chagrin.

Soutenances de thèses

– Soutenance de thèse à Sup'Aéro. Spécialité : génie mécanique. Ibrahim Korkmaz, le 2 avril 1993, à 10 heures, salle d'accueil de l'ENSEA, 10, avenue Edouard-Belin, 31055 Toulouse Cedex. « Contribution à l'analyse dynamique d'une aube soumise à un frottement sec ».

Nos abonnés et nos actionnaires, bénéficiant d'une réduction sur les insertions du « Carnet du Monde », sont priés de bien vouloir nous communiquer leur numéro de référence.

CARNET DU MONDE
Renseignements :
40-65-29-94 ou 40-65-29-96
Les avis peuvent être insérés
LE JOUR MEME
s'ils nous parviennent avant 9 h
au siège du journal,
15, rue Falguière, 75015 Paris
Télex : 206 806 F
Télécopieur : 45-66-77-13
Tarif de la ligne H.T.

Toutes rubriques	100 F
Abonnés et actionnaires	90 F
Communications diverses	105 F
Thèses étudiants	60 F

Les lignes en capitales grasses sont facturées sur la base de deux lignes. Les lignes en blanc sont obligatoires et facturées. Minimum 10 lignes.



MOTS CROISÉS

PROBLÈME Nº 6006

HORIZONTALEMENT

I. Réveille-matin. Pensées plus ou moins profondes. – II. Marmite pour le *feu.* Elément d'un réseau de communication. Vieil acte d'autorité. – *III. Se montrait plus ou moins généreuse.* A été défendu dans les Ecritures par un personnage très haut placé. – IV Cri. Grande boîte de conserve. – V. Symbole. Manifestation hongroise de l'état d'âme. Conjonction. – VI. Soumoise messagère de Morphée. Ne *contredit plus.* – VII. Dans la cavalerie ou la marine. Coule de source. Au bout du rouleau. – VIII. Retenu plus ou moins longtemps. Elle et lui. Effectue un travail « pressant ». – IX. Evoque la solitude. Les premiers *passent* évidemment avant les autres. – X. Mange tout ce qu'il gagne. Niche aux Antilles. – XI. Infuse. Auteur d'audaces picturelles. – XII. Naît et meurt dans la Manche. Le rester à soi-même présente une qualité. A l'étranger. – XIII. On y travaille à la chaîne. Dont on a repoussé les frontières. Pour le réduire, il faut souvent faire parler la poudre. – *XIV. Est surtout fréquenté par des* Suédois. A l'étranger. Ne fut que le troisième malgré sa supériorité homophonique. – XV. Adam considérait sans doute Eve comme telle. La Côte d'Argent pour la Côte d'Or.

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15
I									■						
II					■					■					
III						■		■		■					
IV				■											■
V			■		■								■		
VI							■	■						■	
VII									■			■			
VIII			■							■					
IX	■		■			■								■	
X		■													
XI						■		■						■	■
XII				■							■				
XIII			■		■							■			
XIV							■				■				
XV													■		

VERTICALEMENT

1. Dames de compagnie. Système pour avancer. – 2. Pierre de taille. Il est issu de l'union dans la fraternité. – 3. Maître de chapelle. Participe. Article. Pronom. – 4. Affronte *l'épreuve. Regonfle les victimes* d'un coup de pompe. Abréviation. – 5. Partie d'une escorte. Le problème des basques ne l'a jamais inquiété. En entier. – 6. Up to date. Indien, à Tamatave. Ancien nom d'une capitale. – 7. Ténors forestiers accompagnés de hauts bois. *Chargé de message dépêché par* l'autorité suprême. – 8. Blé jaune. Degré. Figure mythologique. Est resté sauvage au pays des vaches sacrées. – 9. Piégea. D'un auxiliaire. Contrarié. – 10. Recueil prosaïque ou poétique. Un mot d'affection qui ne saurait pourtant charmer l'oreille. – 11. Flèche incendiaire de certains brûlots. – 12. Se livre à un certain travail. Grande barrière. Pronom. – 13. Souffle comme un bœuf. Registre ne manquant pas de notes. – 14. Met en circulation. Puissance. Ne sont remarquables que par le vide qu'ils répandent autour d'eux. – 15. Echange de belles. *Il œuvre pour une arrivée à* bon port. Ne prend jamais l'initiative du dialogue.

Solution du problème nº 6005

Horizontalement

I. Jongleuse. – II. Opéra. Cu. – III. Ut. Astre. – IV. Révisions. – V. Initiée. – VI. Arrêt. St. – VII. Etuve. – VIII. Ir. Editée. – IX. Sucrer. Or. – X. Tari. Ail. – XI. Esseulées.

Verticalement

1. Journaliste. – 2. Opte. Russ. – 3. Ne. Viré. CRS. – 4. Graineterie. – 5. Lassitude. – 6. TIT. Viral. – 7. Roi. Et. le. – 8. Scènes. Eole. – 9. Eu. Setter.

GUY BROUTY



Le Monde

HEURES LOCALES

LE NUCLÉAIRE NE PAIE PLUS

Avec l'arrêt de certaines tranches de centrales atomiques, les collectivités locales perdent une importante source de financement

« *A bien des égards, nous sommes un prototype* », ironise André Lacroix, chef de centrale du surgénérateur Superphénix de Creys-Malville (Isère). Arrêté depuis deux ans après une série d'incidents de fonctionnement, ce réacteur à neutrons rapides doit faire l'objet d'une nouvelle enquête d'utilité publique à partir du 30 mars.

Ainsi en a décidé le gouvernement de Pierre Bérégovoy, alors soucieux de ménager les écologistes. Il reviendra au prochain gouvernement de décider si la centrale iséroise doit jouer, à l'intention du parc électronucléaire français, le rôle d'un incinérateur des déchets de la fission.

En attendant, faute de produire du courant, la Nersa, société exploitante de Superphénix, constituée d'intérêts allemands, italiens et français, use d'une faculté légale, celle de suspendre le versement des impôts locaux. Leur montant habituel (60 à 65 millions de francs) est à la mesure de l'investissement, qui a dépassé ici les 20 milliards de francs. Il est aussi à la mesure des effectifs : après 250 suppressions d'emplois parmi ses sous-traitants, le site de Superphénix emploie encore 1 200 personnes pour lesquelles il a bien fallu prévoir des équipements collectifs dans les communes alentour.

Un collège de 600 places

Théodore Durand (divers droite), maire de Morestel dans l'Isère, est plutôt, à l'image de sa petite cité des bords du Rhône, un homme tranquille. Juché sur un piton rocheux, le clocher carré de l'église Saint-Symphorien (quinzième siècle), orné d'une étrange excroissance pointue, domine un gros bourg « rurbain ». Sur le marché immobilier, la demande excède l'offre, assure une agence du centre-ville. Le commerce est prospère, car Morestel se trouve sur la RN75, naguère voie royale entre Lyon et Grenoble. La future « Maison de pays » est en cours d'aménagement. Le fronton de l'école supporte fièrement une citation de Victor Hugo : « *Chaque enfant que l'on enseigne est un homme que l'on gagne.* »



Pourtant, Théodore Durand a fini par perdre son calme. Durant l'été de 1992, il s'est mis à interrompre les remboursements de certains emprunts communaux et à poursuivre l'Etat devant le tribunal administratif de Grenoble (*le Monde* daté 10-11 janvier). L'interruption du fonctionnement de Superphénix lui a déjà coûté « *indûment* » deux annuités de 4 millions de francs, en raison de la souscription d'emprunts relais.

Le maire de Morestel reproche au pouvoir central de l'avoir poussé à s'endetter, pour le compte d'une douzaine de communes voisines qui souhaitaient, comme lui, la construction d'un collège de 600 places. Pour faire bonne mesure, il poursuit aussi ses prêteurs, même si la Nersa – dans un souci politique évident – a admis de prendre à sa charge les annuités d'emprunt du fameux collège jusqu'en 1994.

Après... Théodore Durand conserve religieusement dans ses archives une lettre qui, demain, n'aura peut-être pas de prix : Charles Millon (UDF-PR), président de la région Rhône-Alpes et maire de la ville voisine de Belley (Ain), y juge nécessaire de voir l'Etat « *pallier les difficultés* [de Morestel], *conséquences des choix énergétiques nationaux* ». A Grenoble, Louis Chanal, fonctionnaire du département, estime pour sa part que le non-fonctionnement du réacteur cause, en année pleine, un manque à gagner de 20 millions de francs à sa collectivité.

L'affaire est-elle aussi exceptionnelle que l'échec de la haute technologie de Superphénix ? En tout cas, par sa valeur de précédent, elle alimente les conversations. En effet, de l'autre côté du Rhône, dans le département de l'Ain, EDF a annoncé pour 1994 l'arrêt d'exploitation de la première tranche du Centre de production nucléaire (CPN) du Bugey, naguère l'un des plus puissants du monde.

« *Un bijou technologique* », s'émerveille Jean Fluchère, le chef de centrale, devant la qualité d'usinage de certaines pièces métalliques de Bugey-1. Celle-ci est l'unique représentante de la filière française au graphite-gaz (UNGG) qui a tourné court, produisant le kWh à 28 ou 30 centimes, à comparer aux 21 centimes/kWh de la filière à eau pressurisée (REP). Tout autant que l'âge atteint à l'arrêt de l'exploitation, vingt-deux ans, ces 7 centimes de différence la condamnent. Ils condamnent aussi 250 emplois, dont la disparition est prévue entre 1993 et 1998. De ce fait, le total de la taxe professionnelle versée par le CPN du Bugey reviendra, en 1995, à son montant de 1990 (66 millions de francs) alors qu'il atteint 80 millions de francs cette année, comme l'an dernier.

La création du parc industriel

Avec une trace d'accent méridional et bien de la bonhomie, Jean Fluchère souligne que le relais a déjà été pris. « *En 1968, il n'y avait ici que des galets et de la lande à moutons* », explique-t-il. Aujourd'hui, le parc industriel de la Plaine de l'Ain a vendu 170 de ses 700 hectares utiles, accueillant 45 entreprises et 1 400 emplois. Près de 70 % d'entre eux sont pourvus par des résidents des communes proches et seulement 10 % par des Lyonnais, bien que la zone ait servi de réceptacle à la croissance de la métropole régionale, explique Gérard Robart, secrétaire général du syndicat mixte de la Plaine de l'Ain.

René Dulot, son homologue du district (29 communes et 48 000 habitants), a observé, au milieu des années 80, le devenir de la Bretagne après l'arrêt de la centrale de Brénilis. Pour le compte d'une association de communes d'accueil du site nucléaire, il a écrit un rapport intitulé « Chronique d'une mort annoncée », devant l'impréparation qui marqua là-bas le repli d'EDF. C'est peut-être pour cela qu'il se montre plutôt conciliant à l'égard de l'établissement public, au moment de prendre part à un vigoureux débat local.

Le mérite d'avoir créé le parc industriel, grand pourvoyeur de taxe professionnelle, comprenant 130 hectares d'espaces verts et 220 000 arbres, aux portes de Lyon, doit-il revenir à EDF ou aux collectivités locales ? Pour Guy de La Verpillière, maire (UDF) de Lagnieu et président du syndicat mixte, le nœud gordien est tranché : « *Electricité de France fait simplement son devoir de contribuable. Le département de l'Ain aurait pu aménager ce parc industriel à Bourg-en-Bresse ou à Oyonnax. Cette décision lui appartient. Nous attendrions d'EDF qu'il favorise les nouvelles implantations d'entreprises en aidant à l'investissement, à l'abaissement du coût des terrains, au financement de la formation de la main-d'œuvre.* » Comme en faveur de la tranquille Morestel ?

de notre envoyé spécial à Morestel
Gérard Buétas

Solidaires

Au moment où les antagonismes entre majorité et opposition s'exacerbent pour cause d'élections, l'initiative que viennent de prendre trois présidents de conseils généraux mérite d'être relevée. Les « patrons » de la Creuse, de l'Ariège et la Lozère ont entrepris une démarche commune auprès de la Commission européenne.

Ces territoires souffrent des mêmes handicaps – fragilité agricole, manque d'armature urbaine solide – et leurs habitants éprouvent le sentiment d'être loin des grands axes de transport et des universités. Au-delà des partis politiques, Thierry Chandernagor (Creuse) et Robert Naudi (Ariège), socialistes, et Janine Bardou, UDF (Lozère), sont allés, coude à coude, plaider leur cause auprès des financiers de Bruxelles, qui leur ont prêté une oreille attentive.

Les responsables de ces départements avaient fourbi leurs armes à l'automne, à l'occasion du colloque organisé à Mende sur le thème choc : « *Halte aux déserts montagnards en Europe !* » Il était apparu que, pour éviter la marginalisation irréparable de plusieurs régions traditionnellement rurales de la CEE, en France mais aussi en Ecosse, en Irlande, en Espagne centrale, au Portugal ou en Grèce, les autorités européennes devaient définir d'urgence une politique vigoureuse d'aménagement du territoire, appuyée sur des mesures dérogatoires, à la fois financières, juridiques, tarifaires sociales et fiscales. Bref, comme il fut décidé pour les sites touchés par la crise des chantiers navals ou de la sidérurgie, et comme la France a pu, pour Valenciennes ou le Creusot, obtenir des subventions substantielles, il faut lancer la notion de « zones de conversion rurale ». On ne part pas de zéro puisque, aux plans national et européen, des mesures ont déjà été adoptées. Mais, à l'évidence elles, ne sont pas à la hauteur des enjeux et se révèlent incapables d'enrayer la spirale du déclin démographique et économique. Le programme de l'Union pour la France (UPF) mentionne, pour les régions les plus touchées, la mise en place de « *zones de revitalisation rurale* » et affirme en lettres d'or : « *Nous ne laisserons pas les campagnes se vider et les banlieues exploser.* » Un message volontaire, acceptons-en l'augure.

François Grosrichard

TOURISME

PARIS ÉTOUFFE LES CHARMES DE L'ILE-DE-FRANCE

Visitée par 25 millions de personnes chaque année, la région-capitale cherche à diversifier ses offres

« *TROP de tourisme tue le tourisme* », selon le mot de Bernard Plasait, président délégué du Comité régional du tourisme d'Ile-de-France, la situation de la région est moins satisfaisante qu'il y paraît. Car, d'une certaine manière, Paris, par son attrait particulier, y joue les trouble-fêtes.

Certes, l'Ile-de-France est la région de l'Hexagone la plus visitée par les touristes étrangers. Entre 11 et 13 millions y viennent chaque année, soit le quart des voyageurs qui franchissent nos frontières. Par ailleurs, l'Ile-de-France accueille 12 millions de provinciaux et, du coup, se situe au deuxième rang après Rhône-Alpes pour les déplacements des Français eux-mêmes. Les touristes français et étrangers passent près de 120 millions de nuits dans les 250 000 lits proposés par les professionnels du tourisme en Ile-de-France. Ce chiffre la place dans le peloton de tête des régions les plus visitées de la planète.

Pour autant, l'avenir du tourisme dans la région-capitale n'est pas assuré. Il est, en effet, victime de l'attrait-cannibale de Paris. Ses monuments sont des destinations incontournables, et donc envahis par des flots de touristes, qui repartent souvent frustrés de leur visite. En dehors de la capitale, un seul monument d'Ile-de-France peut se targuer d'un succès comparable : le château de Versailles, qui connaît lui aussi, certains jours, une affluence record, peu propice à la découverte de l'univers du Roi-Soleil.

Ces monuments mondialement célèbres dissimulent souvent aux yeux des visiteurs les autres richesses de la région, qu'elles soient culturelles, naturelles, gastronomiques, ou même, pourquoi pas, industrielles et technologiques. Il y a en Ile-de-France 2 000 monuments, 300 musées et des ressources naturelles considérables (600 kilomètres de voies navigables, des milliers d'hectares de forêts) qui sont peu fréquentés.

Dans le domaine du tourisme d'affaires, Paris risque de se voir ravir le titre de capitale mondiale des congrès par la concurrence de villes européennes comme Londres, Bruxelles, Amsterdam avant même que les villes de l'ex-Europe de l'Est telles Prague, Budapest, Saint-Pétersbourg et Berlin ne disposent de structures d'accueil aux normes occidentales. Certes, un quart seulement des visiteurs étrangers viennent pour des motifs professionnels. Mais ce sont souvent eux qui remplissent les hôtels de catégorie supérieure, occupent les tables des grands restaurants. Et donc rapportent des devises.

Peu enclines par tradition à travailler ensemble, la région, la Ville de Paris, la Chambre de commerce et d'industrie et la préfecture interviennent toutes dans la politique touristique de l'Ile-de-France.

Christophe de Chenay
Lire la suite page 17

AUVERGNE

Des lentilles vertes capricieuses

Les producteurs de lentilles vertes du Puy-en-Velay craignent que les caprices du temps ne les empêchent d'honorer leur contrat avec la maison William-Saurin. Pour fabriquer son *« confit de canard aux lentilles vertes du Puy »,* dont chaque boîte contient 300 grammes de lentilles, le conserveur a passé un marché pour la fourniture de 40 tonnes avec Silverpuy, l'organisme qui regroupe producteurs et industriels de la lentille. Moyennant 650 francs le quintal, soit deux ou trois fois plus que ce qui est payé pour les autres lentilles.

En 1992, cette zone a produit 1 100 tonnes de lentilles pour 2 000 hectares ensemencés. Si 1993 n'est pas plus généreux, le contrat pourrait être difficile à honorer. Il a donc été demandé aux producteurs d'ensemencer 2 500 hectares. Mais les lentilles sont si délicates et fragiles – d'où leur qualité – que la production peut atteindre 3 000 tonnes ou descendre au-dessous de 1 200 en raison des caprices de la météo.

MIDI-PYRÉNÉES

Jaurès sauvé des eaux

Les sapeurs-pompiers albigeois ont pêché dans le Tarn un buste en bronze de Jean Jaurès, signé Puech. Cette prise, réalisée lors d'un banal exercice, a éveillé de sombres souvenirs de la période de l'Occupation. Dans les années 40, la sculpture de l'homme politique, ancien enseignant et député de la circonscription d'Albi, ornait le Jardin national de la ville. Elle avait alors été précipitée dans la rivière par la milice pétainiste, affirme parmi d'autres André Delmas (PS), aujourd'hui maire adjoint d'Albi et jeune avocat à l'époque.

Les témoignages s'appuient sur un texte publié dans la revue d'extrême droite *Gringoire*, faisant allusion *« au plongeon de Jaurès dans les eaux du Tarn, où il aurait tout le temps de méditer sur les doctrines socialistes ».*

Michel Castel (PS), maire, vient d'annoncer qu'il souhaitait voir le buste de Jaurès prendre place dans l'enceinte du nouveau collège construit actuellement par le département sur le site de l'ancienne verrerie ouvrière, créée à l'initiative du tribun socialiste il y a cent ans.

PAYS DE LA LOIRE

LES VOIX DE NANTES

Deux journaux télévisés, deux quotidiens et des radios en pagaille : la capitale régionale a séduit les médias « de proximité »

LA forme de la ville change plus vite que Julien Gracq n'écrit. Il y a quelques années, l'automobiliste se savait arrivé à Nantes grâce aux délicieux effluves qui baignaient la route des bords de Loire : Lefèvre Utile (LU) défournait ses biscuits. Aujourd'hui, devant l'architecture dix-neuvième de l'usine en cours de rénovation pour accueillir des bureaux, l'étranger doit trouver d'autres repères. Sur son autoradio, les chants grégoriens de Radio-Fidélité côtoient *« les infos circul' »* de Radio-France-Loire-Océan (RFLO). A la station-service, *Presse-Océan* et *l'Eclair* lui tendent des premières pages identiques.

Ici le pluralisme de la presse quotidienne demeure. Trois titres, *Ouest-France*, *Presse-Océan* et *l'Eclair*, s'y font concurrence, même si le troisième n'est désormais plus que le quasi-clone du second. Avec Tours, Lille et Marseille, Nantes est l'une des quatre « capitales » à profiter de deux éditions locales de télévisions nationales : TV-Estuaire, magazine diffusé sur France 3 avant le journal régional, et M 6-Nantes, « décrochage » de six minutes chaque soir pour les habitants de Nantes et de Saint-Nazaire. Les radios de la bande FM, enfin, font partie de la vie quotidienne des Nantais.

Rien ne la prédisposait, *a priori*, à devenir ce laboratoire d'information locale. Les correspondants dans l'Ouest des médias nationaux, à l'exception d'Europe 1, sont installés à Rennes, siège du puissant *Ouest-France*. Nantes est une capitale régionale où ne réside pas la « tête » de station de F 3. Exilés dans l'île Beaulieu, de trop vastes locaux abritent le simple bureau régional et témoignent des espoirs déçus.

Nantes vit tournée vers la mer, et ses festivals célèbrent le Cinéma des trois continents, ou, pour Les Allumés, Léningrad et Buenos-Aires. La presse nationale relaie généreusement ces événements. Entre-temps, Nantes vit *« pour elle et autour d'elle ».* Soudés, voire grégaires, les Nantais n'aiment pas se perdre de vue et aux week-ends, lorsque le temps est beau, ils vont à La Baule ou à Pornic. TV-Estuaire a compris ce trait de caractère : désormais, chaque été, la station s'exile avec le Tout-Nantes dans la presqu'île guérandaise.

La force des traditions

« La tradition rurale de la messe et du bistrot a marqué fortement le pays », juge Michel Bodiguel, éditorialiste politique à *Presse-Océan*. Jadis, c'était le petit verre de gros-plant ou de muscadet qui permettait l'échange au zinc du coin. Aujourd'hui, dans une ville à laquelle son maire, Jean-Marc Ayrault (PS), prête une *« culture de bocage »*, les voix, les images et les plumes relaient le bouche-à-oreille.

C'est l'originalité de Nantes. Vaste commune et large agglomération de 496 000 habitants, elle raisonne et vit en ville moyenne. Or l'information de proximité séduit d'autant plus ses auditeurs que sa culture identitaire est forte.

La presse, la première, a senti ce besoin de proximité, organisant d'abord sa diversité autour de lignes de force politiques. Deux titres s'offrent aux lecteurs nantais. Installé à l'angle de la rue Crébillon, *Presse-Océan* est le journal de la ville, et ne se prive pas de le rappeler à son concurrent *Ouest-France*, en le gratifiant à chaque fois qu'il le cite d'un perfide *« notre confrère rennais ».* Fils de *la Résistance de l'Ouest*, qui lui-même succéda, à la Libération, au *Phare de la Loire*, *Presse-Océan* fut, en 1960, proche de l'UDSR. Entré dans le giron du groupe Hersant en janvier 1981, dirigé par Philippe Mestre (UDF), qui vient d'être réélu député de Vendée, il accueille aujourd'hui les signatures d'anciens gaullistes, comme Olivier Guichard (RPR), président du conseil régional, mais aussi des plumes « devilliéristes ».

Plus qu'un clivage politique, c'est la force des traditions qui distinguent *« Presse-O »*, comme on l'appelle ici, de son confrère chrétien-social *Ouest-France*. Les habitudes de lecture ont la vie dure. En témoigne l'aventure du plus vieux des titres de la ville, *l'Eclair*. Ex-*Populaire de l'Ouest*, il a été racheté en 1981 par Rolande Hersant, mais ses enseignes le signalent encore dans les quartiers populaires de la ville. En évidente perte de vitesse, le titre continue à séduire les derniers ouvriers des chantiers navals et les héritiers des anarcho-syndicalistes, bref ceux qui cultivent l'esprit *« laïcard »*. Hormis la place d'une ou deux photos de « une », peu de choses différencient *l'Eclair*, anciennement radical, de *Presse-Océan*, naguère voix de l'Église. Le journaliste embauché pour *« remplacer l'article sur la Fête-Dieu par un autre sur l'amicale laïque »* s'est trouvé d'autres occupations.

Si ce *« journal de droite avec des articles de gauche »* disparaît, ses lecteurs n'achèteront pas forcément *Presse-Océan*. *« Deux tiers du lectorat risquent de se volatiser »*, estime Denis Roux, ancien directeur du Centre de communication de l'Ouest. La partie se joue désormais entre *Presse-O* et *Ouest-France*. Tous deux ont compris ensemble, *« en renouvelant leurs équipes dès l'élection de Jean-Marc Ayrault »*, qu'il leur fallait entrer dans une *« stratégie moderniste »*, note, fair-play, Thierry Guidet, chef de la rédaction locale de *Ouest-France*.

A Nantes, le quotidien rennais demeure *« sous-développé »*, concède-t-il, en opposant la diffusion de l'édition nantaise de *Ouest-France* à celle que draine l'agglomération : trois cinquièmes de la diffusion se fait sur la « banlieue », quand Nantes *intra-muros* concentre un habitant sur deux de l'agglomération. En installant une rotative à la Chevalière, au sud de la ville, pour y imprimer les éditions nantaises et vendéennes, le premier quotidien français réfléchit sur les moyens de s'ancrer localement. *« Il nous faut allier une proximité thématique, notamment pour la « une », à une stricte proximité géographique »*, explique Thierry Guidet.

Une délicate alchimie

Ouest-France songe aussi à des suppléments locaux. Une réflexion qui avait été « freinée » par le couplage publicitaire unissant le journal à *Presse-O*, en 1967, et que les deux titres doivent rompre le 1er avril. *Presse-Océan*, dont la diffusion a été rattrapée par celle de son concurrent au milieu des années 80, pourrait en pâtir. Il tente donc de réagir en renforçant *« les liens déjà très forts »* qui existent avec *le Courrier de l'Ouest* (Angers) et *le Maine libre* (Le Mans), deux titres récemment acquis par le groupe, ainsi qu'avec les *« amis » la Liberté du Morbihan* et *le Télégramme de Brest*. Jean-Marie Gautier, rédacteur en chef de *Presse-Océan*, confirme que *« Robert Hersant descend de plus en plus souvent »* et ne dément pas la rumeur d'un journal du *« septième jour ».*

A *Ouest-France*, on décline avec succès la fameuse formule rennaise, *« de la commune au monde »* : l'information locale compte, certes, *« mais doit rester très prudente sur le fait divers »* : pas question d'oublier le régional, et même le national. Bien maîtrisée, la formule semble s'être imposée à TV-Estuaire (F 3). Mais est-ce son attache parisienne, ou rennaise, ou bien encore l'hypertrophie de Nantes en Loire-Atlantique (un tiers de la population pour un cinquième du département), qui oblige du même coup *« à basculer beaucoup d'informations nantaises dans le régional »*, comme l'explique Claude Espérandieu, rédacteur en chef de F3-Pays de la Loire ? Le journal semble parfois un peu bancal.

De l'autre côté, on privilégie l'« ultralocal ». C'est la recette de M 6-Nantes, *« journal de proximité urbaine »*, explique son rédacteur en chef. C'est celle qui pourrait faire le salut de *Presse-Océan*. *« Je ne trouve pas dans Ouest-France l'information de proximité qui me convient »*, explique Jean-Pierre Clavier, un Nantais, professeur à la faculté de droit et irréductible de *Presse-O*.

Un média local est le fruit d'une délicate alchimie. Son succès dépend d'un équilibre difficile à trouver. Sur les ondes radio, RFLO, qui a su en dix ans supplanter tous ses rivaux et laisser sur place la pionnière, Radio-Nantes (1982), le prouve. Tandis que les FM musicales se sont résolues à bâtir une régie publicitaire commune, cette *« radio de pays »*, comme elle aime se définir, affiche sa bonne santé. Elle a su additionner toutes les recettes de la proximité. Des premières expériences mises en place par Jacqueline Baudrier, alors présidente de Radio-France, elle a tiré une leçon : *« privilégier la stabilité des équipes locales ».* A Nantes, elle a en outre parfaitement réussi sa préparation pharmacologique. Dans le *« sirop »* musical, 80 % de la programmation de la station, elle cache habilement cette « huile de foie de morue » qui fait la force de la station : l'information de proximité. *« Les services, ce n'est pas forcément drôle à faire passer »*, résume Philippe Manac'h, chargé de mission auprès de la rédaction de Radio-France. *« Il faut noyer ce principe actif dans l'excipient musical. »*

RFLO retransmet quatre des journaux de France-Inter. Mais décline aussi les infos-circulation en direct du Cours des Cinquante Otages, les petites annonces gratuites, les rendez-vous spectacles. Les amateurs de sport ne sont pas oubliés : ils peuvent suivre en direct certains des matches de leurs clubs favoris. A 13 h 30, les auditeurs ont la parole, mais le cadre reste rigoureux. Le fantasme du « canal ouvert », qui a fait rêver les premières radios libres, n'a jamais séduit Radio-France, explique Yves Le Rolland, responsable des programmes. Côté musique, sa radio refuse de la même manière de verser *« dans le racisme antivieux »*, sans pour autant se cantonner aux programmes accordéon qui projettent Radio-Sud-Loire des années en arrière. Quand Radio-Nantes se flatte d'avoir lancé, et de diffuser régulièrement, les Nantais EV, Elmer Food Beat et Dolly and Co, RFLO préfère les *« populaires d'en France »*, qui n'excluent ni C. Jérôme ni Michèle Torr. Savoir ce qui fait chanter le vignoble et Saint-Nazaire, Ancenis et la Brière... c'est aussi cela, la proximité.

de notre envoyée spéciale à Nantes
Ariane Chemin

NORD-PAS-DE-CALAIS

L'HÉRITAGE DES SALONS

Trois villes vont exposer 80 œuvres présentées entre 1815 et 1848

LE Nord a-t-il été pionnier en matière de décentralisation artistique dès le début du XIXe siècle ? C'est en tous cas l'analyse que font les membres de l'Association des conservateurs des musées du Nord-Pas-de-Calais pour présenter les 80 œuvres de l'exposition *Les Salons retrouvés*.

Une démarche originale soustend cette manifestation qui aura lieu successivement à Calais, Dunkerque et Douai entre les mois d'avril et de novembre. Plutôt que de réunir les œuvres d'un artiste ou de choisir un thème particulier, les conservateurs ont préféré s'inspirer d'un phénomène culturel, celui des « salons » qui témoignent d'une volonté d'autonomie culturelle de cette région face au centralisme parisien.

Dans ce début du XIXe siècle, la France sort du pouvoir autoritaire de Napoléon. De nouvelles catégories sociales liées au commerce et à l'industrie émergent et jouent un rôle important dans certaines régions. C'est notamment le cas dans le Nord avec le développement d'une industrie textile qui sera longtemps florissante. En 1815, les « salons », qui sont des expositions d'objets d'art et d'industrie, apparaissent dans les villes de cette région et mêlent des peintures, des sculptures et des objets manufacturés et artisanaux. *« Les industriels vont dans les salons des arts pour côtoyer le beau et être compétitif sur leur propre marché »*, affirmait en 1826 le maire de Cambrai, M. Béthune-Houriez.

Des artistes étrangers

Jusqu'en 1848, une cinquantaine de salons sont organisés à Douai, Arras, Cambrai, Valenciennes, Boulogne-sur-mer. Plus de 14 000 œuvres d'art et plus de 2 200 pièces d'industrie ou d'artisanat y ont été présentés. Organisés par les maires, les salons se tiennent dans les hôtels de ville, du printemps à l'automne, généralement au moment de la fête locale. Les « Sociétés des amis des arts » apportent leur aide.

Par rapport à ceux de Paris, ces salons comportent plusieurs originalités. D'abord, il n'y a pas de jury ; du coup l'influence de l'Académie y est moins forte et ils apparaissent comme plus libéraux. De même, il sont ouverts aux artistes étrangers et certaines municipalités passent des accords douaniers pour faciliter cette participation. Des Belges et des Anglais ont ainsi pu venir y exposer. Enfin, le fait que les œuvres présentées soient à vendre attiraient de nombreux peintres. Pour compléter les achats des collectionneurs, les salons avaient mis au point un système original : ils achetaient les œuvres qui étaient ensuite redistribuées par tirage au sort aux différents souscripteurs.

Le succès de ces salons se mesure à la qualité des peintres qui y ont participé : Delacroix, Ingres, Géricault, l'Anglais Constable, le Belge Navez notamment. Ils ont aussi été imités dans d'autres villes de France. Cependant, à partir de 1848, ils s'étiolent, victimes probablement de la proximité de Paris. Seul le salon de Boulogne-sur-Mer, cité balnéaire et touristique, perdurera jusqu'en 1970.

F. Ch.

RHÔNE-ALPES

FEU VERT POUR LE PÉRIPHÉRIQUE NORD

Le tunnelier vient d'arriver à Lyon pour creuser la colline sous Caluire-et-Cuire

LES travaux de construction du tunnel constituant l'ouvrage principal du périphérique nord de Lyon commenceront en juillet 1993. Le tunnelier, arrivé en pièces détachées du Japon, attend de pouvoir entrer en action. Plus aucun obstacle administratif n'empêche le démarrage des travaux : la dernière incertitude a été levée le 25 février avec la publication au *Journal officiel* du décret autorisant le concessionnaire à percevoir un péage sur l'ouvrage urbain (1).

La décision de réaliser le périphérique – d'abord ce tronçon nord, avant la partie ouest – avait été prise au lendemain de l'arrivée, en mars 1989, de Michel Noir à la mairie de Lyon et à la présidence de la Communauté urbaine. Le principe de concéder la construction et l'exploitation de l'ouvrage à une société privée ayant été retenu, un groupement d'entreprises piloté par la société Bouygues (2) obtint le marché.

Une controverse s'est développée autour de ce projet, les élus majoritaires ayant affirmé que la construction de cette importante voirie urbaine ne serait à la charge des collectivités publiques que pour 20 % de l'investissement.

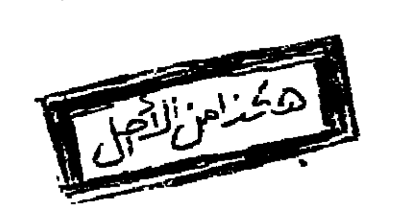
La réalité paraît bien différente aujourd'hui : l'ensemble de la réalisation, d'une longueur de près de 10 kilomètres, comprenant plusieurs ouvrages d'art – viaduc, tunnels, dont un de 3 200 mètres sous la colline de Caluire-et-Cuire, tranchées couvertes – représente actuellement une facture de 5,3 milliards de francs. La Communauté urbaine de Lyon et le conseil général du Rhône, qui se sont engagés à financer à parité une partie des ouvrages – ceux qui n'étaient pas concédés ou ceux qui, en l'étant, ont résulté d'exigences communales – paieront chacune 1,3 milliard de francs, soit pratiquement la moitié de l'investissement total.

Même rapportée aux dépenses de construction des seuls ouvrages concédés, la participation des collectivités locales – 1,4 milliard de francs – s'élèvera tout de même à 30 %, ce qui est sensiblement supérieur à ce qui avait été annoncé.

de notre bureau de Lyon
Bernard Élie

(1) Les tarifs de péage s'échelonneront entre 7 et 22 francs aux heures de pointe, selon le trajet parcouru (3 à 10 francs aux heures creuses). Les forfaits mensuels, autorisant un aller retour quotidien, du lundi au samedi, varieront de 210 francs à 885 francs selon la distance. Ces tarifs seront minorés de 40 % lors de la mise en service de l'ouvrage. Ce pourcentage de minoration sera réduit de 3 points chaque année, jusqu'à épuisement de la minoration.

(2) Bouygues (36 %), Dumez (12 %), GTM Entrepose (12 %), Crédit lyonnais (16,68 %), Crédit national (10 %), Crédit foncier de France (8,32 %), Compagnie BTP (5 %).



HAUTS-DE-SEINE

UN HECTARE DANS LE CIEL DE PARIS

Le toit de la Grande Arche de la Défense est aussi un espace ouvert aux entreprises, aux collectivités et aux associations

C'EST devenu en trois ans un des monuments les plus visités d'Ile-de-France. Un million de touristes empruntent chaque année un des cinq ascenseurs qui escaladent hardiment l'échafaudage arachnéen tendu entre l'escalier monumental et le sommet de ce qui est unanimement considéré comme une des réussites architecturales de cette fin de siècle.

Cube quasi parfait d'une centaine de mètres de côté, d'un *poids total de 300 000 tonnes*, soutenu par douze piliers et recouvert de 3 hectares de marbre blanc de Carrare, la Grande Arche a réussi à répondre avec superbe au Louvre, à la Concorde, aux Champs-Elysées, à l'Arc de triomphe et à l'avenue de la Grande-Armée, considérés comme une des plus belles perspectives du monde. *« Un cube ouvert, une fenêtre sur le monde comme un point d'orgue provisoire sur l'avenue, avec un regard sur l'avenir »*, telle était la vision d'Otto von Spreckelsen, l'architecte de ce monument du vingtième siècle.

Deux mille personnes travaillent dans les 87 000 mètres carrés de bureaux des deux parois. Le toit, d'une surface d'environ 1 hectare, accueille la Fondation de l'Arche de la fraternité, installée officiellement par François Mitterrand, le 26 août 1989, jour du deux-centième anniversaire de la Déclaration des droits de l'homme et du citoyen. Cette fondation, dont le conseil d'administration est présidé par Claude Cheysson, a pour objet la contribution à la défense et à la promotion des droits de l'homme et des peuples. Elle organise des expositions sur ce thème. Après *« France des libertés, France des étrangers »*, « La vie en kit, éthique et biologie », « Exclusions », l'exposition actuelle fermera ses portes à la fin du mois de mars et laissera la place, début mai, à « Médias et démocratie. »

Ces expositions, ainsi que les terrasses et le belvédère qui offrent un panorama exceptionnel sur Paris et l'ouest de l'Ile-de-France, attirent chaque année des dizaines de milliers de Parisiens et de touristes. Ils peuvent, à l'occasion de leur visite, assister à la présentation d'un *film qui retrace la* construction, ponctuée de prouesses techniques, d'un monument dont l'espace entre les parois intérieures serait suffisamment large pour abriter Notre-Dame de Paris, flèche comprise. C'est Le toit de la Grande Arche, une société détenue à *98 %* par la fondation, qui gère ces visites et commercialise *les salles mises à sa disposition.* Mille personnes peuvent y être accueillies en même temps. Le salon des conférences et la salle du président sont aménagés pour recevoir respectivement 400 et 150 invités. Les cinq amphithéâtres (un de 200 places, deux de 90 places et *deux de 50 places) sont équipés* de tous les moyens audiovisuels indispensables aujourd'hui pour organiser des colloques. Quatre patios, dont le sol est décoré par la Carte du ciel, une œuvre de Jean-Pierre Raynaud, offrent chacun 400 mètres carrés supplémentaires de réception pendant *la belle saison.*

Ces espaces modulables sont ouverts aux entreprises mais aussi aux collectivités locales. Certaines y ont déjà trouvé, au cœur d'un des grands quartiers d'affaires d'Europe, un site prestigieux pour présenter projets ou réalisations.

C. de C.

STATUTS

Un personnel d'exception

Il est au moins une catégorie de citoyens qui attend avec impatience les décisions de la nouvelle majorité : il s'agit des 38 000 fonctionnaires de Paris. Communaux ou départementaux, ces agents sont actuellement sans statut bien défini. La capitale ayant toujours échappé à la règle générale, ses personnels dépendaient du préfet jusqu'à l'élection *de Jacques Chirac comme maire* en 1977. Leur statut était assez proche de celui des fonctionnaires de l'Etat et ils tiennent à cet acquis historique.

Les rattacher aujourd'hui au personnel des collectivités territoriales ? Pas question. Une série de décrets pris par Jacques Chirac, alors premier ministre, ont été annulés par le Conseil d'Etat.

Comment sortir de ce vide juridique ? Il faudrait soit une nouvelle loi, dont l'adoption *n*'est pas assurée – il n'y a que 21 Parisiens à l'Assemblée, – soit un décret tout neuf qui puisse franchir l'obstacle du Conseil d'Etat.

RESTAURATION

Prêts sans intérêt contre œuvres d'art

Paris « capitale des arts » est-elle en train de perdre ses artistes faute d'ateliers ? La construction par la Ville d'une trentaine d'ateliers par an depuis 1977 ne compense pas la démolition de vieux locaux. D'où l'idée d'encourager les plasticiens à restaurer et à aménager les espaces qu'ils occupent, souvent dépourvus de toutes commodités.

Les artistes déposent leurs œuvres chez « Ma tante », c'est-à-dire au Crédit municipal, qui les fait estimer et leur prête jusqu'à 50 000 francs pour deux ans, sans intérêt. Passé ce délai, deux hypothèses. Soit le plasticien rembourse son prêt et on lui restitue ses œuvres ; soit il est toujours sans le sou, et tableaux ou sculptures sont vendus aux enchères.

En cas de solde déficitaire, *« Ma tante » en fait son affaire.* S'il y a un bénéfice, une partie est versée à l'artiste, une autre à un fond de garantie permettant d'assurer l'équilibre de l'ensemble de l'opération. Problème : les plasticiens accepteront-ils de mettre leurs œuvres « au clou » pour installer le chauffage ou l'eau courante dans leur atelier ?

LES CHARMES ÉTOUFFÉS DE L'ÎLE-DE-FRANCE

Suite de la page 15

Le comité régional du tourisme (CRT) est à l'origine de plusieurs initiatives pour lutter contre l'attrait trop exclusif de la capitale.

Ainsi, le Salon francilien du tourisme a été créé en 1991 pour *« mieux vendre la qualité et la diversité des sites et produits touristiques en Ile-de-France »*. Après la Seine-et-Marne et l'Essonne, il aura lieu cette année du vendredi 2 au dimanche 4 avril à ... Versailles (1). Paradoxalement, le *comité départemental* du tourisme des Yvelines, qui organise avec le CRT la troisième édition de cette manifestation, n'a même pas cherché à profiter de cette occasion pour faire connaître, par exemple, une autre des villes royales de l'ouest parisien : Rambouillet, Saint-Germain-en-Laye, Poissy ou Marly-le-Roi.

Les prestataires franciliens et les organisateurs de circuits en Ile-de-France présenteront à Versailles leurs programmes à une sélection de tours-opérateurs internationaux. Les 150 exposants rencontreront ensuite les professionnels français du tourisme (comités d'entreprise, transporteurs...). Après le succès des deux premières éditions de ce *« Salon du week-end, des courts séjours et des loisirs en Ile-de-France »*, 25 000 personnes, dont une majorité de Franciliens, *sont attendues cette année* à Versailles. Les Français et les étrangers sont de plus en plus nombreux à effectuer des courts voyages d'agrément (de moins de quatre nuitées) : 18 millions en Ile-de-France, en 1991. Le quart de ces séjours étant le fait des Franciliens eux-mêmes. Pour la première fois, le comité régional du tourisme décernera également, au mois d'octobre, des grands prix pour récompenser les meilleurs produits touristiques de Paris et de sa région. Accueil, innovation, amélioration de la saisonnalité, effort en direction des milieux d'affaires : *les catégories choisies témoignent* de la volonté de stimuler la qualité de l'offre et d'encourager les initiatives. Alors que le parc de loisirs EuroDisney de Marne-la-Vallée va fêter sa première année d'existence en approchant de son objectif de onze millions de visiteurs, les *responsables du tourisme en Ile-de-France* cherchent aussi à comprendre comment ils ont pu passer, jusqu'à présent, à côté de ce formidable réservoir de touristes. Si une majorité des amateurs de distractions à l'américaine, venus de province et de toute l'Europe, prolongent leur séjour pour se rendre dans la capitale, ils sont peu nombreux à visiter le département de Seine-et-Marne et encore moins la *région.*

La Maison du tourisme en Ile-de-France, mal située et d'aspect peu engageant, ne réussit pas à susciter cette curiosité indispensable pour que les visiteurs aient envie de sortir des circuits traditionnels. Une enquête de l'Institut d'aménagement et d'urbanisme de la région Ile-de-France, qui va être publiée prochainement, révèle que le nombre de touristes étrangers *dans la région-capitale a augmenté* d'à peine plus de 10 % entre 1982 et 1989. Un constat inquiétant.

Christophe de Chenay

(1) Ce salon se tient avenue de l'Europe (près du château) à Versailles de 10 heures à 18 heures. Entrée : 15 francs.

OFFRES D'EMPLOIS

HEURES LOCALES

CITÉS

COLMAR

Loin du spectaculaire



«C'EST *le secret le mieux gardé du monde*», écrivait le *New York Times* lors de la célébration du centenaire de la statue de la Liberté. Les Américains découvraient à cette occasion la ville natale du créateur de la déesse des Etats-Unis, le Musée Bartholdi et *«la plus alsacienne des cités d'Alsace»*. Strasbourg est la capitale régionale, Mulhouse, celle de l'industrialisation, il fallait bien que Colmar se démarque par rapport à ses deux grandes sœurs. Le chef-lieu du département du Haut-Rhin l'a fait et bien fait. Aujourd'hui, la capitale de l'Alsace du centre accueille chaque année deux millions de visiteurs, et trois cent cinquante mille personnes viennent admirer les primitifs allemands et le retable d'Issenheim, le «joyau» d'Unterlinden qu'abritent les bâtiments d'un couvent dominicain. Pour réaliser plus de 40 % (2 milliards de francs annuellement) des recettes du tourisme alsacien, Colmar et ses environs disposent de deux mille huit cents lits et comptent cinq mille permanents et trois mille saisonniers affectés à ce secteur. Les municipalités démocrates-chrétiennes, qui tiennent la ville depuis des lustres, ont commencé très tôt à mettre en valeur le patrimoine colmarien. La restauration de la vieille ville a commencé avant même la loi Malraux. A telle enseigne que maisons et bâtiments du Moyen Age, de la Renaissance et classiques se côtoient dans une remarquable continuité architecturale et historique.

L'histoire a toujours été bonne fille avec Colmar. Epargnée par les trois guerres franco-allemandes – même au moment de la bataille de la «poche de Colmar» en 1945, – la cité alsacienne a conservé son patrimoine intact. Son existence remonte au treizième siècle, encore que des fouilles effectuées en 1972 ont montré que l'église Saint-Martin est l'héritière d'un sanctuaire datant de l'an mil, agrandi d'éléments romans avant 1200. Elle est ville d'empire jusqu'à ce que Louis XIV s'en empare en 1673. Le roi de France y installe le Conseil souverain d'Alsace, préférant Colmar à Strasbourg dont Versailles se méfie, parce que trop protestante. La présence d'une élite de gens de robe enracine la langue française et conforte son rôle administratif. C'est ce qui explique qu'aujourd'hui encore Colmar abrite la cour d'appel de la région. La Révolution la fera préfecture. Encore une fois, l'histoire avait joué en sa faveur : en décembre 1790, Mulhouse était suisse.

Dans le but de mieux admirer le charme des vieilles façades – celles du quai de la Poissonnerie, *du quartier des Tanneurs ou* de la maison Pfister, cette dernière associant les innovations de la Renaissance à l'architecture traditionnelle, – Colmar a rendu ses rues et ruelles piétonnes à partir de 1975. *«C'était la conséquence logique de la réhabilitation des vieilles pierres»*, commente Edmond Gerrer (UDF), maire depuis 1977. L'opération a été conduite jusqu'au moindre détail. Aucun fil électrique n'est apparent. Tout a été enterré. Les enseignes lumineuses sont rares tant leur installation est rigoureusement réglementée.

Maintenant il est question d'interdire les parasols portant de la publicité, sur les terrasses des cafés et restaurants. Malgré les réticences des tenanciers du quartier de la Petite Venise, installés le long de la Lauch, le maire affirme : *«Il n'y a rien de plus agressif que ce genre de décoration.»* Car, pour Edmond Gerrer, l'objectif est avant tout de préserver l'œuvre des *«anciens»* : *«Colmar doit garder le visage accueillant d'une personne humaine, qui bénéficie de l'environnement exceptionnel que constituent le vignoble et les Vosges.»* Il s'empresse de préciser : *«Malgré les contraintes de l'urbanisme officiel, nous avons le souci de maintenir cette échelle humaine parce que nous y sommes invités par la population.»* Pas peu fier de la convergence de vues avec ses administrés, il insiste sur l'importance de la vie associative dans sa cité dont l'hôtel de ville *«est resté la maison commune à tous les habitants»*.

Les jeunes Colmariens ne sont pas obligatoirement de cet avis. Ils ne disposent que d'un cinéma (de cinq salles) et d'une discothèque située aux confins de la ville. *«Même l'été, au plus beau de la saison touristique,* commentent les habitués d'une winstub de la Petite Venise, *c'est le désert à partir de 19 heures.»* Sur ce point aussi, Edmond Gerrer est sûr de son fait : *«Les habitants de la vieille ville travaillent et on ne peut pas les laisser se faire agresser par le tapage nocturne en laissant faire n'importe quoi.»*

«C'est une ville qui n'a aucune prétention, et donc qui se montre toujours raisonnable»

Annick Dupuy, venue d'Amboise il y a un peu plus d'un an pour occuper le poste de secrétaire général adjoint de la mairie, accepte de bonne grâce cette conception de la qualité de la vie. Même si elle regrette que *«les plages de travail et de détente soient trop bien délimitées»*, elle apprécie *«l'organisation très structurée de la ville»*. Pour elle, il faut impérativement intégrer la dimension *«germanique d'une ville alsacienne par excellence»*. Elle ajoute : *«Les Colmariens maîtrisent parfaitement cette double culture, de sorte que c'est une ville qui n'a aucune prétention et donc qui se montre toujours raisonnable.»*

Malgré leur modestie, les Colmariens ne se gênent pas pour balayer de la main les phrases assassines de Voltaire, qui a séjourné pendant treize mois dans leur cité, avant son installation à Ferney : *«J'habite dans une vilaine maison, dans une vilaine ville; Colmar est une petite ville, mi-française, mi-allemande, mais tout à fait iroquoise; une petite ville dévote, remplie de tracasseries, où tout le monde se confesse, où tout le monde se déteste.»* Ils contestent également l'image de «ville-musée». *«Certes, nous possédons de sacrées richesses, dont mille deux cents manuscrits de l'ère carolingienne et trois mille incunables,* explique Gabriel Braeumer, directeur des affaires culturelles de la ville, *mais les 15 % du budget municipal qui sont consacrés à la culture ne sont pas seulement destinés à entretenir le passé.»*

Ce Strasbourgeois d'origine, qui a pris fait et cause pour sa ville d'adoption, évoque le dynamisme de l'Atelier lyrique du Rhin, de la maîtrise de garçons, du Théâtre de la Manufacture ou du Festival de musique placé sous la direction de Vladimir Spivakov. Il souligne aussi les efforts entrepris depuis dix ans par la municipalité pour effectuer une percée dans le secteur universitaire. L'antenne de l'université de Haute-Alsace offre plusieurs départements d'IUT et délivre, ce qui fait la fierté de Colmar dans ce domaine, une licence de conseiller en consommation, *«l'un des seuls enseignements de ce type délivré en France»*, affirme Gabriel Braeumer.

Il suffit de franchir les limites du centre-ville pour se rendre compte qu'il n'y a pas que des «vieilles pierres». Colmar a aussi son lot de logements sociaux : huit mille au total pour un parc immobilier de trente-deux mille habitations. Il n'y a donc pas lieu de se montrer surpris de ce que le chef-lieu de département bénéficie de la Dotation de solidarité urbaine. La longue tradition chrétienne-sociale de la ville – l'office HLM vient de fêter ses soixante-dix ans d'existence – fait que Colmar n'est pas seulement un «musée». Elle a aussi sa ZUP, le quartier Europe, qui abrite à elle seule une population de quinze mille habitants. On a construit vite dans les années 60 – *«et bien,* précise le maire, *parce que ces constructions ont apporté un confort que beaucoup de Colmariens n'avaient pas dans la période d'après guerre»* – avec les mêmes conséquences qu'ailleurs.

La drogue, la délinquance, la confrontation entre communautés sont ici aussi inquiétantes, et la municipalité a ouvert un *«débat social»* pour définir la politique à conduire dans les dix prochaines années. *«Nous ne sommes pas à l'abri de dérapages»*, estime Annick Dupuy. Edmond Gerrer se veut plus rassurant. Il explique qu'il y a quelques immeubles qui font problème en raison d'une mauvaise cohabitation entre *«certains cas sociaux»*. Les actions développées par la ville tendent – en dehors de la réhabilitation des bâtiments – à *«sociabiliser»* les exclus. Avec un grand soin, le premier édile de la ville décrit les mesures qui ont été engagées : halte-garderie, au pied des immeubles, couplée avec une école maternelle; ouverture d'un *«local propre équipé d'un bar sans alcool»* et d'équipements sportifs, le tout encadré par des éducateurs.

Reste le principal facteur d'exclusion, le chômage. Parce que trop éloignée des bassins d'emploi de Karlsruhe et de Bâle, Colmar bénéficie moins que l'Alsace du Nord et du Sud des postes de travail offerts par les entreprises allemandes et suisses. Le taux de chômage est plus élevé ici (9 %) de 2 à 3 points que la moyenne alsacienne. Pourtant, les autorités colmariennes ont conduit une politique de diversification des activités industrielles. *«Nous avons pris conscience très vite,* explique Christian Masson, directeur des affaires économiques de la ville, *que le textile allait au devant de difficultés grandissantes.»* Alors il a été créé, au début des années 60, une zone industrielle de 300 hectares au nord-est de la ville pour attirer des investissements étrangers.

Aujourd'hui, l'américain Timken (roulements coniques) et le germano-suisse Liebherr (machines de travaux publics) sont, avec plus de mille emplois chacun, les deux principaux employeurs. Le troisième est aussi étranger, l'allemand Freudenberg, après que Rhône-Poulenc lui a cédé son unité de production de fibres synthétiques.

Malgré les efforts déployés pour attirer les investissements étrangers, la ville n'est pas à l'abri de la récession

Le bassin d'emploi de Colmar a su également intéresser les investissements japonais : Sony (mille cinq cents postes de travail) à Ribeauvillé, et Ricoh (cinq cents) qui s'est installé aux portes de Colmar, à Wettolsheim, assurent une présence importante. Le chef-lieu de département a même son «homme de Tokyo» en la personne d'André Klein, le directeur du comité d'action économique et social du Haut-Rhin, qui a réussi à convaincre les Japonais d'installer un lycée dans un ancien couvent à Kientzheim, à quelques encablures de Colmar. L'établissement Seijo accueille deux cents jeunes pensionnaires qui sont éduqués dans la tradition nipponne.

Les efforts déployés pour attirer les investissements étrangers n'épargnent pas pour autant la capitale de la Haute-Alsace de la déprime actuelle. Son taux de chômage augmente d'un point chaque année depuis deux ans. Et ce n'est pas la suppression d'une centaine d'emplois au mois de mars chez Liebherr qui va infléchir la tendance actuelle! Autant dire que Colmar n'est pas à l'abri, elle non plus, de la récession. Elle est confrontée aux mêmes difficultés que les autres villes. Son patrimoine historique et architectural ne l'exempte pas de ses responsablités économiques et sociales.

Gardera-t-elle encore cette image de *«ville particulièrement agréable dans la vie quotidienne»*, comme la qualifie Edmond Gerrer, qui chemine sans bruit, sans heurts, sans événements spectaculaires, sans drames? Pourra-t-elle conserver son statut de ville à part dans le paysage des cités moyennes françaises? A-t-elle surtout les moyens de mener une autre politique que celle qui est conduite depuis des décennies? Difficile de bouleverser les données actuelles sans toucher à sa *«dimension humaine»*, le maître-mot du maire. Edmond Gerrer partira en 1995. Son successeur pourra-t-il, osera-t-il, faire la «révolution»? Rien n'est moins sûr.

de notre envoyé spécial
Marcel Scotto

Prochain article :
LE HAVRE

Premiers crus d'Alsace

Colmar n'est pas seulement la capitale des vins d'Alsace. La ville possède son propre vignoble, *qui se situe sur le territoire* communal. Le domaine viticole de la ville et ses 11 hectares trônent au beau milieu du quartier de la Mittelharth.

Colmar doit cette singularité au phylloxéra. A la fin du siècle dernier, les viticulteurs, face aux ravages de la maladie, demandaient la création d'une école de viticulture. L'administration impériale (1), peu soucieuse de l'avenir du vignoble alsacien, refusa de prêter l'oreille. Alors, la municipalité colmarienne décida d'en assurer le financement.

La ville confia à Philippe Christian Oberlin, ampélographe, la tâche de créer un institut viticole. Ce qui fut fait en 1898. L'objectif était de venir en aide aux viticulteurs en leur fournissant des plants résistants. La recherche et l'expérimentation visaient aussi à veiller au rajeunissement de la vigne et à introduire des cépages de qualité. Les travaux conduits par Oberlin feront des vins colmariens les premiers crus d'Alsace. C'est ainsi que sont nés le gewurztraminer et le système de taille actuel du vignoble alsacien.

La création d'institutions par l'Etat français, notamment l'Institut technique du vin et l'INRA, fit tomber en désuétude l'office colmarien, qui se tourna vers la production, jusqu'à ce *qu'il soit transformé, en 1980,* en domaine viticole de Colmar. La ville a créé une SEM, en cédant un tiers du capital à Jean-Rémy Haeffelin, qui gère aujourd'hui, avec son épouse, 20 hectares.

Aujourd'hui, le deuxième propriétaire-viticulteur de la ville produit un demi-million de bouteilles, contre moins de 20 000 lorsque le domaine relevait du service municipal. Jean-Rémy Haeffelin assure que l'affaire est bénéficiaire et exporte 50 % de sa production vers le nord de l'Europe.

Il n'empêche : il est difficile de ne pas penser que ce vaste espace pourra un jour éveiller l'appétit des promoteurs. D'autant que les 11 hectares, même s'ils sont situés sur *«un type de sol qui confère au vin sa fraîcheur, son fin bouquet et son harmonie»*, ne donnent pas les meilleurs crus du domaine. Ce terrain plat se prête parfaitement, en échange, à la contruction d'habitations, de bureaux, de locaux commerciaux ou industriels...

M. S.

(1) Les deux départements alsaciens et la Moselle sont à l'époque annexés par l'Empire allemand.

Chiffres

■ **Préfecture** du département du Haut-Rhin, Colmar compte 63 498 habitants.

■ **L'agglomération**, qui réunit six communes, compte 83 816 habitants et se situe au soixante-septième *rang* du classement effectué par l'INSEE des cent premières agglomérations de France métropolitaine.

■ **Résultats des élections municipales du 19 mars 1989 :**

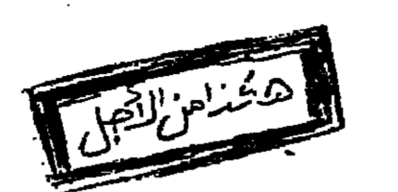
I., 36 059 ; V., 21 909 ; A., 39,24 % ; E., 21 247.
Union droite (Gerrer, UDF-CDS, m., d.), 9 550 (44,94 %), 36 élus (16 UDF-CDS, 1 UDF-PSD, 3 UDF-rad., 4 UDF-PR, 9 RPR, 3 div. d.).
PS (Rosenblich), 6 548 (30,81 %), 7 élus (7 PS).
Verts (Waehren), 5 149 (24,23 %), 6 élus (6 Verts).

■ **Résultats du référendum sur l'Union européenne du 20 septembre 1992 :**

I., 35 261 ; V., 24 094 ; A., 31,66 % ; E., 23 374.
Oui..15 723 (67,26 %)
Non...7 651 (32,73 %)

• *Dans la série «Cités»*, le Monde *a déjà publié* : *Arras* (daté 15-16 novembre 1992) ; *Saint-Malo* (daté 22-23 novembre) ; *Mâcon* (daté 29-30 novembre) ; *Perpignan* (daté 6-7 décembre) ; *La Rochelle* (daté 13-14 décembre) ; *Rodez* (daté 20-21 décembre) ; *Lisieux* (daté 27-28 décembre) ; *Valenciennes* (daté 3-4 janvier 1993) ; *Aurillac* (10-11 janvier) ; *Troyes* (17-18 janvier) ; *Tulle* (24-25 janvier) ; *Blois* (31 janvier-1er février) ; *Albertville* (7-8 février) ; *Angers* (14-15 février) ; *Périgueux* (21-22 février) ; *Vesoul* (28 février-1er mars) ; *Bastia* (7-8 mars) ; *Thionville* (14-15 mars) et *Arles* (21-22 mars).





CULTURE

ARTS

Hugo, l'enfant et les sortilèges

Une rétrospective rassemble, dans un palais vénitien, cent dessins de l'écrivain

VENISE

de notre envoyé spécial

Hugo à Venise? Jamais le poète ne mit les pieds place Saint-Marc. Pas plus qu'il ne voyagea en Italie (1). Son imaginaire «exotique» oscillait entre les coteaux rhénans et les sierras espagnoles, avant de se voir contraint par l'exil à un long tête-à-tête avec les brumes de la Manche. Cela n'empêche pas Jean-Jacques Lebel de présenter à la Ca' Pesaro, la galerie d'art moderne de Venise, une copieuse sélection de ses dessins.

La fragilité des œuvres a conduit les organisateurs à les accrocher dans une lumière sépulcrale qui, hélas! écrase les nuances et «avale» une partie des teintes utilisées par Hugo, rehausse de gouache blanche, de vert d'eau ou de bleu pâle certaines de ses compositions : bestiaire de l'étrange, paysages nocturnes, villes fantastiques, châteaux forts de rêve, vagues déchaînées, *profils grotesques, silhouettes plus* ou moins élaborées, figures évanescentes. On sait qu'il multipliait, pour ces travaux, les expériences les plus diverses – pochoir, collage, pliage – et utilisait des matériaux de hasard : encre, crayon, charbon, café, allumettes, jus de citron, bouts de tissu. Ici, le dessin engendre le dessin. La tache noire s'élargit en *Burg*, puis en lac, se développe en ciel d'orage, avant de s'achever en brume.



Victor Hugo : Château de Vianden (Luxembourg)

L'habileté, la virtuosité graphique de l'écrivain ne sont plus à démontrer : nous ne sommes pas ici en présence d'un amateur surdoué, d'un griffonneur de génie, mais d'un véritable plasticien. Déjà, du vivant de Victor Hugo, cette œuvre est connue, gravée, diffusée. Après sa mort, certaines de ces pièces seront exposées en permanence dans les lieux où se célèbre le culte du grand homme : place des Vosges à Paris, Hauteville House à Guernesey. Des rétrospectives ont été organisées à maintes reprises, à la Bibliothèque nationale ou au Petit Palais. Le poète, lui-même, avait une idée assez nette de cette production graphique vantée par ses proches. *«Si je n'avais écrit, j'aurais pu être Rembrandt»*, disait-il parfois. Boutade? Peut-être. Mais s'il donnait volontiers certains de ses dessins – surtout aux dames, les dédicaces en font foi, – il gardait soigneusement les autres. Le cercle des admirateurs de cette partie de son œuvre dépassa vite celui des «hugolâtres». Grâce à Jean Hugo, arrière-petit-fils de Victor, les surréalistes purent apprécier la poésie révolutionnaire de ces étranges compositions, notamment les taches d'encre.

Ce goût très tôt affirmé

André Breton s'étonne presque que *«cet homme* [ait] *déjà vu, avant Rimbaud, dans l'encre utilisée par le pinceau comme la plume, le moyen de fixer des vertiges et d'interroger son propre subconscient»*. L'auteur de *l'Art magique* avait en commun avec celui de *la Légende des siècles* de faire de l'aléatoire une source d'inspiration privilégiée. Le bout de dentelle trempée dans l'encre est l'esquisse d'un spectre. La ville imaginaire naît d'un dérapage de la plume. Cet «automatisme» est à rapprocher de la manière dont Hugo collecte pour ses écrits des bouts de phrase ou des citations ramassées dans ses carnets. Jean Gaudon nous cite des *«phrases entières jetées sur le papier dans le carnet de 1820, passées à peu près toutes crues dans* les Misérables *quarante ans plus tard»*.

Un lien supplémentaire avec les surréalistes, c'est ce goût très tôt affirmé des dessins d'enfant. Ses personnages s'empâtent sous une plume trop chargée; les profils aux traits cabossés s'accumulent à côté de lettres enchevêtrées, sans suite; les feuilles de papier sont maculées, à dessein, de traces de doigts. Comme un enfant, il multiplie les initiales de son nom. Des enfants pour qui il a toujours eu plus qu'une simple curiosité, l'intuition d'un monde poétique autonome et d'une langue, d'un art original que l'école va dégrader, rectifier puis effacer. Il ne manquera pas de célébrer à plusieurs reprises l'enfant *«qui impose aux peuples ses caricatures aussi bien que son idéal»*. Celui qui se vante d'avoir *«mis un bonnet rouge au dictionnaire»*, d'avoir introduit dans ses romans l'argot, *«la langue des chiourmes et des prisons»*, prône volontiers le griffonnage, le barbouillage, les graffitis charbonnés sur les murs. Et, comme le souligne Pierre Georgel, de l'enfant au peuple il n'y a qu'un pas dans la vision sociale romantique que Hugo partage avec Michelet. Tous deux sont des *«barbares»*, *«pleins d'une sève nouvelle, vivante et rajeunissante»* (2).

EMMANUEL DE ROUX

(1) Il n'y fit qu'un séjour dans sa petite enfance.

(2) Michelet, *le Peuple*.

► «Victor Hugo peintre». Galleria d'arte moderna-Ca' Pesaro, Venise. De 10 heures à 18 heures, fermé le lundi. Jusqu'au 23 mai.

► Catalogue (existe en français). Mazzota éd., 240 pages, 270 F.

THÉATRE

A l'heure du reniement

La lucidité rageuse d'Agota Kristof enfin portée à la scène

L'ÉPIDÉMIE
et **UN RAT QUI PASSE**
à la Comédie de Caen

Tout explose, tout implose dans ces deux pièces, le ciel, les armes, les cœurs, les têtes. Agota Kristof est l'une des plus sûres ordonnatrices du désordre. Un désordre dont elle fait, sans l'avoir appris, sans l'avoir fréquenté ou réfléchi, du théâtre. Dans la trilogie du *Grand Cahier* (suivi de *la Preuve* et du *Troisième Mensonge*), sa virtuosité de dialoguiste avait séduit. Rien de plus naturel, donc, que ses pièces soient de vraies pièces, comme si elle était dépositaire d'un savoir-faire inné. Avec économie, elle plante ses décors : une salle de clinique dans *l'Epidémie*, un salon bourgeois doublé d'une cellule de prison dans *Un rat qui passe*.

A peine ont-ils prononcé un mot que ses personnages nous sont déjà connus, familiers, intelligibles : on croisera ainsi dans *l'Epidémie* – un curieux virus qui pousse les gens d'un village isolé à se supprimer – un docteur porté sur la bouteille (Anne Alvaro), une suicidée tendance *heavy metal* (Marie-Christine Orry), son sauveur naïf et énamouré (Philippe Bombled), deux pompiers fossoyeurs (Christian Drillaud et Frédéric Leconte), un chargé sans y croire de redonner goût à la vie aux candidats au suicide (Charlie Nelson), deux hommes à tout faire et le faire mal (Yves Robin et Arno Feffer), et enfin une patronne de bistrot façon bouge (Judith Guittier). La même distribution se partage les neuf rôles de *Un rat qui passe*, qui met aux prises un homme avec lui-même sous différents visages, à différentes époques, dans deux endroits communicants.

Là où Agota Kristof avait imaginé une scène juxtaposant le salon de son «héros» avec une cellule de prison où (par jeu? par force?) un juge se débat avec ses fantômes, le metteur en scène, Michel Raskine, a demandé à son décorateur (Antoine Dervaux, relayé par les lumières savantes de Jean-Yves Courcoux) de superposer les deux espaces, reliés par un escalier escamotable. Scènes de la vie bourgeoise, en haut; scènes de la folie extraordinaire en bas; entre les deux, le va-et-vient, ahurissant de non-sens de Bredumo (BREcht-DUrrenmatt-MOlière, les trois mamelles du théâtre d'Agota Kristof, interprété par Charlie Nelson) et d'un Rat (Arno Feffer), double souterrain, férocement joyeux, joyeusement terrifiant.

Agota Kristof, qui s'est révélée en 1986 avec la parution du *Grand Cahier* (le Seuil), avait écrit des pièces de théâtre et personne ne s'en souciait. Personne, avant Michel Raskine, acteur et metteur en scène élevé en théâtre par les plus grands, ex-pilier de la Salamandre à Lille et proche des deux compères allemands parmi les plus prolixes, Manfred Karge et Matthias Langhoff, dont il revendique une filiation immédiatement perceptible.

D'une éternelle actualité

Michel Raskine a choisi deux pièces anciennes. *L'Epidémie* fut écrite au milieu des années 70 et revue par l'auteur en 1983; *Un rat qui passe* vit le jour en 1972 et fut reprise en 1984. Il les a liées l'une à l'autre dans un unique spectacle d'une heure et cinquante minutes qui va permettre aux spectateurs normands, d'abord et, espérons-le, au public français – si les directeurs-programmateurs ont encore deux sous de bon sens – de mieux connaître cet auteur d'origine hongroise, installé en Suisse, écrivant en français (*le Monde* du 25 mars).

Pour avoir été écrits dans les années 70, ces deux textes sont d'une éternelle actualité. De quoi s'agit-il sinon de la question permanente de l'identité, et dont la réponse est bien souvent le reniement et son cortège de violences et de lâchetés. Les deux outils de la réflexion d'Agota Kristof, dans ses romans comme dans son théâtre, sont un certain fantastique, un goût magistral pour la fantasmagorie, un humour, une cocasserie, et un grotesque revendiqué qui permet à ses personnages comme à ses lecteurs et ses spectateurs d'apercevoir entre les mots, entre les êtres, cette lueur, ténue, fragile, qui les convainc de croire encore en eux, et en la vie.

Il lui faut pourtant du courage pour porter encore tant d'espérance. Née à la frontière de deux Etats d'Europe centrale bientôt dévastés par la guerre, dans un de ces villages hongrois qu'elle a fuis pour une Suisse inhospitalière, elle paraît vivre *ailleurs*, comme ses personnages, dans un entre-deux géographique, temporel, émotionnel si caractéristique de son œuvre. On ne saura jamais où l'on est; on ne saura jamais ce qu'elle pense vraiment, au fond, d'elle, de nous, des hommes et de leurs inventions dont elle décrit pourtant les mécaniques les plus sophistiquées, les plus inquiétantes, les plus sauvages, dans une certaine tradition du théâtre d'Europe centrale, largement influencé par le dadaïsme.

Michel Raskine connaît lui aussi l'Europe centrale pour l'avoir parcourue en acteur au sein de la troupe du TNP sous la houlette de Roger Planchon; pour l'avoir fréquentée en metteur en scène quand, pour son premier spectacle, il choisit une pièce de Manfred Karge, *Max Gericke*. Il a su en quatre spectacles s'entourer d'acteurs solides, d'une totale disponibilité, qu'il dirige avec esprit et doigté. On pourra objecter du jeu insuffisant du jeune Philippe Bombled dans une distribution où Anne Alvaro – superbe, – Marie-Christine Orry et Charlie Nelson entraînent derrière eux des acteurs de moindre renommée. Les costumes, spectaculaires, sont d'Odile Voyer; la bande-son de Joël Migne – *la Chanson du flâneur*, poème mis en musique par Bartok, est un moment d'intense émotion.

Très respectueux des textes, Michel Raskine avait redonné une vie qu'on croyait perdue au *Huis clos* de Sartre il y a deux ans; il aurait pu cette fois-ci couper l'ultime monologue du spectacle, redondant et démonstratif... Mais peu d'hommes de sa génération ont autant le sens du rythme, et ici du burlesque, genre si difficile à rendre au théâtre.

OLIVIER SCHMITT

► Comédie de Caen, 32, rue des Cordes. Jusqu'au 10 avril, à 20 h 30; mercredi et jeudi à 19 h 30 et dimanche à 17 heures (relâche lundi 29). Tél. : 31-46-27-29. Les 14 et 15 avril à 20 h 30, au Théâtre d'Alençon. Tél. : 33-29-16-96. Le 20 avril à 20 h 30, au Théâtre de Saint-Lô. Tél. : 33-57-11-49. Le 4 mai à 20 h 30, au Théâtre d'Evreux. Tél. : 32-33-06-82.

CINÉMA

Las Vegas parie sur les Oscars

Qui dit course dit gagnants, dit paris, dit Las Vegas. Et la capitale du jeu joue la course aux Oscars. Au casino Bally's, les principaux sélectionnés ont leur cote affichée sur un panneau. Sont donnés en tête, pour le prix du meilleur film, *Impitoyable* et *The Crying Game* à 2-1, devant *Retour à Howard's End* (5-2), *le Temps d'un week-end* (8-1) et *Des hommes d'honneur* (20-1). Mais Clint Eastwood distance nettement Neil Jordan (réalisateur de *The Crying Game*) pour le prix de la mise en scène, où il est en revanche au coude à coude avec James Ivory.

On retrouve Eastwood parmi les concurrents à l'Oscar du meilleur comédien, *ex aequo* avec Al Pacino, et loin devant le troisième, Denzel Washington (*Malcolm X*). Côté dames, Susan Sarandon (*Lorenzo*) et Emma Thompson (*Retour à Howard's End*) partent favorites sur un parcours où Catherine Deneuve (*Indochine*) est l'outsider – Sophia Loren est, dans l'histoire, la seule lauréate couronnée pour un film «sous-titré». Les concurrents à l'Oscar du meilleur film étranger ne sont d'ailleurs même pas cotés.

Les cotes sont déterminées par Lenny del Genio, spécialiste des sports au Bally's et, dit-on, grand cinéphile. A l'aide d'un réseau d'informateurs, il *«prend la température»* de la course. Aucune base scientifique, donc, mais une approximation assez *précise pour n'être pas contestée* par Hollywood.

A Las Vegas, on ne prend pas de paris sur les Oscars aux comptoirs des bookmakers, contrairement à Londres. Carole Cling, du *Las Vegas Journal*, explique : *«L'Etat du Nevada interdit tout pari officiel sur des événements dont l'issue est déjà connue d'au moins une personne* [les huissiers de la Price Waterhouse ont déjà les résultats], *et donc sur des événements non sportifs.»* Le cinéma ne serait donc pas du sport ? Ceux qui y travaillent sont souvent d'un avis contraire.

HENRI BÉHAR

Lire dans le supplément «le Monde-l'Économie», page 25, l'article de Claudine Mulard sur les Oscars d'Hollywood.)

□ **UGC renonce au tarif réduit du mercredi pour revenir au lundi.** – UGC, l'un des trois grands circuits de salles de cinéma, a décidé de renoncer au tarif réduit du mercredi et de revenir au lundi, six mois après le changement de jour. Le choix du tarif réduit le mercredi, jour de sortie des films, favorisait le public jeune, il avait été annoncé lors de la Fête du cinéma par Jack Lang, ministre de l'éducation nationale et de la culture, et Jean Labé, président de la Fédération nationale des cinémas de France. Au siège de cet organisme, on souligne que le mercredi à tarif réduit n'était pas impératif, mais que les résultats étaient plutôt encourageants, la hausse de fréquentation sur la semaine compensait largement les pertes du lundi. Du point de vue d'UGC, le succès du mercredi aurait eu l'«effet pervers» d'augmenter le taux de fréquentation des salles, mais de faire baisser les recettes.

□ **Nouveau mécanisme d'aide à l'écriture des films.** – Comme l'avait annoncé Jack Lang le 24 février, un nouveau système de soutien au développement des films vient d'être mis en place. Destinée à financer l'écriture de scénarios, réputée point faible du cinéma français, cette enveloppe d'un montant de 10 millions de francs pour la phase préparatoire de 1993 ne sera pas répartie entre des projets de films, mais entre des sociétés production pour l'ensemble de leurs projets, l'attribution se faisant sur décision du ministre de la culture après avis du directeur général du Centre national du cinéma. Cinq ou six sociétés devraient en bénéficier cette année, leur nombre devant être progressivement porté à plus de vingt.

MUSIQUES

Stars acoustiques

Le rock retrouve l'intimité des petites salles grâce aux Inrockuptibles

Le festival automnal des Inrockuptibles, proposé depuis cinq ans, est devenu un rituel. Ceux qui sont à l'affût des nouvelles tendances d'un rock anglophile de bon goût s'y plient fidèlement. Le magazine du même nom s'est imposé en défendant des artistes qui n'avaient alors que peu d'accès aux médias spécialisés français. Les concerts ont permis de voir, souvent pour la première fois à Paris, les Stone Roses, James, House of Love, Pulp ou les La's. En octobre dernier, la troisième soirée du festival se clôturait par une série de sets acoustiques donnés à l'Espace européen. Le parti pris minimaliste suscita de l'émotion. Les organisateurs eux-mêmes en furent surpris et décidèrent de renouveler l'expérience sous une forme autonome et régulière.

Jean-Daniel Beauvallet, «chef de l'information» aux *Inrock*, justifie ces rendez-vous particuliers dorénavant mensuels dont la seconde édition propose les concerts de Robert Forster, Epic Soundtracks, Shelleyan Orphan et Monochrome Set. *«Les concerts acoustiques exigent l'intimité d'une petite salle, on y retrouve une complicité entre l'artiste et le public, une attention absente de la plupart des concerts de rock. Le déclic aura peut-être été l'émission de MTV «Unplugged» où des vedettes – Cure, REM, Eric Clapton – fréquentant habituellement plus les stades que les petits clubs ont joué le jeu de l'acoustique en y retrouvant une finesse qu'on pensait perdue.»* La chaîne câblée, Paris Première, filmera d'ailleurs chaque soirée, pour diffuser en différé une heure de morceaux choisis. Financièrement, le principe présente quelques avantages : *«Pour des concerts de ce type, le leader d'un groupe peut facilement jouer en solo, avec juste une guitare, sur une petite sono. Les cachets sont moindres, les frais généraux également. Cela nous permet une plus grande liberté de programmation.»*

Le 22 février dernier, la formule était inaugurée au Passage du Nord-Ouest, jolie salle de quatre cents places. Le public s'était pressé pour assister aux concerts de Barbara Gosza, D. C. Basehead, The Auteurs et House of Love. Le déroulement de cette «première» laisse entrevoir ce que pourraient être les règles du genre. D'un tel événement, on attend des rencontres singulières, des performances atypiques. Barbara Gosza l'a appris à ses dépens. Nous avions bien aimé son album *Beckett and Buddha*, plein de mélodies fragiles baignées d'une nostalgie de l'Europe de l'Est. En se conformant, ce soir-là, exactement à ce qu'on attendait d'elle, elle fit que son interprétation parut banalement folk. En revanche, l'apparition incongrue et réjouissante de D. C. Basehead et de sa tête pensante Michael Ivey, rappeur anticonformiste, a épaté un public manifestement peu familier des concerts rap.

Un impitoyable révélateur

Le pari était différent pour House of Love et The Auteurs, groupes pop fiers de leurs chansons, avertis que l'épreuve acoustique serait un impitoyable révélateur. Ils s'en sortirent la tête haute. Dénudés, les morceaux de House of Love retrouvent une intensité perdue en studio sous trop de pesanteur technologique.

Sur l'excellent premier album des Auteurs, *New Wave*, Luke Haines, le leader du groupe, était entouré d'une rythmique percutante, maniant l'électricité avec panache. Au Passage du Nord-Ouest, l'Auteur se présenta la guitare sèche en bandoulière, simplement escorté d'un violoncelliste. Il a fasciné une salle d'abord intriguée par celui qu'on présente comme un des grands espoirs anglais de l'année.

A l'aune de ces remarques, peut-on préjuger de la nouvelle programmation? Apparemment, cette fois, pas de décalage radical entre les styles musicaux et le procédé adopté. Tous les artistes présents ce lundi soir font amplement usage, sur leurs disques, d'instruments acoustiques. Mais les atouts de chacun autant que la brièveté des concerts (quarante minutes en moyenne) devraient nous préserver des redondances. Depuis la séparation des Go Betweens, l'Australien Robert Forster – comme son ancien partenaire Grant McLennan – s'accompagne souvent ainsi d'une guitare sèche. Il a pour lui la consistance exemplaire de chansons crève-cœur. Invité de dernière minute, il interprétera en avant-première quelques titres de son prochain album *Calling from a Country Phone*. Les entrelacs vocaux de Shelleyan Orphan empruntent autant au romantisme pré-raphaëlite qu'aux résonances du folklore celtique. Dépouillés de leurs arrangements sophistiqués divers (quatuor à cordes, hautbois, *dulcimer*, *vielle à roue*), les voix de Caroline Crawley et Jemaur Tayle feront frissonner les uns et somnoler les autres.

On sent Epic Soundtracks capable de secouer toutes les torpeurs. Cet original, baptisé d'un nom de groupe, connu comme batteur du tout-rock underground, s'était entouré l'an passé de quelques-uns des musiciens les plus bruyants du moment (Lee Renaldo et Kim Gordon de Sonic Youth, J. Mascis de Dinosaur Jr) pour produire un des albums les plus subtils de 1992 *(Rise Above)*. Seul au piano, il devrait concilier ses obsessions pour les harmonies de Brian Wilson avec une intensité digne de John Cale. Piano encore et pour finir avec Bid et Orson Presence, deux membres de Monochrome Set, groupe qui, au début des années 80, symbolisait le *nonsense* anglais adapté à la pop.

STÉPHANE DAVET

► Prochaine soirée acoustique : le 29 mars, Passage du Nord-Ouest, 13, rue du Faubourg-Montmartre, 75009, tél. : 47-70-81-47. Places : 100 F.

DANSE

Mort du danseur et chorégraphe Louis Falco

La danse continue de payer un *lourd tribut au sida*. Le chorégraphe américain Louis Falco est mort le 26 mars à New-York, où il était né le 2 août 1942. Formé par José Limon, Charles Weidman, Martha Graham, ainsi qu'à l'American Ballet Theater School, il avait fait ses débuts de danseur avec la *compagnie José Limon en 1960*, et sept ans plus tard ses débuts de chorégraphe.

Il fonde en 1968 sa propre troupe, qui se produit régulièrement à New-York et aux Etats-Unis, puis en Europe à partir de 1973 : notamment à Spolète, Avignon, Paris, *où il séduit le jeune* public par son dynamisme, son culot, sa liberté de ton, le côté voyou et sexy de ses ballets. Le meilleur de sa production reste *Caviar* (1970), *Sleepers* (1971), *Twopenny Portrait* (1973), *Escargot* (1978) et *Kate's Rag* (1980).

A l'invitation de Jean-Albert Cartier, alors directeur du ballet-théâtre français, à Nancy, il règle pour cette compagnie, en 1978, un brillant *Cooking French* où changent sans cesse les couleurs, les costumes et les rythmes. Il monte également *Journal* (1971), et *Eclipse* (1974) pour le Nederlands Dans Theater, *Tutti frutti* (1973) pour le Ballet Rambert, et *The Eagle Nest* (1980) pour la Scala de Milan. Il dissout sa troupe en 1983 et, malgré quelques chorégraphies pour le cinéma et les vidéo-clips, semble relégué à l'arrière-plan par des créateurs plus solides ou plus neufs.

S. de N.

AGENDA

THÉATRE

AKTÉON-THÉATRE (43-38-74-62). Dérives sur un terrain vague : 19 h. Les Epousées : 20 h 30. Lettre d'une inconnue : 22 h.
AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Les Nonnes : 20 h 30, dim. 15 h 30.
AMPHITHÉATRE RICHELIEU (40-15-06-75). Le Nouveau Menoza ou l'Histoire du prince Tandi : 20 h 30.
ANTOINE - SIMONE-BERRIAU (42-08-77-71). L'Amour foot : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h 30.
ARCANE (43-38-19-70). Les Vieux Os : 20 h 30, dim. 17 h.
ARTISTIC-ATHÉVAINS (48-06-36-02). Naître coupable, naître victime : 16 h et 20 h 30.
ATALANTE (46-06-11-90). Le Pélican : 20 h 30, dim. 17 h.
ATELIER (46-06-49-24). Les Passions : 21 h, dim. 15 h 30.
ATHÉNÉE-LOUIS JOUVET (47-42-67-27). Salle C. Bérard. Le Pilote aveugle : 20 h 30, dim. 16 h. Salle Louis Jouvet. Faust : 20 h 30, dim. 16 h.
BASTILLE (43-57-42-14). Phèdre : 19 h 30, dim. 15 h 30. The Pitchfork Disney : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE LA MARE AU DIABLE-RIVE GAUCHE (40-46-90-72). Le Bal des cuisinières : 19 h. Les Voyageurs de carton : 21 h, dim. 17 h.
BATEAU-THÉATRE OURAGAN (40-51-84-53). Petite salle. Un monde fou : 21 h.
BERRY-ZÈBRE (43-57-51-55). Max et Maurice : 22 h. Dim. Les Champêtres de joie : 20 h 30.
BOUFFES DU NORD (46-07-34-50). L'Homme qui : 16 h et 20 h 30.
BOUFFES PARISIENS (42-96-60-24). Les Monstres sacrés : 17 h 30 et 20 h 30, dim. 15 h 30.
BOUFFONS-THÉATRE DU XIXE (42-38-35-53). Quichotte : 21 h, dim. 17 h.
CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Laurent Violet : 20 h. Le Graphique de Boscop : 21 h 15.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DU CHAUDRON (43-28-97-04). Woyzeck : 21 h, dim. 16 h.
CARTOUCHERIE-THÉATRE DE LA TEMPÊTE (43-28-36-36). La Tempête : 20 h 30, dim. 16 h. La Pièce perdue : 21 h, dim. 16 h 30.
CAVEAU DE LA RÉPUBLIQUE (42-78-44-45). Etats frères? Et ta sœur... : 21 h, dim. 15 h 30.
CINQ DIAMANTS (45-80-51-31). Le Bal du lieutenant Helt : 20 h 30, dim. 17 h 30.
CITÉ INTERNATIONALE (45-89-38-69). Terre ou l'Epopée sauvage de Guénolé et Mattéo : 20 h 30, dim. 16 h 30. Mort à la guerre en temps de paix : 21 h, dim. 17 h. La Resserre. Un chapeau de paille d'Italie : 20 h 30, dim. 16 h 30.
COMÉDIE DES CHAMPS-ELYSÉES (47-20-08-24). L'Aide-mémoire : 18 h et 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE ITALIENNE (43-21-22-22). Le Doux Baiser d'amour : 20 h, dim. 14 h. L'Epouse prudente : 21 h, dim. 15 h 30.
COMÉDIE DE PARIS (42-81-00-11). Voltaire-Rousseau : 19 h et 21 h 30, dim. 15 h.
COMÉDIE-FRANCAISE (40-15-00-15). Bal masqué : 20 h 30. Dim. La Serva amorosa : 14 h. Le Malade imaginaire : 20 h 30.
CRYPTE SAINTE-AGNÈS (EGLISE SAINT-EUSTACHE) (46-65-98-41). La Cantate à trois voix : 18 h, dim. 18 h 30. Les Récits d'un pèlerin russe : 21 h, dim. 16 h.
DAUNOU (42-61-69-14). Le Canard à l'orange : 21 h, dim. 15 h 30.
DÉCHARGEURS (TLD) (42-36-00-02). Charlotte et Valentin : 19 h 30, dim. 17 h 30.
DEUX ANES (46-06-10-26). Tonton, pourquoi tu tousses? : 21 h, dim. 15 h 30.
DIX-HUIT THÉATRE (42-26-47-47). Il est trop tard : 20 h 30, dim. 16 h.
EDOUARD-VII SACHA GUITRY (47-42-59-92). La Frousse : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). L'Ecole des femmes : 20 h 30, dim. 16 h.
ESPACE HÉRAULT (43-29-86-51). Cet animal étrange : 20 h 30.
ESPACE JEMMAPES (48-03-33-22). Sérénité 7 : 18 h 30, dim. 14 h 30. Arlequin serviteur de deux maîtres : 21 h, dim. 17 h.
ESPACE MARAIS (48-04-91-55). Le Mariage forcé : 18 h. L'Ile des esclaves : 19 h, dim. 15 h. Feu la mère de madame : 20 h, dim. 18 h. La Mouette : 21 h. Danse avec les fous : 23 h, dim. 19 h. Dim. Le Mariage de Figaro : 16 h.
ESPACE PARIS-PLAINE (40-43-01-82). Sur le dos d'un éléphant : 20 h 30, dim. 17 h.
ESPACE SAINT-SABIN (47-97-55-20). Iphigénie : 20 h, dim. 17 h.
ESSAION DE PARIS (42-78-46-42). La Vigie : 15 h.
FONDATION DEUTSCH-DE-LA-MEURTHE (42-50-76-25). Maupassant... Mon bel ami : 20 h 30.
FONTAINE (48-74-74-40). Le Clan des veuves : 15 h 30 et 20 h 45.
GAITÉ-MONTPARNASSE (43-22-16-18). Ce qui arrive et ce qu'on attend : 20 h 45, dim. 15 h.
GRAND EDGAR (43-35-32-31). Une fille entre nous : 18 h et 20 h 15. Mignonne, allons voir si la rose : 22 h.
GUICHET MONTPARNASSE (43-27-88-61). La Chute : 18 h 30. Trottoir chagrin : 20 h 30. Si tu pars, je te quitte : 22 h 15.
HÉBERTOT (43-87-23-23). Pygmalion : 16 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
HUCHETTE (43-26-38-99). La Cantatrice chauve : 19 h 30. La Leçon : 20 h 30. L'Augmentation : 21 h 30.
L'EUROPÉEN (43-87-29-89). Le Banc : 21 h.
LA BRUYÈRE (48-74-76-99). Temps contre temps : 20 h 30, dim. 15 h.
LE CARRÉ BLANC (42-81-27-14). Novochnie, Novochnie, Novochnie : 17 h.
LE PROLOGUE (45-75-33-15). L'Homme en morceaux : 18 h. Edgar et sa bonne : 20 h 45, dim. 15 h 30.
LE RELAIS DU BOIS (40-50-19-56). Dim. Clovis : 15 h 30.
LIERRE-THÉATRE (45-86-55-83). L'Epopée des Celtes. L'Errance de Grainné : 20 h 30, dim. 16 h.
LUCERNAIRE FORUM (45-44-57-34). Salle Roger Blin. La Marelle ; Didascalies : 20 h. Théâtre noir. Le Petit Prince : 18 h 45. L'Escalier : 20 h. Tout va bien, je vais bien ! : 21 h 30. Théâtre rouge. Les Dix Commandements : 18 h. Ici tu dois danser : 20 h. La Si Jolie Vie de Sylvie Joly : 21 h 30.
MADELEINE (42-65-07-09). Monsieur Klebs et Rozalie : 17 h et 21 h, dim. 15 h 30.
MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-72-30). La Fiancée du matin : 20 h 30, dim. 17 h.
MAISON DE LA POÉSIE (TERRASSE DU FORUM DES HALLES) (42-36-27-53). Pareille à l'amour est la guerre : 20 h 30, dim. 16 h.
MARAIS (42-78-03-53). L'Ecole des femmes : 21 h.
MARIE STUART (45-08-17-80). Quatre façons d'être unis : 16 h et 19 h 30. La la love you : 22 h 15. Dim. A Tribute to Eugène O'Neill (en anglais) : 20 h 30.
MARIGNY (42-56-04-41). Je ne suis pas un homme facile : 17 h 30 et 21 h, dim. 15 h.
MARIGNY (SALLE POPESCO) (42-25-20-74). Suite royale : 17 h 30 et 21 h, dim. 16 h.
MATHURINS (42-65-90-00). Les Palmes de M. Schutz : 20 h 30, dim. 15 h.
MÉTAMORPHOSIS (42-61-33-70). Méliès, le magicien de l'écran : 21 h, dim. 15 h.
MICHEL (42-65-35-02). Sexe & jalousie : 18 h et 21 h 15, dim. 15 h 30.
MICHODIÈRE (47-42-95-22). Partenaires : 17 h et 20 h 30, dim. 16 h.
MONTPARNASSE (43-22-77-74). Mortadela : 21 h 15, dim. 15 h 30.
MONTPARNASSE (PETIT) (43-22-77-30). Le Golem : 21 h, dim. 15 h 30.
NOUVEAU THÉATRE MOUFFETARD (43-31-11-99). Jean Cocteau, je reste avec vous : 18 h. Retournements : 20 h 30, dim. 15 h 30.
NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Les Malheurs d'un PDG : 18 h et 21 h, dim. 15 h.
ŒUVRE (48-74-42-52). Roméo et Jeannette : 20 h 45, dim. 15 h.
PALAIS DES GLACES (GRANDE SALLE) (42-02-27-17). C'est vous qui voyez ! : 20 h 30.
PALAIS DES GLACES (PETIT SALLE) (48-03-11-36). Bud dans tu t'es vu quand t'as ril : 21 h.
PALAIS-ROYAL (42-97-59-81). Une folie : 20 h 30, dim. 15 h.
PARIS-VILLETTE (42-02-02-68). Harriet : 21 h, dim. 16 h 30.
PETIT THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Quatre pièces en un acte de Sacha Guitry : 20 h 30, dim. 15 h 30.
POCHE-MONTPARNASSE (45-48-92-97). Salle I. Vingt-quatre heures de la vie d'une femme : 18 h et 21 h, dim. 15 h. Salle II. Montaigne ou Dieu, que la femme me reste obscure ! : 21 h, dim. 15 h.
PORTE SAINT-MARTIN (42-08-00-32). Knock : 17 h et 20 h 45, dim. 15 h.
RANELAGH (42-88-64-44). La Surprise de l'amour : 18 h 30, dim. 20 h 30. Les Enfants du silence : 20 h 45, dim. 17 h. Les mille et une nuits d'Alatiel : 22 h 30, dim. 18 h 30.
RENAISSANCE (42-08-18-50). Pétaouchnok : 20 h 30.
ROSEAU-THÉATRE (42-71-30-20). L'homme qui plantait des arbres : 20 h 30. Les Mésaventures de M. Karl : 22 h 15, dim. 15 h.
SAINT-GEORGES (48-78-63-47). Une aspirine pour deux : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.
SPLENDID SAINT-MARTIN (42-08-21-93). Elie et Dieudonné : 22 h.
THÉATRE 13 (45-88-62-22). Solness le constructeur : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE 14 - JEAN-MARIE SERREAU (45-45-49-77). Fin d'été à la campagne : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE CLAVEL (42-05-94-57). Amour & Dioxyne : 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE DÉJAZET (48-87-52-55). Les Coupeurs de virages : 20 h 30.
THÉATRE DE DIX-HEURES (46-06-10-17). Les Meilleures de Guy Montagné : 20 h 30. Vous allez rire : 22 h.
THÉATRE D'EDGAR (42-79-97-97). Il faut que Cléo parte : 20 h 15. Les Sacrés Monstres : 22 h.
THÉATRE DE L'EST PARISIEN (43-64-80-80). Contes d'avant l'oubli : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE GRÉVIN (42-46-84-47). Eric Thomas : 20 h 30.
THÉATRE LUCIEN-PAYE (45-89-36-95). Pedro et le Capitaine : 20 h 30, dim. 17 h 30.
THÉATRE DE LA MAIN-D'OR BELLE-DE-MAI (48-05-67-89). Rendez-vous rue Watt : 19 h. Arène. L'Entretien du solitaire : 20 h 30, dim. 17 h.
THÉATRE DE LA MAINATE (42-08-83-33). Les Zappeurs : 20 h 30 et 22 h, dim. 18 h 30.
THÉATRE MAUBEL-MICHEL GALABRU (42-23-15-85). Les Curés Ninja : 19 h. Didier Follenfant : 22 h. Dim. The Belle of Amherst : 15h.
THÉATRE DE MÉNILMONTANT (46-36-98-60). La Passion à Ménilmontant : 17 h, dim. 15 h.
THÉATRE MONTORGUEIL (42-71-37-58). Quelque chose de pourri dans le royaume : 20 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Salle Gémier. Lewis, Carroll et Alice : 14 h 30.
THÉATRE NATIONAL DE LA COLLINE (43-66-43-60). Grande salle. Demain, une fenêtre sur rue : 20 h 30, dim. 15 h 30. Petite salle. Terres mortes : 20 h, dim. 15 h.
THÉATRE NATIONAL DE L'ODÉON (44-41-36-36). Grande salle. John Gabriel Borkman : 20 h 30, dim. 15 h.
THÉATRE DE NESLE (46-34-61-04). Juste le temps de vous embrasser : 19 h. Retour, retours : 20 h 45.
THÉATRE DE PARIS (48-74-25-37). Héritage : 15 h et 20 h 30, dim. 15 h 30.
THÉATRE SILVIA MONFORT (45-31-10-96). Arlequin serviteur de deux maîtres : 20 h, dim. 16 h 30.
THÉATRE DU TAMBOUR ROYAL (43-31-38-29). Etre ou ne pas être fille fatale : 19 h, dim. 18 h. Le Conte d'hiver : 20 h 45, dim. 15 h.
THÉATRE VALHUBERT (45-84-30-60). Le Roux de l'infortune : 15 h et 20 h 30.
THÉATRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Jackets ou la Main secrète : 20 h 30.
TOURTOUR (48-87-82-48). Verlaine : 19 h. Les Petites Femmes de Maupassant : 20 h 30.
TRISTAN-BERNARD (45-22-08-40). Marc Jolivet : 21 h.
VARIÉTÉS (42-33-09-92). Thé à la menthe ou t'es citron : 17 h 30 et 20 h 45, dim. 15 h.

RÉGION PARISIENNE

ANTONY (THÉATRE FIRMIN-GÉMIER) (46-66-02-74). Les Joueurs ; la Sortie d'un théâtre : 21 h, dim. 15 h.
ATHIS-MONS (CENTRE CULTUREL) (60-48-46-18). L'Amour des trois oranges : 21 h.
AUBERVILLIERS (THÉATRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). L'Histoire du soldat : 21 h, dim. 17 h. Grande salle. Madame Klein : 20 h 30, dim. 16 h.
BEYNES (LA BARBACANE) (34-89-55-99). Aria di Roma : 21 h.
BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE) (48-31-11-45). Grande salle. Les Marchands de gloire : 20 h 30, dim. 15 h 30.
CERGY-PONTOISE (THÉATRE DE L'USINE) (30-37-84-57). Quelques récits d'Antocha Thékhonté : 20 h 30, dim. 15 h.
CHOISY-LE-ROI (THÉATRE PAUL-ELUARD) (48-90-89-79). Le Matagraal : 20 h 30.
ELANCOURT (LE BILBO) (30-62-58-82). I'm just a Gilles Gaulé : 22 h.
ELANCOURT (LE POLLEN) (30-62-82-81). Marcel Marceau : 20 h 30.
GENNEVILLIERS (THÉATRE) (47-93-26-30). La Tonnelle : 20 h 30, dim. 19 h 30. Henry VI, l'orage des fous : 20 h 30, dim. 16 h. Dim. Le Belvédère : 17h. Henry VI, le cercle dans l'eau : 16h.
HERBLAY (CENTRE CULTUREL) (39-97-40-30). La Framboise frivole : 20 h 45.
IVRY-SUR-SEINE (THÉATRE) (46-72-37-43). Pour un oui, pour un non : 20 h 30, dim. 16 h.
JUVISY-SUR-ORGE (THÉATRE DE L'ECLIPSE) (69-21-60-34). Si je t'oublie, Jérusalem... : 21 h, dim. 16 h.
LE PERREUX (CENTRE CULTUREL DES BORDS-DE-MARNE) (43-24-54-28). Le Secret des vieux : 20 h 30, dim. 16 h.
LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉATRE) (47-48-18-71). L'Epreuve du feu : 20 h 30.
MONTREUIL (SALLE BERTHELOT) (48-58-92-09). Les Princes, les Sorcières, les Mendiants : 21 h.
MONTROUGE (MAISON DE L'ACTEUR) (47-35-69-30). Mon frère, mon amy : 20 h 30, dim. 16 h.
NANTERRE (THÉATRE DES AMANDIERS) (46-14-70-00). Grande salle. On ne badine pas avec l'amour : 16 h. Il ne faut jurer de rien : 21 h, dim. 16 h 30.
NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLÉTIC) (46-24-03-83). L'Ours ; la Demande en mariage : 20 h 30.
ORLY (SALLE ARAGON-TRIOLET) (48-92-39-29). L'Illusion comique : 21 h.
RUEIL-MALMAISON (THÉATRE ANDRÉ-MALRAUX) (47-32-24-42). C'était bien : 20 h 45.
SAINT-DENIS (SALLE DE LA LÉGION D'HONNEUR) (42-43-17-17). L'Indulgence : 20 h 45. Dim. La Cruauté : 17h.
SAINT-DENIS (THÉATRE GÉRARD-PHILIPE) (42-43-17-17). Grande salle. Le Procès de Jeanne d'Arc : 20 h 45, dim. 17 h.
SAINT-MAUR (THÉATRE ROND-POINT-LIBERTÉ) (48-89-99-10). La mainate ne répond plus : 20 h 45.
SAVIGNY-LE-TEMPLE (ESPACE PRÉVERT) (60-63-26-24). Maupassant : 21 h.
VILLEJUIF (THÉATRE ROMAIN-ROLLAND) (47-26-15-02). Le Joueur : 20 h 30.
VINCENNES (THÉATRE DANIEL-SORANO) (43-74-73-74). Dim. Les Emigrés : 18h.

PARIS EN VISITES

LUNDI 29 MARS

« La peinture française du dix-huitième siècle dans les nouvelles salles du Louvre », 10 h 30, porte Jaujard (P.-Y. Jaslet).

« De Saint-Roch au manège Duphot : le quartier Saint-Honoré », 14 h 30, devant l'église Saint-Roch, 296, rue Saint-Honoré (Monuments historiques).

« Les passages couverts du Sentier où se réalise la mode féminine. Exotisme et dépaysement assurés » (deuxième parcours), 14 h 30, 3, rue de Palestro (Paris autrefois).

« Le cellier gothique du collège des Bernardins », 14 h 30, métro Cardinal-Lemoine (P.-Y. Jaslet).

« La cathédrale orthodoxe russe Saint-Alexandre-Newsky », 14 h 30, 12, rue Daru (E. Romann).

« L'abbaye royale de Saint-Denis et les sépultures royales », 14 h 30, métro Saint-Denis-Basilique (Approche de l'art).

« Les fastes de l'Opéra-Garnier. Le mystère du fantôme », 14 h 30, dans le hall, sous la statue de Lulli (Arts et caetera).

« Hôtels et jardins du Marais. Place des Vosges », 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Résurrection du passé).

« Les francs-maçons du Père-Lachaise », 14 h 45, porte principale, boulevard de Ménilmontant (V. de Langlade).

« Visite de la Bourse en activité », 14 h 45, sortie métro Bourse (I. Hauller).

CONFÉRENCES

23, quai Conti, 14 h 45 : « De la guerre », par P. Contamine (Académie des sciences morales et politiques).

35, rue des Francs-Bourgeois, 18 h 30 : « Prague baroque : contexte et principes de développement », par C. Barrière (Maison de l'Europe).

CINÉMA

LES FILMS NOUVEAUX

AGAGUK. Film franco-canadien de Jacques Dorfmann, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; v.f. : Rex (le Grand Rex), 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22).

DANS LES POMPES D'UN AUTRE. v.f. : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67).

LUNE DE MIEL A LAS VEGAS. Film américain d'Andrew Bergman, v.o. : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).

LES PETITS CHAMPIONS. Film américain de Stephen Herek, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Publicis Saint-Germain, 6e (42-22-72-80) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins bis (ex-Fauvette bis), 13e (47-07-55-88) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

LE TEMPS D'UN WEEK-END. Film américain de Martin Brest, v.o. : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).

LES VEUFS. Film canadien de Max Fischer : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).

LA CINÉMATHÈQUE

PALAIS DE CHAILLOT
(47-04-24-24)

SAMEDI

Histoire permanente du cinéma : Pirates du Rhône (1933), de Jean Aurenche et Pierre Charbonnier, l'Inondation (1923), de Louis Delluc, 16 h 30 ; les Amants de Bras Mort (1950), 19 h ; le Moulin du Po (1948, v.o. s.t.f.), d'Alberto Lattuada, 21 h.

DIMANCHE

Histoire permanente du cinéma : la Rivière sauvage (1983, v.o. s.t.f.), de Wu Tianming, 16 h 30 ; Fitzcarraldo (1982, v.o. s.t.f.), de Werner Herzog, 21 h.

PALAIS DE TOKYO
(47-04-24-24)

SAMEDI

Maniérismes : Scarface (1932, v.o. s.t.f.), de Howard Hawks, 19 h ; Scarface (1983, v.o. s.t.f.), de Brian de Palma, 21 h.

DIMANCHE

Maniérismes : la Marque du vampire (1935, v.o.), de Tod Browning, 19 h ; Danse macabre, (v.f.), d'Antonio Margheriti, 21 h.

CENTRE GEORGES-POMPIDOU

SALLE GARANCE (42-78-37-29)

SAMEDI

Les Cinémas du Canada : le Petit Garçon et l'Oie des neiges (v.o. s.t.f.), Pitié pour le prof (1979, v.o. s.t.f.), de Silvio Narizzano, 14 h 30 ; Rythmetic (1956, v.o. s.t.f.), de Norman McLaren, Drylanders (1961, v.o. s.t.f.), de Donald Haldan, 17 h 30 ; Pig Bird (1982, v.o. s.t.f.), de Richard Condie, Crime Wave (1985, v.o. s.t.f.), de John Paizs, 20 h 30.

DIMANCHE

Les Cinémas du Canada : Nice Day in the Country (1988, v.o. s.t.f.), de Christopher Hinton, Bordertown Café (1990, v.o. s.t.f.), de Norma Bailey, 14 h 30 ; Edge of Extinction (1989, v.o. s.t.f.), d'Elaine Pain, Loyalties (1986, v.o. s.t.f.), de Anne Wheeler, 17 h 30 ; Jours de plaine (1990), de Réal Bérard et André Leduc, City of Champions (1990, v.o. s.t.f.), de Joseph Viszmeg, 20 h 30.

VIDÉOTHÈQUE DE PARIS

2, Grande-Galerie,
porte Saint-Eustache,
Forum des Halles
(40-26-34-30)

SAMEDI

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran : Théâtre et Histoire : Molière (1978) d'Ariane Mnouchkine, 14 h 30 ; Théâtre et Histoire : Molière (1978) d'Ariane Mnouchkine, 16 h 30 ; Théâtre et Histoire : Bande annonce : le Dernier Métro (1980) de François Truffaut, l'Affiche rouge (1976) de Frank Cassenti, 18 h 30 ; Théâtre et Histoire (1971) de Nat Lilenstein ; Un spectacle populaire : le Bal (1981) de S. Roumette, le Bal (1983) d'Ettore Scola, 20 h 30 ; la Vie de la troupe : Odette Joyeux au Théâtre La Bruyère (1987) de Philippe Venault, Entrée des artistes (1938) de Marc Allégret, 14 h 30.

DIMANCHE

Avec vue sur la Scène : le théâtre à l'écran : la Vie de la troupe : le Voyage du capitaine Fracasse (1990) d'Ettore Scola, 16 h 30 ; la Vie de la troupe : les Surprises de l'amour (1988) de Caroline Chomienne, 18 h 30 ; la Vie de la troupe : le Champignon des Carpathes (1989) de Jean-Claude Biette, 20 h 30.

LES EXCLUSIVITÉS

A FLEUR DE MER (Por., v.o.) : Latina, 4e (42-78-47-86) ; Studio des Ursulines, 5e (43-26-19-09).
L'ACCOMPAGNATRICE (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
AGANTUK LE VISITEUR (Ind., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
ANTONIA & JANE (Brit., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38).
L'ARBRE, LE MAIRE ET LA MÉDIATHÈQUE (Fr.) : Le Saint-Germain-des-Prés, Salle G. de Beauregard, 6e (42-22-87-23) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60).
ARCHIPEL (Fr.-Bel.) : Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27).
ARIZONA DREAM (A.-Fr., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Champs-Elysées, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-88) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44).
BAD LIEUTENANT (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Les Trois Luxembourg, 6e (46-33-97-77, 36-65-70-43) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Bienvenüe Montparnasse, 15e (36-65-70-38) ; v.f. : Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
BODY (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
CHAPLIN (A.-Brit., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
LA CHASSE AUX PAPILLONS (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Denfert, 14e (43-21-41-01).
LE CHÊNE (Rou., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
LES COMMITMENTS (irlandais, v.o.) : Le Berry Zèbre, 11e (43-57-51-55) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA CRISE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
DES HOMMES D'HONNEUR (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Studio 28, 18e (46-06-36-07).
DES JOURS ET DES NUITS DANS LA FORÊT (Ind., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Racine Odéon, 6e (43-26-19-68) ; Les Trois Balzac, 8e (45-61-10-60) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
DRACULA (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88).
DROLES D'OISEAUX ! (Fr.) : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81).
ET AU MILIEU COULE UNE RIVIÈRE (A., v.o.) : UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Champs-Elysées, 8e (43-59-04-67) ; Gaumont Grand Ecran Grenelle (ex Kinopanorama), 15e (43-06-50-50) ; v.f. : Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
FORTRESS (A., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
HÉROS MALGRÉ LUI (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Espace Saint-Michel, 5e (44-07-20-49) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; La Bastille, 11e (43-07-48-60) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
HOFFA (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; v.f. : UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18).
HOOK (A., v.f.) : 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
HORS SAISON (Suis.-Fr.-All.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
HYÈNES (sénégalais-Suis.-Fr., v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
INDOCHINE (Fr.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; Impérial, 2e (47-42-72-52) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8e (43-87-35-43, 36-65-71-88) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Miramar, 14e (36-65-70-39) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22).
LA JOIE DE VIVRE (Fr.) : Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79).
L 627 (Fr.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82).
LIGHT SLEEPER (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Gaumont Hautefeuille, 6e (46-33-79-38) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
LIOUBOV (russe, v.o.) : Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LOIN DE BERLIN (Fr.-All., v.o.) : Saint-André-des-Arts I, 6e (43-26-48-18) ; Gaumont Parnasse, 14e (43-35-30-40).
LORENZO (A., v.o.) : Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82).
LUNES DE FIEL (Fr., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
MALCOLM X (A., v.o.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; Gaumont Grand Ecran Italie, 13e (45-80-77-00) ; v.f. : Paramount Opéra, 9e (47-42-56-31, 36-65-70-18) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; Pathé Wepler, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).
MARIS ET FEMMES (A., v.o.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
MENSONGE (Fr.) : Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
LES NUITS FAUVES (Fr.) : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; UGC Montparnasse, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-14) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; UGC Triomphe, 8e (45-74-93-50, 36-65-70-76) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45) ; Mistral, 14e (36-65-70-41) ; UGC Convention, 15e (45-74-93-40, 36-65-70-47) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Wepler II, 18e (36-68-20-22).
L'ŒIL DE VICHY (Fr.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; L'Arlequin, 6e (45-44-28-80) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; UGC Opéra, 9e (45-74-95-40, 36-65-70-44) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; Escurial, 13e (47-07-28-04) ; Sept Parnassiens, 14e (43-20-32-20).
ORLANDO (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Epée de Bois, 5e (43-37-57-47).
LE PAYS DES SOURDS (Fr.) : 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Ranelagh, 16e (42-88-64-44).
PETER'S FRIENDS (Brit., v.o.) : Forum Horizon, 1er (45-08-57-57, 36-65-70-83) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; UGC Danton, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-68) ; UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; v.f. : Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88).
LE PETIT PRINCE A DIT (Fr.) : Lucernaire, 6e (45-44-57-34) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
LA PETITE APOCALYPSE (Fr.-It.-Pol.) : Accatone, 5e (46-33-86-86) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
PIÈGE EN HAUTE MER (A., v.o.) : UGC Normandie, 8e (45-63-16-16, 36-65-70-82) ; v.f. : Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Les Montparnos, 14e (36-65-70-42).
QIU JU UNE FEMME CHINOISE (Chin., v.o.) : La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08).
RESERVOIR DOGS (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Utopia, 5e (43-26-84-65) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85).
RIENS DU TOUT (Fr.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
SABINE (Fr.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
SAMBA TRAORÉ (Fr.-Suis.-burkinabé, v.o.) : Utopia, 5e (43-26-84-65) ; 14 Juillet Parnasse, 6e (43-26-58-00).
SARAFINA ! (sud-africain, v.o.) : Images d'ailleurs, 5e (45-87-18-09).
LA SÉVILLANE (Fr.-Bel.) : Reflet Logos I, 5e (43-54-42-34).
LE SILENCE DES AGNEAUX (A., v.o.) : Cinoches, 6e (46-33-10-82) ; Grand Pavois, 15e (45-54-46-85) ; Saint-Lambert, 15e (45-32-91-68).
LE SOUPER (Fr.) : UGC Rotonde, 6e (45-74-94-94, 36-65-70-73) ; UGC Biarritz, 8e (45-62-20-40, 36-65-70-81) ; UGC Gobelins, 13e (45-61-94-95, 36-65-70-45).
STALINGRAD (All., v.o.) : Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08).
TANGO (Fr.) : Impérial, 2e (47-42-72-52) ; Gaumont Marignan-Concorde, 8e (43-59-92-82) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06).
THE CRYING GAME (Brit., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; 14 Juillet Odéon, 6e (43-25-59-83) ; Elysées Lincoln, 8e (43-59-36-14).
THE UNBELIEVABLE TRUTH (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Lucernaire, 6e (45-44-57-34).
THELMA ET LOUISE (A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; Cinoches, 6e (46-33-10-82).
UNE BRÈVE HISTOIRE DU TEMPS (Brit.-A., v.o.) : Ciné Beaubourg, 3e (42-71-52-36) ; La Pagode, 7e (47-05-12-15) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; 14 Juillet Bastille, 11e (43-57-90-81).
UNE ÉTRANGÈRE PARMI NOUS (A., v.o.) : George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74).
LES VAISSEAUX DU COEUR (A., v.o.) : Forum Orient Express, 1er (42-33-42-26, 36-65-70-67) ; George V, 8e (45-62-41-46, 36-65-70-74) ; v.f. : Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14).
LES VISITEURS (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1er (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2e (47-42-60-33) ; Rex, 2e (42-36-83-93, 36-65-70-23) ; Bretagne, 6e (36-65-70-37) ; UGC Odéon, 6e (42-25-10-30, 36-65-70-72) ; Gaumont Ambassade, 8e (43-59-19-08, 36-65-75-08) ; Publicis Champs-Elysées, 8e (47-20-76-23) ; Français, 9e (47-70-33-88) ; Les Nation, 12e (43-43-04-67, 36-65-71-33) ; UGC Lyon Bastille, 12e (43-43-01-59, 36-65-70-84) ; Gaumont Gobelins (ex-Fauvette), 13e (47-07-55-88) ; Gaumont Alésia, 14e (36-65-75-14) ; Montparnasse, 14e (43-20-12-06) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15e (45-75-79-79) ; Gaumont Convention, 15e (48-28-42-27) ; UGC Maillot, 17e (40-68-00-16, 36-65-70-61) ; Pathé Clichy, 18e (36-68-20-22) ; Le Gambetta, 20e (46-36-10-96, 36-65-71-44).

ÉCONOMIE

BILLET

Les « Lopez » et les « Hoover »

Quinze millions de dollars en cinq ans, soit environ 40 000 francs par jour ! C'est la somme astronomique qui aurait décidé Ignacio Lopez de Ariortua, le manager le plus redouté de Detroit, à quitter General Motors pour Volkswagen, emmenant avec lui six de ses proches collaborateurs. Après une semaine de valse-hésitation qui a fait le bonheur de la presse anglo-saxonne.

Ce n'est certes pas la première fois qu'un grand groupe « pique » à l'un de ses rivaux un dirigeant de talent. Mais si la pratique est relativement courante à l'intérieur d'un même pays, il est beaucoup plus rare que cette surenchère s'exerce de part et d'autre de l'Atlantique, surtout dans ce sens-là.

Le « cas Lopez », succédant au « cas Hoover » – où, à l'inverse, des salariés ont été contraints de céder à une surenchère à la baisse pour garder leurs emplois – illustre un double phénomène redoutable, décrit par Robert Reich, conseiller de Bill Clinton, dans son livre *l'Economie mondialisée* : l'internationalisation et surtout la dualisation croissante des économies.

A mesure que les frontières s'effacent et que l'économie se mondialise, l'écart se creuse non pas entre les différentes nations, mais entre les différentes catégories de salariés. D'un côté, les « Lopez », citoyens de l'« économie monde », une petite frange de privilégiés qui, compétitifs à l'échelle internationale, sautent les frontières aussi facilement qu'on passait jadis d'une entreprise à une autre, de plus en plus demandés, de mieux en mieux payés, de plus en plus stressés. De l'autre, les « Hoover », la majorité des laissés-pour-compte, contraints de subir les restructurations et les « délocalisations » décidées à l'échelle des groupes multinationaux, menacés par le chômage et la marginalisation. Cette évolution fait exploser la notion de « compétitivité nationale » et pose aux hommes politiques un problème évident : comment lutter contre le chômage, et surtout préserver le sentiment d'unité nationale dans une société aussi dualisée, alors même que la mondialisation réduit sans cesse les marges de manœuvre ? Comment convaincre un « Lopez », dont le talent consiste précisément à réduire à tout prix les coûts de son groupe, qu'il a un devoir de solidarité à l'égard des « Hoover » et un intérêt réel à ne pas laisser gonfler les rangs – et le coût social – des exclus ?

VÉRONIQUE MAURUS

A compter du 1er avril

3,4 milliards de francs de facilités de trésorerie pour l'UNEDIC

L'UNEDIC (régime d'assurance-chômage) va bénéficier à compter du 1er avril, de nouvelles facilités de trésorerie, grâce à un *« droit de tirage infra-mensuel »* d'un montant total de 3,4 milliards de francs. Un pool bancaire, emmené par le Crédit lyonnais et le Crédit du Nord, accordera un prêt plafonné à 2,645 milliards de francs, qui devra être remboursé en fin de mois et sera reconduit mensuellement jusqu'à la fin de l'année. S'y ajoutera un concours de 755 millions de francs, attribué dans les mêmes conditions par le Crédit mutuel et la BRED.

Ce nouvel accord apporte *« des solutions de trésorerie, qui ne sont pas liées au compte d'exploitation »*, a indiqué, vendredi 26 mars, l'UNEDIC, dont le déficit cumulé pourrait dépasser 30 milliards de francs fin 1993.

« Sauveteur » de la firme agro-alimentaire RJR Nabisco

M. Gerstner est nommé à la présidence d'IBM

Pour la première fois de son histoire, IBM a choisi son nouveau patron à l'extérieur de l'entreprise : M. Louis Gerstner, actuel PDG de RJR Nabisco (*le Monde* du 27 mars).

NEW-YORK

de notre correspondant

Samedi 20 mars, la chaîne de télévision HBO diffusait pour la première fois, à grand renfort de publicité, l'adaptation pour le petit écran de l'un des meilleurs best-sellers parus en 1990 et racontant les dessous de la plus formidable bataille de l'histoire boursière aux Etats-Unis : le rachat, en 1988, de la firme RJR Nabisco, spécialisée dans la fabrication de cigarettes et dans l'agroalimentaire, à l'issue d'une opération-record de « levier financier » (Leveraged Buy Out, ou LBO) de 25 milliards de dollars de l'époque. Sur la bande-annonce, le ton était donné : *« Dans les années 80, Wall Street s'est bien amusé. A vos dépens ! Venez vous amuser avec nous. »*

M. Louis Gerstner, l'actuel PDG de RJR Nabisco, appelé à la rescousse en 1989 pour éviter que l'entreprise ne sombre sous le poids de son endettement, lui aussi record, et de la cupidité sans bornes des *raiders* qui avaient monté l'opération, a certainement été obligé d'enregistrer le film sur magnétoscope. Faute de pouvoir le voir à la télévision. Le hasard voulait qu'au même moment le « sauveteur » de RJR Nabisco était en négociation avec International Business Machines (IBM) pour prendre la tête du géant de l'informatique, lui aussi chancelant, une opération qui vient d'aboutir quelques jours après la diffusion de *Barbarians at the Gate*.

Vendredi 26 mars, à l'issue de deux mois de prospection menée auprès des grands noms de l'industrie et de la finance américaines (et d'une semaine à peine de discussions avec M. Gerstner), le comité mis en place pour trouver un successeur à l'actuel PDG d'IBM, M. John Akers (*le Monde* du 28 janvier), a annoncé à New-York qu'il avait choisi le président de RJR Nabisco pour prendre la tête du numéro un mondial de l'informatique. Un géant qui a perdu 4,97 milliards de dollars en 1992, quelque 70 milliards de dollars de capitalisation boursière en un rien de temps, et annoncé des dizaines de milliers de suppressions d'emplois après avoir été contraint de diminuer son dividende, pour la première fois de son histoire.

Quelques heures plus tard, la direction de RJR Nabisco annonçait la nomination de deux dirigeants figurant parmi les plus proches collaborateurs de M. Gerstner (et que ce dernier voulait initialement prendre à ses côtés chez IBM) pour le remplacer à la tête du groupe, chacun d'eux ayant le titre de coprésident et codirecteur général, ce qui constitue une autre nouveauté dans le monde des affaires aux Etats-Unis. Il s'agit de deux vice-présidents, MM. Karl von der Heyden, le directeur financier de RJR Nabisco, et Lawrence Ricciardi, le directeur juridique, finalement préférés à M. John Greeniaus, le président de la division Nabisco Foods dont le nom était plus volontiers avancé par Wall Street.

« Le redressement prendra du temps »

A cinquante et un ans, M. Gerstner devient ainsi le septième président du groupe IBM, créé il y a soixante-dix-neuf ans, et le premier PDG à être choisi à l'extérieur de l'entreprise. Cet ancien élève de la *business school* de Harvard et qui a été l'un des principaux dirigeants d'American Express (de 1978 à 1989) après avoir fait ses classes au sein du cabinet de consultants McKinsey & Co, dont il était devenu l'un des partenaires, avait rejoint RJR Nabisco à la demande pressante de M. Henry Kravis, l'un des principaux investisseurs. Là, il avait rapidement gagné ses galons en réduisant de moitié, en moins de cinq ans, un endettement qui atteignait 29 milliards de dollars lors de son entrée en fonction.

Cette performance dans un groupe agroalimentaire le prédisposait-elle à prendre la tête du géant de l'informatique ? M. James Burke, le président du comité chargé de placer un nouveau PDG à la tête d'IBM, s'est voulu rassurant. *« Au hasard des diverses fonctions qu'il a exercées chez American Express, M. Gerstner a largement recouru à l'instrument informatique pour offrir une avance stratégique à son entreprise. Chez RJR Nabisco, il a résolu des problèmes financiers d'une grande complexité. Ces expériences lui seront d'un grand secours chez IBM »*, a fait valoir l'ancien président de la firme Johnson & Johnson qui siège au comité de direction d'IBM.

Il aurait pu ajouter que son frère Richard, un ancien dirigeant d'IBM, fournira sans doute de précieux conseils à M. Gerstner. Ce dernier, qui exercera la double fonction de président et de directeur général du groupe à compter du 1er avril, a été d'une extrême prudence quant à ses objectifs lors de la conférence de presse annonçant sa nomination. *« Le redressement de l'entreprise prendra du temps et il n'y a pas de recette à court terme »*, a-t-il indiqué, expliquant qu'il voulait d'abord s'immerger dans la société avant de prendre les premières décisions. Il a cependant souligné qu'à son avis l'éclatement du groupe, préconisé par certains, n'était pas nécessairement la panacée.

Pour diriger et redynamiser l'une des plus grandes entreprises au monde – et l'une des plus complexes – M. Gerstner aura besoin d'imagination et d'audace. Couper à nouveau dans les effectifs, qui représentent actuellement quelque 300 000 personnes dans le monde (contre 406 000 en 1985), peut être tentant, mais peut aussi se révéler très vite un élément de fragilisation de l'entreprise. Le plus difficile sera de permettre à IBM de regagner le terrain perdu face à une concurrence qui a laissé le groupe s'embourber sur le marché des gros ordinateurs et qui lui a ravi sa propre invention, l'ordinateur personnel.

Dans un premier temps, le nouveau patron de « Big Blue » devra d'abord restaurer la confiance chez les investisseurs et surtout chez les employés qui n'ont pas encore compris comment le « roi de l'informatique » avait pu dégringoler aussi vite de son piédestal. M. Gerstner a pour lui de voir loin et généralement juste. Il est, dit-on, un excellent golfeur.

SERGE MARTI

La bataille pour le contrôle de l'OCP

M. Bourely remplace M. Duché à la tête du répartiteur pharmaceutique

L'assemblée générale ordinaire de l'Office commercial pharmaceutique (OCP), premier répartiteur français et européen, promettait d'être houleuse. Elle le fut. Ouverte vendredi matin 26 mars sous la responsabilité de M. Jean-Pierre Duché, PDG, elle fut close au cours de l'après-midi sous celle de M. Pierre Bourely, nouveau président-directeur général. Ainsi se termine provisoirement un différend engagé de longue date, mais amplifié ces dernières semaines par le lancement d'une offre publique d'achat sur l'OCP menée par l'allemand Gehe, qualifiée d'amicale par l'ancienne direction mais vivement contestée par la nouvelle (*le Monde* du 16 mars).

Le différend entre M. Jean-Pierre Duché, président démis, et M. Pierre Bourely, principal actionnaire et nouveau patron, ne date pas d'aujourd'hui : en devenant propriétaire du groupe Bourely, dernier répartiteur de taille, au début de l'année 1992, M. Duché faisait de M. Bourely l'actionnaire principal de l'OCP avec 15 % du capital. En annonçant qu'il comptait prochainement prendre sa retraite et faisait de M. Jacques Ambonville son successeur désigné, M. Duché ne se doutait probablement pas qu'il allait se créer certaines inimitiés au sein même de son conseil.

Craignant d'être mise en minorité, à l'issue de cette querelle de succession, l'ancienne direction avait déjà fait reporter *in extremis* l'assemblée générale du 1er octobre. Celle de ce vendredi 26 mars a bien failli l'être pour des raisons similaires si le tribunal de commerce n'avait jugé qu'elle devait avoir lieu. Le détonateur de toute l'affaire a été sans conteste le lancement d'une OPA amicale sur l'OCP par son homologue allemand Gehe au prix de 800 F par action. Ce projet industriel, qui avait la faveur du conseil d'administration de l'époque, provoqua force réactions hostiles, de la famille Bourely notamment, principal actionnaire, qui, avec l'aide de la Coopération pharmaceutique française, du Crédit commercial de France et de BUE Finance, tentait de mettre au point une contre-OPA.

C'est donc dans ce contexte troublé que s'est ouverte, vendredi 26 mars, l'assemblée générale des actionnaires de l'OCP. Après quelques altercations sur l'impossibilité pour certains actionnaires de voter survint le véritable coup de théâtre de la journée. L'un des administrateurs, M. Jean-Marie Sirven, se fondant sur l'article 160 alinéa 3 de la loi du 24 juillet 1966, demanda la révocation avec effet immédiat de M. Norbert Chaila et de M. Alain Maillot, administrateurs, et surtout celle de M. Jean-Pierre Duché. Le putsch était engagé. Après une courte suspension de séance, les actionnaires procédèrent au vote. Au total, *1 927 913 actions étaient présentes* ou représentées et la résolution extraordinaire de révocation était adoptée d'une courte majorité d'environ 100 000 voix. Selon certains observateurs, Fidelity, fonds américano-britannique, fort de ses 260 000 titres, aurait très largement pesé sur l'issue du scrutin. Il n'y avait alors plus d'obstacles à la désignation de M. Bourely comme président du conseil d'administration. A ses côtés siégeront, notamment, M. Sirven, la Financière Saint-Dominique (Crédit national), le GAN et Valeurs de France.

Reste maintenant à savoir quelle attitude adoptera le nouveau président face à l'OPA de Gehe. Le groupe allemand a en tout cas annoncé qu'il maintenait son offre publique d'achat, en dépit du changement intervenu à la tête de l'entreprise.

FRANÇOIS BOSTNAVARON

Pour incompatibilité avec la direction de l'Agence du médicament

La nomination du professeur Dangoumau au conseil d'administration de Rhône-Poulenc est contestée

Le professeur Jacques Dangoumau peut-il à la fois présider l'Agence du médicament (nouvel établissement public regroupant les activités de la direction de la pharmacie et du médicament, ainsi que celles du laboratoire national de la santé) et participer au conseil d'administration d'une grande société pharmaceutique ? Quelques jours après la désignation de M. Dangoumau à la présidence de l'Agence du médicament (*le Monde* du 12 mars), le ministère de la santé considère que ces deux fonctions sont *« moralement incompatibles »*.

« Il est hors de question que l'on puisse être dans ce domaine à la fois juge et partie », a déclaré, vendredi 26 mars, M. Bernard Kouchner, ministre de la santé et de l'action humanitaire, après avoir pris connaissance d'un décret du ministère de l'industrie et du commerce extérieur en date du 18 mars nommant le professeur Dangoumau au conseil d'administration de la société Rhône-Poulenc comme représentant de l'Etat. M. Kouchner a fait part de son intention de mettre au plus vite un terme à cette situation.

□ **Grève du personnel au sol d'Air France dimanche 28 et lundi 29 mars à Roissy.** – Air France a modifié le programme de ses vols au départ et à l'arrivée de l'aéroport Roissy-Charles-de-Gaulle pour le lundi 29 mars, en raison d'un appel à la grève à partir de dimanche après-midi lancé par les syndicats CGT, CFDT et FO du personnel au sol. Ils protestent contre des suppressions d'emplois et l'aménagement des horaires de travail. La compagnie prévoit d'assurer lundi la totalité de ses vols long-courriers et environ 80 % de ses vols moyen-courriers.

► **Renseignements pour les départs, (16-1) 43-20-15-55 ; pour les arrivées, (16-1) 43-20-11-55 ; Minitel 3615 ou 3616 code AF.**

Budget inexistant, recettes en chute libre

Le futur président nigérien confronté à une situation proche de la banqueroute

Pour la première fois de leur histoire, les Nigériens devaient élire librement leur président de la République, samedi 27 mars. Que ce soit M. Mamadou Tandja, le candidat de l'ancien parti unique (parti au pouvoir jusqu'à la mi-91), ou M. Mahamane Ousmane, représentant d'une « Alliance des forces de changement », le vainqueur devra faire face à une priorité : restaurer l'autorité de l'Etat afin de sortir le pays d'un marasme sans précédent (*le Monde* du 27 mars).

NIAMEY

de notre envoyée spéciale

C'était dans la nuit du 7 au 8 mars, à Birni-n'Konni, carrefour de la contrebande à la frontière nigériane. La direction générale des douanes avait décidé d'agir par surprise. But de l'opération : saisir chez les fraudeurs l'essence venue du Nigéria. Deux camions avaient déjà été remplis lorsque la population est intervenue en érigeant des barricades, prenant d'assaut le bureau des douanes, brûlant des hangars, saccageant des conduites d'eau, d'électricité et de téléphone. La rumeur veut que la riposte des forces de l'ordre ait fait plusieurs blessés, si ce n'est des morts.

Birnin-n'Konni vit de la contrebande. Et il n'est pas question que les autorités lui ôtent le pain de la bouche. La fraude n'est, somme toute, qu'une activité banale tout au long de la frontière nigériane. L'Etat aurait-il vocation à empêcher la population de travailler ? Ce raisonnement est d'autant plus courant que la lutte contre la fraude est pratiquement inexistante.

L'« affaire Taïwan »

Près du tiers de l'essence consommée au Niger viendrait du marché noir nigérian. Comme le Cameroun, le Tchad et le Bénin, le pays est inondé frauduleusement non seulement par l'essence, mais aussi par les produits textiles et plastiques, les engrais du géant de la région, fort de la faiblesse de sa monnaie par rapport au franc CFA.

Moins solide que jamais, l'Etat nigérien laisse faire. L'autorité de l'Etat, qui s'était déjà relâchée du temps du parti unique, est quasiment inexistante depuis la conférence nationale (juillet-novembre 1991) qui a mis en place des institutions de transition. Avec des caisses vides pour tout héritage, des querelles entre institutions pour toute occupation, et des ambitions personnelles pour toute motivation, les hommes de la transition n'ont fait qu'aggraver la crise dans laquelle le président Ali Saibou avait laissé le pays.

Les recettes fiscales et douanières n'ont atteint, en 1992, que 50 milliards de francs CFA (1 milliard de francs), alors que la fonction publique en coûte 40. Impossible, dans ces conditions, de payer les trente-huit mille fonctionnaires. Les arriérés de salaires s'élèvent aujourd'hui à trois mois. D'où, cette semaine, une grève générale de cinq jours, ultime avatar d'une période de transition marquée par des grèves sempiternelles et des manifestations corporatistes et estudiantines.

Le budget 1993 n'est pas encore adopté. Pour celui de 1992, le gouvernement, qui avait tablé sur 180 milliards de francs CFA, a dû se contenter de 68 milliards, dont 50 provenant de ressources propres, 5 de la France (soit 100 millions de francs, l'enveloppe annuelle de Paris ayant été de 340 millions de francs), 0,6 du Nigéria et 12,3 de... Taïwan ! L'« affaire Taïwan », qui a failli coûter son poste au premier ministre de transition, M. Amadou Cheffou, en juin dernier, fait encore grand bruit. Qu'est devenu l'argent donné au Niger en échange de la reconnaissance de Taïpeh au détriment de Pékin, se demandent les détracteurs du gouvernement de transition ? La réponse est simple : ce marchandage a permis au gouvernement de payer les fonctionnaires pendant deux mois et de rembourser à ses créanciers arabes et africains une partie de ses dettes.

Le dialogue avec les institutions monétaires internationales est rompu depuis trois ans. Il ne reprendra – sous la forme d'un plan d'ajustement structurel (PAS) – que si le prochain gouvernement accepte de réduire l'étouffante masse salariale, en diminuant ou les salaires ou les effectifs. Chacun des deux candidats s'étant engagé à renouer le dialogue avec les bailleurs de fonds occidentaux, les tensions sociales semblent inéluctables. *« Les syndicats n'afficheront jamais d'intentions de trêve à l'égard de quelque régime que ce soit »*, prévient le secrétaire général de la puissante Union des syndicats des travailleurs du Niger (USTN), M. Ibrahim Mayaki.

Pour les bailleurs de fonds, une chose est sûre : il faut que le prochain gouvernement restaure son autorité. L'aide internationale ne sera octroyée qu'à cette condition. Or cette aide reste indispensable pour le Niger, car le boom de l'uranium est bien loin.

Le combustible se vendait 30 000 francs CFA le kilo dans les années 80 (soit 600 francs) ; il ne valait plus que 17 000 francs CFA en 1992 (340 francs). Pour 1993, le prix n'est pas encore fixé, mais il sera à la baisse. Entre 1991 et 1992, les exportations d'uranium ont diminué de 17 %. Si la balance commerciale du pays est restée positive en 1992, c'est uniquement parce que les importations ont chuté de 4 % ! Autant dire que le futur président aura une mission presque impossible.

MARIE-CLAIRE SUBTIL

Spécialisée dans l'extraction du charbon en Allemagne

Ruhrkohle supprimera 20 000 emplois

FRANCFORT

de notre correspondant

Ruhrkohle, l'entreprise qui extrait du charbon de cokerie dans la Ruhr, va devoir supprimer 20 000 emplois dans les deux ans qui viennent. Cette accélération des départs – ils étaient programmés pour s'étendre jusqu'en 1999 – est une conséquence directe des réductions de capacités de l'industrie sidérurgique. Fin 1992, Ruhrkohle employait 82 000 personnes.

L'entreprise produisait encore il y a deux ans 45,7 millions de tonnes de coke pour une consommation totale des hauts fourneaux de 65,5 millions de tonnes. Il était prévu de ramener progressivement l'extraction à 38 millions de tonnes en 1999. Mais les perspectives sont désormais bouleversées. Compte tenu des stocks existants de 20 millions de tonnes environ, les besoins vont se limiter à une production de 32 millions de tonnes par an dès cette année.

Les départs devraient s'effectuer au travers des différents moyens sociaux (conversion, aides...) et sans licenciement. Mais le régime d'aide au charbon national allemand (coke, houille et lignite) est en déficit alors même que l'Etat doit faire partout des économies pour payer la réunification. L'Allemagne dépense une fortune (de 11 à 12 milliards de marks par an, soit plus de 40 milliards de francs) pour soutenir sa production nationale de charbon, dont le prix de revient est compris entre le double et le triple du prix importé. Mais pour des raisons d'indépendance énergétique, hier, et aujourd'hui pour des raisons sociales, le gouvernement a maintenu ses aides malgré les critiques de Bruxelles.

E. L. B.

□ **Les porcs hollandais interdits d'importation dans deux départements bretons.** – Les préfets du Finistère et des Côtes-d'Armor viennent d'interdire l'importation dans ces départements des porcs et porcelets des Pays-Bas en raison de la maladie vésiculeuse qui affecte certains animaux de ce pays, a-t-on appris, vendredi 26 mars. Les autorités de ces départements bretons, principaux producteurs de viande porcine en France, ont pris des arrêtés dans ce sens, sur proposition des directeurs des services vétérinaires. L'interdiction d'importation *« sera levée dès que seront maîtrisées les dispositions de contrôle sanitaire à l'importation »*.







REVUE DES VALEURS

SEMAINE DU 22 AU 26 MARS 1993

PARIS

Entre deux eaux

INDICE CAC 40

+3,21 %

Une fois de plus, la Bourse de Paris a su ménager ses effets cette semaine en prenant à contre-pied la plupart des observateurs. En faisant preuve d'abord d'une indifférence étonnante au contexte politique et aux résultats du premier tour des élections législatives, et puis en prenant soudain le mors aux dents en milieu de semaine pour montrer sa confiance dans la composition et la politique économique du futur gouvernement. Entre les atermoiements de lundi, mardi, mercredi, et les envolées de jeudi et vendredi au début du mois boursier d'avril, les valeurs françaises auront tout de même gagné 3,21 %. Plus significatif encore, l'indice CAC 40 est à nouveau repassé, cette fois nettement, au-dessus de la fameuse barrière des 2 000 points. Une évolution qui semblait parfaitement improbable lundi.

Rendue inquiète par les tensions politiques en Russie, *finalement* déçue par la faible amplitude de la baisse des taux en Allemagne et la persistance outre-Rhin d'une inflation relativement importante, la Bourse de Paris abordait l'« entre-deux » tours des législatives sur la pointe des pieds. D'autant que la confrontation en Russie entre M. Boris Eltsine et le Parlement focalisait toute l'attention des places financières pour le premier jour de la semaine. La Bourse de Paris enregistrait ainsi lundi sa cinquième séance consécutive de baisse et perdait 1,19 %. Si la victoire de l'opposition lors du premier tour des législatives n'était pas à proprement parler une surprise, l'ampleur de celle-ci ou plutôt de la défaite des socialistes passait pour un non-événement. Les deux séances suivantes permettaient aux valeurs françaises de se reprendre un peu et de gagner 0,67 % et 0,12 %, mais sans réelle conviction. Le mois boursier de mars se terminait ainsi mercredi sur une avance symbolique de 0,9 %. On était très loin de l'envolée de 6,41 % du terme de février.

Etat de grâce

On en était là quand la Bourse retrouvait soudain jeudi des ailes, pour le premier jour du mois boursier d'avril, pour gagner en clôture 2,39 % et repasser du coup au-dessus des 2 000 points de l'indice CAC 40. Le volume des transactions approchait les 3 milliards de francs sur le règlement mensuel. Une bouffée d'optimisme que confirmait vendredi une progression de 1,22 %.

Les boursiers ont semble-t-il réussi à se convaincre de la volonté du futur gouvernement et plus encore d'un premier ministre qu'ils appellent de leurs voeux, M. Edouard Balladur, de maintenir une politique de franc fort et de ne pas sortir du système monétaire européen. Par ailleurs, ils semblent également faire preuve d'une relative confiance sur la capacité des dirigeants de l'opposition à enclencher une amorce de relance et, dans le même temps, à maintenir le déficit budgétaire à un niveau raisonnable. La Bourse parie en fait sur deux scénarios. A court terme, celui d'un choc psychologique, une espèce d'« état de grâce » que connaîtrait le nouveau gouvernement avec comme corollaire une petite reprise de l'investissement des entreprises et de la consommation des particuliers. A plus long terme, le marché est convaincu de la nécessité pour la nouvelle majorité de relancer rapidement l'activité afin de ne pas hypothéquer ses chances pour une élection présidentielle qui interviendra au plus tard dans deux ans. Mais personne, à l'exception de M. François Mitterrand, n'est capable d'en prédire la date. Or, en dépit de l'absence de promesses électorales, le futur gouvernement se doit d'obtenir des résultats.

Concernant son programme économique, *« la Bourse ne peut que s'en porter mieux »*, affirme un gérant. Le programme de privatisation nécessaire pour limiter le déficit budgétaire ne pourra se faire qu'en attirant des capitaux vers les actions. On évoque notamment des mesures fiscales. A commencer par la déduction du revenu imposable des sommes investies – jusqu'à un plafond – en actions ou en obligations. En parallèle, les sicav monétaires pourraient perdre de leur attrait en étant plus fortement taxées. De toute façon, la baisse des taux à venir va rendre les produits monétaires de moins en moins compétitifs. Les investisseurs mettent également certains espoirs dans la création de formules de retraite par capitalisation et de fonds de pension qui, à l'instar de ce qui se passe dans les pays anglo-saxons et au Japon, deviendraient de véritables animateurs du marché boursier. Mais on en est encore très loin. Et pour constituer des fonds importants, il faudrait de toute façon de nombreuses années.

Du côté des valeurs, la Compagnie financière de Paribas a annoncé qu'elle allait absorber sa filiale à 53,25 %, la Financière Saulnes-Châtillon. La parité retenue est d'une action Paribas pour une action Financière Saulnes-Châtillon. La prime pour les actionnaires actuels de Saulnes-Châtillon est de l'ordre de 40 % par rapport aux cours actuels, selon Paribas. Par ailleurs, le Conseil des Bourses de valeurs a déclaré recevable le projet d'offre publique d'échange du Crédit national sur les actions de sa filiale à 82,5 %, la Financière Saint-Dominique. La parité retenue est d'action Crédit national pour huit actions Financière Saint-Dominique.

ÉRIC LESER

Agroalimentaire

	26-3-93	Diff.
Bongrain	2915	+ 55
BSN	986	+ 11
Eridania Béghin	714	+ 47
Fromageries Bel	3850	inch.
LVMH	3710	+ 310
Pernod-Ricard	428,90	+ 18,50
Rémy-Cointreau	162	– 2
Saint-Louis	1182	+ 22

Assurances

	26-3-93	Diff.
AGF	616	+ 32
AXA	1 340	+ 46
GAN	411	+ 1
Groupe Victoire	1 104	+ 124
SCOR SA	550	inch.
UAP	589	+ 21

Bâtiment et matériaux

	26-3-93	Diff.
Bouygues	716	+ 33
Ciments français	315	– 6
Colas	1 024	inch.
Eurotunnel	41,90	+ 1,40
Fougerolle	813	+ 5
GTM Entrepose	430	+ 25
Immob. Phénix	138,60	– 1,90
Jean Lefebvre	1 194	+ 71
Lafarge-Coppée	388,60	+ 10,30
Poliet	315,20	– 14,80
Saint-Gobain	536	+ 16
SGE	235	+ 21,10
Spie-Batignolles	401	– 3

Chimie

	26-3-93	Diff.
Air liquide (L')	780	+ 7
ELF Sanofi	1 034	+ 16
Gascogne	373	+ 1
Institut Mérieux	9 850	+ 820
Michelin	179,10	+ 13,10
Plastic Omnium	784	+ 6
Rhône-Poulenc A	585	+ 3
Rhône-Poulenc CI	549	– 10
Roussel-Uclaf	580	– 40
Synthélabo	1 181	– 19

Consommation non alimentaire

	26-3-93	Diff.
BIC	1 098	– 32
Chargeurs	1 291	+ 31
Christian Dior	278	+ 24,90
Clarins	615	+ 39
DMC	295	+ 5
EBF	730	– 10
Essilor int.	439,90	+ 4,60
Groupe André	745	– 7
L'Oréal	1 197	+ 66
Moulinex	99,50	+ 6,50
Salomon	1 500	+ 8
SEB	420	+ 10
Skis Rossignol	1 091	+ 21
Sommer-Allibert	1 370	– 11
Yves Saint Laurent	785	+ 13
Zodiac	1 743	– 17

Crédit et banques

	26-3-93	Diff.
Comp. bancaire	483,50	+ 32
BNP CI	524	+ 2
Cetelem	1 307	+ 44
CPR	327	+ 12
CDE	219	+ inch.
CCF	248	+ 5,50
CFF	1 130	+ 5
CLF	408,60	– 2,60
Crédit lyon. CI	600	+ 25
Crédit national	1 311	– 66
Société générale	641	+ 15
SOVAC	1 287	+ 77
UFB Locabail	280	– 10,90
UIC	561	– 7
Via Banque	321	+ 35,50

Electricité et électronique

	26-3-93	Diff.
Alcatel-Alsthom	656	+ 10
Alcatel-Câble	550	– 9
CSEE	535	+ 5
Intertechnique	512	+ 7
Labinal	678	– 2
Legrand	4 912	+ 173
Matra	306,50	+ 7,40
Radiotechnique	302,40	+ 6,90
Sagem	3 030	+ 10
Schneider	719	+ 37
Sextant Avionique	189	+ 3
Thomson CSF	168,80	+ 11,20

Distribution

	26-3-93	Diff.
Alsacienne Sup	2 050	inch.
Bon Marché	565	+ 13
Carrefour	2 658	+ 76
Casino	158,80	+ 5,90
Castorama	573	+ 12
CDME	480,70	+ 33,70
Compt. Modernes	1 333	+ 30
Damart	3 695	+ 45
Docks de France	481	+ 9,50
Gal. Lafayette	1 630	inch.
Guilbert SA	1 482	+ 37
Guyenne Gasc.	1 565	+ 65
Pinault Print.	678	– 6
Primagaz	948	+ 4
Promodès	699	+ 14
SCOA	16,90	– 0,60

VALEURS LE PLUS ACTIVEMENT TRAITÉES AU RM	Nombre de titres	Valeur en cap. (MF)
Alcatel Alsthom	1325040	860825
LVMH	209580	734324
Suez	1980539	613023
Cmnaud métalbox	2492936	572824
Société générale	820675	505062
BSN	492774	498483
ELF Aquitaine	1175350	436724
Eaux (Générale des)	169893	390334
Michelin	2140000	363071
Total	1248350	312854
Peugeot	564150	309938
Eurotunnel	7220400	289815
Oréal (L')	226350	259787
Carrefour	92720	240001

Immobilier et foncier

	26-3-93	Diff.
CFI	290	– 5
GFC	416	+ 11 0
Lucia	NC	inch.
Olipar	63,50	+ 2,15
Rue Imp.	3210	– 5
Selimeg	478	+ 17,9
Silic	675	inch.
Simco	514	+ 2
Sogeparc	729	+ 25
UIF	516	+ 3

Investissement et portefeuille

	26-3-93	Diff.
Amault et Asso.	NC	inch.
Bolloré	529	+ 29
Cerus	88,2	– 3,7
CGIP	1120	– 20
Eurafrance	1680	– 20
Gaz et Eaux	1606	+ 120
Lagardère MMB	97	+ 3
Marine-Wendel	358,3	+ 16,3
Navigation mixte	949	+ 28
Nord-Est	148,5	+ 9,6
Origny-Desvroise	735	– 33
Parfinance	190	– 8
Paribas	422,1	+ 7,6
Pinault	298	inch.
SPEP	393,5	– 23,5
Suez	319,90	– 6,6
Worms et Cie	289	+ 13,1

LES PLUS FORTES VARIATIONS DE COURS HEBDOMADAIRES (RM) Valeurs	Hausse %	Valeurs	Baisse %
Via Banque	+ 16,9	SDR Nord-PdeC	– 11,7
Vallourec	+ 10,4	Crédit National	– 6,1
Skis Rossignol	+ 10,3	Club Méd.	– 5,5
Institut Mérieux	+ 9,7	Cp.Euro. Ré.	– 5,3
Gaz Eaux	+ 8,4	UFB Locabail	– 5,1
Thomson-CSF	+ 8,3	Colas	– 5
Créd. lyon. CI	+ 8,3	Bic	– 4,8
Paris Est. Part.	+ 7,7	Eurafrance	– 4,3
Lebon	+ 7,2	SPIE Batign.	– 4,3
Ingenico	+ 7,1	CCMC	– 4,1
Dynaction	+ 7	Rous.-UCLAF c.	– 3,5
Gle Entreprises	+ 6,9	Sommer-Allib.	– 3,4
Canal +	+ 6,7	Klepierre	– 3,3
BNP-ELF	+ 6,6	Sagnivet	– 3,1

Métallurgie, mécanique

	26-3-93	Diff.
Carnaud-Metalbox	209	– 15,90
Dassault Aviation	395	+ 17
De Dietrich	1 599	+ 104
Fives-Lille	315	+ 7
Imétal	390	+ 4,60
Legris Industrie	190	+ 7
Métaleurop	75	inch.
Pechiney CI	303	+ 13
Pechiney Int.	232,40	+ 2,40
Peugeot SA	591	+ 33
Strafor Facom	652	+ 46
Valeo	780	+ 11
Vallourec	163,70	+ 20,70

Mines d'or, diamants

	26-3-93	Diff.
Anglo-American	128,50	+ 2 50
Buffelsfontein	36	+ 2,80
De Beers	91,50	+ 8
Driefontein	47,9	inch.
Gencor	12,5	– 0,40
Harmony	16,20	+ 1
Randfontein	21,85	– 0,55
Sainte-Helena	28,80	– 0,20
Western Deep	101	+ 5,60

Pétrole

	26-3-93	Diff.
BP-France	90,7	– 1,3
Elf-Aquitaine	387,5	+ 14,3
Esso-Elf	300	+ 22
Esso Coupon 25 F	799	– 5
Géophysique	805	+ 25
Total	262,2	+ 9,2

Sicomi ou ex-sicomi

	26-3-93	Diff.
Bail Investis.	865	+ 30
Genefim	278	inch.
Immobail BTP	390	+ 5
Interbail	495	+ 12,1
Klepierre	850	– 20
Locindus	830	– 1
Selectibanque	153	+ 2,3
Unibail	393	+ 206

Transports, loisirs, services

	26-3-93	Diff.
Accor	719	inch.
BIS	164,9	+ 10,4
Canal Plus	1 351	+ 85
Cap Gemini	204	+ 11,9
CEP Communic.	425	+ 7,1
CGI Inf. c. 4,40 F	325,1	– 3,9
Club Méditerranée	396	– 19,5
Dauphin Ota	290	– 1
Génér. des eaux	2 370	+ 70
Ecco	413	+ 11,5
Euro Disney*	91,15	+ 3,35
Havas	489,7	+ 7,7
Lyonnaise-Dumez	479,3	+ 31,8
OGF	800	+ 22
Pub. Filipacchi	725	+ 5
Publicis	684	+ 15
Delmas Vieljeux	880	+ 22
SITA	865	+ 5
Sligos	400	+ 12
Sodexho c. 21 F	1 050	+ 35
TF1	488,2	– 5,8

Valeurs à revenu fixe ou indexé

	26-3-93	Diff.
10 % 1978	99,85	– 0,05
9,80 % 1978	99,66	– 0,36
9 % 1979	99,96	– 0,05
10,80 % 1979	100,71	+ 0,01
CNE 3 %	5380	+ 30
CNB 5 000 F	99	inch.
CNB Par. 5 000 F	NC	inch.
CNB Suez 5 000 F	NC	inch.
CNI 5 000 F	98,8	– 0,06

LE VOLUME DES TRANSACTIONS (en milliers de francs)	19-3-93	22-3-93	23-3-93	24-3-93	25-3-93
RM	2 299 785	2 107 231	2 590 694	2 629 473	3 636 705
Comptant					
R. et obl.	25 141 369	13 970 441	22 186 777	26 663 557	24 144 349
Actions	133 573	126 816	167 952	191 487	189 596
Total	27 574 727	16 204 488	24 945 423	29 484 517	27 970 650

INDICES CAC (du lundi au vendredi)	22-3-93	23-3-93	24-3-93	25-3-93	26-3-93
Indice gén.	524,6	521,8	523,3	530,0	539,2
(base 100, 31 décembre 1987)					
Indice CAC 40	1 939,28	1 952,18	1 954,57	2 001,36	2 025,78

MATIF
Notionnel 10 %. – Cotation en pourcentage du 26 mars 1993
Nombre de contrats : 104 093 environ

COURS	ÉCHÉANCES MARS 1993	JUIN 1993	SEPT. 1993	DÉC. 1993
Premier	117,12	117,26	117,06	119
Dernier	117,26	117,34	117,12	119,06

NEW-YORK

Pause

INDICE DOW JONES

-0,91 %

Wall Street a cédé un peu de terrain d'un vendredi à l'autre, en raison à la fois des incertitudes politiques en Russie et d'une remontée des taux d'intérêt à long terme américains. L'indice Dow Jones des valeurs vedettes s'est inscrit en fin de semaine à 3 439,98 points, en recul de 0,91 %.

Les nouvelles provenant de Russie et du bras de fer entre M. Boris Eltsine et le Parlement ont rythmé le début de la semaine à la Bourse de New-York. Les opérateurs craignent notamment que les tensions en Russie ne forcent l'administration américaine à augmenter son aide à ce pays et à limiter les coupes dans le budget de la défense, ce qui compromettrait l'objectif de réduction du déficit budgétaire du président Clinton. Après avoir approché en fin de semaine dernière de ses niveaux records, l'indice Dow Jones s'est effrité lentement. Pour autant, l'activité est restée relativement importante, marquée par des prises de bénéfices.

Les valeurs américaines ont également souffert de la remontée des taux d'intérêt à long terme en raison des craintes d'accélération de l'inflation. Du coup, le mouvement d'arbitrage entre actions et obligations qui avait alimenté une bonne partie de la reprise de la grande Bourse américaine a été stoppé net. Ces inquiétudes ont été alimentées par l'annonce, dans le courant de la semaine, que les prix à la consommation, hors énergie et alimentation, avaient progressé de 0,5 % en février, ce qui a surpris les investisseurs.

Du coup, sur le marché obligataire, le taux d'intérêt sur les bons du Trésor à trente ans, principale référence, est monté à 6,94 % contre 6,81 % la semaine passée.

Indice Dow Jones du 26 mars : 3 439,98 (c. 3 471,58).

	Cours 19 mars	Cours 26 mars
Alcoa	70 1/8	68
ATT	58 3/4	56 5/8
Boeing	34 5/8	35
Chase Man. Bank	35 1/8	34 1/2
Du Pont de Nemours	47 7/8	49 1/8
Eastman Kodak	56	55 3/4
Exxon	64 5/8	65 1/4
Ford	52 1/8	52 3/8
General Electric	88 1/2	89 3/4
General Motors	40 1/8	38 1/8
Goodyear	75 7/8	76 1/8
IBM	54	51 3/8
ITT	78 5/8	79 7/8
Mobil Oil	69 3/8	69 5/8
Pfizer	58 1/8	58 3/8
Schlumberger	58 1/2	58 1/2
Texaco	63 1/8	63 1/4
UAL Corp. (ex-Allegis)	117	122 1/4
Union Carbide	17 3/8	17 1/4
United Tech.	46 3/4	47 1/8
Westinghouse	13 7/8	15 1/8
Xerox Corp	82 1/2	83 1/8

TOKYO

Poursuite de la progression

INDICE NIKKEI

+1,36 %

La Bourse de Tokyo a continué sa progression cette semaine, principalement soutenue par des achats étrangers et d'investisseurs privés japonais. L'indice Nikkei a progressé de 1,36 %. Il s'était apprécié de 2,8 %, lors des cinq séances allant du 15 au 19 mars. Quelque 466,8 millions d'actions ont changé de main en moyenne quotidienne contre 467,3 millions durant la semaine précédente. Les investisseurs ont été encouragés à se porter sur le marché par les mesures de stimulation fiscale attendues dans le cadre du programme de relance de 1 400 milliards de yens (120 milliards de dollars) préparé par le gouvernement japonais.

En outre, le gouvernement concocte, pour le mois de mai, un budget additionnel à celui de l'année fiscale 1993. Ce dernier, qui totalise 7 200 milliards de yens, doit être adopté au plus tard le 4 mai par le Parlement.

Après un bon début de semaine, l'indice Nikkei s'est affaibli mardi et mercredi en raison des turbulences politiques en Russie et d'opérations de prises de bénéfices. Une vague d'achats étrangère et un regain d'activité d'investisseurs privés japonais a néanmoins retourné la tendance jeudi, portant le Nikkei à son plus haut niveau depuis le début 1993, vendredi en clôture. La forte appréciation du yen, qui a atteint mardi le niveau record de 115,33 yens pour un dollar, n'a pas eu d'effet sur la Bourse, ont indiqué les opérateurs.

Indices du 26 mars : Nikkei 18 788,70 (c.18 537,17); Topix 1 428,20 (c.1 406,69).

	Cours 19 mars	Cours 26 mars
Ajinomoto	1 240	1 240
Bridgestone	1 290	1 300
Canon	1 410	1 400
Fuji Bank	2 080	2 020
Honda Motors	1 380	1 410
Matsushita Electric	1 150	1 190
Mitsubishi Heavy	537	600
Sony Corp.	4 010	4 230
Toyota Motors	1 430	1 450

LONDRES

Inquiétude

– 1,63 %

L'aggravation de la situation politique en Russie, l'absence de perspective de baisse des taux d'intérêt et des résultats décevants de sociétés *ont déprimé le Stock Exchange, qui a* perdu 1,63 % d'un vendredi à l'autre. L'indice Footsie des cent grandes valeurs a terminé la semaine en baisse de 47,2 points à 2 852,9 points.

Dès le début de la semaine, la Bourse de Londres était en recul après la publication du déficit commercial britannique avec les pays non membres de la CEE qui s'est encore creusé en février pour atteindre 1,33 milliard de livres. En l'absence d'autres indicateurs économiques qui auraient pu confirmer la reprise en Grande-Bretagne, le marché a ensuite redouté le départ du pouvoir de M. Boris Elstine.

La réforme de la taxation des dividendes, annoncée le 16 mars par le chancelier de l'Echiquier, M. Norman Lamont, a également pesé sur le marché, qui l'estime défavorable aux grands investisseurs institutionnels.

Indices « FT » du 26 mars : 100 valeurs 2 852,9 (c. 2 900,1); 30 valeurs 2 214,6 (c. 2 268,6); fonds d'Etat 96,34 (c. 97,56); mines d'or 109,4 (c. 101,2).

	Cours 19 mars	Cours 26 mars
Allied Lyons	5,74	5,72
BP	2,99	3,04
BTR	5,97	5,94
Cadbury	4,77	4,84
De Beers	10,84	10,83
Glaxo	6,15	5,95
GUS	26,45	26,45
ICI	12,37	11,82
Reuters	13,64	13,60
RTZ	6,58	6,72
Shell	5,69	5,72
Unilever	12,15	11,85

FRANCFORT

Douche froide

– 2,21 %

Les troubles politiques en Russie ont fait dégringoler les cours cette semaine à la Bourse de Francfort, l'indice DAX des trente valeurs vedettes s'inscrivant vendredi en clôture à 1 661,29 points, soit en recul de 2,21 % par rapport à la fin de la semaine dernière. Cette baisse est la plus importante depuis le début de l'année.

Elle s'explique avant tout par la crainte qu'inspirent les événements politiques en Russie. Dans la seule journée de lundi, le DAX a chuté de 2,2 %. Le marché s'est repris lors des séances suivantes, mais est resté très nerveux, reperdant le lendemain ce qu'il avait gagné la veille. *« Dès que les cours remontaient, les investisseurs s'empressaient d'effectuer des prises de bénéfices »*, ont indiqué les courtiers.

Les incertitudes politiques russes affectent plus particulièrement la Bourse allemande en raison à la fois de la proximité géographique des deux pays et de leurs liens commerciaux. L'éviction éventuelle du pouvoir de M. Boris Eltsine pourrait remettre en question les réformes économiques prévues ou déjà mises en œuvre.

Indice DAX du 26 mars : 1,661,29 (c. 1 698,81).

	Cours 19 mars	Cours 26 mars
AEG	172	171,80
BASF	239,90	236,40
Bayer	278,50	270,20
Commerzbank	300	293
Deutschebank	718	702
Hoechst	251,90	254,10
Karstadt	552	516,50
Mannesman	256,20	249
Siemens	647,60	636
Volkswagen	297	311



CRÉDITS, CHANGES, GRANDS MARCHÉS

MARCHÉ INTERNATIONAL DES CAPITAUX

Des relais pour le mark

Pour la première fois depuis longtemps, une semaine vient de s'achever sur le marché allemand des capitaux sans qu'un débiteur étranger n'y ait émis d'obligation internationale. Certes, il est trop tôt pour en tirer une conclusion définitive mais force est de constater qu'une extraordinaire série d'emprunts vient de s'interrompre : celle qui, depuis six mois, a conduit la plupart des grands Trésors publics européens et des organisations supranationales de développement à s'endetter en marks pour des montants très importants. Ce n'est vraisemblablement que la fin d'une première vague et, de fait, les spécialistes sont nombreux à en attendre une seconde. Il reste que beaucoup prévoient que d'autres monnaies d'emprunt prendront le relais. La livre sterling et le franc français sont en Europe les devises les mieux à même de jouer ce rôle. Ce sont les seules, mis à part le mark, qui permettent de lever de très grands montants à la fois.

A cet égard, on attache une grande importance à la politique suivie par la Finlande. Ce pays a été le premier de l'année à solliciter le compartiment du mark, et son émission de janvier a été une réussite immédiate. Comme il a un programme très important à réaliser, il lui faut diversifier ses sources de financement. Il le fait en calquant d'assez près la composition de l'écu qui lui sert de modèle pour libeller sa dette extérieure. Sa dernière transaction, d'une durée de dix ans, porte sur 500 millions de livres sterling. Son placement, bien que nettement plus lent que celui de l'opération en marks, se déroule de façon satisfaisante. Il faut dire que, d'un point de vue technique, l'emprunteur avait mis tous les atouts de son côté. Il avait confié son mandat à deux banques d'origine différente, CSFB, l'eurobanque du Crédit suisse, et la britannique SG Warburg, de façon à répartir ses titres le plus largement possible. Le rendement proposé aux investisseurs était au départ de soixante points de base (ou centièmes de point de pourcentage) plus élevé que celui des fonds d'Etat anglais.

L'attrait des placements en livres réside dans la perspective d'un redressement de la valeur extérieure de la monnaie, actuellement proche de 2,40 DM et que beaucoup voient se raffermir vers 2,55 DM ou 2,60 DM. Mais la même raison qui explique l'appétit des investisseurs rend les emprunteurs étrangers prudents, ce qui fait qu'ils sont assez rares. Certains jugent trop important le risque d'avoir à rembourser beaucoup plus qu'ils n'auraient levé de fonds.

Pour ce qui est du franc français, la situation semble plus équilibrée. Les candidats à l'emprunt sont nombreux. Ils attendent avant de se présenter que la crise qui sévit depuis des mois sur le marché des changes trouve sa solution. Si les prévisions optimistes se confirment, si le franc sort renforcé de l'épreuve et que son sort soit lié à celui du mark, les débiteurs trouveraient un environnement très favorable, car les taux d'intérêt devraient se mettre à baisser, comblant leur important retard sur les taux allemands, ce qui ferait affluer les bailleurs de fonds. La Finlande ne devrait pas manquer de mettre à profit une telle évolution.

Une opération budgétaire ?

Quoi qu'il en soit, les investisseurs paraissent persuadés que les taux de rendement à moyen et à long terme des titres en francs baisseront prochainement. Plusieurs émissions lancées ces derniers jours témoignent d'une belle unanimité. Paribas a, par exemple, émis des eurowarrants en francs qui permettent d'acquérir ou de se défaire de fonds d'Etat de dix ans de durée. La période d'exercice de ces warrants est de deux ans et demi environ. Les warrants qui ont vraiment la faveur des investisseurs sont ceux qui permettent d'acheter les fonds d'Etat dont on attend une hausse des cours.

De même, la Société générale a remporté un beau succès en lançant une émission en eurofrancs français dont l'intérêt, fixé à 9,50 % pour la première année, variera par la suite tous les trimestres durant neuf ans, en fonction du loyer de l'argent. Plus ce loyer sera bas et plus le revenu des titres sera élevé. Cet emprunt de la Société générale a été annoncé jeudi pour un montant de 300 millions. Il a été augmenté à 400 millions vendredi.

Pour l'instant, aussi longtemps qu'il sera beaucoup plus coûteux d'emprunter en francs qu'en marks, les spécialistes des deux côtés du Rhin continueront de se demander pourquoi la France ne solliciterait pas directement le marché allemand des capitaux. La réponse est sans doute d'ordre politique, mais la question se pose avec d'autant plus d'acuité que beaucoup d'experts sont maintenant convaincus que l'emprunt de 2 milliards de deutschemarks lancé en février par le Crédit foncier de France était destiné aux caisses de l'État. Même si ce n'est pas une opération budgétaire au sens de la comptabilité publique, elle l'est probablement d'un point de vue économique.

Ajoutons que, bien que sollicité uniquement par des emprunteurs d'outre-Rhin, le marché allemand n'en continue pas moins de retenir l'attention. Un nouveau record vient d'y être enregistré. Une entreprise du groupe d'assurances Allianz y a lancé, mardi 23 mars, un emprunt assorti de bons de souscription d'actions qui est le plus grand de sa catégorie jamais émis en marks. Son montant nominal est de 950 millions de marks et, comme les titres étaient offerts nettement au-dessus du pair, son produit s'élève à près de 1,2 milliard. L'opération a été très bien accueillie.

CHRISTOPHE VETTER

MATIÈRES PREMIÈRES

Prudence sur le platine

Les cours des matières premières ne suivent plus les règles d'antan. Ainsi, malgré la crise constitutionnelle qui frappe la Russie, deuxième producteur de platine après l'Afrique du Sud, le métal blanc ne s'inscrit pas réellement dans l'envolée des prix autrefois automatique lors des tensions politiques importantes. C'est avec timidité que le platine remonte depuis le début du mois : au cours de la semaine écoulée, il se situait autour de 357 dollars l'once. Il était à 346,40 dollars l'once le 1er mars, cotations en deçà du prix moyen de 1991 – 376 dollars l'once – et des sommets atteints en 1992, où le platine avait touché, momentanément il est vrai, le plafond de 400 dollars l'once.

« Ces constructions de l'esprit, ces transactions de papier n'ont pas grand-chose à voir avec la marchandise physique, explique Patrice Léger, au Comptoir de négoce Lyon Allemand. *Les cotations sont le fait de quantités marginales. La plupart des producteurs traitent directement avec des transformateurs, et les investisseurs, avec leurs réactions émotionnelles, ne reflètent pas la véritable couleur du marché. »* En réalité, les spéculateurs – pour l'essentiel des détenteurs de fonds de placement américains – se portent automatiquement sur le platine lorsqu'il renchérit, grossissant ainsi le phénomène de hausse, ou se retirent pour faire face à d'autres échéances et se constituer des liquidités. *« Des mouvements contradictoires qui ne concernent pas la réalité objective du platine »*, souligne un autre opérateur. *« Curieusement, le marché semble se désintéresser des événements »*, s'étonne un spécialiste.

Ce n'est pas que la Russie ait perdu sa place de fournisseur-clé de métal blanc – avec l'Afrique du Sud, elle concentre 70 % de l'offre mondiale – mais, paradoxalement, les fluctuations du marché contiennent à la fois une bonne part d'irrationnel... et une autre prudence. L'explosion des cours qu'aurait pu générer la crise russe est tempérée par une donnée fondamentale d'envergure : le rapport défavorable entre l'offre et la demande. Pour la deuxième année consécutive, la production mondiale dépasse la consommation. Si, en 1990, le surplus est limité à 1,4 tonne, en 1991 il a bondi à plus de 6 tonnes, et ce à cause de l'accroissement des ventes soviétiques (+13 % en 1991 par rapport à 1990). En 1992, on sait que les ventes russes ont été moins « agressives » et qu'elles devraient atteindre le niveau jugé raisonnable de 700 000 onces, mais les stocks au London Metal Exchange n'en demeurent pas moins saturés, car la production a atteint 114 tonnes pour une demande de 109 tonnes, soit un excédent de 5 tonnes.

Une stratégie sujette à caution

Cela étant, la stratégie commerciale de l'ex-Union soviétique suscite maintes interrogations. Ce n'est pas tant les quantités concernées qui inquiètent que les techniques employées et le caractère imprévisible des livraisons. Difficultés politiques ou non, malgré la désorganisation intérieure consécutive à la disparition de l'Union, la Russie et les Etats indépendants continuent cahin-caha d'abreuver l'Europe de toutes sortes de métaux, en particulier de platine.

C'est surtout l'envoi de 9 tonnes de platine russe en Suisse au cours de l'année 1992 qui a créé un certain trouble dont les opérateurs parlent encore ; l'opération, en effet, avait pris une forte connotation financière puisque le platine avait servi, comme pourrait le faire l'or, de caution contre des devises. Le marché ne se sent pas à l'abri, cette année, d'un renouvellement de ce type de transaction. Néanmoins, certains opérateurs, comme Ayrton Metal, envisagent une reprise continue du platine, d'autant que les difficultés en Afrique du Sud vont croissant.

Le marché, pour autant, n'ose encore espérer ses cotations de 1990 – 472 dollars l'once en moyenne ; il entrevoit toutefois une lueur, car la conjoncture conforte une tendance à l'amélioration de l'équilibre entre l'offre et la demande. Pour plusieurs raisons simples : le Japon, friand du métal blanc – ce pays constitue 40 % de la demande, – ne semble pas réduire sa consommation, et l'industrie automobile européenne devrait augmenter son usage du platine du fait de l'entrée en vigueur depuis le 1er janvier 1993 de la réglementation antipollution sur tous les véhicules de plus de 1 400 centimètres cubes dans la Communauté.

Or le platine, pour l'instant, est le seul métal possible pour la fabrication des pots catalytiques. Des recherches ont également été faites sur le palladium, ce métal « associé » que l'on trouve dans les mines de platine, mais sans succès. *« Cela fait vingt ans*, s'exclame un spécialiste, *que certains professionnels affirment que les pots catalytiques en platine sont trop chers. Mais, à ce jour, personne n'a trouvé d'équivalent ; en aucun cas le palladium ne peut constituer une menace pour le platine. »*

Le débouché devrait donc être substantiel pour le métal blanc. Reste que la vente des véhicules au Japon et en Amérique du Nord traverse une véritable crise, mais l'optimisme, à propos d'une relance de l'économie américaine, est actuellement de mise.

MARIE DE VARNEY

PRODUITS	COURS DU 26-3
Cuivre h. g. (Londres) Trois mois	1 464 (– 19) Livres/tonne
Aluminium (Londres) Trois mois	1 163 (– 9) Dollars/tonne
Nickel (Londres) Trois mois	6 160 (+ 145) Dollars/tonne
Sucre (Paris) Mai	302,90 (+ 8,4) Dollars/tonne
Café (Londres) Mars	920 (+ 10) Dollars/tonne
Cacao (New-York) Mai	897 (– 22) Dollars/tonne
Blé (Chicago) Mars	342 (– 62) Cents/boisseau
Maïs (Chicago) Mars	228 (+ 7) Cents/boisseau
Soja (Chicago) Mars	185,80 (+ 3,4) Dollars/t. courte
Pétrole (Londres) Brent mai	18,73 (– 0,05) Dollars/baril

Le chiffre entre parenthèses indique la variation d'une semaine sur l'autre.

MARCHÉ LIBRE DE L'OR

	Cours 19-3-93	Cours 26-3-93
Or fin (kilo en barre)	58 600	58 700
– (kilo en lingot)	59 750	59 900
Pièce française (20 fr.)	349	343
• Pièce française (10 fr.)	325	390
Pièce suisse (20 fr.)	342	346
Pièce latine (20 fr.)	349	345
• Pièce tunisienne (20 fr.)	335	340
Souverain	437	436
• Souverain Elisabeth II	441	430
• Demi-souverain	250	262
Pièce de 20 dollars	2 240	2 130
– 10 dollars	1 105	1 122,50
• – 5 dollars	650	660
– 50 pesos	2 225	2 225
• – 20 marks	431	432
– 10 florins	352	355
• – 5 roubles	300	265

• Ces pièces d'or ne sont cotées qu'à la séance hebdomadaire supplémentaire.

DEVISES ET OR

Le franc l'arme au pied

Après avoir poussé une pointe à 3,41 francs pour 1 deutschemark, à la fin de la semaine dernière, le franc n'a pas été attaqué cette semaine, le cours de la devise allemande se maintient aux environs de 3,40 francs, avec quelques écarts autour de ce seuil (3,4050 francs et 3,3980 francs). C'était donc un calme relatif, bien que le bilan de la Banque de France, pour la semaine du 11 au 18 mars, porte les traces, avec une baisse des avoirs nets en devises d'une dizaine de milliards de francs, de quelques remous sur notre monnaie. Le bilan en question montre, notamment, une forte augmentation (26 milliards de francs) du poste 22 du passif, sur lequel transitent une bonne part des interventions du Fonds de stabilisation des changes. Cette augmentation a été contrebalancée par une diminution de 6 milliards de francs des créances des banques centrales étrangères (poste 25 du passif), tandis qu'à l'actif le poste 2 (disponibilités à vue à l'étranger) marquait une progression de 10 milliards de francs.

Pour l'instant, les milieux financiers internationaux attendent le second tour des élections françaises et, surtout, la composition du nouveau gouvernement. A Francfort, l'un des directeurs de la Bundesbank, Otmar Issing, a réaffirmé le soutien de la banque centrale allemande à la politique dite du franc fort qui *« ne changera pas après le second tour. Une fois passées les incertitudes, le franc renouera avec la normale »*. Reste que, à Londres et ailleurs, on persiste à penser que la nécessité absolue pour la France d'obtenir une baisse rapide et substantielle de ses taux d'intérêt à court terme sera susceptible de créer des tensions si une telle baisse ne peut être arrachée à une Bundesbank, soucieuse de prendre son temps.

La reprise britannique

Au sein du système monétaire européen, de telles tensions ont été observées, non sur le franc français mais sur le franc belge ; les difficultés du gouvernement de M. Jean-Luc Dehaene à faire adopter son plan de rigueur budgétaire ont provoqué de vifs remous. La Banque nationale de Belgique a dû relever ses taux directeurs, de 9 % à 10 % sur le jour le jour, et de 9,75 % à 12 % sur les avances hors plafond. Le gouverneur de la banque a affirmé que le franc belge sera vigoureusement défendu, mais si le plan destiné à réduire l'énorme endettement du pays ne peut être appliqué, de fortes turbulences sont à prévoir.

La Banque d'Italie a dû, de son côté, défendre la lire, qui s'est affaiblie à 977 lires pour 1 mark, sur des rumeurs suivant lesquelles le gouvernement se préparait à lui faire réintégrer le système monétaire européen à 1 000 lires pour 1 mark, soit près de 30 % de dévaluation sur son ancienne parité d'avant le mois de septembre. La Banque du Portugal a continué de soutenir l'escudo, souvent attaqué. La livre sterling, en revanche, continue de se montrer ferme aux environs de 2,44 DM. L'amélioration, pour le cinquième mois consécutif, des carnets de commandes de l'industrie manufacturière britannique renforce la thèse selon laquelle une véritable reprise s'amorce en Grande-Bretagne, après deux années de récession, et, surtout une dévaluation de 20 % de la livre sterling, suivie d'une diminution de quatre points des taux d'intérêt à court terme.

Le dollar a évolué sans direction bien définie, pénalisé par le maintien du taux des pensions à court terme de la Bundesbank, sans pouvoir réellement bénéficier de la crise politique de Moscou qui, en d'autres temps, aurait lourdement pénalisé le mark et provoqué une ruée sur le « billet vert », valeur refuge. Dans ces conditions, nourrir des achats à découvert sur le dollar (des positions dites « longues ») commence à coûter cher. A Tokyo, enfin, le yen, qui a encore battu un record de hausse à 115,10 yens pour 1 dollar, a fléchi en fin de semaine, la devise américaine remontant à 116,50 yens.

F. R.

COURS MOYENS DE CLOTURE DU 22 AU 26 MARS 1993

(La ligne inférieure donne ceux de la semaine précédente.)

PLACE	Livre	$ E.U.	Franc français	Franc suisse	D.mark	Franc belge	Florin	Lire italienne
Londres	–	1,4890	8,2714	2,2506	2,4315	50,1644	2,7338	2376,44
	–	1,4936	7,9509	2,2587	2,4411	50,2712	2,7428	2362,72
New-York	1,4890	–	18,0018	66,1594	61,2370	2,9682	54,4662	0,08627
	1,4935	–	17,9099	66,3570	61,1888	2,9709	54,4514	0,00632
Paris	8,2714	5,5550	–	367,5157	340,1715	16,4886	302,5599	3,4806
	8,3263	5,5750	–	369,9403	341,0829	16,5627	303,5666	3,5240
Zurich	2,2506	1,5115	27,2097	–	92,5597	4,4865	82,3257	0,9471
	2,2587	1,5070	27,3932	–	91,1994	4,4771	82,0583	0,9526
Francfort	2,4315	1,6330	29,3969	108,0384	–	4,8471	88,9434	1,0232
	2,4411	1,6345	29,5334	108,4605	–	4,8559	89,0088	1,0332
Bruxelles	50,1644	33,69	6,0648	22,2891	20,6307	–	18,3497	2,1109
	50,2712	33,66	6,0967	22,3358	20,5935	–	18,3283	2,1277
Amsterdam	2,7338	1,8360	330,51305	1,21469	112,4311	5,44969	–	1,1503759
	2,7428	1,8365	332,40798	1,21865	112,3585	5,45603	–	1,1608723
Milan	2376,44	1596	287,3887	1055,9047	977,3423	47,37311	869,2818	–
	2362,72	1582	275,9918	1049,7678	967,8801	46,99941	861,4212	–
Tokyo	173,47	116,50	20,97210	77,07575	71,34109	3,45800	63,45316	0,072995
	173,02	115,85	21,57249	76,87459	70,87794	3,44177	63,08195	0,073230

A Paris, 100 yens étaient cotés, le vendredi 26 mars 1993, 4,76824 F contre 4,812257 F le vendredi 19 mars 1993.

SYSTÈME MONÉTAIRE EUROPÉEN* :
Ampleur des variations de chaque monnaie par rapport à la plus forte
26 mars 1993
PESETA ESPAGNOLE
LIVRE IRLANDAISE
FLORIN NÉERLANDAIS
FRANC BELGE
MARK ALLEMAND
ESCUDO
COURONNE DANOISE
FRANC FRANÇAIS
0 %
-1
-2
-3
-4
-5
-6
Depuis le 17 septembre, la livre sterling (-16,68) et la lire italienne (-30,24) ne participent plus au mécanisme de change du SME.

Taux calculés par rapport aux cours estimatifs de la Banque de France

MARCHÉ MONÉTAIRE ET OBLIGATAIRE

Attentisme et espoir

Non, la Banque fédérale d'Allemagne n'a pas abaissé le taux de ses pensions à court terme (repo), toujours fixé à 8,25 %, comme certains l'espéraient après la diminution d'un demi-point de son taux d'escompte à 7,50 %, la semaine dernière. Oui, elle a ramené de 8,40 % à 7,50 % le taux de ses bons à trois jours, mesure qui, selon l'un de ses directeurs, Otmar Issing, s'inscrit dans le processus de baisse des taux directeurs.

Une telle baisse, certains l'attendent pour la semaine prochaine si les tensions au sein du système monétaire européen étaient trop fortes, notamment sur le franc français, mais d'autres avancent que la « Buba » n'est guère pressée. En particulier, le chiffre de l'inflation en Allemagne de l'Ouest pour le mois de mars – 0,3 % à 0,4 % sur un mois, 4,33 % sur un an – vient doucher les espoirs, d'autant que les dérapages observés sont le fait des loyers et des services.

De même, les loyers ne réagissant qu'au moins trois ans après un ralentissement de l'économie, la Bundesbank, dont les commentaires « noircissent » à vue d'œil (elle prévoirait un recul de 1,5 % du produit national brut allemand en fin d'année), serait maintenant disposée à accélérer la cadence de ses taux directeurs, en tenant compte de l'évolution actuelle des paramètres les plus sensibles, ce qui pourrait ramener les taux en question aux environs de 6,50 % en fin d'année. Ce serait insuffisant pour la France, rétorque-t-on sur les bords de la Seine, où l'on réclame une diminution substantielle d'ici l'été. Toutefois, selon notre correspondant permanent à Francfort, les milieux financiers là-bas estiment que si le futur gouvernement français va à Bonn réclamer une baisse du taux, il essuiera une fin de non-recevoir désolée, la Bundesbank ayant horreur des pressions, d'où qu'elles viennent. En ce cas, le franc serait peut-être fortement attaqué, ce qui obligerait la Banque de France à relever ses taux. Horrible ! Pour l'instant, le MATIF reste optimiste, à la fois sur un apparent retour au calme à Moscou en fin de semaine et sur une baisse des rendements allemands à long terme, revenus de 7,75 % à 7,64 %, après que la Bundesbank eut monté à 8,25 % le taux de ses pensions : on craignait un relèvement en raison de la tension qui règne sur le marché monétaire de Francfort, à plus de 8,60 %.

En conséquence, le cours de l'échéance juin du MATIF se retrouve à 117,26 contre 117,10 il y a huit jours, après une chute à moins de 117. Sur le comptant, le rendement OAT 10 ans est passé de 7,30 % à 7,34 %, l'écart avec le BUND 10 ans s'établissant à 0,7 point. Le taux de l'argent au jour le jour s'est maintenu à 11 %, celui du trois mois accusant un net fléchissement à 10 1/2 %-10 7/8 %, contre 11 1/8 %-11 5/8 % une semaine auparavant. Certains opérateurs attendent un vif recul des taux dans les semaines qui viennent, si le franc n'est pas attaqué.

Une répartition souple des émissions

Sur le MATIF, l'association Globex, système électronique de négociation à l'échelon mondial portant sur les contrats à terme associant le Chicago Mercantile Exchange (CME) et le Chicago Board of Trade (CBOT) avec Reuters comme opérateur technique, fonctionne assez correctement depuis son démarrage le 12 mars dernier. Fonctionnant vingt-quatre heures sur vingt-quatre, Globex permet aux opérateurs du MATIF et aux autres d'effectuer des transactions entre 16 h 30 et 9 heures le lendemain matin (heure de Paris). Avec 3 000 à 3 500 contrats négociés ces jours derniers sur le Pibor trois mois, ce système a déjà capté les deux tiers des transactions hors séance (THS, OTC en anglais), les THS représentant elles-mêmes 10 % à 15 % du marché officiel « à la criée ». On notera que les non-résidents sont responsables de 40 % des ordres sur le marché du Pibor. On se demande, maintenant, à quel moment le marché à terme de Londres (Liffe) va s'associer à Globex, dont les trois membres assurent 72 % du volume global des sept plus grands marchés à terme mondiaux. Les Britanniques, qui ont pris du retard, sont en pleine négociation.

Sur le marché obligataire, une seule émission, cette semaine, celle du Crédit foncier de France, qui a ajouté 1,5 milliard de francs aux 2 milliards de francs levés il y a quinze jours. Lancé à 7,50 % nominal, 7,68 % réel et 7,81 % pour les investissements institutionnels, soit 0,42 point au-dessus du rendement de l'OAT 10 ans (contre 0,44 point pour la tranche précédente), cet emprunt a reçu un accueil correct.

Il convient de noter, toutefois, que le papier Crédit foncier commence à remplir les quotas réglementaires dans certains portefeuilles, ce qui peut contrarier son placement. Relevons, enfin, que, pour la deuxième semaine consécutive, la fixation du barème de répartition des émissions entre les banques s'effectue « à la demande » et non plus suivant la « clé » fixe utilisée auparavant. La Société générale, chef de file de l'émission, a eu 22,5 %, la BNP et la Caisse des dépôts 12 %, le Crédit lyonnais, le Crédit agricole et Paribas 10 %, le CCF 7 %, Indosuez 4,5 %, les Banques populaires et le CIC 3 %, etc. La BFCE, le Crédit du Nord et la Banque Pallas Stern auraient été proprement éjectés. Suivant les promoteurs de la réforme, le nouveau mode de calcul du barème, plus flexible, correspond davantage aux capacités de placement des établissements. De toute façon, auparavant, on se plaignait de la fixité dudit barème : aujourd'hui, on se plaint de sa souplesse. Rien n'est parfait.

FRANCOIS RENARD

Le Monde

Protestant contre les suppressions d'emplois

Soixante mille sidérurgistes allemands manifestent à Bonn

Commencée en milieu de semaine par les salariés des aciéries Hoesch à Dortmund, la *marche de protestation des* sidérurgistes allemands s'est conclue, vendredi 26 mars, sur un rassemblement géant à Bonn. Près de 60 000 personnes venues aussi bien de l'ouest que de l'est de l'Allemagne se sont retrouvées aux portes de la chancellerie pour réclamer au gouvernement et au patronat un plan acier et le respect des accords salariaux. De toutes les sidérurgies européennes, l'industrie allemande de l'acier est l'une des plus touchées par les restructurations. Pas moins de 40 000 emplois devraient être supprimés en trois ans.

BONN

de notre correspondant

Depuis l'annonce par le sidérurgiste Krupp-Hoesch de la fermeture des usines de Rheinhausen, à Duisbourg, et la réduction drastique des effectifs du groupe à Dortmund, avec à la clef plus de 4 000 emplois supprimés, la Ruhr est en ébullition. Malgré les restructurations des vingt dernières années, la sidérurgie et les charbonnages continuent d'imprégner, sinon l'image, au moins les mentalités de la région. La crise, qui frappe à nouveau la sidérurgie européenne, en raison notamment de la nouvelle concurrence des pays de l'Est, réveille de vieilles peurs. La profession estime *que 25 000 à 30 000 emplois doivent* disparaître à l'ouest de l'Allemagne, sur un total de 130 000 en 1992, et une dizaine de milliers en Allemagne orientale.

La risposte des syndicats a été immédiate. Le «revier», comme on appelle ici le bassin de la Ruhr, n'a *pas perdu ses traditions de lutte*. IG Metall, le tout-puissant syndicat de la métallurgie, a réagi d'autant plus violemment qu'il a l'impression d'être la victime, sous prétexte de crise économique, d'une offensive concertée du patronat. La crise de la sidérurgie est une chose. Un conflit beaucoup plus grave se profile pour lui dans les Laender de l'Est, où le patronat de la métallurgie a dénoncé les accords passés en 1990 sur le rattrapage échelonné, d'ici à 1995, des salaires de l'Est par rapport à ceux de l'Ouest. Les salaires de l'Est auraient dû augmenter cette année de 26 %, pour représenter 70 % à 80 % de ceux pratiqués à l'Ouest. Le patronat ne propose plus que 9 %. Cette rupture d'une convention collective dûment signée est sans précédent dans l'histoire de la République fédérale. IG Metall, qui a déposé des préavis de grève pour le mois d'avril, en fait une question de principe.

La mobilisation de vendredi à Bonn se voulait un avertissement à l'adresse du gouvernement et du patronat. Par trains entiers, on avait fait venir les salariés des quatre *coins de l'Allemagne pour prêter* main-forte à ceux de la Ruhr. De Bavière, de Sarre, de Saxe, du Brandebourg ; 2 000 métallos avaient fait le voyage depuis Eisenhüttenstadt, temple de la sidérurgie de l'ex-Allemagne de l'Est, à la frontière polonaise. La moitié des 1 000 salariés des Stahlwerke GmbH de Gröditz, près de Dresde, en Saxe, s'étaient déplacés.

L'organisation a parfaitement fonctionné. Mais il manquait l'ambiance des grands jours. Le président d'IG Metall, M. Franz Steinkühler, a dénoncé *«l'argent mobile et sans frontière»*, l'absence de scrupule des managers, le manque de courage des politiciens. Il a réclamé une conférence nationale sur l'acier, le maintien d'une sidérurgie en *Allemagne et la création de nouveaux* emplois pour chaque poste de travail supprimé. Il a appelé à la mobilisation à l'Est sur les accords salariaux. Son discours a été pourtant loin de soulever l'enthousiasme d'une foule apparemment plus inquiète que réellement combative, et qui s'est rapidement dispersée.

HENRI DE BRESSON

Réélu dimanche 21 mars

Le député de Mayotte M. Jean-Baptiste a été inculpé de faux et usage de faux

Moins d'une semaine après son élection dès le premier tour à Mayotte, M. Henry Jean-Baptiste (UDF-CDS) a été inculpé, vendredi 26 mars, de faux et usage de faux (la réforme du code de procédure pénale substituant la mise en examen à l'inculpation ne s'applique pas à Mayotte). Son adversaire malheureux, M. Mansour Kamardine (RPR), avait saisi la justice dès le 19 mars, affirmant que la signature de M. Alain Juppé, secrétaire général du RPR, *au côté de* celle de M. François Bayrou, son homologue de l'UDF, au bas de la lettre d'investiture de l'UPF dont *M. Jean-Baptiste s'était prévalu* était un faux. M. Jean-Baptiste avait effectivement reproduit cette lettre dans un tract au début de sa campagne.

Cet imbroglio a pour origine une bataille d'états-majors autour du cas de Mayotte. Lors de leur réunion commune du 20 janvier, les deux formations s'étaient accordées sur le principe d'une investiture UPF au profit de M. Jean-Baptiste, député sortant de cette collectivité territoriale de l'océan Indien. Puis le RPR décidait de faire machine arrière, mais sans en informer son partenaire, après que l'UDF eut refusé d'accorder l'investiture UPF à M. André Lesueur, candidat chiraquien en Martinique. La mesure de rétorsion ne tardait pas : lors de ses assises *au parc du Bourget*, le 7 mars, le mouvement chiraquien accordait officiellement son investiture au secrétaire de la section mahoraise du RPR, M. Mansour Kamardine. Dans la foulée, M. Pierre Méhaignerie, président du CDS, jugeait *«impardonnable»* l'attitude du RPR.

M. Jean-Baptiste qualifie aujourd'hui le procès qui lui est fait par son adversaire de *«mauvaise querelle d'un mauvais perdant»*, précisant que *«de toute manière l'investiture de l'UPF était devenue caduque après les assises du RPR au Bourget»*. Il ajoute qu'il n'a pu en aucune manière falsifier la lettre de l'UPF du début de campagne puisque ce document lui a été adressé de Paris. A l'UDF, on maintient que cette lettre a bien été cosignée par MM. Juppé et Bayrou, tandis qu'au RPR on dément que le secrétaire général du *parti l'ait paraphée*.

F. B.

En désaccord avec M. Bailet

Un adjoint au maire de Nice donne sa démission

NICE

de notre correspondant régional

M. Jean-Claude Rouillot, troisième adjoint (PR) au maire de Nice, chargé du tourisme, a annoncé sa démission du conseil *municipal*, vendredi 26 mars. *Elu* au conseil municipal depuis mars 1977, il a indiqué qu'il souhaite mettre un terme à son mandat en raison *d'«une certaine lassitude de la vie publique»*.

M. Rouillot, un avocat d'affaires de cinquante-deux ans, est, depuis *avril 1990*, le dixième élu de la majorité municipale (cinquante et un conseillers sur soixante-neuf) qui se démet de son mandat. Sa *décision est, en réalité, directement* liée à l'annonce faite, le même jour, en conseil des adjoints, par le maire (apparenté RPR) de Nice, M. Honoré Bailet, de sa volonté de remplir ses fonctions jusqu'à leur terme normal, en 1995. Or M. Rouillot s'était clairement placé, il y a trois mois, dans la perspective d'un départ de M. Bailet, justifié par des problèmes de santé, aussitôt après les élections législatives. Il avait clairement *indiqué*, après avoir *sondé* ses chances au sein du conseil municipal, qu'il était prêt à assurer l'intérim.

G. P.

En déposant une plainte à Bruxelles

TF 1 attaque les aides de l'Etat à l'audiovisuel public

Après avoir longtemps hésité, TF 1 s'est décidé à porter plainte, auprès des instances de la Communauté européenne à Bruxelles, pour distorsion de concurrence. La chaîne de télévision du groupe Bouygues met en cause le gouvernement et le mode de financement de l'audiovisuel public. Elle attaque également, et pour le même motif, le regroupement des chaînes publiques.

Après avoir été saisie, naguère, de plaintes sur les quotas de diffusion, la Commission des Communautés européennes se retrouve en présence d'un nouveau et délicat dossier juridique : celui du financement de l'audiovisuel public. Voici quelques jours, TF 1 a en effet déposé à Bruxelles une plainte, volumineusement étayée, contre la politique financière et réglementaire de l'*Etat dans* l'audiovisuel et contre le regroupement des chaînes publiques France 2-France 3. Dans les deux cas, la *chaîne du groupe* Bouygues se déclare victime d'une distorsion de concurrence entre le secteur public et le secteur privé.

Elle invoque trois griefs. Le premier met en cause le cumul de la publicité et de la redevance par les chaînes de service public. Selon TF 1 ce double financement représente une infraction caractérisée au traité de Rome, lequel prohibe les aides publiques (article 92), exige que toute aide nouvelle soit préalablement notifiée et interdit de conférer des droits exclusifs ou spéciaux à des entreprises publiques si ces droits sont de nature à entraver la concurrence.

Une réglementation univoque

A en croire TF 1, la redevance *assure aux chaînes publiques une* garantie de ressources qui les pousse à surenchérir dans la compétition à l'achat de programmes sportifs ou cinématographiques. Cette surenchère serait d'autant plus forte que l'Etat aide ses chaînes en comblant les déficits quand il y en a (1 milliard de francs en 1991).

Comme toujours en droit, chacun de ces arguments est à la fois recevable et susceptible d'une contre-argumentation. Au Service juridique et technique de l'information (SJTI, service du premier ministre mis à la disposition du secrétariat d'Etat à la communication), on fait remarquer que le traité de Rome ne s'applique pas aux affaires internes d'un pays mais vise les relations entre Etats membres. S'il y a distorsion de concurrence entre les chaînes publiques et les chaînes privées, cela relève, souligne-t-on, du conseil de la concurrence et non de la Commission européenne.

TF 1 rétorque à cela que le marché des programmes (sport, cinéma et téléfilms) est aujourd'hui largement internationalisé et qu'il concerne les Etats. En outre, l'audience des chaînes françaises, publiques et privées, dépasse largement les strictes frontières de l'Hexagone en direc*tion de la Belgique et de la* Suisse, sans parler du nord de l'Italie.

A la Commission européenne, un haut fonctionnaire qui requiert l'anonymat estime cependant que les subsides ne sont pas illégaux en soi. Toute contrainte de service public imposée à une chaîne (émissions politiques pendant les campagnes électorales par exemple) peut faire l'objet d'une subvention pour pallier une perte de *recettes publicitaires, explique*-t-il. Le problème est que la redevance excède largement les contraintes imposées au service public.

Une chose est sûre, les services de la Commission ne semblent guère pressés de trancher. A l'heure où la Grande-Bretagne réfléchit à l'entrée de la BBC sur le marché publicitaire et où Telecinco, en Espagne, se plaint des subventions attribuées aux chaînes régionales espagnoles, il ne lui semble pas opportun d'ajouter au déséquilibre européen.

Le deuxième grief de TF 1 porte sur les distorsions de concurrence introduites par la réglementation. La loi sur l'audiovisuel de 1986 attribue en effet au Conseil supérieur de l'audiovisuel (CSA) un pouvoir de sanction financière. *Or les amendes* ne frappent pour l'instant que les chaînes privées. TF 1 a ainsi été condamnée à 30 millions de *francs d'amende pour infraction* aux quotas de diffusion en 1992, alors que certaines infractions du service public à la réglementation publicitaire n'ont fait l'objet que de remontrances.

Selon TF 1, cette réglementation univoque représente une aide d'un *«effet équivalent»* à la redevance. En punissant uniquement les chaînes privées, le CSA cesse d'être un arbitre pour devenir un *acteur économique* agissant au bénéfice exclusif des chaînes publiques, chaque amende amenuisant la capacité concurrentielle du secteur privé. Distorsion de concurrence donc, là encore. Selon un juriste du CSA, la pénalisation financière univoque du privé représente en effet une «scorie» juridique que le législateur aurait dû corriger depuis longtemps.

Le troisième grief de TF 1 vise la présidence commune de France Télévision. Même si la loi prévoit que France 2 et France 3 doivent garder leur *personnalité juridique*, M. Hervé Bourges et son équipe travaillent à harmoniser les grilles et les horaires de chaque chaîne de manière à éviter toute concurrence entre la 2 et la 3. Ils ont en outre fusionné les services publicitaires pour vendre aux annonceurs un double réseau.

En matière d'achat de programmes sportifs, cette double exposition représenterait, selon TF 1, un avantage décisif, interdit aux chaînes privées. L'Etat détient en effet 100 % du capital de deux chaînes de télévision mais interdit par la loi de 1986 un opérateur privé d'en faire autant. Ce dernier est limité à 25 % du capital d'une chaîne et se voit interdire d'opérer deux réseaux. La combinaison de deux réseaux publics représenterait donc un avantage décisif et anormal du public sur un secteur privé engoncé dans un carcan réglementaire... Le SJTI considère toutefois que cette règle des 25 % n'influence en rien la circulation des *biens et des capitaux et ne* présente par conséquent aucun caractère discriminatoire pour les entreprises privées de télévision.

A Bruxelles, on estime, *a priori*, qu'un regroupement de chaînes ne peut constituer une distorsion de concurrence. Sauf à démontrer *que ce regroupement à un effet* direct sur les prix des programmes sportifs ou cinématoraphiques. Ainsi, France Télévision *n'a pas de centrale d'achat de* droits de retransmission pour faire baisser les prix. A cela TF 1 rétorque que la double exposition permet d'acheter plus facilement des catalogues où le bon film côtoie le mauvais. Le premier ira sur France 2 en *prime time*, le second en fin de soirée sur France 3. Le bon angle d'attaque, selon l'entourage de la Commission européenne, serait de démontrer que le service public arrive avec *des conditions de marché* qui ne sont pas celles d'un opérateur privé. Ce qui ne semble pas le cas.

Il est toutefois vain d'évaluer à l'avance l'issue de cette bataille juridique. Aura-t-elle même lieu? La question mérite d'être posée *dans* la mesure où le recours juridique de TF 1 est déposé – et ce n'est pas un hasard – à la veille d'un changement de majorité. TF 1 passe-t-il *par Bruxelles pour* étayer le lobbying qu'il mène à Paris, auprès des ministrables de l'opposition, en faveur d'un allègement de la *réglementation* audiovisuelle?

Faut-il voir dans cette plainte un joli coup de billard pour obtenir de la prochaine majorité qu'elle éclate le secteur public audiovisuel ou qu'elle plafonne ses recettes publicitaires? Si le dossier était juridiquement défendu jusqu'au bout, il pourrait, au cours des mois à venir, représenter une source de bouleversements majeurs pour l'audiovisuel européen.

YVES MAMOU

M. Claude Larsonneur nommé président de l'université de Caen

M. Claude Larsonneur, professeur de géologie, a été élu président de l'université de Caen *le 19 mars*. Il a obtenu au second tour 70 voix sur 131 suffrages exprimés pour 138 électeurs inscrits.

[Né le 27 juillet 1935 à Coutances (Manche), M. Claude Larsonneur est ancien élève de l'Ecole normale d'instituteur, du Calvados. Agrégé de sciences naturelles en 1960, il devient assistant en 1963 à la faculté des sciences de la Terre de l'université de Caen. Docteur d'État en géologie en 1971, il passe maître de conférences en 1973 puis, en 1987, directeur de l'UFR de sciences de la Terre et de l'aménagement régional. En 1988, il est élu vice-président du conseil scientifique de l'université de Caen. Spécialiste *de la segmentologie de la mer de la* Manche et du littoral normand, M. Larsonneur dirige le laboratoire de géologie marine de Caen depuis 1973 et le Centre régional d'études côtières et de la station marine de Luc-sur-Mer depuis 1985.]

EN BREF

□ **Un comité demande le réexamen de l'affaire des époux Rosenberg.** – A l'occasion du quarantième anniversaire de l'exécution aux Etats-Unis de Julius et Ethel Rosenberg pour espionnage au profit de l'URSS, un comité pour le réexamen de l'affaire s'est créé en France sous les auspices de M. Albert Lévy, ancien secrétaire général du Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples (MRAP). Ce comité, selon lequel *«le doute d'une grave erreur judiciaire pèse»* sur l'affaire Rosenberg, lance en France une campagne de pétitions afin de demander au président Bill Clinton la réouverture du dossier.

□ **L'homme politique algérien mis en examen dans un trafic d'héroïne est écroué.** – M. Amrane Ahdjoudj, membre du Conseil consultatif national algérien et enseignant d'économie en région parisienne, a été écroué vendredi soir 26 mars dans le cours de l'enquête sur un trafic d'héroïne conduite par le juge d'instruction parisien Jean Zamponi (*le Monde* du 25 mars). M. Ahdjoudj, qui avait été mis en examen pour infractions à la législation sur les stupéfiants et laissé en liberté, n'a pas respecté les conditions imposées par sa remise en liberté sous contrôle judiciaire : des policiers l'ont surpris au siège de la SNEIRIC en train de manipuler les ordinateurs.

□ **Parution des décrets relatifs aux nouveaux baccalauréats.** – Les décrets relatifs aux nouveaux baccalauréats, général et technologique, applicables à partir de la session 1995 et dès 1994 pour les épreuves anticipées de fin de première sont parus vendredi 26 mars au *Journal officiel*. La réforme du bac ayant accompagné la rénovation pédagogique des lycées (*le Monde* du 16 décembre 1992), le baccalauréat général comprend désormais trois séries, «L» (littéraire), «ES» (économique et social) et «S» (scientifique), tandis que le baccalauréat technologique en comporte six : «SMS» (sciences médico-sociales), «STS» (sciences et technologies industrielles), «STL» (sciences et technologies de laboratoire), «STT» (sciences et technologies tertiaires), «STAE» (sciences et technologies de l'agronomie et de l'environnement) et «STPA» (sciences et technologies du produit agroalimentaire).

□ **Rejet de la constitution de partie civile d'Airbus dans le dossier sur l'accident du mont Sainte-Odile.** – L'avocat des familles de victimes, qui avait demandé le rejet de la constitution de partie civile d'Airbus Industrie dans le dossier sur l'accident du mont Sainte-Odile, a exprimé, vendredi 26 mars, sa *«satisfaction»* après la décision du magistrat instructeur de déclarer celle-ci irrecevable. Me Alain Behr a estimé que cette décision, prise à l'encontre d'un *«partenaire encombrant»* du dossier, a constitué *«une nouvelle étape importante de nature à contribuer à la manifestation de la vérité»*. La constitution de partie civile a été jugée irrecevable au motif que les préjudices allégués par Airbus Industrie n'ont pas de rapport direct avec les victimes de la catastrophe, alors que l'instruction porte sur les infractions d'homicides et blessures involontaires.

□ **Un avion américain s'est abîmé en mer après une mission au-dessus de la Bosnie.** – Un appareil de reconnaissance américain de retour d'une mission au-dessus de la Bosnie s'est abîmé en mer Ionienne, vendredi 26 mars, avec cinq membres d'équipage à son bord – portés disparus, – alors qu'il s'apprêtait à se poser sur le porte-avions *Theodore-Roosevelt*, a annoncé le Pentagone. Le E-2C Hawkeye, spécialisé dans la reconnaissance avancée, participait aux opérations de parachutage de *vivres sur la Bosnie. Il s'est abîmé* à environ 1,5 kilomètre du porte-avions. – *(AFP.)*

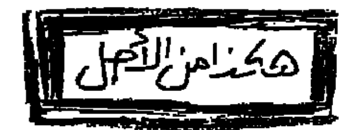
SOMMAIRE

La télématique du *Monde* :
3615 LEMONDE
3615 LM

Ce numéro comporte un cahier «Heures locales» folioté de 15 à 18 un cahier «L'économie» folioté de 25 à 32 et un cahier «Radio-télévision»

Le numéro du « Monde » daté 27 mars 1993 a été tiré à 473 365 exemplaires.





Le Monde

L'or perd contenance



Un vent européen souffle sur nos bijouteries. L'or vendu en France était garanti 18 carats, contre 14 carats, 9, voire 8, chez nos voisins. Le consommateur doit être averti de la diversification promise du « caratage ».

page 26

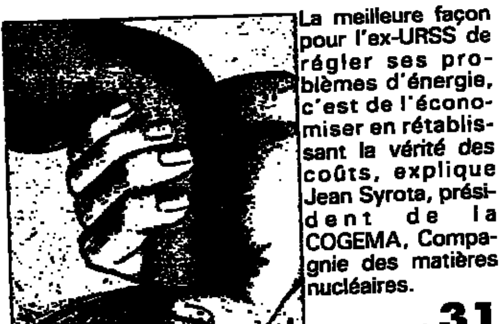
La décadence du souk de Marseille



La crise qui frappe l'Algérie se répercute sur le quartier de la porte d'Aix à Marseille, devenu la plaque tournante du commerce franco-maghrébin. Malgré les nombreuses fermetures, les affaires continuent.

page 27

L'énergie dans la CEI



La meilleure façon pour l'ex-URSS de régler ses problèmes d'énergie, c'est de l'économiser en rétablissant la vérité des coûts, explique Jean Syrota, président de la COGEMA, Compagnie des matières nucléaires.

page 31

L ' E C O N O M I E

À-CÔTÉS

L'argent des Oscars

La grande « distribution des prix », le 29 mars, est une opération de télémarketing mondial pour le cinéma américain

LOS ANGELES
correspondance

A l'aube des années 90, en liaison satellite avec une navette spatiale, la cérémonie des Oscars s'est placée sur orbite et a affiché l'heure du village global et des recettes... planétaires ! On était loin du petit dîner de mai 1929 à l'hôtel Roosevelt dans Hollywood, où se déroula devant deux cent soixante-dix convives la première remise d'Oscars de la toute jeune Academy of Motion Pictures Arts and Sciences, que présidait alors Douglas Fairbanks. Il y avait là Mary Pickford, Cecil B. De Mille, Louis B. Mayer...

Aujourd'hui, le show est entièrement conçu pour la télévision, regardé par soixante-dix millions de foyers américains et retransmis dans plus de quatre-vingt-dix pays : près d'un milliard de spectateurs au total. Dans cette vitrine électronique où défilent clips de films et stars, la mise en scène est réglée avec un souci de rendement, les discours rédigés mot à mot, et rien n'est livré au hasard. Septième art ou... *big business* ? Quand le rideau tombe, les vainqueurs se lancent de plus belle à l'assaut du box-office, s'évertuant à convertir la statuette... en recettes. Bien plus qu'une Palme d'or à Cannes, l'Oscar est un atout commercial de calibre mondial. La conquête du marché commence dès l'annonce des nominations à la mi-février.

Claudine Mulard

Lire la suite page 27

LES LENDEMAINS DE L'ALTERNANCE

Elf : le conquistador menacé



Nommé à la tête du premier groupe français en 1989, Loïk Le Floch-Prigent peut se targuer d'avoir considérablement développé Elf : hausse de la production et des réserves pétrolières, rachats de réseaux de distribution, etc. Celui qu'on surnomme le « conquistador » est pourtant menacé par le retour de la droite au pouvoir, victime de son étiquette politique et de ses liens avec François Mitterrand.

Lire page 30 l'article de Jean-Pierre Tuquoi.

AMÉRIQUE LATINE

Le Venezuela déçu du libéralisme

Après quatre ans de révolution libérale, la grogne monte à Caracas. Les revenus sont laminés par l'inflation, le déficit budgétaire se creuse, l'incurie des services publics s'aggrave

CARACAS
de notre envoyé spécial

MALGRÉ les deux coups d'Etat militaires manqués de 1992, les habitants de Caracas ne guettent plus les coups de feu à l'aube dans le centre de la capitale. Le gouvernement du président Carlos Andres Perez demeure aussi impopulaire, mais l'approche de l'élection présidentielle, en décembre prochain, rend de jour en jour plus improbable une nouvelle tentative de putsch. C'est l'économie qui inquiète maintenant, autant que la crise sociale, après le retournement de conjoncture de l'an dernier. Les perspectives s'assombrissent, après quatre ans d'une politique libérale. Même dans le parti du président, l'antienne est au changement.

Les résultats en effet, sont pour le moins contrastés. Pour faire face à la dette – la quatrième de l'Amérique latine, – à la crise des paiements et à l'appauvrissement du pays, les jeunes « technocrates » qui entouraient Carlos Andres Perez, élu en décembre 1988, ont décidé de rompre d'un coup avec le « populisme » des décennies précédentes. Libération des prix, réduction des impôts (1), suppression des droits de douane et du contrôle des changes, privatisation des entreprises et des services publics enfin : c'est toute la palette des recettes libérales qui était mise en application avec l'appui du Fonds monétaire international. Elle devait s'accompagner, naturellement, d'une hausse des tarifs publics, notamment d'un relèvement progressif du prix du carburant.

Mais rien ne s'est passé comme on l'attendait. *« Après la fin de la guerre du Golfe, et la retombée des prix du pétrole, les vrais chiffres sont apparus »*, dit sans fard un de ces jeunes technocrates, M. Antonio Juan Sosa, vice-ministre du Cordiplan, qui dirige l'ensemble de la politique économique.

Au positif, reste l'activité. Après avoir chuté de 8,6 % en 1989, le produit intérieur brut (PIB) a retrouvé une croissance inattendue (10,43 à prix constants en 1991 et 7,3 % en 1992), grâce, cette fois, aux activités non pétrolières (+ 9,5 %). Plus de 200 000 emplois ont été créés, ramenant le chômage dans le secteur « officiel » à 7,7 % fin 1992, et même, selon le gouvernement, grignotant l'emploi « informel » (qui représente encore 40 % du total).

Guy Herzlich

(1) Pour les sociétés comme pour les particuliers, le taux maximum a été ramené de 50 % à 30 %.

Lire la suite page 28

AÉRONAUTIQUE

L'A-340 : un Airbus anti-crise

Le premier quadriréacteur européen, l'A-340, entre en service. Pour Airbus, il est une arme contre Boeing. Pour les compagnies aériennes, peut-être le remède à la crise

« ZOULOU-Bravo » est prêt au décollage, ce lundi 29 mars, sur la piste de l'aéroport Charles-de-Gaulle. Destination : Washington. La routine, si l'appareil immatriculé F. GLZB n'était le dernier-né des usines d'Airbus, le premier quadriréacteur européen A-340, en partance pour son vol inaugural sous les couleurs d'Air France.

Tout à son désir d'offrir à ses clients une gamme aussi complète que celle de Boeing, le consortium européen ne pouvait se contenter de vendre des « petits » A-320 et des « moyens » A-300 ou A-310. Il lui fallait concurrencer le numéro un mondial en pénétrant sur le créneau des avions très long-courriers et très gros porteurs, où le Boeing 747 dispose d'un véritable monopole et d'une rente de situation.

Mais lancer un avion nouveau coûte plusieurs milliards de dollars, même en reprenant pour partie le large fuselage des A-300. D'autre part, les spécialistes hésitaient entre un appareil de capacité moyenne, mais au rayon d'action exceptionnellement long, et un autre très vaste, mais plus court en distance franchissable.

L'astuce a consisté à fabriquer presque simultanément les deux en utilisant de nombreuses parties communes comme le fuselage, les ailes, le poste de pilotage et l'avionique. L'A-330 qui entrera dans la flotte d'Air Inter à la fin de l'année est un biréacteur (moteurs CFM-56, Pratt et Whitney ou Rolls Royce) d'une capacité de plus de 350 sièges pour des étapes de 9 400 kilomètres. L'A-340 qui entre en service ces jours-ci est un quadriréacteur (moteurs CFM-56) capable de transporter 232 passagers sur 12 600 kilomètres (version 200) ou 264 passagers sur 11 400 kilomètres (version 300).

Chez Airbus, on est très satisfait d'avoir mis au monde ce grand voilier (60 mètres d'envergure) dont le silence et la stabilité dans les turbulences sont unanimement reconnus.

Bernard Ziegler, le patron technique d'Airbus, estime que les problèmes aérodynamiques propres au quadriréacteur – dont le consortium n'avait pas l'habitude – ont été maîtrisés, de même que les ennuis de train d'atterrissage : on a redessiné le carénage des moteurs extérieurs pour limiter les tourbillons d'air parasites en bout d'aile. Bernard Ziegler n'est pas peu fier d'avoir pu livrer à Lufthansa le premier avion qui pesait, à 18 kilos près, les 105 tonnes promises par contrat, il y a cinq ans.

Alain Faujas

Lire la suite page 30

CONSOMMATION

L'or perd contenance

Conséquence du marché unique : on trouvera bientôt en France du métal jaune à 14, à 9 voire à 8 carats, au lieu des 18 garantis par l'Etat. Le consommateur peut ne pas y perdre, à condition d'être informé

« AVOIR *un cœur d'or* », « *bonne renommée vaut mieux que ceinture dorée* », « *tout ce qui brille n'est pas or* »... Dans le langage commun, l'or est une valeur sûre. En France, plus encore qu'ailleurs puisque depuis la loi du 9 novembre 1797, dite loi du 19 brumaire an VI, n'est autorisée en France que la commercialisation de l'or d'une teneur supérieure ou égale à 18 carats, dûment certifiée par la Direction de la garantie qui marque les bijoux d'un poinçon à tête d'aigle.

Mais depuis le 1er janvier dernier, le grand marché bouscule deux siècles d'une tradition bien établie : en effet, il doit permettre la vente dans l'Hexagone de bijoux en or provenant de l'étranger. Là où le bât blesse, c'est que l'or anglais ou allemand n'a pas du tout la même teneur en métal : en Grande-Bretagne, le 9 carats est largement répandu (93 % des ventes). En Allemagne, c'est le 8 carats (71 % des ventes) ! Il y a donc contradiction entre *la loi de brumaire et la libre circulation* des marchandises entraînée par le grand marché.

En corollaire, quelle autorité sera habilitée à garantir ? La France est un des rares pays où l'Etat a le monopole du poinçonnage, qu'il garantit. A l'étranger, le poinçonnage peut être fait soit par un organisme indépendant agréé (c'est le cas en Grande-Bretagne), soit par les fabricants eux-mêmes (comme en Allemagne). En Italie, où des scandales ont éclaté sur cette question, le contrôle est assuré désormais par la chambre de commerce.

INCERTITUDES • Il y a plusieurs mois, les professionnels ont attiré l'attention des pouvoirs publics sur le problème qui allait se poser le 1er janvier 1993. Mais ceux-ci ont réagi tardivement. Si bien que, depuis trois *mois, la France est en contravention avec le* marché unique. L'or de moins de 18 carats n'est pas commercialisé dans l'Hexagone.

De nombreuses incertitudes demeurent encore : quel(s) poinçon(s) sera (seront) apposé(s) sur les bijoux ? Qu'adviendra-t-il de la tête d'aigle ? *Subsistera-t-elle pour les bijoux* 18 carats seulement ou disparaîtra-t-elle purement et simplement ? Qui poinçonnera ? A quel prix ? Avec quelle rapidité ? Quel sort sera réservé aux 400 agents de la Direction de la garantie, passés le 1er janvier dernier de la tutelle de la Direction générale des impôts à celle des douanes ? Faut-il amender ou supprimer la loi de brumaire ?

Une urgence s'impose : informer correctement le consommateur. Habitué depuis des siècles à acheter les yeux fermés du 18 carats chez le bijoutier du coin, il va se voir proposer des objets titrés 14 carats, voire 9 ou 8. Et il doit savoir à quoi s'en tenir. Promis depuis plusieurs semaines, un arrêté est attendu pour les jours qui viennent indiquant que le prix du bijou doit être accompagné de l'indication du métal précieux utilisé et de son titre *« exprimé en millième ». « L'indication du titre en carats pourra être associée jusqu'au 1er janvier 1994 à l'indication en millième »*, précise le texte.

Ce libellé, s'il se confirme, suscite plusieurs remarques. D'abord, on parle beaucoup de l'or mais la question du « caratage » pour reprendre le jargon des professionnels concerne aussi le platine, l'argent et le palla*dium. On peut ensuite se demander si le fait* d'adjoindre une étiquette à un bijou suffira à la bonne information du client. Enfin, non seulement les Français vont devoir s'habituer à acheter des bijoux dont le titre sera réduit, mais ils vont être obligés, à partir du 1er janvier 1995, d'apprendre à compter en millièmes et non plus en carats. Ainsi, le 18 carats égale 750 millièmes, le 14 carats, 585 millièmes, le 9 carats, 375 millièmes et le 8 carats, 333 milliémes...

Une polémique est d'ailleurs née, à ce propos, chez certains professionnels : faut-il encore considérer comme étant en or un bijou contenant moins de 50 % de métal (le reste étant généralement du cuivre) ? L'or à 9, voire à 8 carats reste-t-il de l'or ? Apparemment, le projet d'arrêté n'entre pas dans ce genre de subtilités, ni d'ailleurs le projet de directive européenne actuellement en chantier qui prévoit que la garantie sera donnée par des laboratoires agréés.

Si elle risque de semer le trouble, cette petite révolution va peut-être donner un nouveau souffle à la bijouterie-joaillerie française : la consommation d'or par tête est basse en France, inférieure d'un tiers environ à celle de nos voisins. Or, un bijou à 9 carats sera 30 % à 40 % moins cher qu'un autre à 18 carats.

VIGILANCE • *Une clientèle nouvelle* peut donc être amenée à en acheter. Sachant le ralentissement actuel de la *consommation, l'argument peut porter* auprès des bijoutiers qui doivent déjà subir la concurrence nouvelle des grandes surfaces : le premier distributeur est aujourd'hui Leclerc (7 tonnes d'or vendues sur un marché de 33 tonnes), qui joue à plein la carte du 18 carats et se refuse à vendre du 9 ou 14 carats.

Les fabricants risquent d'être pris entre leur tradition de qualité et le risque, s'ils refusent de produire du 14 ou du 9 carats, de voir leurs clients acquérir de plus en plus souvent des produits étrangers.

Sauf à acheter chez les grands joailliers de la place Vendôme dont on peut penser qu'ils continueront de vendre du 18 carats et rien que du 18 carats, le consommateur aura intérêt à être plus vigilant que jamais : non seulement, il ne devra pas céder sans réfléchir *aux charmes des offres promotionnelles qui* ont tendance à se multiplier chez certains bijoutiers, mais il lui faudra s'informer auprès du vendeur et, *faute de savoir déchiffrer les* poinçons à la loupe, lire attentivement les étiquettes avant de faire un achat « coup de cœur ». En or, évidemment.

Françoise Vaysse

HUMEUR • par Josée Doyère

Trafic d'hommes

ILS *sont Ethiopiens, Libériens*, Somaliens, Centrafricains, Algériens, Marocains, Pakistanais, *Roumains*, Chinois. Ils ont réuni leurs maigres ressources et celles de leurs familles pour tenter l'aventure de la dernière chance et émigrer, loin de leur village, loin de la terre où ils sont nés, loin de leurs proches, vers un de ces eldorados modernes que sont les pays riches, les pays où l'on mange à sa faim, les pays où il n'y a pas de guerre civile, les pays où on trouve encore du travail, les pays où on a plus de la moitié d'une chance de survivre...

Cet argent (2 000 F, 8 000 F, 10 000 F...), ils l'ont donné à un « passeur », à une « filière », sans savoir que souvent ils avaient été repérés par un « rabatteur », chargé de procurer aux organisateurs du trafic ce fret humain qu'on trimbalera, dans les pires *conditions, jusqu'au rivage du* pays d'« accueil ». Là, ils seront des « clandestins » *chassés, pourchassés, incarcérés*, renvoyés dans leur pays d'origine (dans le meilleur des cas), *livrés à leurs* persécuteurs dans d'autres cas.

Je ne cherche pas à vous émouvoir. Je vous dis ce que je découvre tous les jours dans les dépêches d'agences venues du monde entier. Des Roumains trouvés à moitié morts dans un conteneur, sur le port du Havre. D'autres trouvés dans un autre conteneur, à Cadix, en Espagne. Des Pakistanais condamnés à *trois mois de prison en Grèce*, pour avoir versé 300 dollars, prix de la traversée d'un *fleuve frontalier*. A Hongkong, il existe un système, dit « charter chinois », qui expédie *des fils du Ciel* par avion jusqu'à la lointaine Amérique... Ici, là et ailleurs, les polices *enquêtent, coincent un trafiquant*, ou plus souvent ses victimes, les tribunaux condamnent...

Il y a pire, pourtant. Notre collaborateur-dessinateur Vasquez de Sola *a rencontré, près* de Gibraltar, à la porte de notre Europe, les bénévoles d'une association *qui tente* de porter secours aux victimes des modernes négriers, qui font traverser le détroit à des immigrés. Mais récolter des fortunes (de 80 000 francs à 100 000 francs pour une barque où on a entassé 25 passagers sous une bâche) pour un trajet ne suffit pas. Parfois, le « passeur » crie : *« On est arrivé ! »*, et les passagers sautent, de confiance, dans une crique où on n'a pas pied, et ils se noient. Tout bénéfice.

Quand vous irez en vacances au Sénégal, n'ou*bliez pas d'aller à Gorée*, l'île de la honte, où les bateaux bordelais venaient charger les *esclaves africains destinés* à la Louisiane. Mais, quand vous aurez le cœur serré en regar*dant le trou rectangulaire*, dans le mur, par où on précipitait les malheureux à fond de cale, n'oubliez pas d'avoir une pensée pour tous nos frères humains qui aujourd'hui connaissent un sort semblable.

Le trafic de chair humaine continue, pour le plus grand profit de mafiosi entraînés au crime (car les mafias sont derrière beaucoup de ces trafics). Et c'est d'une tout autre oreille que *vous entendrez* les beaux discours sur les droits de l'homme qui fusent de par*tout, comme des incantations* inutiles sur fond de détresse humaine et de crime. ■

LA COTE DES MOTS

Le « big bang »

On nomme *bigf-]bang*, avec ou sans trait d'union, l'explosion hypothétique qui se serait produite à l'origine du *monde, et la vibration sonore* qu'elle aurait laissée dans l'espace. (Cette théorie cosmologique s'oppose donc à la notion *de « création continue ».) Vibration* qu'on retrouve à la suite des déflagrations qui accompagnent le franchissement du mur du son...

Il y a peu, un ancien premier ministre a semblé souhaiter la survenue d'un *big(-]bang* qui entraînerait une re-création de l'univers... politique français. Avec, sans doute, mise à plat des règles pratiquées depuis quelques décennies, remodelage des « frontières » entre partis artificiellement unis ou facticement désaccordés, etc.

Michel Rocard reprenait là une expression fréquemment utilisée en économie – sous des graphies divergentes, d'ailleurs : *Big Bang, « big bang », big bang*, etc. En effet, *« coup de tonnerre dans un ciel* (peu) *serein »*, la City (Bourse de Londres) procédait le 26 octobre 1986 à une sorte de révolution qui tirait un grand trait sur trois siècles d'habitudes : suppression des commissions fixes sur le négoce de titres, transformation des anciens agents de change et « contrepartistes » en courtiers autorisés à effectuer des achats et des ventes pour leur compte, permission pour les établissements étrangers de contrôler une société de Bourse britannique. Et aussi informatisation intégrale des échanges.

En réalité, Londres avait été devancée par Wall Street, qui, avant les autres places financières, avait déjà réalisé un « chambardement » - *bigf-]bang* à partir de 1975, avec l'abolition du système des commissions mixtes, puis avec la modernisation totale des lieux de cotation.

Accepté par les principaux dictionnaires, l'imagé *big-bang* (ou *big bang*) peut, selon nous, être ratifié par les usagers du français, en concurrence avec des termes comme *reconstruction, renouveau, renouvellement, restructuration, régénération, changement, rénovation, réforme*, etc., selon le cas.

Jean-Pierre Colignon

BLOC-NOTES

D'une semaine...

LITIGES COMMERCIAUX ENTRE LES ETATS-UNIS ET LA CEE. Après la visite de Jacques Delors, président de la Commission européenne, à Washington les 18 et 19 mars, les Etats-Unis ont accepté de surseoir à l'application des sanctions commerciales contre l'Europe qui était prévue pour le 22 mars (*le Monde* du 21-22 mars).

CHANGEMENT DE PRÉSIDENT CHEZ BMW. Eberhard von Kuenheim annonce son départ de la présidence de l'entreprise le 18 mars et son remplacement par Bernd Pischetsrieder, membre du directoire depuis 1990 (*le Monde* du 21-22 mars).

LES CIMENTS FRANÇAIS, 2e cimentier français confirme le 19 mars une perte nette de 1,306 milliard de francs (part du groupe) après un bénéfice de 401 millions de francs l'exercice précédent (*le Monde* du 21 mars).

PRIVATISATION DES PTT AUX PAYS-BAS. Le gouvernement a mandaté le 19 mars le ministre des transports et des voies fluviales, autorité de tutelle, pour introduire le titre PTT NV à la Bourse d'Amsterdam et vendre une partie des actions de l'Etat (*le Monde* du 23 mars).

3,6 MILLIARDS DE BÉNÉFICE POUR BSN. Le groupe agroalimentaire français a réalisé en 1992 un bénéfice de 3,638 milliards de francs, en hausse de 5,6 % sur le bénéfice 1991 (hors plus-value de cession des champagnes Pommery-Lanson), malgré la dépréciation des monnaies espagnole et italienne qui amputent le résultat de 50 millions (*le Monde* du 25 mars).

PLUS DE 10 000 EXPLOITANTS AGRICOLES ONT BÉNÉFICIÉ DU RÉGIME DE LA PRÉRETRAITE, chiffres communiqués par le Centre national pour l'aménagement des structures des exploitations agricoles, le 23 mars (*le Monde* du 25 mars).

LE PROJET DE TRAIN A GRANDE VITESSE entre Londres et le tunnel sous la Manche a été confirmé par le gouvernement britannique le 24 mars (*le Monde* du 25 mars).

NOUVELLES AIDES AUX MARINS PÊCHEURS. Le secrétaire d'Etat à la mer Charles Josselin a annoncé le 24 mars une aide aux marins pêcheurs d'un montant estimé de 45 millions de francs pour le seul mois de février dernier (*le Monde* du 26 mars).

... à l'autre

DIMANCHE 28 MARS. France. Second tour des élections législatives. Il reste 497 sièges à pourvoir.

LUNDI 29 MARS. Tunis. Congrès des ministres africains du tourisme (jusqu'au 4 avril).
Bruxelles. Entretiens entre la CEE et Mickey Kantor, représentant personnel du président américain Bill Clinton sur le GATT (jusqu'au 30 mars).
Moscou. Visite de Jacques Attali, président de la Banque européenne de reconstruction et de développement (BERD).
Jouy-en-Josas. « La semaine des économistes » sous la forme de huit conférences-débats sur les grands problèmes et les grands enjeux économiques, à l'initiative des étudiants du groupe HEC, en présence de Maurice Allais, prix Nobel d'économie (jusqu'au 1er avril, 1, rue de la Libération).

MARDI 30 MARS. Moscou. Réunion du conseil intergouvernemental du pétrole et du gaz regroupant douze Etats de l'ex-URSS.
Paris-Porte de Versailles. 10e Semaine internationale du transport et de la logistique (jusqu'au 2 avril).

MERCREDI 31 MARS. France. Entrée en vigueur de la loi Sapin sur la transparence du marché publicitaire.

JEUDI 1er AVRIL. Francfort. Réunion du conseil central de la Bundesbank.
France. Environnement. Entrée en vigueur de la taxe sur les déchets.

VENDREDI 2 AVRIL. Europe. Journée d'action européenne pour l'emploi, organisée par la confédération européenne des syndicats. Manifestations à Maastricht et à Strasbourg.
Ottawa (Canada). Réunion d'experts afin de préparer une deuxième série d'entretiens à Mexico le 12 avril, pour mettre au point des accords annexes au traité de libre-échange nord-américain.

SAMEDI 3 AVRIL. Vancouver (Canada). Sommet américano-russe (jusqu'au 4 avril).

LUNDI 5 AVRIL. Cameroun. 6e conférence des chambres de commerce et d'industrie des pays en développement, organisée par la chambre de commerce, d'industrie et des mines du Cameroun (jusqu'au 8 avril).
Luxembourg. Réunion du conseil des ministres des affaires étrangères de la CEE. Début des négociations sur l'adhésion de la Norvège à la CEE.
Conseil « Marché intérieur » de la CEE.

LOIS ET RÈGLEMENTS

Poissons

■ Dans une annexe au *Journal officiel*, le ministère de l'environnement publie l'état des parties des cours d'eau à réserver pour la protection ou la reproduction du poisson jusqu'au 31 décembre 1997, dans chaque département.

Annexe au no 48, **Journal officiel du 26 février 1993**, pp. 37003 à 37063.

Fichiers informatisés

■ Devant le développement des fichiers informatisés de personnes, une circulaire signée du premier ministre présente des mesures pour éviter toute atteinte à la vie privée. Les ministères sont appelés à élaborer leurs propres directives dont devra être informé le commissaire du gouvernement auprès de la CNIL (Commission nationale de l'informatique et des libertés). Dans chaque ministère, un haut fonctionnaire sera désigné comme correspondant du commissaire du gouvernement auprès de la CNIL, et veillera à la régularité des traitements automatisés. La circulaire recommande que ce haut fonctionnaire soit assisté d'une petite équipe. Pour les organismes publics autonomes, la désignation d'un responsable spécifique paraît souhaitable.

Circulaire du 12 mars 1993, **Journal officiel du 17 mars 1993**, pp. 4137 et 4138.

Observatoires départementaux d'équipement commercial

■ Les observatoires départementaux d'équipement commercial ont deux missions : établir l'inventaire des équipements commerciaux d'une surface de vente supérieure à 400 m^2 et analyser l'évolution du commerce dans le département. Un arrêté précise leur composition.

Ces observatoires sont composés par quatre collèges :

– le collège des élus locaux : dans les départements autres que Paris, pour chaque arrondissement, le maire de la commune du chef-lieu, le maire d'une commune de moins de 2000 habitants (désigné par le préfet) et deux conseillers généraux ; à Paris : neuf conseillers d'arrondissement choisis par le Conseil de Paris ;

– *Le collège* des représentants des activités commerciales et artisanales : quatre représentants d'entreprises exploitantes de grandes surfaces, trois exploitants de commerces de détail d'une surface inférieure à 400 mètres carrés, un commerçant non sédentaire et deux repésentants d'entreprises artisanales nommés par le préfet, après consultation des organisations professionnelles ;

– Le collège des représentants des chambres de commerce et d'industrie et des chambres de métiers : cinq représentants des premières et quatre des secondes ;

– Le collège des *consommateurs* composé de quatre membres désignés en son sein par le collège des *consommateurs et usagers* du comité départemental de la consommation ;

– *Quatre personnalités qualifiées* et les directeurs départementaux de la concurrence et de la *consommation* et de l'équipement, le directeur régional de l'INSEE ou son représentant et le délégué *régional* au commerce et à l'artisanat complètent la composition des observatoires départementaux d'équipement commercial.

Arrêté du 11 mars 1993, **Journal officiel du 20 mars 1993**, pp. 4355 et 4356.



COMMERCE FRANCO-MAGHRÉBIN

La décadence du souk de Marseille

Entre gare et mer, le quartier de la porte d'Aix est la plaque tournante du commerce avec l'Afrique du Nord. Mais cet énorme marché décline, victime de la crise algérienne

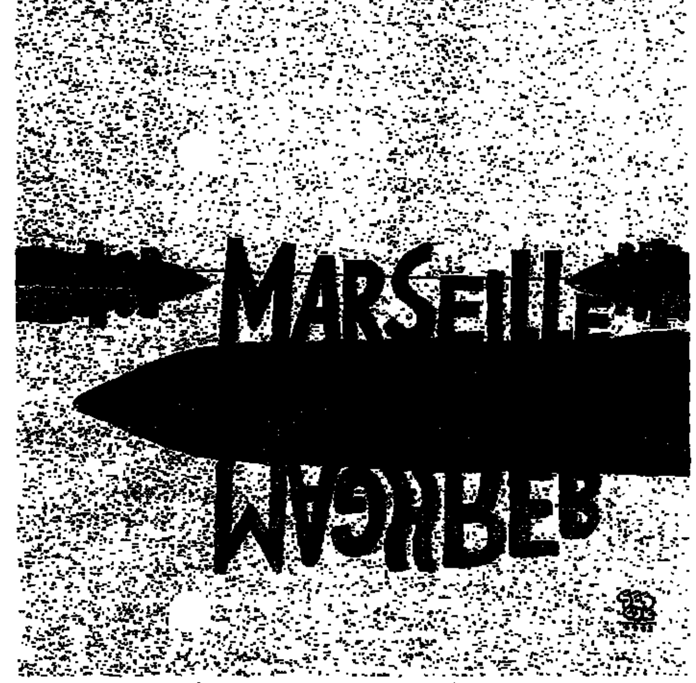
MARSEILLE
de notre envoyé spécial

Un violent mistral balaie la ville et dépose sur ses quais de curieux nuages d'eau arrachée à la mer. Un peu plus haut, dans l'ombre rampante d'un arc de triomphe rénové, un marché aux puces rassemble quelques anciens sur la place de la porte d'Aix. Une place symbolique, théâtre au début des années 80 d'un phénomène unique en France : la concentration de plusieurs centaines de commerces voués à l'exportation vers le Maghreb.

Très vite, cette mutation en plein centre-ville se propageait aux quartiers jouxtant la porte d'Aix et allait constituer un véritable «supermarché du Maghreb». Avec un chiffre d'affaires astronomique estimé entre 5 et 10 milliards de francs selon les sources et une clientèle toujours plus nombreuse, cette immense plaque tournante du commerce méditerranéen devenait rapidement l'un des principaux poumons économiques de Marseille.

Ce quartier de la porte d'Aix est avant tout un lieu de transit vétuste entre la gare et la mer. Un lieu magique, une caverne d'Ali Baba aux odeurs épicées. Pas moins de six cents étals en tout genre étaient recensés en 1985 dans ce quartier central de plusieurs hectares, situé au nord de la Canebière. A cette époque, des milliers de «touristes acheteurs» défilaient chaque jour dans ce souk tenu par des Maghrébins, des israélites et des Arméniens. Ce comptoir moderne informel et cosmopolite réalisait alors un chiffre d'affaires dix fois supérieur à celui d'une grande surface commerciale. Les Algériens notamment, venus pour quelques jours en France, profitaient alors de la bonne santé de leur monnaie pour investir chacun entre 2 000 et 10 000 francs dans des produits introuvables ou trop chers chez eux.

Ce secteur de Marseille aux allures d'Orient ressemble encore aujourd'hui à un hypermarché démesuré. Ses différents quartiers s'apparentent à des rayons : la rue de la Joliette pour la voiture à l'exportation, la rue d'Aix et ses environs pour l'électroménager et le commerce de détail, le cours Belsunce pour les grossistes en textile. Au rayon viande les enseignes spécialisées ne manquent pas rue du Bon-Pasteur, autour de la mosquée du même nom.



L'achalandage des étals offre parfois des mélanges étonnants. Dans les échoppes couvertes du Marché Soleil ou chez les détaillants des ruelles étroites, les théières richement ornées côtoient les téléphones sans fil détaxés et les fruits secs. Portés par de lancinantes musiques, les badauds n'hésitent pas à négocier la marchandise, d'autres viennent ici rendre visite à l'écrivain public dont l'enseigne est coincée entre deux magasins de vêtements. Formalités administratives ou lettres à la famille, les clients sont nombreux. Pourtant, adossé à la devanture poussiéreuse de son magasin, un Algérien désabusé explique que les affaires ne marchent plus. Un constat partagé un peu plus bas par ses voisins du cours Belsunce. Le grand souk de Marseille ne fait plus recette.

DÉCLIN • Pour Tahar Ramani, responsable d'une fondation d'aide à la création d'entreprise (3CI) installée dans ce secteur : *«En quatre ans plus de 50 % des magasins ont fermé et les autres connaissent une chute de leur chiffre d'affaires de l'ordre de 50 % à 70 %»*. Commerces murés et devantures tirées jalonnent en effet les rues escarpées. *Exit* les foules de «touristes acheteurs» et l'ambiance de hall de gare aux heures de pointe. L'activité commerçante de la porte d'Aix vit au ralenti.

> **50 % des Algériens et des Marocains ont quitté le quartier**

La récession du triangle d'or marseillais a notamment pour origine la perte de pouvoir d'achat de la clientèle algérienne à la suite de la dévaluation du dinar conjuguée aux restrictions en matière d'immigration. A la suppression des autorisations de sortie du territoire et à l'obtention facile de devises a succédé la rigueur. Le tourisme maghrébin professionnalisé par les «trabendistes» (de «trabendo», contrebande) qui se procurent des francs au marché noir pour acheter en France, importer en fraude et revendre chez eux les objets introuvables, persiste mais s'essouffle. La clientèle se fait plus rare : le trafic passagers par exemple en provenance du Maghreb entre 1985 et 1992 a chuté de moitié, selon les statistiques de l'aéroport de Marignane, passant de 1,4 million à 600 000 personnes. Quant au trafic maritime, il a perdu sur cette même période près de 100 000 clients.

HÉMORRAGIE • Le dernier recensement de l'INSEE fait par ailleurs apparaître sur ce secteur central de Marseille un départ massif. Avec une population de 800 000 personnes en 1990, la cité phocéenne a perdu environ 70 000 habitants en moins de dix ans. Cette migration a touché de plein fouet la population du secteur de la porte d'Aix puisque près de 50 % des Algériens et des Marocains ont quitté le quartier. *«Une hémorragie justifiée en partie par l'appauvrissement du quartier de la porte d'Aix, et par le manque d'emplois»*, explique André de Los Santos, ancien directeur de l'observatoire de l'INSEE à Marseille.

Pierre Rastoin, maire des 13e et 14e arrondissements et ancien responsable du secteur Belsunce, précise pour sa part que *«la population marseillaise n'a jamais vraiment pris conscience de la puissance économique que constituait ce souk tenu en majorité par des Maghrébins»*. Tout n'est pas noir. Malgré les déboires du milliardaire Sabeur, d'autres continuent de faire chou gras des opportunités offertes par le rôle de Marseille dans le Bassin méditerranéen.

Cela étant, l'intégration économique de ces négociants ne semble pas avoir suffi à convaincre la ville de préserver le charme oriental du quartier de la porte d'Aix. Un centre tertiaire, intitulé Euroméditerranée, devrait voir le jour entre le port et la gare Saint-Charles afin de «revitaliser» le centre-ville, affirme la municipalité. Une reconquête qui entraînera sans doute la fermeture des petits commerces maghrébins restants et une lente agonie de ce souk à l'échelle de plusieurs quartiers.

Thibault Romain

Saïd Saï voitures garanties

MARSEILLE
de notre correspondant

«Je n'ai jamais vu ça, une pareille confiance. Saïd choisit le véhicule pour eux. Ils paient parfois pour une voiture qui n'existe pas encore. C'est merveilleux.», dit Francis Terris. Un retraité heureux. Toute sa vie il a vendu des Peugeot à l'exportation dans le cadre de la Sodexa, filiale du groupe PSA. Mais, ici, il ne lui semble pas travailler, il «s'amuse» et fait profiter son ami Saïd Saï de son expérience.

Ici, c'est Joliette-Export, la plus grosse des quinze entreprises du quartier spécialisées dans l'exportation de voitures vers l'Algérie. En 1991, Saïd Saï, qui l'a fondée en 1983, a expédié vers les ports algériens un millier de véhicules neufs ou de moins de deux ans. L'an dernier, le nombre est tombé à 542, crise oblige. Mais Joliette-Export reste une belle affaire.

«Les clients se sentent en sécurité parce que c'est Saïd qui leur vend la voiture, explique Francis Terris. Souvent, poursuit-il, *les clients débarqués du ferry avec leur argent n'ont pas de compte en banque. Ils le donnent à Saïd en lui disant «trouve-moi une voiture, tel modèle, à tel prix».*

Ce capital confiance, Saïd Saï l'a bâti sur le «téléphone arabe» de l'autre côté de la Méditerranée. On sait à El Aznam ou à Oran que chez Saïd «on ne sera pas roulé». Lui, est arrivé en 1963 de Tizi-Ouzou, benjamin de sept frères, pour rejoindre son père, docker à Marseille, qui avait réussi à acheter un petit fonds de commerce hôtel-restaurant. Mais la passion de Saïd, c'était la mécanique. Après un CAP, il s'est «fait la main» chez Peugeot, Renault et dans des garages particuliers, avant de trouver un local rue de la Joliette, en 1976.

Trois ans plus tard, il s'est installé dans les locaux du futur Joliette-Export pour y ouvrir un atelier de mécanique-carrosserie. *«C'était très dur,* se souvient-il. *Mais ça me plaisait. Cependant, les clients ont commencé à me demander de leur trouver de bonnes occasions. Puis des demandes me sont parvenues d'Algérie. Ce qui fait que, d'abord secondaire par rapport à la réparation, l'activité d'exportation est devenue principale.»* Aujourd'hui, Joliette-Export tourne avec six employés en permanence et un garage occupant quatre mécaniciens.

Pourtant, les beaux jours sont passés. La crise économique, bien sûr, raréfie la clientèle. Les difficultés à obtenir un visa ne sont pas étrangères à la chute des ventes : *«Ils ont du mal à venir,* explique Saïd. *Quand ils sont sortis deux fois dans l'année, on les fait «poireauter» six mois pour délivrer un nouveau visa. Les facilités accordées par l'Espagne et l'Italie n'arrangent rien. Vous comprenez pourquoi j'ai vendu l'an dernier deux fois moins de voitures qu'il y a deux ans.»*

S'ajoute la menace de la nouvelle loi de finances algérienne qui prévoit à partir du 18 avril 1993 la suppression des licences pour les ayants droit (anciens combattants et leurs familles) exonérés de droits et taxes douanières sur les véhicules importés, qui constituaient 80 % de la clientèle de Joliette-Export.

«C'est une affaire politique, assure l'exportateur marseillais. *Le gouvernement algérien fait pression sur les constructeurs pour qu'ils viennent s'installer sur place et ouvrent des usines et, d'autre part, les constructeurs aimeraient bien exporter directement leurs véhicules d'occasion.»*

Saïd n'est pas le seul à s'inquiéter. Les concessionnaires des grandes marques installés dans la région marseillaise, dont les parkings croulent sous des véhicules d'occasion récents, trouvaient en Joliette-Export un exutoire bien commode, leur assurant des ventes régulières. Quant aux transporteurs maritimes, à 250 véhicules par navire et 20 rotations par mois, ils subiraient une baisse de chiffre d'affaires estimée à quelques 25 millions de francs par an, selon Saïd Saï.

Quant à lui, il se veut philosophe. S'il ne peut plus exporter, il revendra au marché local, par lequel il avait commencé. El Hadj a confiance : *«Il a de l'or dans les mains, ce garçon.»*

Jean Contrucci

Moustapha Slimani viandes en gros

Il se revendique *«véritable Marseillais dans le sang»*, et rien ne semble pouvoir le décourager dans son amour pour cette ville. Ni le contrôle fiscal – à son avis *«téléguidé»* – qui aura duré six mois – *«Mais ils sont repartis sans un sou»* – ni la descente de police dans son magasin de la rue de la République, fin 1989, au cours de laquelle, chef d'entreprise, il s'est entendu apostropher : *«Bicot, au garde à vous quand je te parle !»* Ce qui a entraîné l'inculpation de trois policiers. Ni encore la saisie, après quatre années, du matériel de Radio-Islam France, dont il était le promoteur, qui prêchait le calme à la communauté maghrébine durant la guerre du Golfe. Ni, enfin, les difficultés rencontrées par son projet de grande mosquée qui rendrait *«l'islam transparent»* à ceux qui – abusés par les fanatiques – ignorent une religion de tolérance et de fraternité.

Non, rien ne pourrait faire renoncer Moustapha Slimani, trente-quatre ans, PDG du groupe Moustapha, société holding qui recouvre des activités de boucherie en gros à Marseille et de négoce international dans l'agroalimentaire avec l'Algérie. Six grandes surfaces de boucherie réparties dans Marseille où Moustapha Slimani voit défiler *«toute la palette sociale des Marseillais»*. On ne lui extorquera pas un chiffre, mais chacun sait ici que les boucheries Slimani sont l'une des plus grosses affaires commerciales de la ville.

«On fait travailler des deux côtés de la Méditerranée des centaines de personnes, précise Moustapha. *Parce que l'avenir de cette ville passe par le Maghreb. Qu'est-ce qu'on va chercher les pays de l'Est alors qu'on n'a qu'à se tourner de l'autre côté de la Méditerranée ? Et pourquoi, moi, Marseillais, j'irais faire du commerce avec les Russes ou les Chinois ? On a une communauté maghrébine, ici, qui peut être un des acteurs économiques de la ville. Je suis là pour participer à son redressement.»*

Un redressement qui passe, pour Moustapha Slimani, par l'amélioration de l'image de la communauté dont il est issu auprès de l'opinion marseillaise. *«Ces jeunes, il faut leur rendre l'espoir, leur donner du concret.»* Pour cela, Moustapha Slimani se dit prêt à se lancer *«dans la politique concrète»*. Et viser le fauteuil de maire. *«Pourquoi pas ?* demande-t-il, *ça vous choque ?»*

J. C.

L'argent des Oscars

Suite de la page 25

«Un film nominé voit ses recettes en salles augmenter d'un tiers», explique Tom Bernard, l'heureux dirigeant de Sony Pictures Classics, qui distribue actuellement aux Etats-Unis *le Retour à Howard's End* et *Indochine*, avec Emma Thompson et Catherine Deneuve en lice dans la catégorie meilleure actrice.

Pour le public américain, le cumul des nominations joue comme un facteur-clé. Le record cette année va au *Retour à Howard's End* et à *Impitoyable* (*Unforgiven*, avec Clint Eastwood), qui ont décroché neuf citations chacun. Quant au film britannique *The Crying Game*, prisé par la critique mais ayant récolté «seulement» 20 millions de dollars de recettes en trois mois quand il reçut ses six nominations (dans le même temps, *Des hommes d'honneur* avait empoché 132 millions de dollars !), il est aussitôt passé de 240 à 940 écrans, et aura ramassé près de 45 millions de dollars fin mars. *«Si le film est primé,* confie Ian Jessel, le président de Miramax International, *il rapportera 15 millions en plus, soit une recette remarquable pour un film au budget d'à peine 5 millions de dollars.»*

Ces nominations intervenant à l'ouverture de l'American Film Market propulsent les ventes de droits étrangers : Miramax a aussitôt trouvé acquéreur pour *Enchanted April* (trois nominations) au Japon, en Australie, en Espagne (sous le titre *Avril enchanté*, le film sort en France le 31 mars), et *Passion Fish* (deux nominations) a été acheté par la France, l'Allemagne et l'Italie...

Sur le marché international, c'est l'Oscar lui-même qui fournit la plus-value effective, et, de toutes les statuettes, la plus rentable au box-office est celle du meilleur film *(best picture)*. A condition que le marketing international soit bien orchestré : un film doit être largement distribué (en salles et/ou en vidéo) pour tirer profit de son Oscar. Sauf qu'historiquement aucun titulaire de l'Oscar du meilleur film n'a pu remonter le handicap face aux grosses productions à succès.

RECETTES • Récemment, *Danse avec les loups* et *le Silence des agneaux*, ont tout juste talonné ces superproductions aux recettes record que furent *Maman, j'ai raté l'avion*, *Terminator 2*, *Ghost*, *Pretty Woman*, ou *le Retour de Batman*...

Dans les années 80, *Rainman* ou, dans une moindre mesure, *Platoon*, *Miss Daisy et son chauffeur* (film à petit budget sans star et sans action), *Out of Africa*, se sont approchés du peloton de tête où figuraient *E. T.*, *le Retour du Jedi*. Et même avec les 20 millions de recettes supplémentaires qu'on attribue à l'Oscar, *les Chariots de feu* ne vinrent qu'à la centième place au hit-parade de cette décennie-là. Dans les années 70, bien qu'écrasés par *la Guerre des étoiles* et *les Dents de la mer*, les films primés par l'Académie étaient encore bien placés au box-office. Mais il faut remonter aux années 60 pour trouver un Oscar du meilleur film en tête par le nombre de spectateurs : c'était *la Mélodie du bonheur*. Et Z est le seul film étranger «oscarisé» à avoir jamais fait recette...

Duncan Clark, vice-président du marketing à Columbia-Tristar, se souvient de la débâcle internationale du *Prince des marées* (réalisé par Barbra Streisand) et de *Bugsy* (avec Warren Beatty), des films nominés que le public a boudés après leur échec aux Oscars l'an dernier. Wayne Duband, président de la distribution, explique que Warner a préféré attendre les Oscars pour montrer le western *Impitoyable* au public japonais, traditionnellement plus réceptif aux succès commerciaux confirmés. *«Si* Impitoyable *gagne, c'est peut-être le film que les gens qui vont peu au cinéma iront voir. Mais il est impossible de quantifier exactement l'impact d'un Oscar*, poursuit le responsable de Warner ; même *sans avoir gagné*, JFK *a réalisé 125 millions de recettes mondialement.»*

Plus que jamais, l'industrie cinématographique américaine dépend de ces ventes internationales. En l'espace de dix ans, le prix de revient moyen d'un long-métrage a augmenté de 142 % (et est estimé à 29 millions de dollars aujourd'hui) (1), et les coûts de distribution ont progressé de 172 % (à 13,5 millions de dollars par film), sans que les recettes du box-office ne progressent dans la même proportion. *«Il y a quelques années encore, vous pouviez amortir le coût d'un film sur le marché américain*, explique Myron Karlin, président de la MPEAA (Motion Picture Export Association of America), *mais aujourd'hui Hollywood doit s'appuyer sur le marché mondial.»* En 1992, les recettes du cinéma américain, tous médias confondus, provenaient à 40 % des exportations, chiffrées à 7 milliards de dollars (2).

Bien que sans Oscar, *Basic Instinct* a donné la tendance : voilà un film hollywoodien qui a rapporté davantage à l'étranger (230 millions) que dans son pays (117), et représente le plus gros succès international de l'année 1992. Le lobby des producteurs américains s'active à développer ces marchés.

En Corée du Sud, pays autrefois fermé aux films américains, les recettes ont augmenté de 1 500 % en cinq ans. Le Japon est le premier marché d'exportation du cinéma américain avec un peu plus de 200 millions de dollars de recettes en salles (3), puis viennent l'Allemagne (142 millions), la France (137 millions), le Canada (133 millions), la Grande-Bretagne (121 millions), l'Espagne (107 millions), l'Italie (74 millions). Une liste qui recoupe exactement celle des fidèles téléspectateurs de la plus célèbre cérémonie hollywoodienne.

Claudine Mulard

(1) Source MPEAA, 1992.

(2) L'Office du film italien chiffre les exportations de l'audiovisuel américain en Europe à 4 milliards de dollars en 1991, et celles de l'Europe vers les Etats-Unis à 500 millions.

(3) Statistiques 1991 tirées du rapport confidentiel de la MPEAA, cité par le magazine *Variety*.

Le Venezuela déçu du libéralisme

Suite de la page 25



Mais l'inflation, après une flambée de 81 % en 1989, n'est pas redescendue au-dessous de 30 %, et tend même à monter. *« Il y a une sorte d'inertie. Depuis le milieu des années 80, les entreprises sont habituées à une hausse annuelle de 30 % : pour 1993, elles ont déjà prévu les hausses de salaires correspondantes »*, observe Rita Funaro, du cabinet d'économistes Veneconomia.

Même la libération des importations n'a pas empêché la hausse des prix : la concurrence ne joue pas au stade du détail. *« Quand quelqu'un augmente ses prix, les autres attendent seulement quelques jours pour suivre*, raconte un responsable d'une entreprise étrangère. *Les gens ne calculent pas en termes de coûts et de prix de revient. Parfois, ils fixent leur prix de vente par référence à ceux que l'on voit à Miami... Si l'on n'a pas un bénéfice de 30 %, on n'est pas satisfait. »*

Surtout la secousse libérale a contribué à appauvrir encore une bonne partie de la population : *« Le revenu moyen des Vénézuéliens a décliné de 40 % en dix ans, si l'on compte en bolivars, et bien plus si l'on compte en dollars »*, admet-on du côté de la Banque mondiale. Retour de quinze ans en arrière dans un pays où 20 % de la population active détiennent la moitié du revenu national, tandis qu'en bas 20 % n'en reçoivent que 4,5 %, et où près de la moitié des habitants vivent au-dessous du seuil de pauvreté, notamment dans les *ranchitos*, ces quartiers plus ou moins précaires qui ceinturent les grandes villes.

PAUVRETÉ • Mais les classes moyennes, elles aussi, ont été durement secouées, *« 20 % de leur effectif a glissé vers la pauvreté et, chez ceux qui restent, certains – secrétaires, ingénieurs, officiers subalternes – ont vu leur niveau de vie s'éroder sérieusement »*, indique Robert Cessac, représentant du Crédit lyonnais au Venezuela. Plus question d'aller passer des vacances à Miami comme autrefois ; la hausse des loyers et du prix des appartements est devenue un casse-tête : comment emprunter à des taux qui dépassent 50 % ?

Après la tentative de putsch du 4 février 1992, le gouvernement a décidé une hausse de 30 % du salaire minimum et des rémunérations des militaires. Il a lancé une série de programmes sociaux – les *« megaproyectos »* – pour l'habitat, la santé, l'éducation, et attribué des « bons alimentaires » aux familles pauvres ayant des enfants à l'école primaire.

Mais ces mesures, *« très ciblées, ne touchent que les plus exposés »*, reconnaît-on du côté de la Banque mondiale, qui contribue à leur financement. Même si le gouvernement, pour la deuxième année consécutive, constate une progression de la consommation alimentaire en volume, la chute du niveau de vie n'a pas été rattrapée. *« Aujourd'hui, pour nourrir une famille de six personnes, il faut que trois reçoivent l'équivalent du salaire minimum. Il y a six ans, elle s'en tirait avec deux »*, estime la sociologue Cecilia Cariola, qui a mené une série d'enquêtes dans les *« ranchitos »* de Caracas.

> **“Aujourd'hui pour nourrir une famille de six personnes il faut que trois reçoivent l'équivalent du salaire minimum. Il y a six ans elle s'en tirait avec deux.”**

Le mécontentement né de cette *« dette sociale »* est accru par la corruption qui gangrène la société vénézuélienne et touche jusqu'au sommet de l'Etat : des officiers supérieurs, voire des proches du président ont été récemment mis en cause. Les lenteurs et les décisions contradictoires de la justice, face à une presse devenue agressive, entretiennent une atmosphère de soupçon généralisé. Les mesures de libération des changes et du commerce adoptées par le gouvernement font sans doute disparaître des occasions de trafic d'influence. Mais, souligne un observateur étranger, *« faute d'une action énergique et directe du gouvernement, l'impression demeure que l'administration, les militaires et les politiciens sont corrompus »*.

RÉFORME • L'Etat aussi est appauvri. La baisse des cours du brut en 1992 a amputé ses revenus, assurés aux deux tiers par les rentrées pétrolières, alors que projets sociaux et hausses de salaire des fonctionnaires poussaient les dépenses à la hausse. Etabli sur la base d'un baril à 19 dollars (contre 15,32 en moyenne en 1992), le budget, trois fois remanié, est resté déficitaire de près de 2 milliards de dollars, soit environ 3,6 % du PIB, après avoir été excédentaire de 2,7 % en 1991.

Ce déficit budgétaire s'ajoute à celui d'un secteur public massif *(lire ci-dessous)*, tandis que les privatisations, qui avaient rapporté près de 2,5 milliards de dollars en 1991, se sont enlisées l'an dernier et ne peuvent redémarrer faute d'un cadre légal adapté et d'une ferme volonté politique.

La situation pourrait s'aggraver encore cette année. Malgré une baisse drastique (34 %) des investissements et la suppression de 30 000 emplois, le déficit budgétaire pourrait atteindre 2,4 milliards de dollars, soit 4 % du PIB (7 % pour le secteur public dans son ensemble). Depuis trois ans, le gouvernement n'a pas réussi à faire adopter ses projets de TVA et de taxe sur les actifs des entreprises, qui devaient compenser l'évasion fiscale généralisée (2) et rendre l'Etat moins dépendant des rentrées pétrolières. Ce retard a déjà amené la Banque mondiale, la Banque interaméricaine de développement et l'Eximbank japonaise à reporter le versement de la dernière tranche (300 millions de dollars) d'aide à la restructuration du secteur public.

Approuvée en première lecture à la Chambre des députés, cette réforme fiscale est cependant l'enjeu d'un conflit avec le Congrès. *« Le gouvernement doit d'abord réduire les dépenses inutiles. Et pour que les recettes nouvelles servent vraiment à améliorer le service public, il faut achever la mise en œuvre des réformes déjà votées »*, dit Luis Enrique Oberto, président (démocrate-chrétien) de la Chambre des députés. Si le recouvrement de l'impôt a progressé, un tiers seulement des impôts dus sont effectivement payés et la réorganisation de l'administration cafouille.

VIRAGE • Ce retard ralentit la modernisation de l'économie. Si les lois sur la concurrence, comme la réforme fiscale, n'ont guère d'effet immédiat, il en va autrement de la réforme financière. La loi sur la Banque centrale donne à celle-ci son autonomie et lui interdit de financer le budget de l'Etat ou de garantir des obligations des collectivités ou des entreprises publiques. La loi *« paraguas »* (parapluie), en cours d'approbation, va limiter l'impasse budgétaire en imposant à l'Etat un plafond d'endettement (jusqu'ici le gouvernement ne présentait pas un projet global de recettes et finançait ses dépenses au coup par coup), et empêchera le recours à des expédients.

L'achèvement des réformes devrait consolider à terme la situation du Venezuela, qui bénéficie de ressources bien supérieures à celles de la majorité des pays d'Amérique latine : énergie peu coûteuse, ressources minières et surtout pétrolières considérables, possibilités de développement touristique, compensant une agriculture délabrée. Des atouts qui expliquent la progression des investissements étrangers, estimés à 1 milliard de dollars en 1992.

En matière de politique économique, un virage semble avoir été pris, si l'on en croit les opposants eux-mêmes : *« Pas question de revenir à un contrôle des prix, des changes, au protectionnisme »*, dit Luis Enrique Oberto. Et Teodoro Petkoff, un des leaders du MAS (gauche socialiste), tranche : *« Le pays a été dévasté par le populisme. »* « Candidat à la candidature » pour la démocratie-chrétienne, Eduardo Fernandez a lancé sa campagne, début février, sur le thème de l'ouverture économique.

> **L'Etat ne peut plus compter sur de nouveaux crédits internationaux pour combler son déficit et a du mal à se financer sur les marchés à l'intérieur comme à l'extérieur.**

Mais à court terme, les difficultés sont telles qu'une nouvelle crise des paiements n'est pas exclue, qui pourrait remettre en cause cette ouverture. Car la libération des échanges a provoqué des déséquilibres commerciaux et financiers. En 1992, les importations ont bondi de 23,8 % (+ 45 % pour les seuls biens de consommation) tandis que les exportations non pétrolières restaient désespérément atones. *« Le secteur privé était habitué à un système protecteur, à des taux d'intérêt bas et à des taux de change préférentiels. Il ne suffit pas d'ouvrir les frontières pour rendre les entreprises compétitives »*, explique Ignacio Oberto, du groupe d'experts financiers Oberto, Sosa et associés. L'excédent de la balance commerciale, déjà réduit de moitié en 1991, a encore été divisé par trois l'an dernier, et les comptes courants sont passés dans le rouge : certains estiment aujourd'hui indispensable le recours à une surtaxe sur les importations ou le relèvement de certains tarifs douaniers.

DETTE • Surtout, le déficit de la balance des paiements a entamé de 1,1 milliard de dollars les réserves de la Banque centrale (10,2 milliards à la fin 1991). Avec le déficit public, il fait resurgir la crainte d'une nouvelle crise des paiements. La dette, restructurée en 1990 pour sa plus grande partie, ce qui a réduit de 1,5 milliard de dollars les intérêts annuels, augmente à nouveau. L'Etat ne peut plus compter sur de nouveaux crédits internationaux pour combler son déficit et a du mal à se financer sur les marchés, à l'intérieur comme à l'extérieur.

Le déficit public contribue aussi à maintenir des taux d'intérêt élevés : alliés à une politique monétaire restrictive de la Banque centrale, qui donne la priorité à la lutte contre l'inflation, ceux-ci risquent de freiner l'activité et de surévaluer la monnaie. *« Cela réduit encore la compétitivité de l'industrie nationale*, estime Jose Maria Nogueroles, vice-président du Banco Provincial. *Le gouvernement devrait faciliter la tâche de son successeur en relançant les privatisations et en dévaluant le bolivar, ce qui permettrait de réduire les taux et favoriserait le rapatriement des capitaux (3). Mais je comprends les craintes de la Banque centrale. Je suis préoccupé... »*

Guy Herzlich

(2) On estime que 3 % seulement du revenu national est touché par l'impôt.

(3) On évalue à 60 milliards de dollars les capitaux placés par des Vénézuéliens à l'étranger.

Les sept plaies du secteur public

CARACAS
de notre envoyé spécial

« Notre échec majeur, c'est de n'avoir pas réussi à restructurer le secteur public », avoue sans ambages Antonio Juan Sosa, vice-ministre de la coordination économique et du plan. Héritage de l'idéologie « développementiste » en vogue en Amérique latine à partir des années 60 et nourrie par la richesse pétrolière des années 70, le secteur public a proliféré au Venezuela. *Au point de représenter encore un tiers* du PIB, 42 % de la valeur ajoutée et d'employer 18 % de la main-d'œuvre...

Les 373 entreprises existant en *1989 couvraient tous les secteurs* : énergie bien sûr (pétrole, électricité, et charbon), les mines et l'industrie lourde, au-delà de la pétrochimie : acier (Sidor), aluminium (Alcasa). Mais aussi l'agroalimentaire, l'immobilier, les banques et les services : l'Etat s'est fait industriel, promoteur et financier. L'Institut Simon-Bolivar, groupe public, a construit les premiers grands ensembles de bureaux à Caracas et possède des hôtels dans les grandes villes – dont le Hilton Caracas.

Entre ces groupes se sont tissés des liens complexes défiant souvent la logique : ainsi la trésorerie de la Sécurité sociale a pu servir à alimenter des sociétés immobilières. Si Petroleos de Venezuela SA (PDVSA), la compagnie pétrolière publique, confrontée à la concurrence internationale, a su cultiver l'héritage des compagnies internationales nationalisées par Carlos Andrés Perez fin 1974, ailleurs le souci de la gestion et de l'efficacité a souvent cédé la place à celui de procurer de l'emploi et de consolider la clientèle des partis au pouvoir.

Un mode de gestion que Rafael Ordozgoiti, vice-président de la compagnie aérienne Viasa, passée depuis 1991 sous le contrôle des Espagnols, d'Iberia, décrit ainsi : *« Des fréquences et des destinations fixées en fonction d'objectifs plus politiques que commerciaux, une flotte inadéquate, un personnel pléthorique* (3 600 personnes), *une administration des hommes paternaliste et népotique, et totalement sous le contrôle du gouvernement. Résultat : Viasa n'a jamais gagné d'argent. En 1989, pour un bénéfice affiché de 5 millions de dollars, la compagnie a perdu en fait 35 millions... »* Pertes qui ont continué à augmenter pour atteindre 98 millions en 1991, pour un chiffre d'affaires de 250 millions !

DÉFICITS • La plupart des entreprises publiques n'ont jamais cessé d'être déficitaires. *« Tout le monde avait ses factures payées par quelqu'un d'autre »*, dit Antonio Juan Sosa. Peu importait : le pétrole paierait. Aujourd'hui encore, Edelca, qui produit 72 % de l'énergie électrique du pays, voit ses recettes amputées par les dettes de Cadafe, la compagnie de distribution du courant, elle-même tirée dans le rouge par les dettes de son principal client, la compagnie chargée de l'alimentation en eau de la capitale...

Avec la baisse des revenus pétroliers, l'appauvrissement de l'Etat, les tarifs maintenus artificiellement bas ont aggravé la dégradation des services publics. Ainsi à Caracas, 40 % de l'eau captée se perd en route, faute d'entretien des canalisations et, accessoirement, par suite des branchements illicites (évalués à un tiers du total officiel). Vingt pour cent seulement de l'eau consommée est payée. A un tarif 8 à 10 fois inférieur au coût... En même temps, les coupures ne sont pas rares et beaucoup de quartiers pauvres de la *périphérie ne sont alimentés que quel*ques heures, voire quelques minutes par jour pour les plus éloignés. *« Pourtant, même les plus pauvres accepteraient de payer s'ils étaient sûrs d'avoir de l'eau à tout moment. Après tout, beaucoup paient l'électricité »*, affirme la sociologue Cecilia Cariola.

Autre exemple de cette détérioration : début février, l'Institut vénézuélien de sécurité sociale, qui couvre un tiers des salariés du pays, s'est trouvé pratiquement dans l'incapacité de payer les pensions, les médicaments et les services hospitaliers. Sur ses 75 000 salariés, 35 000 étaient en congé maladie ! Selon Jorge Kamkoff, chargé de réorganiser l'institut, celui-ci ne disposait pas des 20 milliards de bolivars (1) nécessaires pour payer les indemnités de licenciement ou de mise à la retraite de ses salariés, l'Etat et plusieurs entreprises publiques lui devant des arriérés de cotisation s'élevant à 12 milliards... Pour alléger le secteur public et le rendre plus efficace, le gouvernement avait décidé d'en privatiser les trois quarts. Le programme a brillamment débuté en 1991, avec une dizaine d'opérations, notamment la vente, en totalité ou en partie, de plusieurs banques, de Viasa, du téléphone cellulaire et surtout de la Compagnie nationale de télécommunications (CANTV), qui ont rapporté au total plus de 2 milliards de dollars.

HÉSITATIONS • On n'en a obtenu que le dixième en 1992, avec une dizaine de cessions secondaires (quelques hôtels et petites industries). La concession d'Idrocapital, la compagnie des eaux, a dû être abandonnée, les groupes étrangers candidats (français, anglais, espagnol) s'étant dérobés devant les incertitudes économiques et politiques. Aujourd'hui, si le gouvernement affiche toujours pour 1993 un programme de cessions ambitieux, comprenant entre autres les ports, les hippodromes, la deuxième compagnie aérienne du pays, Aeropostal, et l'aluminium d'Alcasa, les privatisations sont en panne.

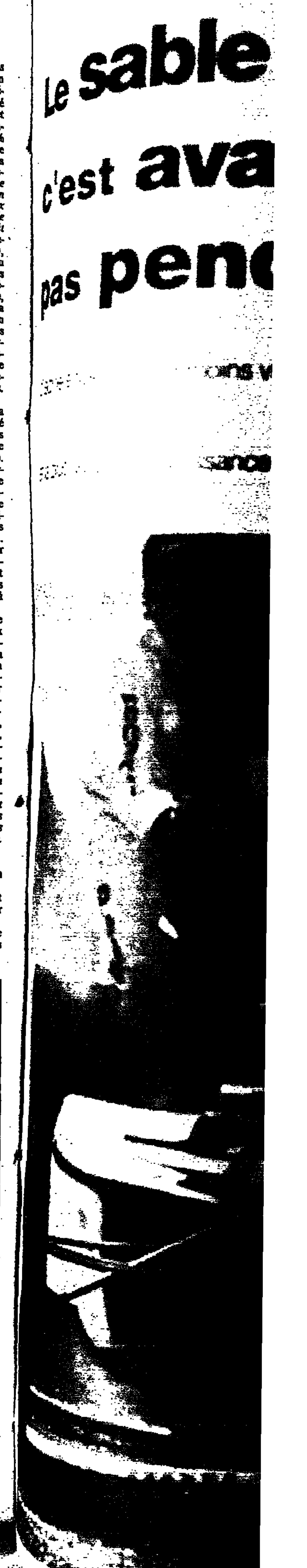
Faute de cadre légal, d'abord. Tardif, le projet de loi général sur les privatisations a été encore modifié par le Congrès, qui l'a rendu *« contradictoire et ambigu »* – sur les délais et les modalités d'examen par le Parlement, – selon l'expression de Luis Hernandez Delfino, directeur à la banque centrale et ancien président du Fonds d'investissement chargé de réaliser les opérations de vente. Si bien que le gouvernement doit aujourd'hui, pour sortir le programme de l'ornière, faire amender le texte adopté ! Sans préjudice d'autres modifications nécessaires, par exemple dans les statuts d'Aéropostal...

Hésitations politiques ensuite : la privatisation de certaines entreprises se heurte à des tabous. Implicites : ce fut le cas de l'eau, où après discussions, la société a été dissoute, et les services confiés aux municipalités de l'agglomération de Caracas, qui vont, ensemble, passer des contrats d'assistance technique avec trois groupes privés. Explicites dans d'autres cas : *« Sidor, créée par le parti du président, est un symbole. Nous n'avons pas la capacité politique de la privatiser »*, déclare Antonio Juan Sosa. On se contente d'ouvrir le capital de la filiale « tubes ».

Pour réorganiser et/ou vendre les entreprises publiques, il faudra encore du temps, et de la continuité politique, voire de l'argent (les premières étapes ont déjà coûté la bagatelle de 28 milliards de bolivars). Toutes denrées qui manquent au gouvernement actuel, impécunieux, impopulaire, et dont la vie s'achève à la fin de l'année...

G. H.

(1) 14 bolivars valent 1 franc.



هكذا من الأصل

lisme



ir public

PERSPECTIVES

LES LENDEMAINS DE L'ALTERNANCE

Elf : le conquistador menacé

En quatre ans, Elf a considérablement accru sa production de pétrole, et internationalisé son secteur raffinage-distribution. Pourtant, son président est menacé par le changement de majorité politique

C'EST l'un des plus sombres souvenirs de sa vie. L'histoire d'une humiliation gratuite, d'une blessure jamais vraiment cicatrisée depuis un certain 25 juillet *1986. La veille encore,* Loïk Le Floch-Prigent était le président de Rhône-Poulenc, le groupe chimique public. Maintenant, il venait d'être «congédié» par son successeur et invité à quitter sans tarder l'entreprise. Non dans une voiture de fonction mais au volant de sa Renault 5. Quelques mois auparavant, la droite l'avait *emporté aux élections législa*tives. La valse des PDG des firmes nationalisées commençait...

Et si l'histoire allait se répéter? Si l'opposition, revenue aux affaires en ce printemps 1993, relançait la «chasse aux sorcières» et remplaçait les patrons d'entreprises contrôlées par l'Etat? Alors, il ne fait guère de *doute que Loïk Le Floch-Prigent,* placé avec la bénédiction du président Mitterrand il y a près de quatre ans à la tête du groupe Elf Aquitaine, serait l'un des premiers remerciés, alors que son mandat ne s'achève officiellement qu'en juin 1995.

POUVOIR • *La place qu'il occupe* est trop stratégique, le groupe qu'il dirige trop puissant. Le chiffre d'affaires d'Elf équivaut au budget français de la défense (hors les pensions). Aucune autre entreprise de l'Hexagone ne dégage avec une telle constance des bénéfices comparables. Ni ne pèse autant à la Bourse de Paris. *Diriger ce mastodonte qui* emploie plus de 90 000 salariés et figure au huitième rang des pétroliers mondiaux (hors les compagnies d'Etat), c'est *«disposer de plus de pouvoir que la plupart des ministres»*, fait valoir l'un des prédécesseurs de Loïk Le Floch-Prigent. Et pas simplement dans l'Hexagone.

En visite officielle à Paris, il n'est pas rare qu'un chef d'Etat demande à rencontrer le PDG d'Elf. Depuis le début de l'année, pas moins d'une demi-douzaine d'entre eux ont fait un crochet vers l'immeuble de verre qui abrite le siège du groupe dans le quartier de Paris-La Défense. Et autant de ministres. Affaire d'intérêt bien compris : sérieusement menacé il y a trois ans par des troubles survenus dans son pays, le président gabonais Bongo, *par exemple, doit à Elf* d'avoir conservé le pouvoir : sans la reprise de la production pétrolière décidée par la compagnie, le régime gabonais était condamné.

Autant de pouvoirs et de moyens d'action agacent. Le Quai d'Orsay se plaint depuis toujours du comportement d'Elf, l'accusant de mener un jeu diplomatique personnel sur ce continent africain qui procure au groupe pétrolier les deux tiers environ de ses ressources en brut. Bercy critique la mauvaise volonté évidente de Loïk Le Floch-Prigent *à baisser les prix «à la* pompe», indice des prix oblige. Ou son refus d'ouvrir les cordons d'Elf pour renflouer des entreprises en difficulté *«Regardez les participations acceptées par le Crédit lyonnais. Toutes, on nous les a toutes proposées, plus ou moins officiellement»*, assure un proche du président. *Les finances d'Elf y ont certai*nement gagné. Mais pas les relations – difficiles – entre son PDG et l'ancien ministre des finances Pierre Bérégovoy.

Mais que vaut cette indépendance de tous les jours, sans coup d'éclat ni remous médiatiques, quand se lève une tornade comme l'*«affaire Yves Saint-Laurent»*? Que, à quelques semaines d'élections législatives capitales, Elf Sanofi, la filiale santé, prenne le contrôle d'un groupe de luxe vacillant dirigé par Pierre Bergé, que celui-ci se vante dans la presse d'avoir réalisé *«une très bonne affaire»*, et voilà Loïc Le Floch-Prigent *accusé sans autre forme de pro*cès d'avoir volé, sur ordre de l'Elysée, au secours d'un «ami du président».

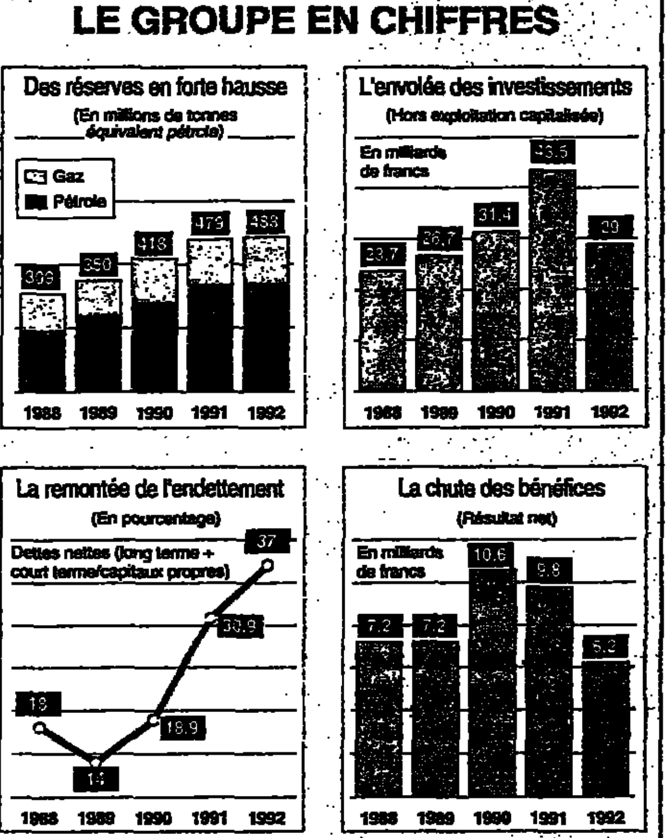
Le patron d'Elf Sanofi, Jean-François Dehecq, peut bien parler de *«l'aboutissement d'une stratégie de vingt ans»*, des concurrents, observer que le prix payé n'est finalement pas excessif, *rien n'y fait* : aux yeux de l'opposition, le président d'Elf Aquitaine est coupable de «délit d'amitié politique». Comme il est coupable d'avoir voulu prêter main-forte au gouvernement en annonçant fin janvier, donc en période préélectorale, l'embauche par Elf de 300 jeunes «pompistes» en contrats à durée déterminée pour «montrer l'exemple» de la lutte anti-chômage.

ÉTIQUETTE • Derrière ces attaques, ce qui est reproché à Loïk Le Floch-Prigent et pourrait lui coûter son poste de président d'un groupe historiquement proche des milieux gaullistes, c'est son étiquette socialiste. De fait, il en partage les valeurs. Il fut même un temps membre de l'aile gauche du parti, le CERES.

Circonstance aggravante aux yeux de ses adversaires, il a été le directeur de cabinet de Pierre Dreyfus, ministre de l'industrie au moment des nationalisations de 1981. *«Comment pourrions-nous garder comme PDG un partisan des nationalisations alors que le gouvernement de demain souhaite privatiser Elf Aquitaine»*, s'interroge un proche de Valéry Giscard d'Estaing. Les liens qui unissent le numéro un d'Elf à l'actuel président de la République ne font qu'aggraver son cas, si *l'on peut dire. «Je n'appartiens ni au premier ni au second cercle de ses amis. Et je n'ai jamais été invité à Latche»*, fait certes valoir le patron du groupe pétrolier. Mais c'est pour ajouter aussitôt, parlant de celui qui n'a pas hésité à le nommer – à trente-huit ans – à la tête de Rhône-Poulenc et dont il se sent intellec*tuellement proche : «Je peux le voir quand je veux.»* Douteux privilège par les temps de cohabitation qui s'annoncent.

Il reste un dernier handicap. Dérisoire aux yeux du grand public mais capital dans le petit monde élitiste des dirigeants pétroliers : Loïc Le Floch-Prigent n'est ni polytechni*cien issu du corps des Mines (à l'in*verse de son prédécesseur, Michel Pecqueur) ni inspecteur des finances (ce qu'était Albin Chalandon, autre ancien PDG du groupe). Il a beau être passé par l'Institut national polytechnique de Grenoble, avoir décroché un diplôme dans une université américaine – celle du Mis*souri : il n'appartient pas au sérail. Il* y a des «tares» que rien ne peut effacer. Pas même une indéniable popularité parmi le gros des troupes du groupe.

Haut fonctionnaire propulsé à *la tête du fleuron de l'industrie fran*çaise, le patron d'Elf mérite mieux qu'un procès expéditif sous prétexte que son ascension n'est pas étrangère à ses appuis politiques. Tant qu'à porter un jugement autant le faire sur sa gestion à la tête d'un groupe qu'il a passablement bouleversé en près de quatre années de présidence. *L'héritage était enviable.* En mai 1989, Michel Pecqueur lui lègue une entreprise certes un peu endormie sur ses lauriers mais à la santé financière insolente. Un indicateur la résume : l'endettement du groupe. Elf est deux fois moins endetté que Total ou l'américain Mobil ; trois fois moins que la Bri*tish Petroleum (BP).*



CHANCE • Le nouveau président – *«le conquistador»*, comme le surnomme l'un de ses proches – a les mains libres et les poches pleines pour se lancer à la conquête de nouveaux horizons pétroliers. Et, coup de chance, il arrive au bon moment : *déclenchée l'été 1990, la* guerre du Golfe fait flamber les cours du brut, ceux des produits raffinés et, partant, les bénéfices. En fin d'année, Elf affiche 10,6 milliards de francs de bénéfices. *Du jamais vu, de mémoire de pétrolier* français.

Cet argent, cette bonne cote auprès des banques, l'ambitieux jeune président d'Elf – il n'a que quarante-cinq ans au moment de sa nomination – s'empresse de l'investir. Rachat – en association avec Entreprise Oil – des intérêts de la compagnie américaine Occidental Petroleum *en mer* du Nord britannique et, dans la zone norvégienne, de ceux de la compagnie Noco; renforcement des positions du groupe au Nigeria et en Angola. Elf pousse ses pions. Et le fait sans trop compter. Pour la seule année 1991, la compagnie consacre la bagatelle de 13,5 milliards de francs à la seule acquisition de domaines miniers à l'étranger. Davantage, semble-t-il, que Royal Dutch/Shell, la première compagnie pétrolière mondiale et le modèle aux yeux de Loïc Le Floch-Prigent.

La contrepartie de cette expansion : les réserves d'hydrocarbures du groupe, ce qui fonde sa richesse *et prépare son avenir, ont crû de* près de 60 % entre 1988 et 1992, tandis que la production de pétrole brut doublait (39 millions de tonnes en 1992). L'objectif assigné par le président – produire 1 million de barils/jour d'ici *«quatre ou cinq ans»* et disposer en termes de production de douze années de réserves – est à la portée.

OBSTINATION • A son actif également, ces premiers jalons posés par Elf dans l'ex-Union soviétique. Tandis que ses concurrents anglo-saxons piétinent au Kazakhstan, une République riche en hydrocarbures, le groupe français se prépare à y forer d'ici quelques mois un premier puits. En Russie, également, l'obstination du PDG d'Elf a fini par payer. Mais il aura fallu trois longues années avant que la nouvelle – apprise le vendredi 5 mars à l'Elysée, quelques minutes avant que Loïc Le Floch-Prigent ne soit fait officier national de l'ordre du Mérite par le président Mitterrand – tombe : un arrêté du Parlement russe a levé l'ultime obstacle au démarrage des activités d'explora*tion du groupe en Russie. Les com*pagnies anglo-saxonnes, elles, n'ont toujours pas conclu.

L'ambition d'Elf et le volontarisme de son président sont encore plus marqués en aval, dans le secteur raffinage-distribution. C'est là aussi que la situation appelait des remises en cause radicales. Concurrencée en France par la grande distribution, surveillée de (trop) près par Bercy, la branche raffinage-distribution perd de l'argent à vau-l'eau. Elf opte donc pour la fuite en avant hors de l'Hexagone. En même temps qu'il restructure le réseau français autour de ses raffineries, il se lance dans une politique d'acquisitions à l'étranger. Alors que Michel Pecqueur négociait la cession à Mobil du réseau Elf en Grande-Bretagne, son successeur fait le choix inverse : en 1990, il rachète à l'américain Amoco une raffinerie et son réseau au Pays de Galles. Viendront s'y ajouter l'année suivante les 150 stations britanniques de Heron International. Politique identique en Espagne, où Elf contrôle le quart du marché *via* sa participation dans Cepsa, la première compagnie privée espagnole.

PARI • Mais l'opération la plus ambitieuse, la plus risquée aussi, a lieu en Allemagne. Pour s'y implanter durablement, Elf accepte en 1992 d'investir, avec d'autres partenaires, une vingtaine de milliards de francs dans la construction d'une nouvelle raffinerie dans l'ex-RDA. Pari un peu fou (aucune raffinerie n'a été *mise en service en Europe depuis* une génération) mais logique : début 1993, Elf est devenu le propriétaire de Minol AG, la société qui, dans l'ex-RDA, détenait le monopole de la distribution des carburants, et de ses quelque 1100 stations-service. Au tournant du siècle, Elf devrait détenir 7 % environ du marché allemand, *le plus important* en Europe.

Cette expansion de l'activité aval, à laquelle s'ajoute le rachat du réseau BP en Afrique – *«pour une bouchée de pain»*, assure Loïk Le Floch-Prigent, – s'appuie sur une vision stratégique claire. En équilibrant les activités amont (l'exploration-production) et aval (raffinage-distribution et chimie-santé), le numéro un d'Elf entend mettre son groupe à l'abri des aléas de la conjoncture, le soustraire aux fluctuations erratiques du cours baril de pétrole. Objectif louable mais très ambitieux. Baisse de la capacité d'autofinancement, chute des bénéfices, remontée rapide de l'endettement : les résultats en demi-teinte de 1992 témoignent du chemin encore à parcourir alors même que le groupe, toutes branches confondues, *a investi 131 milliards de francs au* cours des quatre dernières années.

Que Loïk Le Floch-Prigent soit maintenu en place par le prochain gouvernement ou qu'il soit remercié, les fruits de sa stratégie, s'ils ont effectivement mûri, seront cueillis par son successeur.

Jean-Pierre Tuquoi

L'A-340 : un Airbus anti-crise

Suite de la page 25

«Nous avons eu de bonnes surprises du côté du rayon d'action, explique-t-il ; *soit il peut emporter 5 à 6 tonnes de plus que prévu, soit il peut voler 250 milles nautiques plus loin.»* En consommant 30 % de carburant de moins qu'un DC-10, à charge égale.

Chez Air France, on attend avec impatience cet oiseau de bon augure qui pourrait séduire une clientèle de plus en plus rare. Ce n'est pas sans y réfléchir à deux fois que l'on a fait des infidélités à Boeing, dont le 747 représentait le fer de lance long-courrier de la compagnie nationale. Les contraintes qui pèsent sur Air France ont contribué à la décision : auparavant, le 747 était le mieux adapté parce qu'il permettait de faire des sauts de puce entre la France et un pays de destination pour remplir au maximum la cabine, par exemple Paris-Nice-Téhéran-Delhi-Bangkok. Puis les pays traversés ont développé leurs propres compagnies et n'ont plus permis à Air France de faire monter des passagers entre Delhi et Bangkok.

Les avions se sont vidés dans les derniers tronçons. D'autre part, la clientèle s'est mise à demander des vols sans ces atterrissages et décollages à répétition qui la fatiguent et rallongent le voyage. Elle *souhaite aussi des fréquences plus* élevées. Ces évolutions politiques ou commerciales impliquent des avions plus petits que le 747, mais à aussi long rayon d'action, hormis sur les voies royales de l'Atlantique nord et de l'extrême Asie.

Air France va donc mettre en ligne, dès 1993, six A-340, qui lui *permettront* d'assurer un vol quotidien vers Washington, deux vols par semaine vers Mexico sans escale et cinq vols Paris-Mexico *via* Houston (Texas). A partir de l'été, les nouveaux quadriréacteurs de la compagnie s'envoleront vers Buenos-Aires et Santiago-du-Chili, vers Recife et Sao-Paulo. A l'automne, ils assureront cinq vols hebdomadaires vers Montréal, vers Miami et un vol vers Rio-de-Janeiro et Sao-Paulo. A titre d'exemple, le Paris-Buenos-Aires durera quatorze heures au lieu de dix-sept heures.

SUBTILITÉS • Pour rendre ces *longues heures plus confortables,* l'équipement de l'A-340 a reçu des aménagements spécifiques. Bien qu'il soit piloté à deux, la longueur de ses étapes exige le renfort d'un ou deux copilotes, et donc des couchettes où l'équipage se reposera. Les distractions seront améliorées : en classe économique, un système vidéo «général» permettra la projection de films et d'annonces ; *en classes affaires et en* première, grâce à un système vidéo «distribué» comportant des écrans à cristaux liquides individuels, on pourra choisir entre cinq films ; et enfin, en première classe, chaque passager disposera d'un système vidéo «autonome» où il pourra visionner une cassette choisie dans la vidéothèque de bord. *L'arrivée des quatorze A-340 com*mandés par Air France auxquels s'ajouteront les cinq exemplaires, dont Sabena n'a pas encore l'usage, a nécessité un effort de formation des personnels d'autant plus intense que la cadence d'arrivée des nouveaux avions atteindra le rythme d'un appareil par mois.

C'est près de deux cents pilotes *qu'il faudra former* en 1993 au maniement de l'A-340. Ceux qui sont déjà habitués à piloter des Airbus A-320 n'auront à suivre qu'un stage de vingt-trois jours pour être qualifiés, mais les autres apprendront pendant six semaines les subtilités des commandes électriques et la gestion des vols par ordinateur. A ce sujet, il n'existe pas de divergences entre Air France et Airbus sur les procédures en vigueur à bord de cet avion très informatisé : en cas de pannes, d'aberrations techniques ou d'incompréhension de la situation par les pilotes, ceux-ci ont la faculté de déconnecter les automatismes et de revenir au pilotage manuel.

Certes, l'A-340 est un avion sophistiqué et cher, d'environ 115 millions de dollars (650 millions de francs), mais dans le grand marasme que traversent les avionneurs, il s'est tout de même placé, en 1992, au deuxième rang des modèles vendus par Airbus avec *vingt-deux exemplaires.* Les 112 avions commandés au total qui s'ajoutent aux 144 exemplaires du frère jumeau, l'A-330, laissent à penser que la carrière de l'avion de ligne actuellement le plus moderne et le plus long-courrier du monde ne fait que commencer. Et que le président Clinton aura d'autres occasions de pester contre ces Airbus qui dament le pion aux appareils américains. La compagnie Singapore Airlines n'a-t-elle pas *renoncé à sa commande* de triréacteurs MD-11 de McDonnell Douglas pour acquérir, à la place, des Airbus A-340?

Alain Faujas

Les vols les plus longs

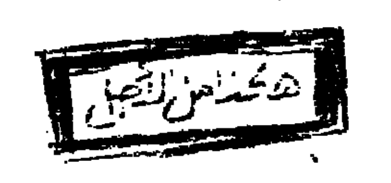
Il s'est passé moins de six ans entre le jour où les responsables d'Airbus Industrie ont donné, le 5 juin 1987, le feu vert au programme A-340 et le jour où la compagnie Lufthansa l'a mis pour la première fois en service, le 15 mars 1993. Cinq ans, neuf mois et dix jours de travail d'arrache-pied pour fabriquer le premier quadriréacteur jamais construit en Europe et le tester de fond en comble.

Car c'est une véritable torture – coûteuse puisqu'elle a représenté une dépense de 1,5 milliard de dollars – à laquelle ont été soumis six exemplaires de ce nouvel avion avant de recevoir son certificat de navigabilité, le 22 décembre 1992, de dix-huit autorités nationales européennes.

L'Airbus A-340 a subi des tests de fatigue équivalant à trois fois sa durée de vie théorique. Il a traversé les orages jusqu'à être foudroyé dix-sept fois sans que ses systèmes informatiques et ses commandes de vols électriques cessent d'être opérationnels. Il s'est gelé les ailes au pôle Nord et roussi l'empennage en Arabie saoudite. Ses réacteurs ont absorbé, sans défaillir, des tonnes d'eau sur la piste de Brétigny et des poulets congelés tirés au canon. On s'est assuré en freinant pile avec un appareil en train de décoller que l'échauffement des freins et l'éclatement des pneus ne communiquaient pas le feu à l'avion.

Les deux compagnies de lancement, Lufthansa et Air France, se sont jointes aux essais en organisant des vols commerciaux quasi réels avec passagers, du 18 novembre au 1er décembre, afin de frotter leurs équipages à la machine et d'adapter celle-ci aux besoins. C'est ainsi qu'un A-340 d'Air France a réalisé un vol vent de face entre Singapour et Paris (12 715 km) en 14 heures et 43 minutes et un appareil de Lufthansa, un vol entre Francfort et Honolulu (12 300 km) en 15 heures et 20 minutes.

Al. F.



OPINIONS

La transition à l'Est

La CEI, l'énergie et les idées reçues

Les solutions proposées pour aider l'ex-URSS sont souvent de fausses « bonnes actions ». Ainsi dans l'énergie, où le gaspillage est énorme, il serait plus efficace d'encourager les économies par la vérité des coûts plutôt que d'accepter le dumping ou de rafistoler les centrales nucléaires dangereuses.

par JEAN SYROTA (*)

LA CEI est aujourd'hui l'objet de toutes les attentions. *Mais les solutions proposées se limitent souvent à un traitement symptomatique du mal* sans souci d'une guérison en profondeur. Cette guérison, dans chaque domaine économique, ne sera complète que si le remède conduit à faire jouer les lois du marché, *reconnues par tous comme globalement profitables.*

Dans le domaine de l'énergie, est-il ainsi bien sérieux de chercher à rafistoler avec des milliards occidentaux les centrales nucléaires les plus inquiétantes de l'ex-URSS, quand ce pays consomme proportionnellement *deux fois plus d'énergie que* l'Europe occidentale et qu'il pourrait, en réduisant cette consommation, non seulement s'enrichir en exportant davantage de pétrole ou de gaz, mais aussi arrêter les centrales les plus dangereuses? Telle est la question, *et la seule question, à laquelle je voudrais répondre ici, en me limitant au domaine de l'énergie.* Mais, *mutatis mutandis,* le raisonnement que je tenterai de développer pourrait sans doute être transposé à l'ensemble des secteurs de l'activité économique de l'ex-URSS.

A l'esprit de l'observateur occidental, viennent *immédiatement deux sujets : les dumpings et les* craintes qu'inspire la sûreté des installations nucléaires.

Dans le domaine des matières premières, différents secteurs subissent de plein fouet, de la part de la CEI, *une concurrence à des prix très bas sans rapport* avec les coûts de production occidentaux, et même avec les coûts de production locaux, qui échappent à toute mesure rationnelle.

Pour l'uranium naturel, par exemple, le quart de la consommation mondiale est *aujourd'hui assuré* par *des ventes de pays ex-soviétiques à des prix compris* entre la moitié et le tiers des coûts de production occidentaux. Cette situation inacceptable conduit aujourd'hui à fermer des mines occidentales techniquement meilleures et beaucoup mieux exploitées.

Fausses « bonnes actions »

Les Américains l'ont compris : ils ont déjà imposé des mesures de protection anti-dumping, ce qui paraît *naturel en économie de marché, face à ceux qui ne* jouent pas selon les règles. La Communauté européenne n'a rien fait de tel. Acheter de l'uranium bradé par la CEI serait en effet considéré par certains comme une bonne action, parce qu'elle apporterait des *devises à l'ex-URSS. Or il n'en est rien.* Outre le fait que l'enjeu en devises de ce marché est faible (1), c'est traiter bien légèrement les capacités marchandes de l'ancienne Union soviétique, qui n'a pas attendu 1993 pour savoir ce que vendre du pétrole ou du gaz *veut dire – aujourd'hui, la CEI exporte pour 27 mil*liards de dollars d'hydrocarbures. C'est enfin une mauvaise action car, en vendant à vil prix ses ressources, la CEI s'appauvrit.

On soutiendra que ces soucis d'un producteur *occidental d'uranium ne sont rien comparés à la principale préoccupation* exprimée dans le monde occidental, à savoir la sûreté des installations nucléaires dans l'ex-URSS. Non sans raison d'ailleurs, car les risques *pour la sécurité et la santé des habitants de la CEI* et *des pays voisins sont évidents. Même si les risques* dus au nucléaire sont loin d'être les seuls, il importe de réagir.

NICOLAS GUILBERT

Comment? La bonne démarche est-elle de corriger les défauts de toutes ces installations mal conçues *à la base? Pour les centrales électronucléaires, la* réponse généralement admise est « oui », car on ne peut exacerber les problèmes de la CEI en arrêtant des centrales, donc en diminuant la production d'électricité. Mais a-t-on réellement examiné la consommation *et les économies d'énergie possibles, afin de mieux* apprécier les conséquences d'un arrêt des centrales nucléaires les plus dangereuses?

Dans les deux cas évoqués ci-dessus – dumping sur des matières premières et sûreté des centrales nucléaires, – *la bonne réponse est loin de la fausse « bonne action » que proposent certains.* La bonne démarche se doit d'être plus structurelle.

Si l'on regarde de plus près la situation énergétique, on découvre rapidement des données qui sont plus généralement caractéristiques de toute l'organi*sation héritée du régime soviétique* :

– Des organisations d'une lourdeur qui décourage l'efficacité. Ainsi, en Russie, le ministère de l'énergie atomique emploie un million de personnes; en France, la somme des effectifs comparables d'EDF, du CEA, *de Framatome et de Cogema est inférieure à* 100 000 personnes pour une production nucléaire supérieure à celle de la CEI.

La raison en est que le ministère de l'énergie atomique ne regroupe pas seulement des mines et des *usines; il comporte aussi la construction et l'entretien* de villes développées à proximité, ainsi que des productions agricoles pour éviter aux familles du personnel différents risques de pénurie. Ces populations vivent en quasi-autarcie. Les seules ressources du *ministère proviennent de la vente de ses stocks et de* ses surplus de production. Une telle lourdeur ne peut être que dramatique.

– En Russie toujours, existent, entre autres, un ministère du pétrole et un ministère du gaz. Le minis*tère du pétrole n'étant, par définition, pas chargé du* gaz, lorsqu'un puits de pétrole produit aussi du gaz, celui-ci est brûlé à la torche. La quantité de gaz ainsi brûlée représente les deux tiers de la consommation française.

Cette attitude s'explique aussi par le fait que le gaz a une valeur nulle : à quoi bon, dès lors, dépenser de l'argent pour livrer au ministère du gaz le gaz associé au pétrole? Mais il y a pire : pourquoi rechercher et supprimer *les fuites de gaz sur les réseaux de transport ou de distribution puisque le gaz qui s'échappe* n'a aucune valeur? Dès lors, il ne faut pas s'étonner si, selon des estimations concordantes, plus de 30 % du gaz qui entre dans les réseaux partent en fuites. Plus inquiétant, il arrive que des explosions graves se pro*duisent; ainsi, une explosion d'un gazoduc aurait fait* plus de 600 morts, le 3 juin 1989, près d'Oufa.

Une situation paradoxale

– *La consommation de la CEI* rapportée à un habi*tant est plus du double de celle de la CEE dans des* conditions équivalentes. Elle est comparable à celle des Etats-Unis.

Comme l'énergie consommée est pour l'essentiel d'origine fossile, la CEI est, avec les Etats-Unis, l'un *des deux premiers émetteurs de la planète en gaz car*bonique, et le premier contributeur à l'effet de serre si l'on tient compte des fuites des réseaux de gaz ci-dessus mentionnées.

Un tel gaspillage est dû au fait que les consom*mateurs d'électricité ou de gaz paient leur énergie* indépendamment des consommations (quand ils la paient); qui, dans ces conditions, s'interrogerait sur la nécessité d'économiser l'énergie?

Ces exemples ont en commun une cause structurelle : l'organisation est telle qu'encore aujourd'hui aucune incitation vers une économie efficace n'existe, dans le domaine énergétique. Ce qui reste aujourd'hui de l'organisation soviétique conduit donc à une situation tout à fait paradoxale : *la CEI manifeste des besoins colossaux de financement, mais la même CEI* gère ses ressources en créant un gâchis également colossal qui, accessoirement, contribue à la pollution du milieu naturel de façon catastrophique.

Modifier fondamentalement une telle organisation ne se fera pas sans peine, ou sans délai, ni en se contentant d'y plaquer une organisation occidentale. Une modification si profonde ne peut se réaliser qu'en *libérant les forces naturelles de l'économie de marché,* c'est-à-dire en respectant la réalité des coûts.

Si les coûts réels de l'énergie sont supportés en interne par les consommateurs et si les producteurs sont *rémunérés sur la base de ces mêmes coûts, sans barrière organisationnelle, les conséquences seront* favorables pour la CEI et elles seront majeures. On objecte que l'industrie, qui a déjà bien du mal à vendre ses produits, sera encore plus handicapée si ses coûts *augmentent avec le prix de l'énergie et que les particuliers verront leur niveau de vie se dégrader encore* plus.

Favoriser les forces du marché

A ces objections, deux réponses au moins sont possibles; la première est pragmatique : bien d'autres prix ont été libérés, et il faudra le faire un jour ou l'autre pour l'énergie; pourquoi donc attendre, alors que *le temps, c'est beaucoup d'argent et que l'économie* est en tout état de cause déstabilisée? La seconde consiste à mettre en place un dispositif d'incitation financière pour libérer le prix de l'énergie sans prélever de pouvoir d'achat chez les consommateurs qui *auront réduit leur consommation. Prenons un exemple,* celui d'un industriel qui consomme 1 500 tonnes de fuel que, en première approximation, il ne paie pas et qui peut, au prix d'un effort limité, réduire sa consommation à *1 000* tonnes; supposons qu'on lui *annonce que, dans un délai limité (un an ou deux), il* paiera son fuel 1 000 roubles la tonne mais qu'il recevra alors une subvention de 1 million de roubles; s'il économise 500 tonnes, cette subvention couvrira exactement sa facture (1 000 tonnes × 1 000 roubles *= 1 million de roubles) et l'opération sera neutre financièrement;* les tonnes économisées pourront être exportées et échangées contre devises.

Pour l'ensemble de la CEI, 30 % d'économie d'énergie, ce qui est concevable puisque la consom*mation est au moins le double de ce qu'elle devrait* être, permettraient d'accroître les capacités exportatrices de pétrole d'un montant de l'ordre de 25 milliards de dollars par an. C'est une somme considérable, d'un autre ordre de grandeur que tout ce que *rapportent les ventes de matières premières à prix de dumping. Ces économies sont bien plus qu'il ne faut* pour arrêter les centrales nucléaires les plus dangereuses (VVER 440 et RBMK), qui n'assurent que 8 % de la production d'électricité. Elles éviteraient aussi annuellement la production de 1 150 millions de *tonnes de gaz carbonique, soit plus que la production* du Japon. Enfin, ces 30 % sont réalistes. Il suffit de se rappeler qu'en 1973 les deux tiers des économies d'énergie, dans une France beaucoup moins dispendieuse, ont été réalisés grâce à de *simples changements de comportement, sans investissements.*

Les conséquences favorables de ces économies d'énergie sont sans aucune mesure avec tout ce que les aides financières du monde occidental pourraient apporter à la CEI. *Les réactions naturelles de la CEI seront les plus fortes, si elles jouent sans contrainte* artificielle. C'est très certainement ce que pressentent certains responsables dans ces pays. Ne nous trompons donc pas de remède : le malade aiguillonné sera plus fortifié que par tous les médecins se pressant à *son chevet.*

(1) Au prix spot actuel, la totalité de la consommation d'uranium du monde occidental représente moins de 1 milliard de dollars, soit moins de 3 % de la valeur des expor*tations d'hydrocarbures de la CEI.*

(*) Président de la COGEMA.

LIVRES

Le travail n'est plus l'emploi

Le développement des services interdit la résorption du chômage par la croissance seule, expliquent Perret et Roustang, qui plaident pour une réinsertion de l'économie dans la culture

L'ÉCONOMIE CONTRE LA SOCIÉTÉ
Affronter la crise de l'intégration sociale et culturelle
de Bernard Perret et Guy Roustang,
Editions du Seuil, coll. « Esprit », 280 pages, 140 F.

Il est des textes qui dégagent une ambiance *familière* : on a dû échanger ces idées passionnées, avec des Perret et Roustang, en des moments d'incertitude. « Convivialité, frugalité, autre croissance... » Arrêtons là. Ce livre, où il est beaucoup question de valeur, on s'en voudrait de le dévaloriser par trop d'utopie. Perret, l'administrateur de l'INSEE, et Roustang, l'économiste du travail, connaissent la réalité économique. Leur texte est fluide, très concret, d'une clarté exaspérante. Mais comment ne pas voir?

Comment ne pas voir, d'abord, que la faillite du communisme est celle, programmée, de l'Ouest? *« L'épuisement des mécanismes d'intégration sociale par le travail affecte la matrice commune idéologique du libéralisme et du marxisme, à savoir la conception selon laquelle la société procède en dernière instance de l'activité productive de l'individu. »* Des deux productivismes, le communiste et le libéral, le premier a échoué par excès. Le second se heurtera à l'impossibilité de socialiser les hommes par le travail et à la vanité de la « régulation » marchande.

Prenant nettement acte du marché, la critique des *auteurs se développe ainsi* : la tertiarisation de l'économie entrainera, si l'on conserve le couple actuel économie-emploi, la croissance inéluctable du chômage. Le tertiaire annonce donc la fin de la convergence de l'économique et du social.

PASSAGE ● Ce passage à la *société de services,* déjà décrit par Fourastié en 1949, est aussi profond que celui de l'agriculture à l'industrie. 70 % de la valeur ajoutée en France, 80 % aux Etats-Unis, est *issue des services.* Première conséquence : la primauté de l'échange sur la production, l'interpénétration de la culture et de l'économie, le brouillage de la production (le médecin et son patient coproduisent le « service santé ») et celui du partage du temps entre économie et « non-économie », travail et loisir.

Deuxième conséquence : la perte de l'identité du travail. En un sens, c'est un *bien. Car les services* entraînent un *« dépassement de la coupure entre travail et culture ».* C'est pourquoi le travail n'est plus l'emploi; il est, bien au-delà, façonné par l'entreprise, certes, mais *indépendant* de l'offre qualifiée des hommes ou des femmes. Le message est clair : dire « plus de social pour mieux d'économie », ou l'inverse, n'a désormais plus de sens.

Par l'affaissement inéluctable de la productivité la tertiarisation interdit la résorption du chômage par la croissance, quand bien même la France se lancerait dans un modèle de la « domesticité », pour ne pas dire de la « servilité », à l'américaine. Très critiques sur les analyses « keynésiennes » et « classiques » du chômage, qui *« ne disent rien de son enracinement dans les sociétés post-industrielles »,* Perret et Roustang rejettent d'un revers de main les opinions – rares, il est vrai – concernant la suppression du SMIC, c'est-à-dire toute sortie de la crise par le marché.

VALEUR ● Nos deux économistes *ne sont pas tendres avec leurs pairs. « Ce livre est traversé par une polémique contre la science économique... Il s'agit de dénoncer la tendance naturelle de l'économie à constituer un système normatif de représentation de la société. »* D'autres sphères ont rang égal avec l'économique; l'éthique, la culture, la politique. Il faut *« endiguer l'économique ».* Rabaisser l'économie? Non : *« réintégrer l'économie dans la culture ».* Dans la deuxième partie du livre, essai d'anthropologie sociale, Perret et Roustang montrent comme la science économique, *« science des interdépendances »,* doit retrouver son questionnement d'origine : la valeur.

Tout ce qui possède un prix a, en général, peu de valeur. Mais le travail, lui, possède l'immanente qualité d'être au confluent des valeurs économiques et éthiques.

On ne s'étonnera pas dès lors de voyager souvent dans cette lecture en compagnie d'Hannah Arendt. « Le travail, c'est la vie humaine », disait en substance la philosophe dans *la Condition de l'homme moderne.* Au-delà du couple économie-emploi, il y a le développement personnel, le contrat avec la société, l'activité et l'appartenance sociale. Pour réconcilier l'économie et la société, il faut *« réguler socialement la consommation, (...) éduquer à la convivialité pour former des personnes aptes à résister à l'emprise de la logique marchande », songer à une « écologie du temps »* ...

Ceux qui cherchent une théorie seront déçus. Ceux qui croient à la volonté politique et à l'extraordinaire défi de la qualité de la vie creuseront dans ce livre comme dans une mine d'espoir.

Bernard Maris

NOTES DE LECTURE

BILAN DE LA FRANCE 1981-1993
sous la direction de Laurent Mémère
Hachette, coll. « Pluriel », 420 pages, 120 F.

Ils n'ont pas froid aux yeux. Brillants sujets (Polytechnique, ENA, Normale supérieure), la *plupart des hauts fonctionnaires.* Ils ont moins de trente ans et se font la main... et la plume sur un bilan de la France 1981-1993. Ils se sont adjoints quelques spécialistes plus âgés, mais leur chef d'orchestre, Laurent Mémère, énarque et normalien, a vingt-huit ans.

Résultat? N'ayant pas *encore* trop de préjugés, nos auteurs montrent une rigueur d'analyse dans l'évaluation des succès et des échecs de la France des « années Mitterrand » qui fait plaisir en ces temps d'effervescence électorale. Mais les « yeux neufs » n'aiment pas regarder *dans le rétroviseur et le manque* de recul fait parfois négliger des causes lointaines de phénomènes d'aujourd'hui, ou des constats qui avaient précédé ceux qu'ils découvriront après 1981.

Peccadilles (comme de situer le *baby-boom* lors des années 60, alors que c'est précisément au début de cette période que le taux de natalité a baissé) car l'ensemble est de qualité. Nul doute que cet ouvrage rendra, du fait de sa maniabilité et de la clarté de son exposition des services à tous ceux, nombreux, qui souhaitent avoir une vue cavalière de la période *qui s'ouvre en* 1981. *Un* classement intelligent (l'Etat, l'économie, la société, les priorités, la France dans le monde). Les « priorités » seront en fait celles du prochain gouvernement, car elles figurent comme autant d'échecs des anciens : chômage, santé, financement des retraites, éducation, environnement.

P. D.

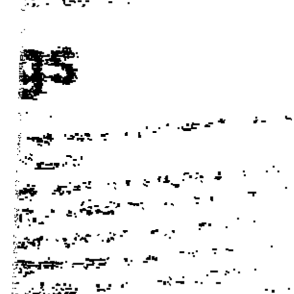
LA PAUVRETÉ DANS LES PAYS RICHES
de Serge Milano.
Nathan, 192 pages, 59 F.

Serge Milano a consacré beaucoup de son temps à analyser le phénomène de la pauvreté. Il *domine si bien son sujet aujourd'hui* qu'il n'a pas besoin de nombreuses pages pour circonscrire un thème trop flottant sous beaucoup *d'autres plumes.*

Son dernier ouvrage est à la fois une mine de renseignements chiffrés et un discours où il multiplie les points d'ancrage indis*pensables. Une disposition typo*graphique ingénieuse (à gauche les « dires d'experts », à droite le propos « grand public ») permet de se repérer aisément dans les *quatre* avenues ouvertes : les méthodes d'évaluation de la pauvreté; ses images en Europe et aux Etats-Unis; les lectures économiques du phénomène : les *politiques* de lutte contre la pauvreté.

Un guide indispensable pour éviter les dérapages sur un sujet chargé d'émotion et de passions idéologiques.

P. D.



CONJONCTURE

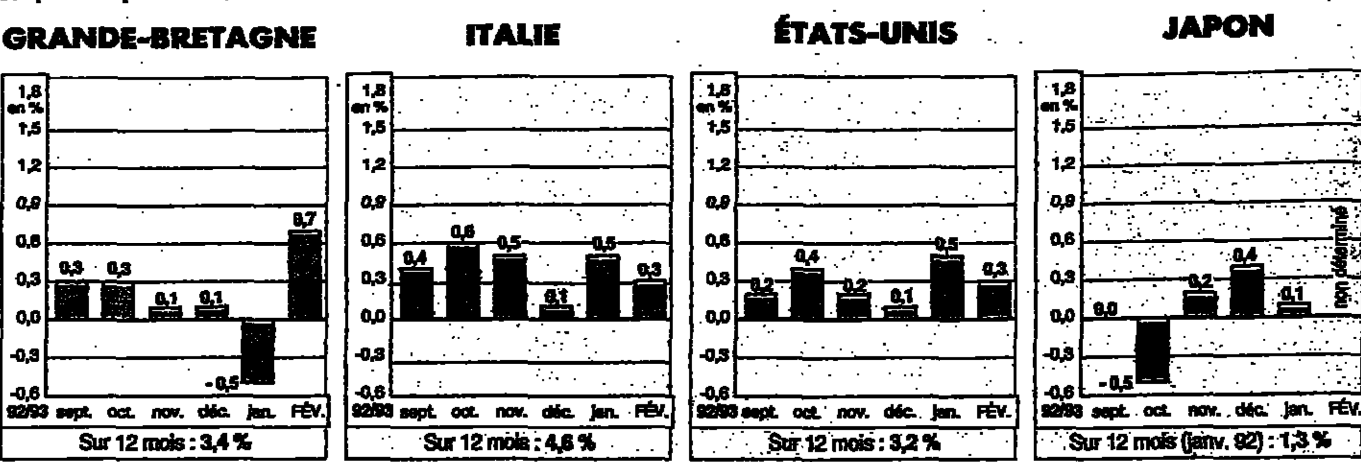
INDICATEUR • Les prix

Sous surveillance

MODÉRATION en Allemagne et frémissements dans les pays anglo-saxons, les résultats de l'inflation retiennent l'attention depuis le début de l'année.

En Allemagne occidentale, la poursuite des tensions inflationnistes sur le marché du logement et dans le secteur des services constitue un frein important à une décélération rapide de la hausse des prix à la consommation malgré le repli de la demande intérieure et le ralentissement des hausses de salaires. *Après une augmentation de 1,1 % en janvier due en grande* partie à l'augmentation du taux de TVA, les prix de détail se sont accrus de 0,4 % en février et conservent une tendance supérieure à 4 % l'an. Aux Etats-Unis, la dégradation des indicateurs d'inflation depuis le début d'année a récemment éveillé quelques inquiétudes. Les prix à la consommation se *sont* accrus de 0,5 % en janvier puis de 0,3 % en février, portant à 3,3 % l'inflation annuelle, tandis que la hausse a été de 0,5 % pour chacun de ces deux derniers mois hors alimentation et énergie. De même, les variations des prix à la production, dans le secteur des biens intermédiaires notamment, sont moins favorables depuis le début d'année. Bien que, dans l'immédiat, l'extrême modération salariale et des gains de productivité encore substantiels permettent d'écarter les risques *majeurs d'inflation*, ces résultats suscitent la prudence.

Les perspectives britanniques sont également teintées d'incertitude. A la suite de la dépréciation de la livre, les prix des produits intermédiaires utilisés dans le circuit de la production manufacturière ont subi une flambée de 10 % depuis septembre, provoquant une légère accélération des prix de vente à la production, de 3,4 % l'an à l'automne à 3,7 % en février. Sans une reprise soutenue de l'activité, à même de compenser cette surcharge, les hausses de prix pourraient s'amplifier au cours des prochains mois



Evolution mensuelle des prix à la consommation tous produits, sauf Grande-Bretagne (remboursements hypothécaires exclus). Données nationales non corrigées des variations saisonnières, sauf Etats-Unis.

RÉGION • L'ex-URSS

L'an I de la transition

QUAND l'URSS a cessé d'exister, son économie se trouvait dans un état de crise profonde, avec une chute du PNB de 15 %, une inflation approchant les 100 % et surtout une désorganisation quasi générale des circuits de production et de distribution. Or, la situation s'est encore un peu plus dégradée en 1992 sous le double choc de la dislocation d'un espace économique étroitement intégré et de la mise en œuvre des premières mesures de transition.

Partout la baisse des productions industrielles a été bien plus prononcée que dans l'URSS de 1991 avec cependant des différences sensibles d'un pays à l'autre. Certains, théâtres de guerres ethniques ou civiles (Arménie, Azerbaïdjan, Moldavie, Tadjikistan et Géorgie) ont, sans surprise, enregistré les plus mauvais résultats, le record étant sans aucun doute tenu par l'Arménie que l'embargo de l'Azerbaïdjan a quasiment coupée du monde extérieur : la production industrielle y a diminué de 53 % en 1992.

La récession industrielle a été tout aussi profonde dans les Etats baltes, principales victimes de la rupture des flux commerciaux au sein de l'ex-URSS. Alors qu'ils effectuaient de 80 à 90 % de leurs échanges avec cette zone, ils ont en effet été brusquement privés d'une grande partie de leurs approvisionnements traditionnels, notamment énergétiques, sans pouvoir, faute de devises, leur trouver de substituts.

D'un autre côté, la sur-appréciation *par rapport au rouble de* leurs monnaies nationales a détourné nombre de leurs clients habituels de produits par ailleurs inaptes à soutenir la concurrence internationale. Au total, la production *industrielle a régressé de 39 %* en Lettonie, de 40,6 % en Estonie et de 45,8 % en Lituanie au cours des neuf premiers mois de l'année.

La contraction du commerce dans l'ex-URSS, amorcée dès *1989-1990, s'est renforcée en 1992* en raison de la baisse d'activité à laquelle à son tour elle contribuait, de la perte par le rouble de son statut de monnaie unique, ainsi que des difficultés de paiement des entreprises de Russie, frustrées subitement de subventions nourricières et de crédits illimités et quasi gratuits, difficultés qui se sont bientôt étendues à l'ensemble de l'espace ex-soviétique.

Le point névralgique de la réduction des échanges au sein de la zone a, sans conteste, été le pétrole. Produit à 90 % par la Russie, il constitue pour celle-ci une arme dont, il faut le reconnaître, elle a usé avec modération jusqu'à présent, consentant à ses partenaires de l'ex-URSS un prix, en roubles, infiniment inférieur au cours mondial.

Certes, face à la baisse de la production (– 62,3 millions de tonnes, soit – 13,7 %), elle a refusé tout à la fois de comprimer davantage la consommation nationale et de réduire ses exportations sur le marché mondial qui lui procurent 60 % de ses recettes en devises. L'ajustement s'est donc fait, pour l'essentiel, sur les livraisons aux anciennes Républiques-sœurs : elles auraient reçu 53 millions de tonnes de brut et de produits pétroliers de moins qu'en 1991.

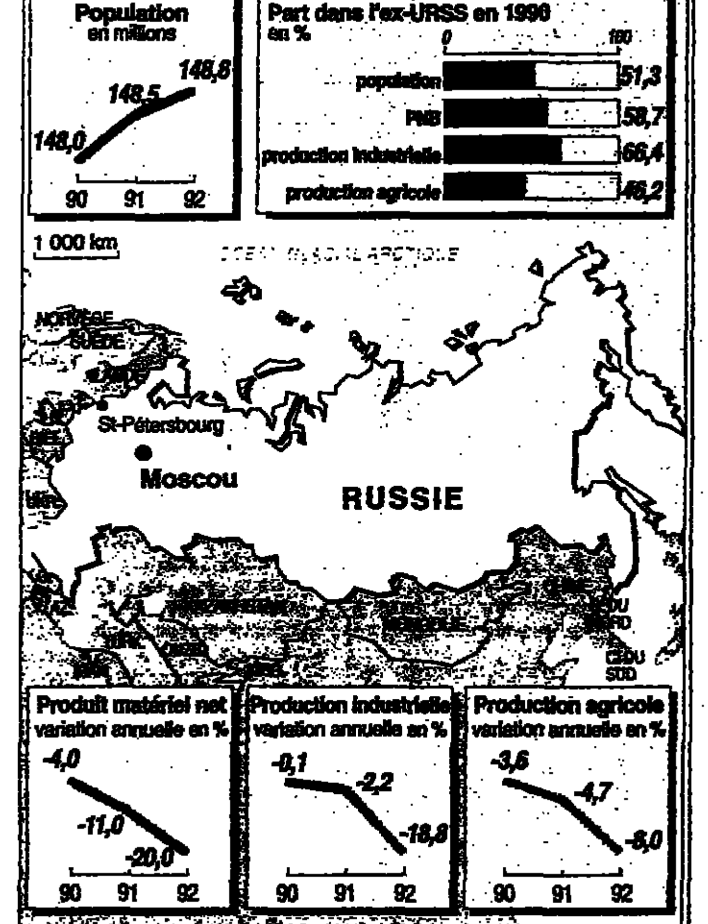
Certes également, elle n'a honoré qu'à hauteur de 75 % ses engagements bilatéraux, faute peut-être d'avoir sous-estimé les contre-performances de son secteur pétrolier, mais aussi pour manifester son irritation de voir le pétrole livré à bas prix, immédiatement réexporté contre devises fortes (sur les 34 millions de tonnes fournies à l'Ukraine, 8 auraient franchi les frontières du pays) ou encore pour punir des fournisseurs négligents : elle n'a ainsi obtenu que 55 % de la viande et 7 % seulement du sucre qu'elle avait commandés à l'Ukraine.

La vigueur avec laquelle a été introduite la transition vers le marché a sans doute joué sur la dégradation des indicateurs un rôle tout aussi important que la désorganisation des échanges. Tel est le cas en Russie. Ailleurs, en revanche, et quelles que soient leur rentabilité et leur *utilité sociale*, les entreprises ont continué d'être abreuvées de subventions et de crédits, ce qui a permis notamment à l'Ukraine, à la Biélorussie et et au Kazakhstan de limiter les baisses de la production industrielle en 1992 à respectivement 9, 10 et 15 %.

Autant dire que dans ces pays, comme du reste dans la plupart des autres, la transition s'est *réduite à adopter à la suite de la* Russie – interdépendances obligent – la libération des prix que bon nombre ont en outre édulcorée et qui, faute d'avoir été accompagnée de réformes structurelles, n'a guère *eu d'effet stimulant sur l'offre*. De telles politiques, tout en faisant perdre à la Russie la maîtrise de l'évolution de la masse monétaire en roubles, ont débouché localement sur une accélération des processus *inflationnistes*.

Les prix de détail des produits alimentaires auraient ainsi, selon les données officielles du Comité statistique de la CEI, augmenté par rapport à décembre 1991 de 740 % en Ouzbékistan à 2180 % en Azerbaïdjan, les plus fortes hausses entre ces deux extrêmes ayant été enregistrées en Ukraine (2080 %) et en Biélorussie (1950 %) et les plus faibles au Turkménistan (880 %) et en Arménie (1230 %). En tout cas, elles ont partout été supérieures aux revalorisations des revenus nominaux, entraînant dans la pauvreté les catégories sociales les plus vulnérables. Mais aussi dramatiques que soient ces premiers effets de la transition, ils sont encore limités, l'absence de véritables réformes structurelles ayant, jusqu'à présent et globalement pour l'ensemble de l'ex-URSS, épargné le marché du travail.

Marie-Agnès Crosnier
CEDUCEE
La Documentation française.



PAYS • La Russie

Une économie à vau-l'eau

EN février 1992, le gouvernement Gaïdar tablait sur une *baisse de la production industrielle* de 12 %, un taux de chômage de 11 % et une inflation de 1 % à 3 % par mois. Les résultats se démarquent nettement de ces prévisions, moins en raison de *l'optimisme excessif de ces* dernières que de la mise en cause des réformes. La chute de la production industrielle (– 18,8 %) n'est pas à mettre au compte des restructurations, toujours en panne, *si ce n'est dans quelques secteurs* du complexe militaro-industriel. A preuve, des indemnités pour perte d'emploi étaient versées fin décembre à moins de 1 % des actifs, les entreprises préférant mettre leur personnel en congé non rémunéré ou à temps partiel plutôt que de le licencier.

L'inflation, au lieu d'avoir été jugulée, s'est emballée dans les derniers mois de l'année, malgré les courageuses tentatives de stabilisation introduites par l'équipe Gaïdar. Après le choc de la libération du 2 janvier, les hausses mensuelles des prix de gros et de détail semblaient s'établir à respectivement 12-15 % et 10 %. La rigueur budgétaire avait permis, en dépit de rentrées d'impôts irrégulières, de ramener le déficit de 20 % du PNB en 1991 à 6 % au premier trimestre 1992. Enfin, le resserrement du crédit était parvenu à contenir l'augmentation de la masse monétaire autour de 11-12 % par mois de janvier à juin.

La contrepartie de ces ajustements, perte de pouvoir d'achat subie par la population et insolvabilité croissante des entreprises, a dressé les représentants de la grande industrie et du complexe militaro-industriel contre une stabilisation à leurs yeux suicidaire. Pris entre la volonté de poursuivre *ses objectifs, dont la réalisation* conditionne l'aide occidentale, et la nécessité de réoxygéner les secteurs productifs, le gouvernement ne pourra trouver de politique de rechange cohérente et ce d'autant que le laxisme monétaire fait une rentrée en force, avec la nomination, en juillet, à la tête de la Banque centrale, de l'ex-président de la Gosbank de l'URSS. Dès lors, plus rien ne retient la déferlante inflationniste. Le déficit budgétaire recommence à grandir (environ 28 % du PNB en fin d'année), la hausse des prix s'accélère – de décembre 1991 à décembre 1992, les prix de gros industriels ont été multipliés par 34, les prix agricoles par 10 et les prix de détail des biens et services par 26, – tandis que le rouble ne cesse de se déprécier par rapport au dollar.

En janvier 1993, toutes ces tendances n'ont fait que croître avec un indice des prix de détail prenant 27 %. Or le nouveau gouvernement de Tchernomyrdine est totalement paralysé par la lutte de pouvoir entre exécutif et législatif; il gère l'intendance, mais la poursuite du tout récent programme de grande privatisation est sous la menace du Parlement.

M.-A. C.

SECTEUR • L'électronique grand public

Dégringolade

L'année 1991 avait été une période noire pour l'électronique grand public; 1992 n'a pas été meilleure. Partout, les consommateurs ont mégoté les prix, mesuré leurs achats, quand ils n'ont pas carrément boudé. Avec une production en baisse de 3,5 %, l'an dernier, les géants nippons ont mis un genou à terre. Sur les neuf premiers mois de son exercice, Pioneer Electronic Corp., le spécialiste de l'audio, par exemple, a vu son chiffre d'affaires consolidé baisser de 2,5 % et son bénéfice imposable chuter de 45,8 %. Son rival Sony, plus puissant pourtant, n'a pas fait mieux, avec une activité stagnante et un bénéfice avant impôt en recul de 61,3 %.

Quant à Matsushita Electric Industrial, premier groupe mondial d'électronique grand public (marques National, Panasonic et Technics), il a rejoint les rangs des firmes japonaises en difficulté avec, sur neuf mois, un chiffre d'affaires mondial en baisse de 5 % et un bénéfice imposable en chute de 53 %. Sitôt nommé, son nouveau président, Yoichi Morishita, annonçait en février son intention de *«muscler»* la société. Autrement dit, de dégraisser un groupe accusé d'avoir pris quelques kilos en trop ces dernières années.

Les déconvenues nippones ne sont rien, pourtant, au regard de celles rencontrées par leurs deux grands rivaux européens, Thomson Consumer Electronics (TCE) et, surtout, Philips NV. Début mars, la multinationale néerlandaise a annoncé de nouvelles pertes (– 2,7 milliards de francs) pour 1992 et de 10 000 à 15 000 suppressions d'emplois supplémentaires (*le Monde* du 6 mars). Principale accusée, la branche «électronique grand public», dont les seules pertes d'exploitation ont atteint 1,66 milliard de francs. La raison? *«Des marchés en stagnation, des dévaluations de monnaies, d'importantes surcapacités industrielles ainsi qu'une érosion excessive des prix!»*

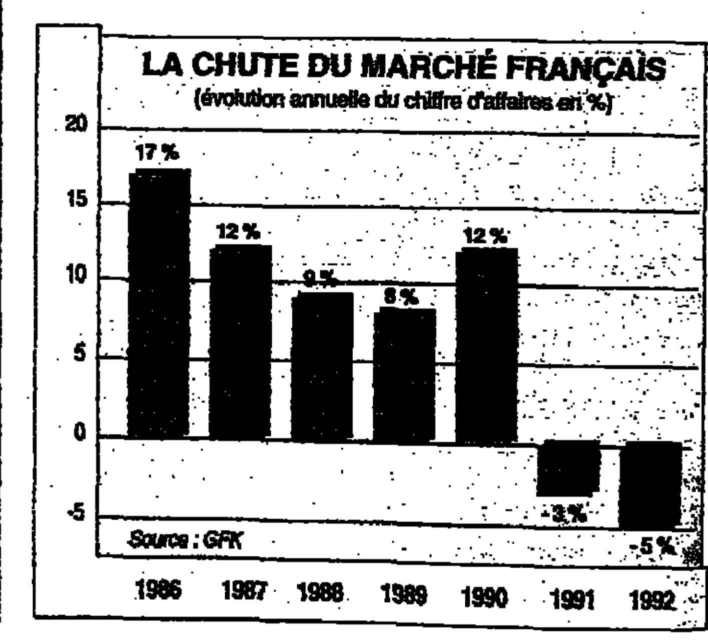
L'an dernier, en effet, selon la société d'étude GFK, le marché communautaire de l'électronique grand public a reculé de 2 % en valeur pour la deuxième année consécutive, revenant à son chiffre d'affaires de 1990 (296 milliards de francs). Une baisse due, pour l'essentiel, à une chute des prix (de 8 % à 15 % selon les produits et les pays). Une baisse qui doit beaucoup au déclin marqué des prix des produits vidéo : caméscopes (– 13,5 %) et magnétoscopes (– 11,8 %). Une baisse, enfin, qui masque des évolutions très contrastées : aux marchés italiens et espagnols très déprimés (– 9 % et – 5 %) s'oppose celui de l'Allemagne (+ 4 %), qui représente désormais, à lui seul, plus du tiers de celui des Douze.

Le marché français, lui, qui ne pèse que 17,6 % de celui de la CEE, a vu, l'an dernier, son repli s'accentuer : – 5 % en valeur, malgré... une demande plus soutenue. *«En 1992,* note ainsi Gérard Hermet, directeur général de GFK France, *les Français ont dépensé moins pour s'équiper plus.»* Le nombre de téléviseurs couleur vendus dans l'Hexagone a ainsi progressé de 5,3 %; celui des magnétoscopes, de 5,7 %, selon le Syndicat des industries de matériels audiovisuels électroniques (SIMAVELEC). Quant aux jeux vidéo, leur marché a augmenté de 52 % par rapport à 1991, atteignant 2,3 milliards de francs. Les ventes de caméscopes, en revanche, sont tombées à 550 000 unités (– 15 %).

Ainsi chahutée, la production française – 15,6 milliards de francs l'an dernier – s'est légèrement tassée (– 1 %), malgré la bonne tenue de sa balance commerciale. Avec des exportations et des importations en régression de respectivement 7 % et 8 %, le taux de couverture s'est très légèrement amélioré, s'élevant à 51 % (il était de 39 % en 1989 et de 49,7 % en 1991).

Cela malgré la pression des importations nippones (qui détiennent 23 % du marché européen), et plus encore de la Chine, de la Malaisie et de la Thaïlande. A l'exception de la Corée du Sud, dont les exportations vers l'Europe ont chuté de 29 % en 1992, l'Asie a, une nouvelle fois, confirmé son inexorable montée en puissance.

Pierre-Angel Gay



Les graphiques et cartes de ce supplément sont réalisés par le service infographique du *Monde* et l'agence de presse Idé.

